À l’attention des clients,
Nous vous remercions d’avoir choisi un véhicule Piaggio Commercial.
Nous avons préparé ce guide pour vous fournir quelques indications et recommandations importantes pour l’utilisation de votre véhicule. Avant de commencer à conduire, nous vous recommandons de lire la version complète dans toutes ses parties, disponible uniquement sous forme numérique, accessible via le code QR sur la couverture ou en vous connectant au site Web https://manuals.commercial.piaggio.com. Nous vous recommandons de conserver ce guide pour faciliter sa consultation et de le remettre au nouveau propriétaire en cas de vente, car il fait partie intégrante du véhicule. Bonne lecture et bon voyage !

PORTER NPe

Ed: 04-07_2025 Cod. 1Q001085 (FR)

INSTRUCTIONS

Les instructions de ce manuel ont été conçues pour fournir un guide simple et clair pour l'utilisation du véhicule. Les opérations d'entretien mineures et les contrôles périodiques auxquels le véhicule doit être soumis auprès des concessionnaires ou des garages agréés Piaggio Commercial y sont également indiquées.

Les opérations non décrites de manière explicite dans ce livret, exigent des moyens particuliers et/ou de connaissances techniques spécifiques. Pour les réaliser, nous conseillons donc de contacter les concessionnaires ou les garages agréés Piaggio Commercial.

Avant d'utiliser le véhicule, lire attentivement ce manuel. Pour votre sécurité et pour prolonger la durée de vie du véhicule, observez les instructions du présent manuel. Le non-respect des instructions peut compromettre sérieusement l'intégrité personnelle et endommager le véhicule.

INSTRUCTIONS OPÉRATIONNELLES

Chaque fois que des instructions concernant la direction du véhicule (gauche/droite ou avant/arrière) sont données, elles doivent être comprises comme se référant au conducteur assis sur son siège.

Les illustrations reportées dans le manuel sont fournies à pur titre indicatif : certains détails représentés à l'image peuvent ne pas correspondre parfaitement à ce que vous trouverez sur votre véhicule.

En outre, le manuel a été créé sur la base de voitures dont le volant est à gauche.

SYSTÈME BICARBURANT/TRACTION ÉLECTRIQUE

Nous sommes convaincus que le système bicarburant avec l'utilisation de carburant alternatif ou de traction électrique saura pleinement satisfaire vos attentes tout en vous garantissant une conduite agréable, dans le plein respect de l'environnement. Les systèmes ont été conçus et fabriqués spécifiquement pour les véhicules Piaggio, en adoptant la technologie la plus avancée disponible dans ce domaine spécifique, afin de satisfaire aux normes les plus élevées en termes de qualité, de confort et de sécurité de fonctionnement : vous entreprendrez le voyage le plus adapté à vos besoins avec le minimum de dépenses. Bon voyage de Piaggio Commercial.

AVERTISSEMENT

Ce manuel d'utilisation et d'entretien décrit les données et caractéristiques techniques et fonctionnelles des différentes versions et configurations actuellement produites. Il est donc nécessaire de ne considérer que les informations relatives à l'équipement, la motorisation et à la version du véhicule que vous avez acheté.

Piaggio & C. S.p.A. peut apporter des modifications au modèle décrit dans cette publication à tout moment pour des raisons techniques ou commerciales.

MODIFICATIONS/ALTÉRATIONS DU VÉHICULE

Toute modification ou altération du véhicule pourrait compromettre ses conditions de garantie, ainsi que sa tenue de route et provoquer des accidents, affectant ainsi gravement la sécurité du conducteur et des passagers.

En lisant ce manuel d'utilisation et d'entretien, vous trouverez une série de MISES EN GARDE, afin d'éviter les causes d'accidents ou de blessures, d'AVERTISSEMENTS et de REMARQUES visant à éviter l'utilisation incorrecte du véhicule ou de ses composants. Il existe également une série d'AVERTISSEMENTS visant à éviter les procédures susceptibles d'endommager votre véhicule. Vous devez donc respecter strictement toutes les recommandations de MISE EN GARDE et d'AVERTISSEMENT, accompagnées des symboles.

Avis de non-responsabilité concernant la sécurité des personnes

Le non-respect total ou partiel de ces prescriptions peut représenter un danger grave pour la sécurité des personnes.

Avis de non-responsabilité concernant l'intégrité du véhicule

Le non-respect total ou partiel de ces prescriptions comporte un risque de dommages sérieux sur le vélo et dans certains cas, l'annulation de la garantie.

Avis de non-responsabilité concernant la protection de l'environnement

Indique les comportements à suivre afin que l'emploi du vélo n'ait aucun impact sur l'environnement.
Remarque
Indique une remarque qui fournit des informations clé pour rendre la procédure plus facile et plus claire.

CONSEILS DE CONDUITE.....
COMPOSANTS PRINCIPAUX DU VÉHICULE.....10
COMPOSANTS DU SYSTÈME.....11
LA CONDUITE EN SÉCURITÉ.....12
PRÉCAUTIONS À PRENDRE EN CAS D'ACCIDENT.....13
PRÉCAUTIONS À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE.....14
DURÉE DE LA BATTERIE HAUTE TENSION.....14
SYSTÈME DE VENTILATION.....16
TRAITEMENTS.....16
PLANCHE DE BORD ET COMMANDES.....
PLANCHE DE BORD.....18
BOUTON START/STOP.....19
COMMANDES AU VOLANT.....20
LEVIER DE COMMANDE DES ESSUIE-GLACES/LAVE-GLACE AVANT.....23
LEVIER DE COMMANDE DE FEUX EXTÉRIEURS.....24
COMMANDE DES PHARES.....24
ALLUMAGE/INVERSION DE FEUX DE ROUTE.....26
CLIGNOTEMENT FEUX DE ROUTE.....27
COMMANDE CLIGNOTANTS.....28
RÉGLAGE DE L'ASSIETTE DES PHARES.....28
INTERRUPTEUR DES FEUX DE DÉTRESSE.....29
PHARES ANTIBROUILLARD.....29
PHARES ANTIBROUILLARD ARRIÈRE.....30
ALLUME-CIGARE.....31
AVERTISSEUR SONORE.....31
SYSTÈME AUDIO.....32
ANTENNE.....32
PRISE D'ACCESSOIRES 12 V.....33
PRISES USB.....33
LÈVE-GLACES ÉLECTRIQUES.....34
PORTIÈRES ET SERRURES.....
CLÉS.....38
SERRURES DES PORTIÈRES.....39
FERMETURE CENTRALISÉE PAR TÉLÉCOMMANDE.....41
OUVERTURE PORTES AVEC TÉLÉCOMMANDE.....41
FERMETURE DES PORTES AVEC LA TÉLÉCOMMANDE.....41
DEMANDE DE NOUVELLES TÉLÉCOMMANDES.....41
REMPLACEMENT DES PILES DE LA TÉLÉCOMMANDE.....42
CAPOT AVANT.....42
OUVERTURE.....42
SIÈGES ET CEINTURES DE SÉCURITÉ.....
SIÈGES AVANT.....46
POUR RÉGLER LA POSITION DU SIÈGE.....46
POUR SOULEVER LE SIÈGE.....46
POUR BAISSER LE SIÈGE.....47
RÉGLAGE DE L'APPUIE-TÊTE.....47
INSTRUCTIONS D'UTILISATION DES CEINTURES DE SÉCURITÉ.....48
BOUCLAGE DE LA CEINTURE.....52
RÉGLAGE DE LA CEINTURE.....52
DÉBOUCLAGE DE LA CEINTURE.....53
TYPES DE SYSTÈMES DE RETENUE POUR ENFANTS (CONFORMÉMENT AUX SPÉCIFICATIONS UE).....53
SYSTÈME DE PROTECTION SUPPLÉMENTAIRE (AIRBAG).....53
DÉSACTIVATION CÔTÉ PASSAGER.....57
UTILISATION DU VÉHICULE.....
CONTRÔLES.....62
RECHARGE DE LA BATTERIE HAUTE TENSION.....62
AVERTISSEMENTS POUR LA RECHARGE DE LA BATTERIE HAUTE TENSION.....62
ACCÈS À LA PRISE DE RECHARGE DU VÉHICULE.....67
FONCTIONNEMENT DE LA PRISE DE RECHARGE.....67
BLOCAGE/DÉBLOCAGE DE LA PRISE DE RECHARGE.....68

ENTRETIEN/NETTOYAGE DU SYSTÈME DE RECHARGE....68
CÂBLES DE RECHARGE....69
CÂBLE DE RECHARGE « MODE 2 »....72
TABLEAU DES VARIANTES DU CÂBLE « MODE 2 »....74
UNITÉ DE CONTRÔLE DE L'ÉTAT DE CHARGE....76
DÉPANNAGE....78
CÂBLE DE RECHARGE « MODE 3 »....78
CÂBLE DE RECHARGE « MODE 4 » FAST CHARGE....80
ESTIMATION DES TEMPS DE RECHARGE....81
PROGRAMMATION DE LA RECHARGE....82
AVANT DE DÉMARRER LE VÉHICULE....82
DÉMARRAGE DU VÉHICULE....82
DIRECTION ASSISTÉE ÉLECTRIQUE (EPS - ELECTRIC POWER STEERING)....84
DÉPART EN CÔTE....84
ARRÊTS ET STATIONNEMENTS....85
BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE....87
POSITIONS DU SÉLECTEUR DE VITESSES....87
FONCTIONNEMENT....88
ÉTATS DE LA BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE....88
FREINS....91
INSTALLATION DE FREINAGE À DOUBLE CIRCUIT....91
SERVOFREIN....96
PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES DE FREINAGE....96
FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE (EPB)....96
EXTENDED MODE....97
GUIDE ÉCONOMIQUE....98
CONDUITE EN HIVER....99
CHAÎNES À NEIGE....101
SYSTÈMES D'ASSISTANCE ET D'AIDE À LA CONDUITE....102
SYSTÈME DE FREINAGE D'URGENCE AVANCÉ (AEBS)....104
SYSTÈME DE MAINTIEN DE VOIE EN CAS D'URGENCE (ELKS)....107
SYSTÈME D'ADAPTATION INTELLIGENTE DE LA VITESSE (ISA)....111
SYSTÈME D'AVERTISSEMENT DE COLLISION EN STATIONNEMENT ARRIÈRE....112
SYSTÈME D'AVERTISSEMENT DE SOMNOLENCE ET DE PERTE D'ATTENTION DU CONDUCTEUR (DDAW)....114
SYSTÈME AVANCÉ D'AVERTISSEMENT DE DISTRACTION DU CONDUCTEUR (ADDW)....116
SYSTÈME AVAS (AVERTISSEUR SONORE POUR PIÉTONS)....117
INDICATEURS ET VOYANTS....
GROUPE D'INSTRUMENTS ET INDICATEURS....120
GROUPE DE VOYANTS....120
INDICATEURS....136
INDICATEURS DE RECHARGE....142
MENU RÉGLAGES....144
RÉGLAGES DU VÉHICULE (VEHICLE)....145
PARAMÈTRES ADAS (ADAS)....148
RÉGLAGES DE L'ÉCRAN (DISPLAY)....150
PARAMÈTRES DU SYSTÈME (SYSTEM)....151
RÉGLAGES DE CHARGE (CHARGING)....153
RÉTROVISEURS ET GLACES....
RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS....160
RÉGLAGE DES RÉTROVISEURS....160
DÉGIVRAGE DES RÉTROVISEURS....161
RÉTROVISEUR INTERNE....162
RÉGLAGE RÉTROVISEUR INTERNE....162
ÉQUIPEMENT INTÉRIEUR....
ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR AVANT....164
POIGNÉE....164
CENDRIER AVANT....164

PARE-SOLEIL.....164
BOÎTE À GANTS.....165
CHAUFFAGE ET VENTILATION.....
RÉCHAUFFEUR VENTILATEUR.....168
CONDUITS DE VENTILATION D'AIR.....168
COMMANDES DE VENTILATION.....170
TEMPÉRATURE DE L'AIR.....170
VENTILATEUR ÉLECTRIQUE.....170
DISTRIBUTION SORTIE AIR.....170
RECIRCULATION DE L'AIR INTÉRIEUR.....171
DÉGIVRAGE ET DÉSEMBUAGE RAPIDES.....171
CLIMATISATION.....171
CHAUFFAGE SANS CLIMATISATION.....172
ENTRETIEN.....
INTRODUCTION.....174
CONTRÔLE DU NIVEAU DES LIQUIDES.....176
NIVEAU DU LIQUIDE DE FREIN.....177
NIVEAU DE LIQUIDE LAVE-GLACE.....177
LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT.....178
ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE.....178
NETTOYAGE EXTÉRIEUR.....179
NETTOYAGE INTÉRIEUR.....181
PRÉVENTION CONTRE LA CORROSION.....182
CAUSE DE LA FORMATION DE LA ROUILLE.....182
BATTERIE 12 V (BATTERIE DE SERVICE).....183
BATTERIE HAUTE TENSION.....183
AMPOULES.....184
REMPLACEMENT DES AMPOULES.....184
FUSIBLES.....189
FUSIBLES DU CAPOT AVANT.....193
FUSIBLE DU CHARGEUR DE BATTERIE EMBARQUÉ.....196
CONTRÔLE ET REMPLACEMENT DES FUSIBLES.....197
PÉDALE DE FREIN.....198
CONTRÔLE DU FONCTIONNEMENT DU SERVOFREIN.....198
REMPLACEMENT DES BALAIS DE L'ESSUIE-GLACE.....198
PNEUS.....200
SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS (TPMS).....201
RÉGLAGE DE LA PRESSION DES PNEUS.....202
ROTATION.....203
CONTRÔLE D'USURE.....204
INACTIVITÉ DU VÉHICULE.....204
EN CAS D'URGENCE.....
APPEL D'URGENCE (E-CALL).....208
OUTILS.....210
CREVAISON D'UN PNEU.....210
REMPLACEMENT D'UNE ROUE.....211
EMPLACEMENT DU CRIC.....212
MANIVELLE DU CRIC.....213
LEVAGE DU VÉHICULE.....213
DÉPOSE DE LA ROUE.....214
REMONTAGE.....216
SURCHAUFFE DE LA BATTERIE HAUTE TENSION.....218
SURCHAUFFE DU MOTEUR ÉLECTRIQUE.....219
REMORQUAGE DU VÉHICULE.....220
CROCHET DE REMORQUAGE.....221
PIÈCES DE RECHANGE ET ACCESSOIRES.....
AVERTISSEMENTS.....226
DONNÉES TECHNIQUES.....
DONNÉES DU VÉHICULE.....228
DONNÉES SUR LES COMPOSANTS DU PROPULSEUR ÉLECTRIQUE.....231
INFORMATIONS SUR LE LOGICIEL « OPEN SOURCE ».....234
POIDS ET MASSES.....234
IDENTIFICATION.....

INSTALLATION DES PLAQUES.....236
PLAQUES.....236
PLAQUES DE PRISE DE RECHARGE.....237
NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE..... 238
NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU MOTEUR.....238
ENTRETIEN PROGRAMMÉ ET CONTRÔLES.....
CONTRÔLES PÉRIODIQUES.....242
ENTRETIEN PROGRAMMÉ.....243
ENTRETIEN PROGRAMMÉ DE LA BATTERIE HAUTE TENSION..... 245
ENTRETIEN PROGRAMMÉ DANS DES CONDITIONS DE CONDUITE PARTICULIÈREMENT DIFFICILES.....246
PRODUITS RECOMMANDÉS.....248
PROCÉDURES À REMARQUER.....249

PORTER NPe

CHAPITRE 01
Conseils de conduite

Composants principaux du véhicule

Principe de fonctionnement

Ce véhicule est respectueux de l'environnement car il n'émet pas de gaz d'échappement et ne produit donc aucune émission de CO2.

Le système de propulsion du véhicule est entièrement alimenté par l'énergie contenue dans la batterie rechargeable haute tension.

La batterie haute tension fournit de l'énergie au moteur électrique et alimente les dispositifs auxiliaires haute tension (chauffage, compresseur électrique de climatisation, etc.).

Cette batterie fournit l'énergie nécessaire pour se déplacer et voyager, elle doit donc être rechargée avant son utilisation.

Le convertisseur électronique qui recharge la batterie **12 V** est également alimenté par la batterie haute tension.

La batterie **12 V** fournit de l'énergie au système électrique conventionnel : les feux, les essuie-glaces, les systèmes de retenue (airbags et prétensionneurs), le système audio, etc.

La recharge de la batterie haute tension s'effectue en connectant la prise de recharge du véhicule au réseau électrique à l'aide du câble de recharge.

La procédure et le temps de recharge dépendent de la source d'alimentation utilisée (domestique ou publique).

La batterie haute tension est également partiellement rechargée pendant la conduite lorsque la pédale d'accélérateur est relâchée ; dans ces phases, la batterie est rechargée par régénération grâce au moteur électrique.

Il s'agit d'un moyen de recharge efficace car l'énergie cinétique du véhicule est exploitée et convertie en énergie électrique de recharge.

REMARQUE

LA DÉCÉLÉRATION DE RÉGÉNÉRATION EST PROGRESSIVEMENT RÉDUITE LORSQUE LA BATTERIE A UNE CHARGE EFFECTIVE SUPÉRIEURE À 95 % AFIN D'ÉVITER TOUTE SURCHARGE.

Certains systèmes du véhicule fonctionnent différemment et ils ont des caractéristiques de fonctionnement différentes de celles des véhicules équipés d'un moteur à combustion interne ; c'est pour cette raison qu'il est important de lire attentivement tout le manuel d'utilisation et d'entretien.

ATTENTION

CONTACTER LE CONCESSIONNAIRE OU LE GARAGE AGRÉÉ PIAGGIO POUR L'ÉLIMINATION CORRECTE DE LA BATTERIE HAUTE TENSION ET POUR RESPECTER LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

UNE ÉLIMINATION INAPPROPRIÉE DE LA BATTERIE PEUT ENTRAÎNER DE GRAVES BRÛLURES ET DES DÉCHARGES ÉLECTRIQUES, AINSI QU'UN RISQUE POUR L'ENVIRONNEMENT.

L'ÉLIMINATION INAPPROPRIÉE DE LA BATTERIE EST ILLÉGALE ET INTERDITE PAR LA LOI.

ATTENTION

NE PAS TOUCHER NI REMPLACER LES CÂBLES HAUTE TENSION DE COULEUR ORANGE. LE CONTACT AVEC LES CÂBLES HAUTE TENSION PEUT PROVOQUER DES BLESSURES GRAVES (ÉLECTROCUTION, BRÛLURES, ETC.) ; POUR TOUTE INTERVENTION SUR LES CÂBLES HAUTE TENSION,

CONTACTER UN CONCESSIONNAIRE OU UN GARAGE AGRÉÉ PIAGGIO.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE CONTACT AVEC DES CÂBLES HAUTE TENSION PEUT ENTRAÎNER DES BLESSURES GRAVES (ÉLECTROCUTION, BRÛLURES, ETC.).

COMPOSANTS DU SYSTÈME

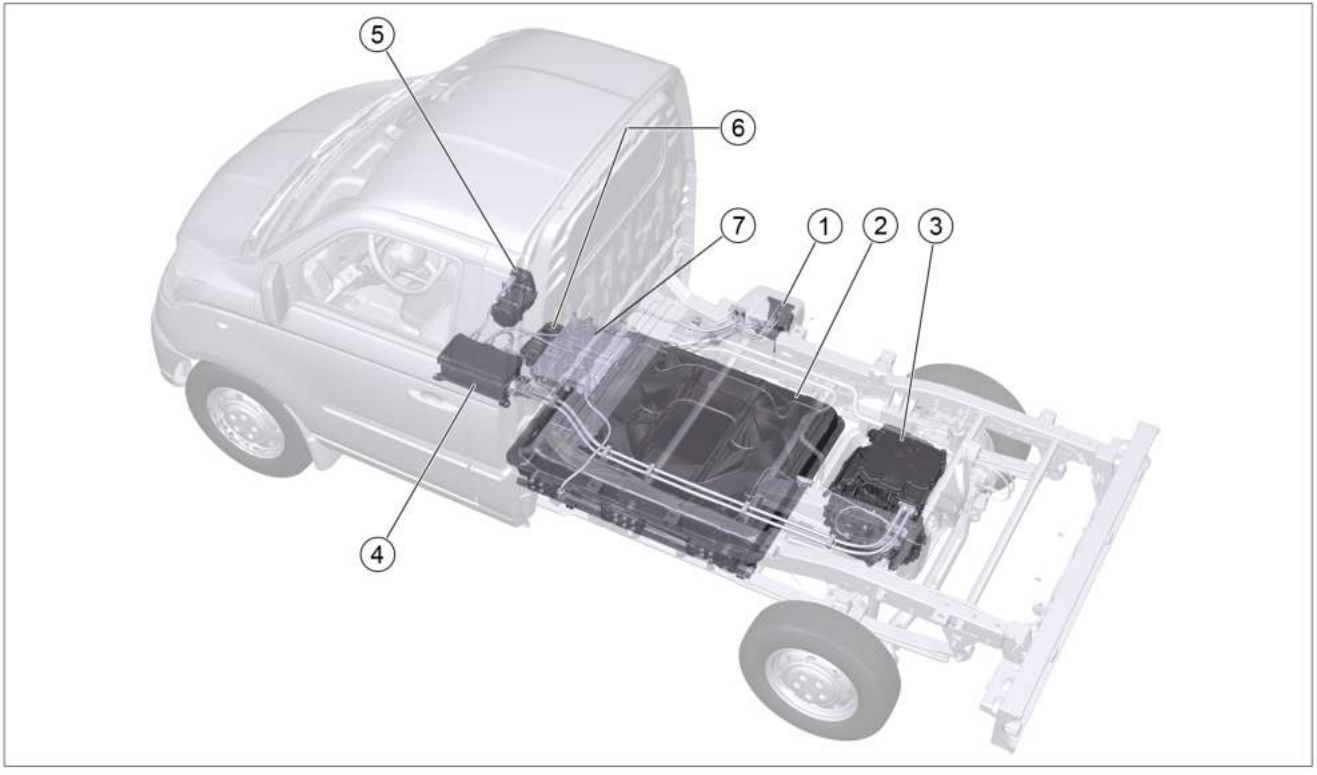

Légende

1 . Prise de charge
2 . Batterie haute tension de 400 V
3 . Moteur électrique avec transmission intégrée
4 . PDU (Power Distribution Unit)
5 . Compresseur HV de climatisation
6 . Chauffage PTC
7 . Calculateur OBC et convertisseur DC-DC

La conduite en sécurité

Nous reportons ci-après quelques conseils simples qui vous permettront d'utiliser votre véhicule quotidiennement en adoptant une conduite plus tranquille et plus sûre.

- Votre habilité et vos connaissances mécaniques forment la base d'une conduite en sécurité. Il est donc conseillé d'essayer le véhicule sur une route à circulation réduite, afin d'en acquérir une bonne connaissance.
- Boucler les ceintures de sécurité.
- **TOUJOURS CONDUIRE DANS LES LIMITES DE VOS CAPACITÉS**.
- Sur les routes accidentées, réduire la vitesse et conduire avec prudence.
- Avant de démarrer le véhicule, effectuer les contrôles indiqués dans la section « Contrôles » du chapitre « Utilisation du véhicule ».
- Respecter les limites de chargement et les encombrements indiqués dans le chapitre Données techniques ».

- En descente, réduire la vitesse et la pression sur l'accélérateur. Faciliter le ralentissement en utilisant les freins mais sans les solliciter trop longtemps pour éviter de les surchauffer et par conséquent d'en diminuer l'efficacité.
- Avant de prendre un virage, décélérer pendant un certain temps.
- Ne pas oublier que conduire en état d'ivresse ou sous l'effet de stupéfiants ou de certains médicaments est extrêmement dangereux pour soi-même et pour les autres personnes.

ATTENTION

IL FAUT RAPPELER QUE LE COMPORTEMENT DYNAMIQUE DU VÉHICULE EST INFLUENCÉ PAR LE POIDS TRANSPORTÉ, EN PARTICULIER LES DISTANCES DE FREINAGE S'ALLONGENT, NOTAMMENT À HAUTE VITESSE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

AVERTISSEMENT

NE PAS UTILISER LE VÉHICULE SUR UNE CHAUSSÉE INONDÉE SI LA PROFONDEUR DE L'EAU DÉPASSE LA LIMITE INFÉRIEURE DE LA JANTE DE ROUE ; EN CAS DE SIMPLES FLAQUES, ROULER À VITESSE TRÈS MODÉRÉE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT DE CET AVERTISSEMENT PEUT ENTRAÎNER L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

ATTENTION

RÉDUIRE LA VITESSE LORS DE LA CONDUITE AVEC VENT TRANSVERSAL OU SUR CHAUSSÉE ACCIDENTÉE, SPÉCIALEMENT SI L'ON TRANSPORTE DES CHARGES HAUTES OU VOLUMINEUSES.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

Précautions à prendre en cas d'accident

En cas d'accident, diverses précautions doivent être prises conformément aux règlements en vigueur sur la circulation :

- Appeler les secours si nécessaire, en précisant qu'il s'agit d'un véhicule électrique.
- S'il est possible de conduire le véhicule, le garer sur le côté de la route, placer le levier de sélection du mode de conduite sur « P » (Parking), serrer le frein de stationnement, puis arrêter le véhicule et s'éloigner jusqu'à un endroit sûr.
- Pour éviter les blessures corporelles, ne jamais toucher les câbles haute tension, les connecteurs et les autres pièces, telles que la batterie haute tension.
- En cas d'accident, faire couper le Service Disconnect, situé à l'intérieur du capot, par du personnel spécialisé.

ATTENTION

SI LE BOÎTIER DE LA BATTERIE HAUTE TENSION EST ENDOMMAGÉ, DES FUITES D'ÉLECTROLYTE ET DE GAZ PEUVENT SE PRODUIRE.

EN CAS DE FUITE DE GAZ OU D'ÉLECTROLYTE DE LA BATTERIE, ESSAYER DE GARER ET DE S'ÉLOIGNER DU VÉHICULE ; APPELER LES SECOURS EN LES INFORMANT IMMÉDIATEMENT DE LA SITUATION.

ÉVITER TOUT CONTACT AVEC LA PEAU, LES YEUX OU LES VÊTEMENTS, CAR CELA PEUT PROVOQUER DES BRÛLURES ET/OU ENDOMMAGER GRAVEMENT LES VÊTEMENTS.

EN CAS D'ENTRER ACCIDENTELLEMENT EN CONTACT AVEC L'ÉLECTROLYTE, RINCER IMMÉDIATEMENT À L'EAU ET CONSULTER UN MÉDECIN.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE CONTACT AVEC LA PEAU, LES YEUX OU LES VÊTEMENTS PEUT PROVOQUER DES BRÛLURES ET/OU ENDOMMAGER GRAVEMENT LES VÊTEMENTS.

AVERTISSEMENT

AVANT DE RÉUTILISER LE VÉHICULE, LA BATTERIE DOIT ÊTRE CONSIDÉRÉE COMME SÛRE PAR LE CONCESSIONNAIRE OU LE GARAGE AGRÉÉ PIAGGIO.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT DE CET AVERTISSEMENT PEUT ENTRAÎNER L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

Précautions à prendre en cas d'incendie

Lorsqu'un incendie se déclare dans un véhicule électrique (pas nécessairement déclenchée dans la zone de la batterie et à cause de celle-ci), s'en éloigner le plus rapidement possible et contacter les pompiers.

ATTENTION

ÉVITER L'INHALATION DE FUMÉE ET CONSULTER IMMÉDIATEMENT UN MÉDECIN SI NÉCESSAIRE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

L'INHALATION ACCIDENTELLE DE FUMÉE PEUT ENTRAÎNER UNE INTOXICATION GRAVE OU LA MORT.

ATTENTION

EN CAS DE PRINCIPE D'INCENDIE PENDANT LA RECHARGE, DÉBRANCHER IMMÉDIATEMENT L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE DU CHARGEUR/BORNE DE RECHARGE PUBLIQUE OU, D'UNE MANIÈRE GÉNÉRALE, INTERROMPRE LA RECHARGE OU L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE. IL EST RECOMMANDÉ DANS TOUS LES CAS D'APPELER IMMÉDIATEMENT LES SECOURS.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

Durée de la batterie haute tension

La capacité de charge de la batterie diminue avec le temps et l'utilisation ; cela signifie que l'autonomie du véhicule est réduite par rapport à celle d'un véhicule équipé d'une batterie nouvelle.

REMARQUE

EN CAS D'UTILISATION CORRECTE DU VÉHICULE ET EN SUIVANT LE PLAN D'ENTRETIEN PROGRAMMÉ DE LA BATTERIE HAUTE TENSION, PIAGGIO GARANTIT UNE CAPACITÉ RÉSIDUELLE DE 70 % APRÈS 8 ANS OU 160 000 KM (SELON CE QUI ARRIVE LE PREMIER).

Ce phénomène est normal et il n'indique pas de défaut du véhicule ou de la batterie.

En outre, la capacité de la batterie à maintenir la charge peut varier en fonction du style de conduite, de la manière dont la batterie est chargée (par exemple, température de charge, interruptions) et de l'état d'utilisation du véhicule.

Pour garantir un fonctionnement sûr et fiable à long terme de la batterie haute tension, suivre les habitudes de conduite et de recharge suivantes :

- La température optimale pour charger/décharger la batterie haute tension se situe entre 20 °C et 35 °C ;
- en cas d'utilisation du véhicule à basses températures (entre -20 °C et 5 °C), employer la stratégie de programmation

de l'utilisation du véhicule, qui prépare la batterie à une utilisation optimale (voir le paragraphe « Réglages de charge ») ;

- en cas d'utilisation du véhicule à basses températures (entre -20 °C et 5 °C), pour une fonctionnalité complète de tous les auxiliaires, l'utiliser avec une charge de batterie élevée (état de charge supérieur à 40 %) et, si possible, laisser le véhicule en recharge avec la stratégie d'utilisation programmée (voir le paragraphe « Réglages de charge ») ;
- il est recommandé d'effectuer une recharge complète au moins une fois tous les 3 jours, mais pas plus de 1,5 recharge complète par jour (énergie chargée quotidiennement < 1,5 énergie nominale) ;
- garer de préférence le véhicule dans un endroit frais, à l'abri des rayons directs du soleil et des sources de chaleur ;
- éviter les températures élevées constantes de la batterie (par exemple, en cas d'exposition à des températures ambiantes très élevées, de conduite soutenue à grande vitesse ou d'appui à fond sur la pédale d'accélérateur beaucoup de fois) ;
- éviter de rouler constamment à grande vitesse ; cela entraîne une baisse rapide de l'état de charge de la batterie haute tension.

REMARQUE

L'AUTONOMIE DU VÉHICULE DÉPEND, ENTRE AUTRES, DU TYPE DE MISSION ET DE PARCOURS (AUTOROUTIER, URBAIN, MONTAGNEUX, ETC.), DES CONDITIONS ENVIRONNEMENTALES, DU STYLE DE CONDUITE DU CONDUCTEUR ET DES CONDITIONS D'UTILISATION (CHARGE TRANSPORTÉE, PRESSION DES PNEUS, ETC.).

AVERTISSEMENT

LA BATTERIE 12 V NE DOIT PAS ÊTRE DÉCONNECTÉE, SAUF SI ELLE DOIT ÊTRE RETIRÉE POUR DES OPÉRATIONS DE RÉPARATION/ D'ENTRETIEN.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT DE CETTE PRESCRIPTION PEUT ENTRAÎNER DE GRAVES DOMMAGES AU VÉHICULE ET LA PERTE DU DROIT AU REMPLACEMENT SOUS GARANTIE DU COMPOSANT BATTERIE HAUTE TENSION.

AVERTISSEMENT

SI LE VÉHICULE N'EST PAS UTILISÉ PENDANT DE LONGUES PÉRIODES (PLUS DE 15 JOURS), LES INSTRUCTIONS SUIVANTES DOIVENT ÊTRE RESPECTÉES.

- **L'ÉTAT DE CHARGE DE LA BATTERIE HAUTE TENSION NE DOIT PAS ÊTRE INFÉRIEUR À 40 % AVANT LA PÉRIODE D'ARRÊT.**
- **LA BATTERIE HAUTE TENSION DOIT ÊTRE CHARGÉE COMPLÈTEMENT TOUS LES 3 MOIS.**
- **VEILLER À CE QUE L'ÉTAT DE CHARGE DE LA BATTERIE NE DESCENDE JAMAIS EN DESSOUS DE 5 % PENDANT LA PÉRIODE D'ARRÊT.**
- **APRÈS LA PÉRIODE D'ARRÊT, LORS DE LA PREMIÈRE UTILISATION, EFFECTUER L'OPÉRATION D'ENTRETIEN DÉCRITE AU CHAPITRE « ENTRETIEN », DANS LE PARAGRAPHE « BATTERIE HAUTE TENSION », DANS LA SECTION « ENTRETIEN DANS DES CONDITIONS NORMALES D'UTILISATION »).**

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT DE CET AVERTISSEMENT PEUT ENTRAÎNER L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

REMARQUE

SI LE VÉHICULE N'EST PAS UTILISÉ PENDANT UNE LONGUE PÉRIODE, L'INDICATION DE L'ÉTAT DE CHARGE DE LA BATTERIE HAUTE TENSION PEUT NE PAS ÊTRE PRÉCISE.

LORS D'UNE UTILISATION ULTÉRIEURE ET APRÈS QUELQUES RECHARGES, L'INDICATION REDEVIENT CORRECTE.

AVERTISSEMENT

LE SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT DE LA BATTERIE HAUTE TENSION EST À AIR ; IL EST DONC PRÉFÉRABLE D'ABAISSER LA FRÉQUENCE DE RECHARGE EN ÉTÉ.

IL EST RECOMMANDÉ D'EFFECTUER UNE SEULE RECHARGE QUOTIDIENNE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DE FONCTIONNEMENT D'UNE JOURNÉE ENTIÈRE.

POUR UNE VITESSE DE RECHARGE OPTIMALE, EN CAS DE TEMPÉRATURES EXTÉRIEURES SUPÉRIEURES À 25 °C, IL EST RECOMMANDÉ DE RECHARGER LE VÉHICULE, SI POSSIBLE, AVANT L'UTILISATION QUOTIDIENNE OU, SI POSSIBLE, D'UTILISER LA PROGRAMMATION DE RECHARGE DU GROUPE D'INSTRUMENTS.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

Système de ventilation

Pour permettre au système de ventilation de fonctionner correctement, veiller à ce que la grille de la prise d'air à côté des couvercles des projecteurs soit toujours dégagée de neige, de feuilles ou autres obstructions.

Traitements

Ne jamais modifier le véhicule. La modification du véhicule peut nuire à ses performances, à sa sécurité et à sa durée, et elle peut même constituer une violation des dispositions de loi. Les dommages ou les problèmes de performances dus à certaines modifications peuvent ne pas être couverts par la garantie. De plus, des modifications sur le véhicule peuvent provoquer la perte de contrôle, en causant des accidents ou des lésions physiques graves. Il faut se rappeler que tout traitement modifiant les performances du véhicule, tout comme les altérations des pièces d'origine de la structure, rendent le véhicule non-conforme au type homologué et dégagent le fabricant de toute responsabilité.

PORTER NPe

CHAPITRE 02
Planche de bord et commandes

Planche de bord

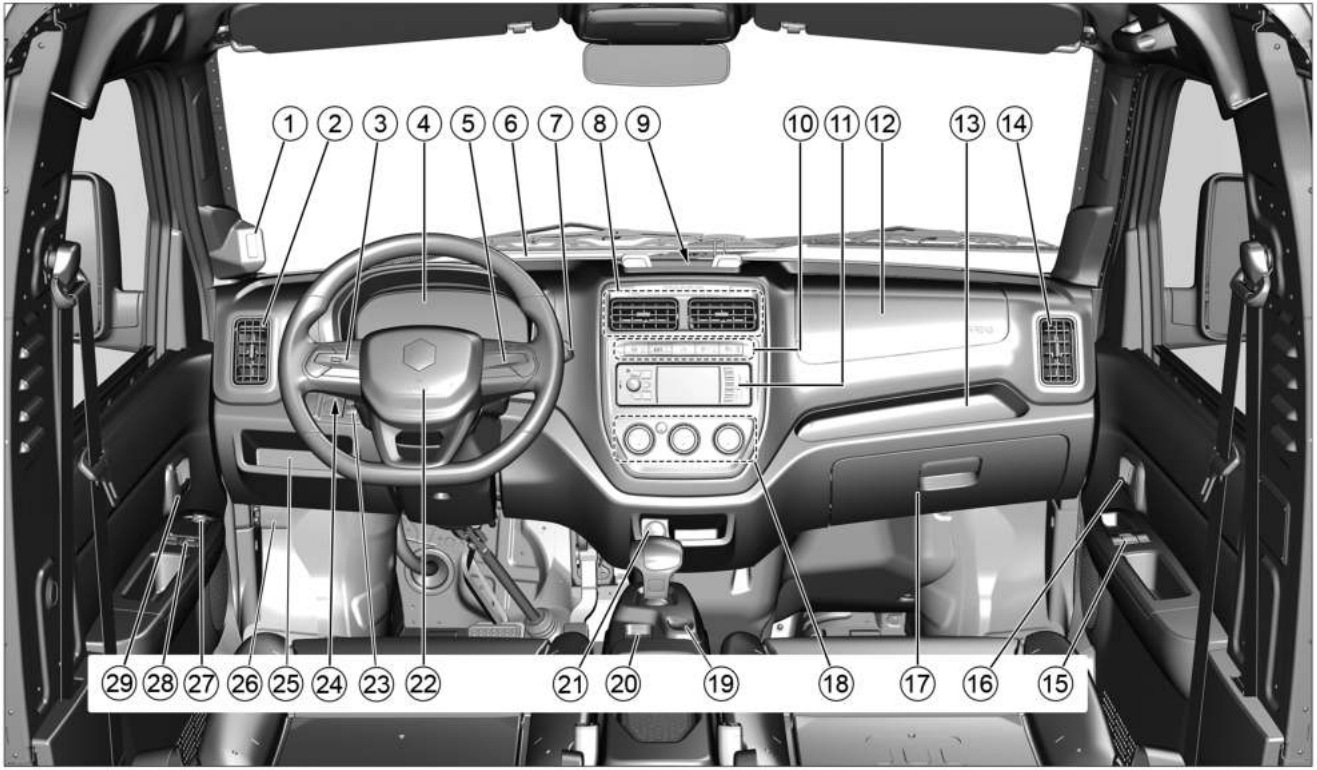

Légende

1 . CAMÉRA DE CONTRÔLE DU NIVEAU DE FATIGUE ET DE DISTRACTION DU CONDUCTEUR

2 . CONDUIT DE VENTILATION CÔTÉ GAUCHE

3 . COMMANDES AU VOLANT CÔTÉ GAUCHE

4 . GROUPE D'INSTRUMENTS - VOYANTS
5 . COMMANDES AU VOLANT CÔTÉ DROIT
6 . CONDUIT DE VENTILATION SUPÉRIEUR
7 . LEVIER DE COMMANDE ESSUIE-GLACE-LAVE-GLACE
8 . CONDUITS DE VENTILATION CENTRAUX
9 . PRISE USB
10 . GROUPE INTERRUPTEURS
11 . SYSTÈME AUDIO
12 . AIRBAG CÔTÉ PASSAGER
13 . VIDE-POCHE CÔTÉ DROIT
14 . CONDUIT DE VENTILATION CÔTÉ DROIT
15 . COMMUTATEUR DE LÈVE-VITRE ÉLECTRIQUE DROIT
16 . LEVIER D'OUVERTURE DE PORTE DROITE
17 . BOÎTE À GANTS
18 . COMMANDES DE CHAUFFAGE ET VENTILATION
19 . BOUTON START/STOP DU VÉHICULE
20 . FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE
21 . PRISE 12 V OU PRISE ALLUME-CIGARE (*)
22 . AVERTISSEUR SONORE - AIRBAG CONDUCTEUR
23 . COMMANDE DE RÉGLAGE DE L'ASSIETTE DES PHARES
24 . LEVIER COMMANDE PHARES-CLIGNOTANTS
25 . VIDE-POCHE CÔTÉ GAUCHE
26 . LEVIER OUVERTURE CAPOT AVANT
27 . COMMANDE DE RÉGLAGE DES RÉTROVISEURS LATÉRAUX (*)
28 . COMMUTATEUR DE LÈVE-VITRES ÉLECTRIQUES GAUCHE ET DROIT
29 . LEVIER D'OUVERTURE DE PORTE GAUCHE

(*) : selon la version

Bouton START/STOP

Le bouton START/STOP est situé sur le tunnel central dont sa fonction est activée par la clé télécommande qui doit se trouver à l'intérieur de l'habitacle.

ATTENTION

NE PAS LAISSER LA TÉLÉCOMMANDE DANS OU À PROXIMITÉ DU VÉHICULE ET NE PAS LAISSER LE BOUTON START/STOP SUR « START ».

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

UN ENFANT POURRAIT ACTIONNER LES COMMANDES OU DÉPLACER LE VÉHICULE.

ATTENTION

AVANT DE QUITTER LE VÉHICULE, SERRER TOUJOURS LE FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE.

METTRE LA BOÎTE DE VITESSES SUR « P » (PARK) ET LE BOUTON START/STOP SUR « STOP ».

LORSQU'ON QUITTE LE VÉHICULE, VERROUILLER TOUJOURS TOUTES LES PORTES EN APPUYANT SUR LE BOUTON DE LA TÉLÉCOMMANDE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

ATTENTION

SI LE BOUTON START/STOP A ÉTÉ MANIPULÉ (PAR EXEMPLE LORS D'UNE TENTATIVE DE VOL), LE FAIRE CONTRÔLER PAR LE CONCESSIONNAIRE OU UN GARAGE AGRÉÉ PIAGGIO AVANT DE REPRENDRE LA CONDUITE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

Le bouton START/STOP a 2 positions :

- **STOP** : véhicule éteint. Certains dispositifs électriques (par exemple, le système de verrouillage centralisé des portes, les feux de détresse, etc.) restent disponibles.
- **STOP** : tous les dispositifs électriques sont disponibles. Cet état peut être sélectionné en appuyant une fois sur le bouton, sans appuyer sur la pédale de frein.

AVERTISSEMENT

POUR ÉVITER DE DÉCHARGER DAVANTAGE LA BATTERIE, NE PAS LAISSER LE BOUTON EN POSITION DE DÉMARRAGE PENDANT UNE LONGUE PÉRIODE AVANT DE DÉMARRER.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

Mode « Recovery »

Le bouton START/STOP, lorsqu'il est maintenu enfoncé pendant au moins 5 secondes, active le mode « **Recovery** », qui ouvre les contacteurs de puissance de la batterie ; de cette manière, le véhicule ne peut pas générer de couple moteur.

Ce mode a été conçu pour gérer des situations où le véhicule est en marche et qu'un problème grave survient, obligeant le conducteur à déconnecter la haute tension.

En utilisant cette manœuvre, le véhicule ne fournira plus de couple, mais les calculateurs à 12 V resteront actifs pour assurer au conducteur la possibilité de se garer et de s'arrêter.

ATTENTION

EN MODE « RECOVERY » LE VÉHICULE PEUT CONTINUER À ROULER JUSQU'À CE QU'IL S'ARRÊTE.

IL EST CONSEILLÉ D'ARRÊTER LE VÉHICULE CONFORMÉMENT AU CODE DE LA ROUTE ET CONTACTER UN CONCESSIONNAIRE OU UN GARAGE AGRÉÉ PIAGGIO.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

Commandes au volant

Le volant comporte des commandes permettant d'interagir avec l'écran du tableau de bord.

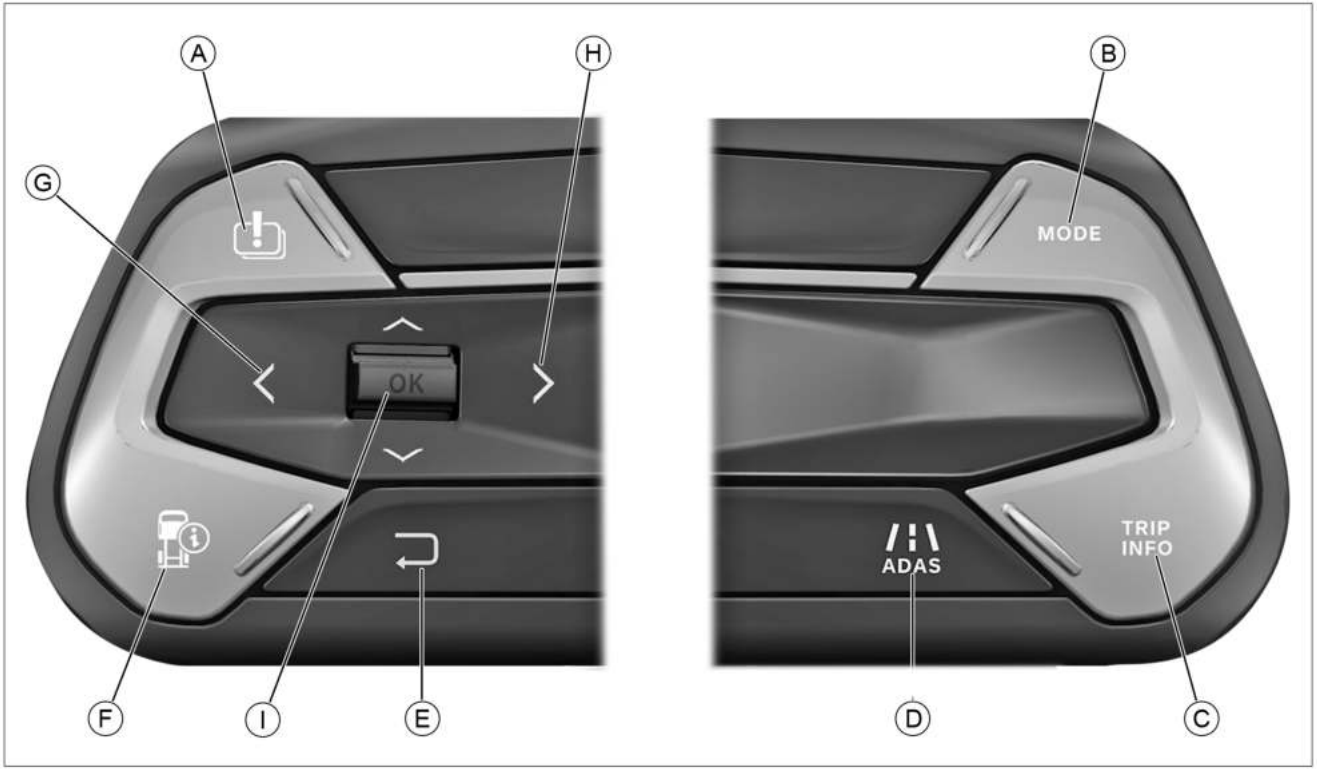

Légende

A : Commande « **POPUP** »

B : Commande « **MODE** »

C : Commande « **TRIP INFO** »

D : Commande « **ADAS** »

E : Commande « **BACK** »

F : Commande « **CAR-SHAPE** »

G : Commande « **GAUCHE** »

H : Commande « **DROITE** »

I : Commande « **SÉLECTEUR** »

Tableau d'utilisation des commandes au volant

Les commandes peuvent être enfoncées pendant moins de 0,5 s (pression courte) ou pendant plus d'une seconde (pression longue) et ont diverses fonctions selon que l'on se trouve dans l'écran principal ou dans le menu Réglages.

RÉF.	COMMANDE	Écran principal (pression courte)	Écran principal (pression longue)	Menu Réglages (pression courte)	Menu Réglages (pression longue)
A	FENÊTRES CONTEXTUELLES	Faire défiler/confirmer les messages contextuels	Recommencer à partir du premier message contextuel	Faire défiler/confirmer les messages contextuels	Recommencer à partir du premier message contextuel
B	MODE	Entrer dans le menu Réglages	Informations prédéfinies sur le trajet et Car-Shape	Revenir à l'écran principal	-
C	INFORMATIONS SUR LE TRAJET	Faire défiler les informations sur le trajet	Réinitialiser les informations sur le trajet	Revenir à l'écran principal	-
D	ADAS	Si le système d'alerte de vitesse (Speed Limit Alert) est activé, il désactive l'alerte. Autrement utilisé pour entrer dans le menu ADAS	-	Si l'avertissement sonore du système d'alerte de vitesse (Speed Limit Alert) est activé, il désactive l'alerte. Autrement utilisé pour entrer dans le menu ADAS	-
E	RETOUR	-	-	Quitter les sous-menus ou revenir à l'écran principal à partir du menu principal	-
F	CAR-SHAPE	Faire défiler les écrans Car-Shape	Afficher/masquer Car-Shape	Revenir à l'écran principal	-
G	GAUCHE	-	-	Interaction dans les menus	-

RÉF.	COMMANDE	Écran principal (pression courte)	Écran principal (pression longue)	Menu Réglages (pression courte)	Menu Réglages (pression longue)
H	DROITE	-	-	Interaction dans les menus	-
I	SÉLECTEUR	-	-	Interaction dans les menus et confirmation des choix	-

Levier de commande des essuie-glaces/lave-glace avant

L'essuie-glace et le lave-glace fonctionnent lorsque le bouton START/STOP est sur « **START** ».

De la position « **0** » déplacer le levier vers le haut ou vers le bas pour activer l'une des fonctions suivantes de l'essuie-glace du pare-brise :

- LEVIER SUR « **1** » (**AUTO**) : fonctionnement automatique
- LEVIER SUR « **2** » (**LO**) : fonctionnement continu, lent
- LEVIER SUR « **3** » (**HI**) : fonctionnement continu, rapide
- LEVIER SUR « **4** » (**MIST**) : fonctionnement rapide temporaire (coup de balai)

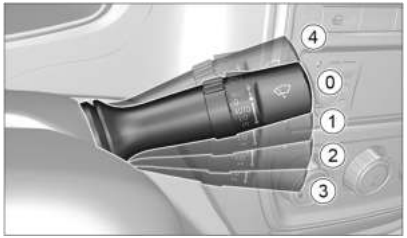

À levier en position «**1**» (**AUTO**), on active le fonctionnement automatique des essuie-glaces ; le véhicule est équipé d'un capteur de pluie, en contact avec le pare-brise, qui permet d'adapter automatiquement la fréquence des coups d'essuie-glace (intermittent, continu rapide, continu lent) à l'intensité de la pluie.

Le fonctionnement en position «**4**» est limité au temps où l'on retient manuellement le levier dans cette position ; lorsqu'il est relâché, le levier revient en position « **0** », arrêtant automatiquement l'essuie-glace.

Toujours à levier en position « **1** » (**AUTO**), tourner la bague « **A** » de bas en haut pour sélectionner 4 vitesses disponibles de fonctionnement en mode intermittent :

- intermittence basse
- intermittence lente
- intermittence moyenne
- intermittence rapide

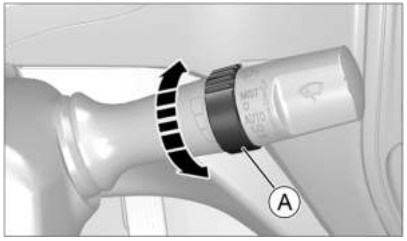

Cependant, le capteur de pluie interviendra toujours pour régler l'intermittence de l'essuie-glace.

Si le levier est tiré vers le volant, le jet du lave-glace et les essuie-glaces mêmes sont automatiquement activés. Ces dernier fonctionnent en mode continu lent si aucun

autre mode de fonctionnement n'a été réglé au préalable.

Le fonctionnement des essuie-glaces cesse 2 coups après le relâchement du levier.

Relâcher le levier pour le faire revenir automatiquement en position neutre.

ATTENTION

SI LES BALAIS SONT USÉS OU SALES, ILS POURRAIENT RÉDUIRE LA VISIBILITÉ DU CONDUCTEUR. TENIR LES BALAIS EN BON ÉTAT ET LES REMPLACER LORSQUE CELA EST NÉCESSAIRE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

AVANT D'UTILISER LES LAVE-GLACES LORSQUE LA TEMPÉRATURE EST TRÈS BASSE, DÉSEMBUER LE PARE-BRISE AVEC LES JETS D'AIR. CETTE PRÉCAUTION ÉVITE LA FORMATION DE GIVRE SUR LE PARE-BRISE OU LA LUNETTE, QUI POURRAIT GÊNER AINSI LA VISIBILITÉ DU CONDUCTEUR ET L'EXPOSER À UN RISQUE D'ACCIDENT.

AVERTISSEMENT

NE PAS ACTIONNER L'ESSUIE-GLACE S'IL Y A DU GIVRE OU DE LA NEIGE SUR LE PARE-BRISE OU LA LUNETTE ARRIÈRE OU S'ILS SONT SECS. LES BALAIS POURRAIENT S'ENDOMMAGER.

NE PAS ACTIONNER LE LAVE-GLACE SI LE RÉSERVOIR DE LIQUIDE EST VIDE.

NE PAS ACTIONNER LA POMPE DU LAVE-GLACE EN CONTINU PENDANT PLUS DE 10 SECONDES ; LE CAS ÉCHÉANT LE FONCTIONNEMENT EST DÉSACTIVÉ.

UTILISER UNIQUEMENT DU LIQUIDE LAVE-GLACE POUR LE NETTOYAGE DES VITRES. CETTE PRÉCAUTION ÉVITE DES DÉGÂTS AUX GLACES, AUX JOINTS EN CAOUTCHOUC ET À LA PEINTURE DE LA CARROSSERIE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

Levier de commande de feux extérieurs

Commande des phares

Le levier gauche regroupe les commandes des feux extérieurs ; L'éclairage extérieur n'est allumé que lorsque le bouton START/STOP est sur « **START** ».

Avec la bague du levier « **A** » en position « **0** » (feux éteints), les feux de jour (D.R.L.) à l'avant du véhicule sous les projecteurs s'allument automatiquement ; les autres feux restent éteints.

Ces derniers seront automatiquement éteints par l'allumage de l'éclairage des feux de croisement en tournant la molette du levier « **A** ».

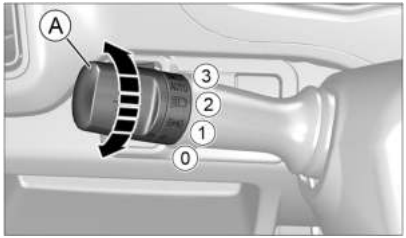

ATTENTION

LES FEUX DRL SONT UNE ALTERNATIVE AUX FEUX DE CROISEMENT UNIQUEMENT PENDANT LA CIRCULATION DE JOUR. LES FEUX DE CIRCULATION DE JOUR NE DOIVENT ÊTRE UTILISÉS COMME ALTERNATIVE AUX FEUX DE CROISEMENT LORS DE LA CONDUITE EN TUNNEL, AU CRÉPUSCULE OU DE NUIT. L'UTILISATION DES FEUX DRL EST RÉGLEMENTÉE PAR LE CODE DE LA ROUTE DU PAYS DE CIRCULATION. SE CONFORMER À LA RÉGLEMENTATION.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

À partir de la position « **0** » (feux éteints), tourner la molette du levier « **A** » de bas en haut pour sélectionner l'un des 3 modes d'éclairage extérieur.

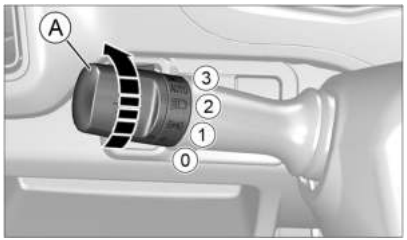

POSITION « **1** » :

- feux D.R.L. allumés
- feux de position avant et arrière allumés
- feux de croisement/route éteints
- éclairage de plaque d'immatriculation allumé
- éclairage du groupe d'instruments - voyants allumés

En tournant la bague dans cette position, le voyant des feux de position du groupe d'instruments s'allume.

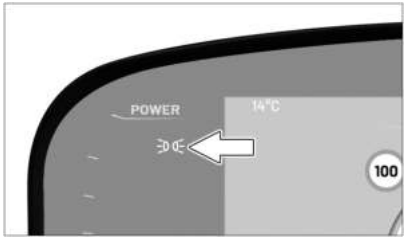

POSITION « **2** » :

- feux D.R.L. éteints
- feux de position avant et arrière allumés
- feux de croisement allumés
- éclairage de plaque d'immatriculation allumé
- éclairage du groupe d'instruments - voyants allumés

En tournant la bague dans cette position, le voyant des feux de croisement du groupe d'instruments s'allume également.

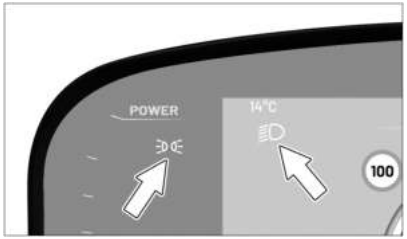

POSITION « **3** » :

- éclairage extérieur automatique (**AUTO**)

Le véhicule est équipé d'un capteur automatique de phares (capteur crépusculaire) qui gère l'allumage automatique simultané des feux de position et des feux de croisement en fonction de la luminosité extérieure ambiante.

Si la lumière ambiante ne nécessite pas l'allumage des feux de position et des feux de croisement, les feux de circulation de jour (D.R.L.) restent allumés.

Tourner la bague dans cette position, tant le voyant des feux de position que des feux de croisement s'allument sur le groupe d'instruments, uniquement si les feux sont activés par le capteur crépusculaire.

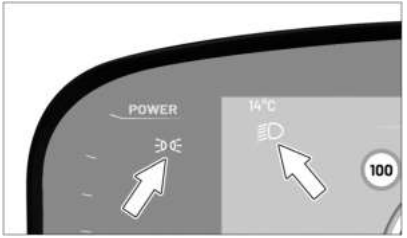

Le véhicule est équipé d'un dispositif « **Follow me home** » qui permet d'allumer les phares pendant une durée prédéterminée après l'arrêt du véhicule.

Pour son fonctionnement, se référer au paragraphe « Arrêts et stationnements ».

Allumage/inversion de feux de route

Les feux de route s'allument avec la molette du levier « **A** » sur « **2** » (feux de croisement allumés) ou sur « **3** » (éclairage automatique) si les conditions d'éclairage extérieur le permettent.

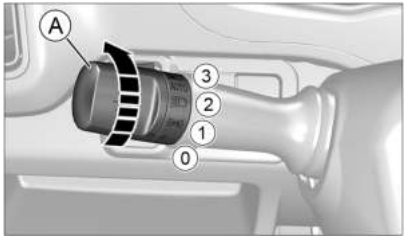

Pousser le levier vers le tableau de bord pour allumer les feux de route.

Le voyant relatif s'allume sur le groupe d'instruments-voyants en plus du voyant des feux de position allumés.

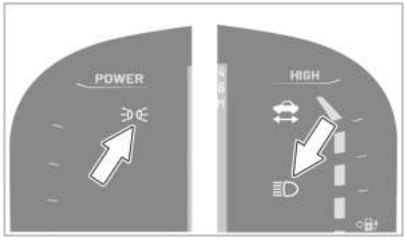

AVERTISSEMENT

NE PAS FORCER SUR LE LEVIER S'IL N'EST PAS DANS LA POSITION DÉCRITE CI-DESSUS SOUS PEINE DE L'ENDOMMAGER.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE

LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

ATTENTION

LES FEUX DE ROUTE PEUVENT ÊTRE UTILISÉS HORS DES AGGLOMÉRATIONS LORSQUE L'ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR EST ABSENT OU INSUFFISANT. LES CONDUCTEURS DOIVENT COUPER LES FEUX DE ROUTE LORSQU'ILS SONT SUR LE POINT DE CROISER D'AUTRES VÉHICULES OU LORSQU'ILS SUIVENT UN AUTRE VÉHICULE DE PRÈS.

COMMUTER LES FEUX À LA DISTANCE NÉCESSAIRE POUR QUE LES CONDUCTEURS DES VÉHICULES TRAVERSÉS PUISSENT CONTINUER LEUR DÉPLACEMENT FACILEMENT ET SANS DANGER.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

ATTENTION

LE CONDUCTEUR EST TOUJOURS RESPONSABLE DE L'UTILISATION CORRECTE DE LA FONCTION DES FEUX DE ROUTE CONFORMÉMENT À LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

Clignotement feux de route

Tirer légèrement le levier vers le volant, puis le relâcher en le faisant revenir en position neutre.

Sur le groupe d'instruments-voyants, le voyant des feux de route reste allumé aussi longtemps que le levier est tiré vers le volant.

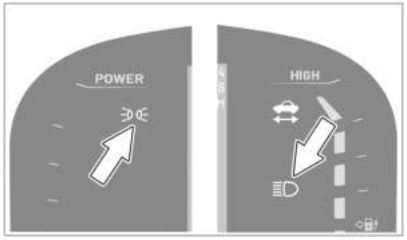

REMARQUE

IL EST PERMIS D'UTILISER DE MANIÈRE CLIGNOTANTE LES FEUX DE ROUTE POUR FOURNIR DES AVERTISSEMENTS UTILES AFIN D'ÉVITER DES ACCIDENTS ET POUR SIGNALER AU VÉHICULE QUI PRÉCÈDE L'INTENTION DE

DÉPASSER. CETTE UTILISATION EST PERMISE PENDANT LA CIRCULATION NOCTURNE ET DIURNE, MAIS AUSSI À L'INTÉRIEUR DES AGGLOMÉRATIONS.

Commande clignotants

Les clignotants ne fonctionnent que lorsque le bouton START/STOP est sur « **START** ».

Déplacer le levier vers le haut pour actionner les clignotants côté droit ou vers le bas pour actionner les clignotants côté gauche.

Il est également possible de signaler le changement de voie en déplaçant légèrement le levier vers le haut ou vers le bas et en le tenant en position le temps nécessaire. Le relâcher ensuite pour le faire revenir en position neutre.

Sur le groupe d'instruments-voyants, le voyant relatif à la direction sélectionnée commence à clignoter.

REMARQUE

SI LES CLIGNOTANTS CLIGNOTENT À UNE VITESSE SUPÉRIEURE À LA NORMALE, VÉRIFIER L'ÉTAT DES AMPOULES.

Réglage de l'assiette des phares

Le réglage de l'assiette des projecteurs est nécessaire chaque fois que le poids de la charge transportée change.

Le réglage n'est possible que lorsque le bouton START/STOP est sur « **START** » et que les feux de croisement sont allumés.

Tourner la commande appropriée, située sur le côté gauche de la planche, pour augmenter ou diminuer la hauteur du faisceau lumineux des projecteurs jusqu'à ce que la position appropriée soit trouvée pour assurer une bonne visibilité au conducteur sans causer de gêne aux autres usagers de la route.

La position « **0** » de la commande de réglage de l'assiette correspond à un faisceau lumineux dirigé vers le haut. Son utilisation est donc recommandée dans le cas d'un véhicule sans charge avec la présence du conducteur et/ou du passager. La position « **5** » de la commande correspond à un faisceau lumineux dirigé vers le bas.

ATTENTION

TOUJOURS RÉGLER L'ASSIETTE DES PHARES EN FONCTION DE LA CHARGE TRANSPORTÉE.

UN BON RÉGLAGE DE L'ASSIETTE DES PHARES EST CRUCIAL POUR LA SÉCURITÉ DU CONDUCTEUR ET DES AUTRES USAGERS DE LA ROUTE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

AFIN D'ASSURER LES MEILLEURES CONDITIONS DE VISIBILITÉ LORS DE LA CONDUITE AVEC LES PHARES ALLUMÉS, LE VÉHICULE DOIT AVOIR UNE ASSIETTE CORRECTE DES PHARES.

Interrupteur des feux de détresse

L'interrupteur des feux de détresse se situe au centre de la planche. Appuyer sur celui-ci pour faire clignoter tous les feux des clignotants.

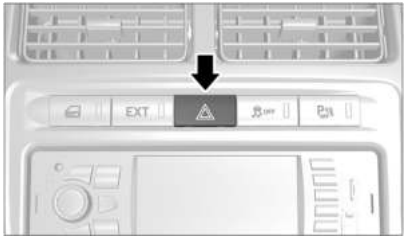

Le fonctionnement des feux de détresse est activé avec le bouton START/STOP dans n'importe quelle position.

Le levier de commande des clignotants ne fonctionne pas lorsque l'interrupteur est enclenché.

Sur le groupe d'instruments, les deux voyants des clignotants commencent à clignoter simultanément.

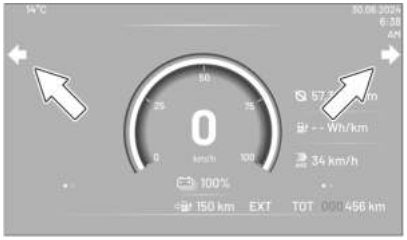

Appuyer à nouveau sur l'interrupteur pour désactiver les feux.

ATTENTION

IL FAUT ACTIONNER LES FEUX DE DÉTRESSE :

- **EN CAS D'ENCOMBREMENT DE LA VOIE OU DE LA BANDE D'ARRÊT D'URGENCE ;**
- **PENDANT LA DURÉE NÉCESSAIRE POUR PLACER ET RÉCUPÉRER LE SIGNAL MOBILE DE DANGER LORSQUE CELA EST NÉCESSAIRE ;**
- **SI LA VITESSE DE ROULEMENT DOIT ÊTRE PARTICULIÈREMENT RÉDUITE, À CAUSE D'UNE AVARIE ;**
- **EN CAS DE RALENTISSEMENTS OU DE BOUCHONS SOUDAINS ;**
- **DANS TOUS LES CAS OÙ L'ARRÊT D'URGENCE REPRÉSENTE UN DANGER, MÊME TEMPORAIRE, POUR LES AUTRES USAGERS DE LA ROUTE.**

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

REMARQUE

SI LES FEUX DE DÉTRESSE SONT ALLUMÉS, LE SYSTÈME DE MAINTIEN DE VOIE EST TEMPORAIREMENT ATTÉNUÉ JUSQU'À CE QU'ILS SOIENT ÉTEINTS.

Phares antibrouillard

L'allumage des phares antibrouillard avant du véhicule (selon l'équipement) se produit uniquement avec le bouton START/STOP sur « **START** » et les feux de position ou les feux de croisement allumés.

De la position « **0** », tourner la bague « **A** » vers le haut en position intermédiaire pour les allumer les feux antibrouillard.

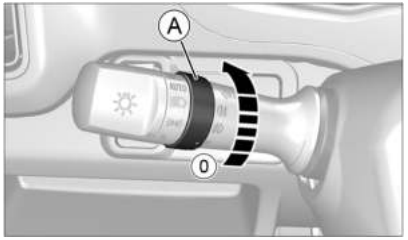

Le voyant correspondant s'allume sur le groupe d'instruments.

Pour éteindre les feux antibrouillard, tourner la bague en position « **0** ».

REMARQUE

LES PHARES ANTIBROUILLARD NE S'ALLUMENT PAS SI, AVEC L'ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR AUTOMATIQUE « AUTO » ACTIVÉ, LA LUMIÈRE AMBIANTE NE NÉCESSITE PAS L'UTILISATION DES FEUX DE POSITION ET DE CROISEMENT (CIRCULATION DE JOUR).

ATTENTION

LES PHARES ANTIBROUILLARD AVANT NE DOIVENT ÊTRE UTILISÉS QU'EN CAS DE BROUILLARD, LORSQUE LA VISIBILITÉ EST INFÉRIEURE À 50 MÈTRES, EN CAS DE PLUIE DRUE, DE FORTES CHUTES DE NEIGE, DE BRUME OU DE FUMÉE ÉPAISSE, CONFORMÉMENT À LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR DANS LE PAYS OÙ LE VÉHICULE CIRCULE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

Phares antibrouillard arrière

L'allumage du feu antibrouillard arrière, situé derrière le véhicule à gauche, a lieu uniquement avec les feux antibrouillard déjà allumés.

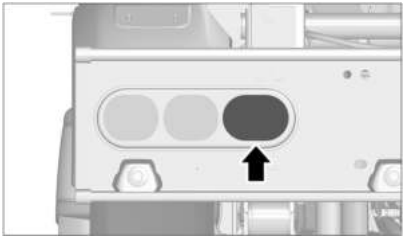

À partir de la position intermédiaire de la bague « **A** » (feux antibrouillard allumés), tourner vers le haut et relâcher la bague même pour allumer le feu antibrouillard arrière.

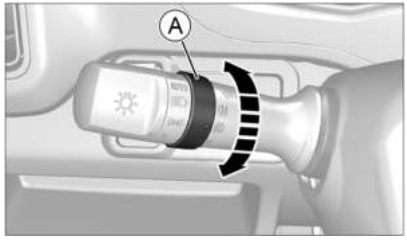

Relâcher la bague pour la faire revenir automatiquement en position intermédiaire les feux antibrouillard.

Tourner la bague dans cette position, le voyant du feu antibrouillard arrière du groupe d'instruments s'allume.

Répéter le même mouvement de la bague pour éteindre le feu antibrouillard arrière.

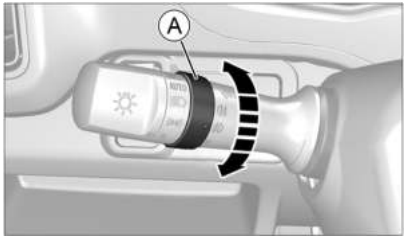

Allume-cigare

Selon l'équipement, une prise allume-cigare peut être disponible dans la partie inférieure du tableau de bord, qui est alimentée avec le bouton START/STOP sur « **START** ».

Pour activer l'allume-cigare, appuyer dessus à fond ; après environ 20 secondes, le bouton se déclenche et revient automatiquement à la position initiale ; l'allume-cigare est alors prêt à l'emploi.

ATTENTION

TOUJOURS VÉRIFIER SI L'ALLUME-CIGARE EST DÉSACTIVÉ AFIN DE PRÉVENIR TOUT RISQUE D'INCENDIE/ BRÛLURES.

MANIPULER AVEC PRÉCAUTION DANS LA MESURE OÙ L'ALLUME-CIGARE ATTEINT DES TEMPÉRATURES ÉLEVÉES ET ÉVITER QUE LES ENFANTS L'UTILISENT.

POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ, NE PAS UTILISER D'ALLUME-CIGARE DISPONIBLES SUR LE MARCHÉ, MAIS CONTACTER UN CONCESSIONNAIRE OU UN GARAGE AGRÉÉ PIAGGIO.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

Avertisseur sonore

L'avertisseur sonore fonctionne pendant la conduite ou lorsque le bouton START/STOP est sur « **START** ».

Pour actionner la commande de l'avertisseur sonore, appuyer sur la partie centrale du volant.

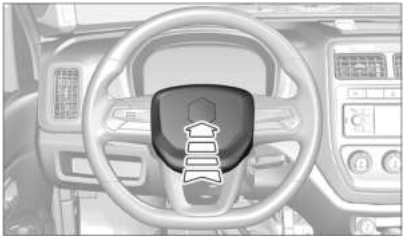

Système audio

Le véhicule est doté d'autoradio.

L'autoradio fonctionne pendant la conduite ou lorsque le bouton START/STOP est sur « **START** ». Pour son fonctionnement et les configurations spécifiques, consulter le Mode d'emploi de l'autoradio.

REMARQUE

AVEC APPEL D'URGENCE ACTIVÉ (« E-CALL » EN SERVICE), LE FONCTIONNEMENT DE L'AUTORADIO EST DÉSACTIVÉ.

L'UTILISATION D'UN AUTORADIO AUTRE QUE L'APPAREIL PIAGGIO D'ORIGINE PEUT FAIRE EN SORTE QUE LE SON NE SOIT PAS INHIBÉ EN CAS D'APPEL D'URGENCE ACTIVÉ.

AVERTISSEMENT

L'UTILISATION PROLONGÉE DU SYSTÈME AUDIO LORSQUE LE VÉHICULE EST À L'ARRÊT PEUT ENTRAÎNER UNE DÉCHARGE PARTIELLE DE LA BATTERIE DE SERVICE.

FAIRE TRÈS ATTENTION AFIN QUE LES PARTIES ÉLECTRIQUES DU SYSTÈME AUDIO (Y COMPRIS LES HAUT-PARLEURS) N'ENTRENT PAS EN CONTACT AVEC DES SUBSTANCES LIQUIDES.

SI LE SYSTÈME AUDIO NE FONCTIONNE PAS LORSQUE LE BOUTON START/STOP EST SUR « START », VÉRIFIER ET, SI NÉCESSAIRE, REMPLACER LE FUSIBLE. SI LE SYSTÈME AUDIO NE FONCTIONNE TOUJOURS PAS, LE FAIRE CONTRÔLER AUPRÈS D'UN CONCESSIONNAIRE OU D'UN CENTRE D'ASSISTANCE PIAGGIO AGRÉÉ.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

Antenne

L'antenne du système audio est fixée sur le toit de la cabine.

AVERTISSEMENT

L'ANTENNE SITUÉE SUR LE TOIT DE LA CABINE N'EST PAS AMOVIBLE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

Prise d'accessoires 12 V

Dans la partie inférieure du tableau de bord, il y a une prise d'accessoires qui permet de connecter des appareils alimentés en 12 V. Ne pas charger la prise au-delà de 180 W.

La prise d'accessoires est alimentée lorsque le bouton START/STOP est sur « **START** » ; pour l'utiliser, soulever le couvercle.

REMARQUE

UNE UTILISATION PROLONGÉE DE LA PRISE 12 V VÉHICULE À L'ARRÊT PEUT PROVOQUER UNE DÉCHARGE PARTIELLE DE LA BATTERIE DE SERVICE.

Prises USB

Sur le dessus du tableau de bord, il y a une prise USB (type A).

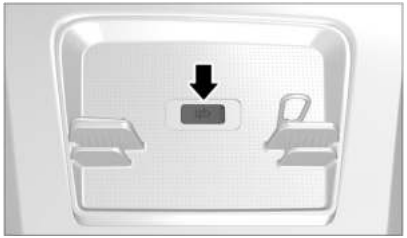

Pour l'utiliser, ouvrir le bouchon de protection. Après utilisation, recouvrir la prise avec le capuchon pour éviter que l'eau et/ou l'humidité ne l'endommagent.

À l'intérieur du compartiment situé entre les deux sièges, il y a 2 prises USB (type C).

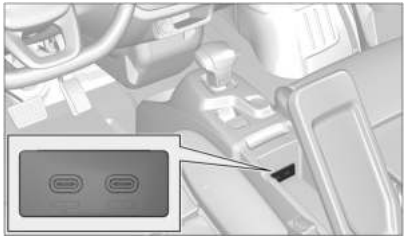

Lorsque le bouton START/STOP est sur « **START** », le rétroéclairage des deux prises s'active.

Les prises USB sont actives dès que l'on appuie sur le bouton START/STOP et elles peuvent être utilisées simultanément.

REMARQUE

UNE UTILISATION PROLONGÉE DES PRISES PEUT ENTRAÎNER UNE DÉCHARGE PARTIELLE DE LA BATTERIE.

REMARQUE

LES PRISES USB SONT COMPATIBLES POUR CHARGER ET/ OU ALIMENTER LA PLUPART DES APPAREILS SUR LE MARCHÉ.

Prise USB (type A)

CARACTÉRISTIQUE	DESCRIPTION/ VALEUR
Tension de sortie	5,1 ± 0,1 Vdc
Courant de charge	2,6 - 2,9 A

Prise USB (type C)

CARACTÉRISTIQUE	DESCRIPTION/ VALEUR
Tension de sortie	5 Vcc
Courant de charge	3 À

Lève-glaces électriques

Le fonctionnement électrique des lève-vitres électriques s'effectue lorsque le bouton START/STOP est sur START. Si le bouton est sur STOP, les lève-glaces fonctionneront pendant quelques minutes.

Sur l'accoudoir intérieur de la porte côté conducteur se trouve l'interrupteur « **A** » qui commande l'ouverture/fermeture de la vitre gauche et l'interrupteur « **B** » qui commande l'ouverture/fermeture de la vitre droite.

Sur l'accoudoir intérieur de la porte côté passager se trouve un interrupteur « **C** » dédié à la commande de la vitre relative.

Pour abaisser automatiquement la vitre en continu, appuyer sur l'un des interrupteurs de commande pendant moins de 0,5 seconde. La vitre s'arrête lorsqu'elle atteint le fin de course ou en appuyant à nouveau sur l'interrupteur.

Si l'un des interrupteurs de commande est maintenu enfoncé pendant plus de 0,5 seconde, la vitre s'abaisse tant que l'interrupteur est maintenu enfoncé.

Pour le lever la vitre, tenir levé l'interrupteur relatif ; la vitre se lève tant que l'interrupteur reste levé.

ATTENTION

LA MAUVAISE UTILISATION DES LÈVE-VITRES PEUT ÊTRE DANGEREUSE. PENDANT LE MOUVEMENT DES VITRES, TOUJOURS VEILLER À CE QU'AUCUNE PARTIE DU CORPS (COUDE, BRAS, ETC.), DES VÊTEMENTS OU DES OBJETS DES PASSAGERS NE RESTE EN CONTACT OU NE SOIT TRAÎNÉE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

CETTE PRÉCAUTION ÉVITE DE GRAVES BLESSURES ET LA RUPTURE POSSIBLE DE LA VITRE.

PORTER NPe

CHAPITRE 03
Portières et serrures

Clés

Une télécommande permet d'ouvrir et de sécuriser le véhicule (verrouillage/déverrouillage des serrures uniquement avec la télécommande ou l'insert).

Dans chaque télécommande se trouve un dispositif électronique intégré qui permet la communication entre le calculateur ANTIDÉMARRAGE et le calculateur moteur pour permettre l'activation de la traction.

La télécommande contient également un insert métallique qui sert de clé d'urgence.

Les télécommandes sont fournies en double exemplaire déjà programmées et associées au calculateur antidémarrage et ont les fonctions suivantes :

- démarrage du véhicule
- ouverture/fermeture de la serrure mécanique des portes (à l'aide de l'insert)
- désactivation de l'airbag côté passager (selon la version) au moyen de l'insert.

AVERTISSEMENT

DES CHOCS VIOLENTS PEUVENT ENDOMMAGER LES COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES DE LA TÉLÉCOMMANDE ET DU DOUBLE DES CLÉS. POUR GARANTIR LA PARFAITE EFFICACITÉ DE CES DISPOSITIFS ÉLECTRONIQUES INTÉRIEURS, NE PAS LAISSER LA TÉLÉCOMMANDE ET LA CLÉ EXPOSÉES AUX RAYONS DU SOLEIL.

NE PAS LAISSER TOMBER LES CLÉS ET NE PAS LES LAISSER ENTRER EN CONTACT AVEC DE L'EAU OU D'AUTRES LIQUIDES.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

ATTENTION

NE PAS LAISSER LA TÉLÉCOMMANDE SANS SURVEILLANCE POUR ÉVITER QUE QUICONQUE, EN PARTICULIER LES ENFANTS, NE LA MANIPULE ET N'APPUIE SUR UN DES BOUTONS PAR INADVERTANCE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

ATTENTION

RETIRER TOUJOURS LA TÉLÉCOMMANDE AU MOMENT DE QUITTER LE VÉHICULE ET FERMER LES SERRURES.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

ATTENTION

NE PAS LAISSER LES ENFANTS SANS SURVEILLANCE À L'INTÉRIEUR DU VÉHICULE ET NE PAS LEUR

PERMETTRE D'Y ACCÉDER SI LES SERRURES SONT DÉVERROUILLÉES.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

ATTENTION

AVANT DE QUITTER LE VÉHICULE, SERRER TOUJOURS LE FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE.

METTRE LA BOÎTE DE VITESSES SUR « P » (PARK) ET LE BOUTON START/STOP SUR « STOP ».

LORSQU'ON QUITTE LE VÉHICULE, VERROUILLER TOUJOURS TOUTES LES PORTES EN APPUYANT SUR LE BOUTON DE LA TÉLÉCOMMANDE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

ATTENTION

NE PAS LAISSER LA TÉLÉCOMMANDE DANS OU À PROXIMITÉ DU VÉHICULE ET NE PAS LAISSER LE BOUTON START/STOP SUR « START ».

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

UN ENFANT POURRAIT ACTIONNER LES COMMANDES OU DÉPLACER LE VÉHICULE.

Serrures des portières

ATTENTION

AVANT D'OUVRIR LES PORTIÈRES, S'ASSURER DE L'EXISTENCE DES CONDITIONS DE SÉCURITÉ.

AVANT DE REPARTIR, S'ASSURER QUE LES TOUTES PORTES SOIENT BIEN FERMÉES ; CELA EMPÊCHERA LEUR OUVERTURE ACCIDENTELLE AVEC POUR CONSÉQUENCE UN RISQUE DE CHUTE DES PASSAGERS DU VÉHICULE.

NE JAMAIS LAISSER D'ENFANTS OU D'ANIMAUX SANS SURVEILLANCE À L'INTÉRIEUR DU VÉHICULE. L'INTÉRIEUR DU VÉHICULE PEUT ATTEINDRE DES TEMPÉRATURES EXTRÊMEMENT ÉLEVÉES LORS DES JOURNÉES CHAUDES.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

En cas d'urgence ou lorsque les batteries de la télécommande sont déchargée, les serrures peuvent être verrouillées ou déverrouillées à l'aide de la clé d'urgence située à l'intérieur de la télécommande.

Appuyer sur le bouton correspondant situé à l'arrière de la télécommande et extraire la clé d'urgence.

Pour verrouiller la porte, insérer la clé dans le trou prévu à cet effet et la tourner dans le sens des aiguilles d'une montre ; pour la déverrouiller, la tourner dans le sens inverse.

Le déverrouillage/verrouillage de la serrure côté conducteur affecte également la serrure côté passager ; celle du passager N'affecte PAS celle du conducteur.

Tirer la poignée extérieure pour ouvrir la porte.

Pour déverrouiller et ouvrir la porte de l'intérieur, tirer le levier d'ouverture situé sur l'accoudoir intérieur de chaque porte.

VERROUILLAGE / DÉVERROUILLAGE DE LA PORTE DE L'INTÉRIEUR

Pour verrouiller les portes et les empêcher de s'ouvrir de l'extérieur, déplacer vers l'avant le dispositif situé à proximité du levier d'ouverture intérieur.

Reporter le dispositif en arrière pour déverrouiller les portes.

Les actions de verrouillage/déverrouillage s'effectuent de manière centralisée en agissant du côté conducteur.

Les actions réalisées côté passager ne sont pas centralisées.

VERROUILLAGE/DÉVERROUILLAGE CENTRALISÉ

Pour verrouiller/déverrouiller les portes de manière centralisée, appuyer sur le bouton du tableau de bord central.

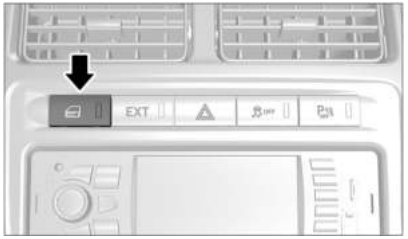

Au-delà d'une vitesse de 45 km/h, les portes se verrouillent automatiquement de manière centralisée et la LED du bouton du tableau de bord central s'allume.

REMARQUE

LE VERROUILLAGE DES PORTES N'EST ACTIVÉ QUE LORSQUE TOUTES LES PORTES SONT CORRECTEMENT FERMÉES.

REMARQUE

EN CAS DE COUPURE DE L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE (FUSIBLE GRILLÉ, BATTERIE DÉBRANCHÉE, ETC.), IL EST TOUJOURS POSSIBLE DE VERROUILLER MANUELLEMENT LES PORTES DEPUIS L'EXTÉRIEUR.

Fermeture centralisée par télécommande

Le véhicule est équipé d'une télécommande aux fonctions suivantes :

- fermeture centralisée des portes
- ouverture centralisée des portes.

Chaque pression sur l'un des deux boutons allume le voyant vert de la télécommande.

Ouverture portes avec télécommande

Appuyer sur la touche appropriée pour ouvrir les portes.

Pour confirmer l'ouverture effective des portes, les clignotants avant et arrière clignotent 1 fois.

Simultanément, les rétroviseurs (le cas échéant) s'ouvrent et l'éclairage intérieur de l'habitacle s'allume.

Fermeture des portes avec la télécommande

Appuyer sur la touche appropriée pour fermer les portes.

Pour confirmer la fermeture effective des portes, les clignotants avant et arrière clignotent 2 fois.

Demande de nouvelles télécommandes

Pour acheter de nouvelles télécommandes ou en cas de perte, contacter **un concessionnaire ou un garage agréé Piaggio**.

Remplacement des piles de la télécommande

Si la pile est faible, la remplacer comme décrit ci-dessous :

localiser le repère pour l'ouverture du couvercle ;

utiliser un petit tournevis et soulever délicatement le couvercle ;

extraire la pile épuisée éventuellement à l'aide d'un petit tournevis ;

introduire la pile neuve et replacer le couvercle en le fermant par déclic.

AVERTISSEMENT

LES PILES USAGÉES SONT NOCIVES POUR L'ENVIRONNEMENT, ELLES DOIVENT DONC ÊTRE JETÉES DANS LES CONTENEURS APPROPRIÉS COMME L'EXIGE LA LOI OU ELLES PEUVENT ÊTRE LIVRÉES À UN CONCESSIONNAIRE OU UN GARAGE AGRÉÉ PIAGGIO, QUI SE CHARGERA DE LEUR ÉLIMINATION.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

IL INDIQUE LES COMPORTEMENTS À SUIVRE AFIN QUE L'UTILISATION DU VÉHICULE NE NUISE EN AUCUNE MANIÈRE À LA NATURE.

CARACTÉRISTIQUE	DESCRIPTION/ VALEUR
Pile télécommande	type CR2032

Capot avant

Ouverture

Pour l'ouverture du capot avant, procéder comme suit :

tirer vers le haut le levier situé en bas à gauche du volant jusqu'au déclic d'ouverture du capot.

Soulever légèrement le capot pour accéder au levier de verrouillage interne ; déplacer le levier vers la droite pour libérer le capot avant de la serrure.

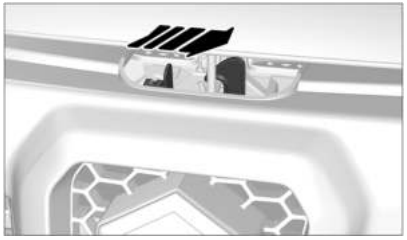

Agir avec les deux mains pour soulever le capot avant.

AVERTISSEMENT

AVANT DE SOULEVER LE CAPOT, S'ASSURER QUE LES BRAS D'ESSUIE-GLACE NE SOIENT SOULEVÉS DU PARE-BRISE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

En tenant le capot d'une main, libérer la tige de support de son dispositif de blocage.

Insérer l'extrémité de la tige dans le logement approprié sur le châssis.

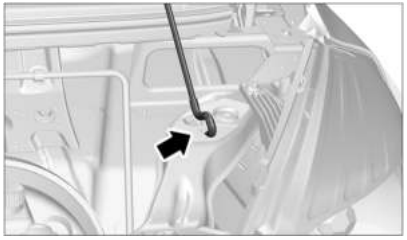

Pour fermer le capot, le tenir soulevé d'une main et, de l'autre, retirer la tige du logement et la réinsérer dans son dispositif de blocage.

Abaisser le capot à environ 20 centimètres du compartiment, puis le laisser tomber et s'assurer, en essayant de le soulever, qu'il soit complètement fermé et verrouillé en position de sécurité.

ATTENTION

LE CAPOT DOIT TOUJOURS ÊTRE CORRECTEMENT FERMÉ PENDANT LA MARCHE.

TOUJOURS AINSI VÉRIFIER QUE LE CAPOT SOIT CORRECTEMENT FERMÉ, EN S'ASSURANT QUE LE BLOCAGE SOIT PARFAITEMENT ENCLENCHÉ.

SI L'ON CONSTATE QUE LE BLOCAGE N'EST PAS PARFAITEMENT ENCLENCHÉ PENDANT LA MARCHE, S'ARRÊTER IMMÉDIATEMENT ET FERMER CORRECTEMENT LE CAPOT.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

PORTER NPe

CHAPITRE 04
Sièges et ceintures de sécurité

Sièges avant

Pour régler la position du siège

Pour régler la position du siège, procéder comme suit :

- tenir levé le levier relatif de réglage sous le siège ;
- faire glisser simultanément le siège manuellement ou par légère pression du corps jusqu'à la position souhaitée. Ensuite, relâcher le levier.

ATTENTION

TOUT RÉGLAGE NE DOIT ÊTRE EFFECTUÉ QUE LORSQUE LE VÉHICULE EST À L'ARRÊT.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

CETTE PRÉCAUTION PERMET D'ÉVITER LA PERTE DU CONTRÔLE DU VÉHICULE OU UN ACCIDENT

ATTENTION

APRÈS LE RÉGLAGE, VÉRIFIER SI LE SIÈGE EST BIEN BLOQUÉ À SA PLACE, EN ESSAYANT DE LE FAIRE GLISSER EN AVANT ET EN ARRIÈRE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

CETTE PRÉCAUTION SERT À EMPÊCHER QUE LE SIÈGE PUISSE SE DÉPLACER ACCIDENTELLEMENT PENDANT LA CONDUITE, ENTRAÎNANT LA PERTE DE CONTRÔLE DU VÉHICULE.

Pour soulever le siège

Pour soulever le siège, procéder comme suit :

Maintenir le levier correspondant soulevé et faire glisser simultanément le siège vers l'avant jusqu'à la fin de course ;

agir sur le levier «**A**» et retourner le dossier en avant ;

libérer les deux crochets latéraux « **B** » sur la partie inférieure du siège ;

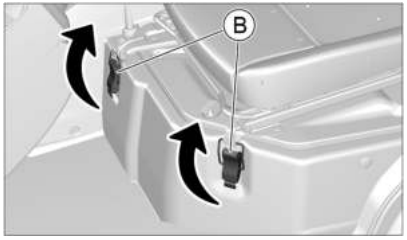

soulever l'assise du siège en même temps que le dossier et la verrouiller en fixant la

sangle « **C** », fixée au montant latéral, au crochet situé au bas de l'assise du siège.

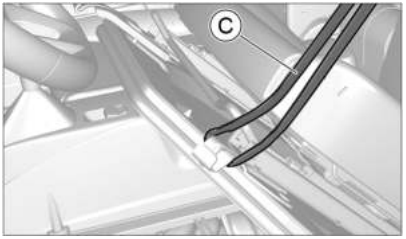

ATTENTION

TOUJOURS ARRÊTER ET ÉTEINDRE LE VÉHICULE AVANT DE SOULEVER LE SIÈGE POUR EFFECTUER TOUTE OPÉRATION D'ENTRETIEN OU DE CONTRÔLE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

Pour baisser le siège

Décrocher la sangle « **C** » et, tout en opérant avec soin, abaisser le siège en le reportant en position d'origine.

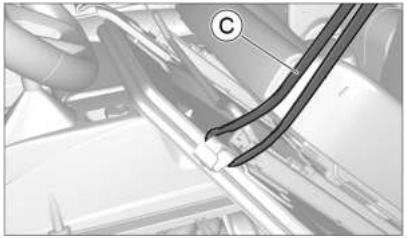

Fixer solidement les deux crochets latéraux « **B** » et reporter le dossier en position verticale.

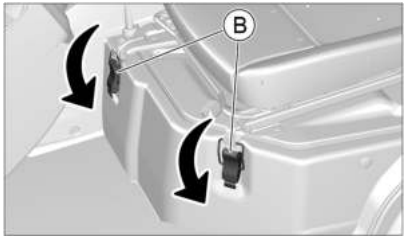

ATTENTION

S'ASSURER QUE LES CROCHETS SOIENT SOLIDEMENT BLOQUÉS.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT DE CETTE PRÉCAUTION PEUT PROVOQUER DES LÉSIONS CORPORELLES.

Réglage de l'appuie-tête

Les appuis-tête sont réglables en hauteur et se bloquent automatiquement dans la position souhaitée.

Pour le réglage vers le haut, soulever l'appui-tête jusqu'au déclic de verrouillage.

Pour le réglage vers le bas, presser et maintenir enfoncer le bouton « **A** » et abaisser simultanément l'appui-tête dans la position souhaitée ; relâcher ensuite le bouton.

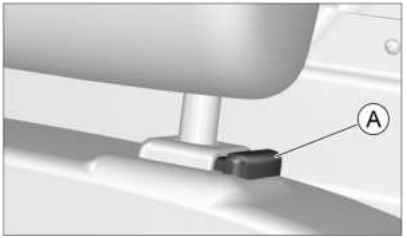

ATTENTION

LES RÉGLAGES NE DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉS QUE LORSQUE LE VÉHICULE EST À L'ARRÊT ET ÉTEINT. LES APPUIS-TÊTE DOIVENT ÊTRE RÉGLÉS DE MANIÈRE À CE QUE LA TÊTE, ET NON LA NUQUE, REPOSE SUR EUX. CE N'EST QUE DANS CE CAS QU'ILS EXERCENT LEUR ACTION PROTECTRICE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

Instructions d'utilisation des ceintures de sécurité

Les places des sièges du véhicule sont équipées de ceintures de sécurité ; tous les occupants doivent porter une ceinture de sécurité.

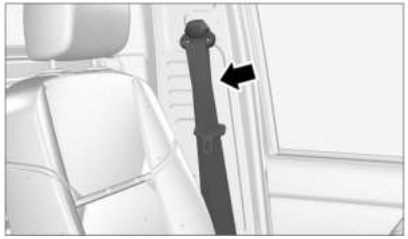

Le non-respect peut causer de graves blessures en cas d'accident ou de freinage brusque.

S'en tenir aux conseils suivants pour le bon fonctionnement des ceintures.

Contrôler périodiquement le bon fonctionnement des ceintures de sécurité. Si l'une des courroies présente un dysfonctionnement, faire immédiatement contrôler le système par un **concessionnaire ou un centre d'assistance Piaggio agréé**.

ATTENTION

LE CONDUCTEUR EST TENU DE RESPECTER (ET DE FAIRE OBSERVER À TOUS LES PASSAGERS) LES DISPOSITIONS LÉGALES EN VIGUEUR CONCERNANT L'OBLIGATION ET LE MODE D'UTILISATION DES CEINTURES DE SÉCURITÉ.

TOUJOURS BOUCLER LES CEINTURES DE SÉCURITÉ AVANT DE SE METTRE EN ROUTE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

Le véhicule est équipé d'un système composé d'un avertisseur sonore qui, associé à l'allumage des voyants spécifiques sur le groupe d'instruments, avertit le conducteur si sa ceinture de sécurité ou celle de l'un des passagers n'est pas bouclée.

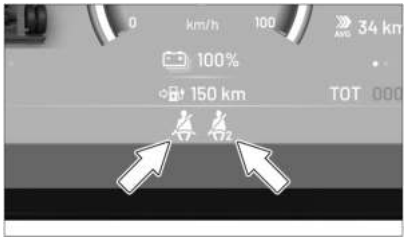

Pour rendre l'action protectrice de la ceinture de sécurité côté conducteur encore plus efficace, le véhicule est équipé d'un prétensionneur qui, en cas de choc frontal ou latéral, rappelle la ceinture de quelques centimètres, assurant ainsi une parfaite adhérence de celle-ci au corps du conducteur avant le début de l'action de retenue.

L'activation du prétensionneur est reconnaissable à la rétraction de la sangle.

ATTENTION

POUR UNE PROTECTION MAXIMALE CONTRE L'ACTION DU PRÉTENSIONNEUR, PORTER LA CEINTURE EN LA TENANT BIEN ADHÉRÉ AU BUSTE ET AU BASSIN.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

AVERTISSEMENT

LE PRÉTENSIONNEUR NE NÉCESSITE AUCUN ENTRETIEN NI AUCUNE LUBRIFICATION.

TOUTE INTERVENTION DE MODIFICATION DE SON ÉTAT D'ORIGINE EN INVALIDERA L'EFFICACITÉ.

SI, EN RAISON D'ÉVÉNEMENTS NATURELS EXCEPTIONNELS (PAR EXEMPLE, INONDATIONS, TEMPÊTES, ETC.), LE DISPOSITIF A ÉTÉ TOUCHÉ PAR DE L'EAU ET DE LA BOUE, CONTACTER UN CONCESSIONNAIRE OU UN CENTRE D'ASSISTANCE PIAGGIO AGRÉÉ POUR LE FAIRE REMPLACER.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

CONSIGNES GÉNÉRALES D'UTILISATION DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

ATTENTION

L'UTILISATION DES CEINTURE EST NÉCESSAIRE POUR LES FEMMES ENCEINTES ÉGALEMENT : MÊME POUR ELLES ET LEUR ENFANT QUI VA NAÎTRE, LE RISQUE DE LÉSIONS EN CAS DE COLLISION EST NETTEMENT INFÉRIEUR SI ELLES PORTENT LA CEINTURE.

LES FEMMES ENCEINTES DOIVENT PLACER LA PARTIE INFÉRIEURE DE LA CEINTURE TRÈS BAS POUR QU'ELLE PASSE AU-DESSUS DU BASSIN ET SOUS LE VENTRE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER

GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

ATTENTION

CHAQUE CEINTURE DE SÉCURITÉ DOIT ÊTRE UTILISÉE PAR UNE SEULE PERSONNE : NE PAS TRANSPORTER DE PASSAGER PORTANT UN ENFANT SUR LES GENOUX ET UTILISANT UNE UNIQUE CEINTURE DE SÉCURITÉ POUR SE PROTÉGER.

NE PAS ATTACHER EN GÉNÉRAL D'OBJETS À LA PERSONNE. IL EST RECOMMANDÉ DE NE PAS LAISSER LES ENFANTS S'ASSEOIR SUR LES SIÈGES AVANT. NE PAS LAISSER LES ENFANTS SE TENIR DEBOUT OU À GENOUX SUR LE SIÈGE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

ATTENTION

LES SIÈGES POUR ENFANTS MONTÉS DANS LE SENS OPPOSÉ À LA MARCHE NE DOIVENT JAMAIS ÊTRE INSTALLÉS SUR LE SIÈGE AVANT ÉQUIPÉ D'UN AIRBAG PASSAGER ACTIVÉ.

TOUJOURS DÉSACTIVER L'AIRBAG PASSAGER LORSQU'UN SIÈGE AUTO POUR ENFANT MONTÉ DANS LE SENS OPPOSÉ À LA MARCHE EST INSTALLÉ SUR LE SIÈGE DU PASSAGER AVANT.

TOUJOURS OBSERVER LES RECOMMANDATIONS FIGURANT SUR L'ÉTIQUETTE DU PARE-SOLEIL CÔTÉ PASSAGER.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

L'ACTIVATION DE L'AIRBAG EN CAS DE COLLISION PEUT ENTRAÎNER DES BLESSURES MORTELLES POUR L'ENFANT TRANSPORTÉ.

Pour plus informations, voir le chapitre « **Désactivation côté passager** ».

ATTENTION

LES CEINTURES DE SÉCURITÉ SONT CONÇUES POUR EXERCER LEUR ACTION SUR LA STRUCTURE OSSEUSE DU CORPS ET DOIVENT ADHÉRER AU BASSIN, AU THORAX ET AUX ÉPAULES ; IL FAUT ÉVITER DE PORTER LA PARTIE DE LA CEINTURE DESTINÉE À PASSER SUR LES HANCHES À HAUTEUR DE L'ABDOMEN.

LA CEINTURE DE SÉCURITÉ DOIT ÊTRE RÉGLÉE DE MANIÈRE À NE PAS AVOIR DE JEU ; ELLE DOIT ÊTRE ADAPTÉE AU PROFIL DE LA PERSONNE POUR POUVOIR LUI ASSURER LA PROTECTION POUR LAQUELLE ELLE A ÉTÉ CONÇUE. LA PRÉSENCE DE JEU DANS LA CEINTURE RÉDUIT ÉNORMÉMENT LA PROTECTION DU PASSAGER QUI LA PORTE.

NE PAS TROP INCLINER LE DOSSIER DU SIÈGE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

ATTENTION

POUR LES PERSONNES DE PETIT GABARIT/LES ENFANTS, SI LA CEINTURE DE SÉCURITÉ, AU LIEU DE PASSER SUR L'ÉPAULE, EST POSITIONNÉE À TRAVERS LE COU OU LE VISAGE, DÉPLACER LE SIÈGE VERS L'AVANT OU VERS L'ARRIÈRE AFIN QUE LA CEINTURE S'AJUSTE CORRECTEMENT À LA TAILLE DU PASSAGER.

NE PERMETTRE À PERSONNE D'UTILISER LA CEINTURE PLACÉE AU-DESSUS DU THORAX OU PRÈS DU COU OU DU VISAGE.

NE JAMAIS METTRE LA CEINTURE DE SÉCURITÉ EN FAISANT PASSER LA PARTIE DE L'ÉPAULE SOUS LES BRAS OU DERRIÈRE LE DOS.

NE JAMAIS METTRE LA CEINTURE DE SÉCURITÉ EN LA FAISANT PASSER SUR DES OBJETS DONT LA SURFACE EST DURE, OU BIEN SUR DES OBJETS FRAGILES, COMME LES LUNETTES, LES BIJOUX, LES STYLOS, LES CLÉS.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

ATTENTION

NE PAS BOUCLER LA CEINTURE SI LA SANGLE EST VRILLÉE.

L'UTILISATEUR NE DOIT APPORTER AUCUNE MODIFICATION OU AJOUT QUI EMPÊCHERAIT LES DISPOSITIFS DE RÉGLAGE DES CEINTURES DE SÉCURITÉ DE FONCTIONNER POUR ÉLIMINER LE JEU OU QUI EMPÊCHERAIT L'ENSEMBLE DE CEINTURE DE SÉCURITÉ DE S'AJUSTER POUR ÉLIMINER LE JEU.

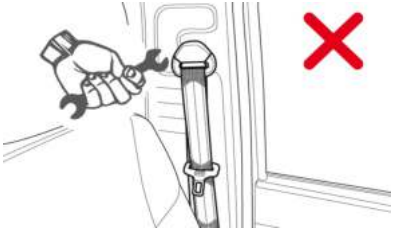

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

ATTENTION

EN CAS D'ACCIDENT D'UNE CERTAINE IMPORTANCE, IL EST

CONSEILLÉ DE REMPLACER LA SANGLE UTILISÉE CHEZ UN CONCESSIONNAIRE OU DANS UN CENTRE D'ASSISTANCE PIAGGIO AGRÉÉ, MÊME SI EN APPARENCE ELLE NE SEMBLE PAS ENDOMMAGÉE.

POUR NETTOYER LES CEINTURES, LES LAVER À LA MAIN À L'EAU CHAUDE ET SAVON NEUTRE, RINCER ET LAISSER SÉCHER À L'OMBRE. ENROULER COMPLÈTEMENT LES CEINTURES APRÈS LES AVOIR SÉCHÉES AVEC SOIN.

NE JAMAIS UTILISER DE DÉTERGENTS CONTENANT DE L'EAU DE JAVEL, DES COLORANTS OU DES PRODUITS ABRASIFS. EN EFFET, CEUX-CI PEUVENT ENDOMMAGER GRAVEMENT LES CEINTURES DE SÉCURITÉ.

NE PAS DÉMONTER LES CEINTURES POUR LES NETTOYER.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

Bouclage de la ceinture

Tirer sur la ceinture de sécurité au niveau de l'enrouleur et insérer la languette dans la boucle. On doit entendre le click de blocage.

ATTENTION

POUR GARANTIR LES PRESTATIONS OPTIMALES DE LA CEINTURE DE SÉCURITÉ, APRÈS AVOIR INSÉRÉ LA LANGUETTE MÉTALLIQUE DANS LA BOUCLE, CONTRÔLER SI ELLE EST SOLIDEMENT BLOQUÉE ET SI ELLE N'EST PAS VRILLÉE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

Réglage de la ceinture

Ces ceintures ne nécessitent pas de réglage manuel. En utilisant l'enrouleur placé à l'intérieur de l'aile et en passant à travers l'anneau oscillant, le ruban se règle automatiquement sur la longueur la mieux adaptée au passager et lui permet d'effectuer tous les mouvements sauf qu'ils ne soient pas brusques.

La partie supérieure de la ceinture doit passer sur l'épaule et traverser le thorax en diagonale. La partie inférieure doit adhérer au bassin et non à l'abdomen de l'occupant.

Le mécanisme de l'enrouleur est sensible, non seulement à l'extraction rapide de la sangle, mais aussi aux variations de l'assiette du véhicule en intervenant sur le blocage de la sangle, par conséquent la sangle peut se bloquer dans les cas suivants :

- Freinage ou accélération brusque
- Véhicule en côte
- En virage

Débouclage de la ceinture

Appuyer sur le bouton de décrochage. Laisser la ceinture s'enrouler complètement dans l'enrouleur. S'assurer que la ceinture ne soit pas entortillée lors de l'enroulement.

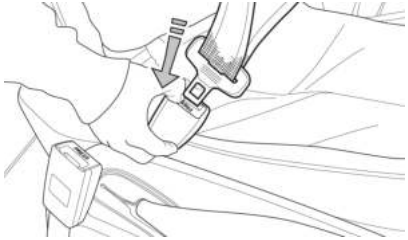

ATTENTION

NE PAS APPUYER SUR LE BOUTON DE DÉCROCHAGE DE LA CEINTURE LORSQUE LE VÉHICULE EST EN MARCHE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

Types de systèmes de retenue pour enfants (conformément aux spécifications UE)

Les systèmes de retenue pour enfants sont classés dans les 5 groupes suivants, conformément au règlement CEE N. 44.

ATTENTION

AUCUN SYSTÈME DE RETENUE POUR ENFANTS NE PEUT ÊTRE MONTÉ SUR LE VÉHICULE CAR CELA N'EST PAS REQUIS PAR L'HOMOLOGATION.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

Système de protection supplémentaire (AIRBAG)

Le véhicule est doté de :

- airbag avant pour le conducteur ;
- airbag avant pour le passager.

La position des airbags est indiquée sur le véhicule par le mot « **AIRBAG** » à l'endroit où l'airbag s'ouvre.

L'airbag avant pour le conducteur consiste en un coussin gonflable instantané contenu dans un compartiment spécial situé au centre du volant.

L'airbag passager avant (le cas échéant) consiste en un coussin gonflable instantané contenu dans un compartiment spécial situé dans la planche et dont le volume est supérieur à celui du côté conducteur.

NORMES GÉNÉRALES

Les airbags avant protègent les occupants des sièges avant lors d'impacts frontaux de gravité moyenne à élevée en interposant le coussin entre l'occupant et le volant ou la planche. L'absence de déclenchement des airbags dans d'autres types de collision (latérale, arrière, retournement, etc.) n'est donc pas une indication de dysfonctionnement du système. En cas de choc frontal, un calculateur active le gonflage du coussin lorsque cela est nécessaire. Le coussin se gonfle instantanément, offrant une protection entre le corps des occupants avant et les structures susceptibles de provoquer des blessures ; immédiatement après, le coussin se dégonfle.

Les airbags avant ne remplacent pas mais complètent les ceintures de sécurité, que l'on recommande de toujours boucler, comme l'exige la législation en Europe et dans la plupart des pays extraeuropéens. En cas de collision, une personne ne portant pas de ceinture de sécurité peut entrer en contact avec le coussin alors qu'il est encore en phase d'ouverture. Dans cette situation, la protection offerte par le coussin est compromise.

Les airbags avant peuvent ne pas s'activer dans les cas suivants :

- chocs frontaux contre des objets très déformables, qui n'affectent pas la surface avant du véhicule (par exemple, l'impact de l'aile contre la glissière de sécurité) ;
- Coincement du véhicule sous d'autres véhicules ou des barrières de protection (par exemple, sous des camions ou des glissières de sécurité).

L'absence d'activation dans les conditions décrites ci-dessus est due au fait que les airbags peuvent ne pas offrir de protection supplémentaire en plus de la ceinture de sécurité et que leur activation serait donc inappropriée. L'absence d'activation dans de tels cas n'est donc pas une indication de dysfonctionnement du système.

Si le voyant correspondant s'allume sur le groupe d'instruments pendant la conduite ou s'il ne s'allume pas pendant quelques instants lorsque le bouton START/STOP est sur « **ON** », il peut y avoir un dysfonctionnement des systèmes de protection des personnes, auquel cas les airbags peuvent ne pas se déclencher en cas d'accident ou, dans un nombre plus limité de cas, se déclencher de manière incorrecte.

Arrêter le véhicule et contacter un **concessionnaire ou un centre d'assistance Piaggio agréé** pour le contrôle immédiat du système.

ATTENTION

L'AIRBAG NE REMPLACE PAS LES CEINTURES DE SÉCURITÉ, MAIS IL EN AUGMENTE L'EFFICACITÉ.

EN OUTRE, COMME LES AIRBAGS AVANT N'INTERVIENNENT PAS EN CAS DE COLLISION FRONTALE À BASSE VITESSE, DE COLLISION LATÉRALE, DE COLLISION ARRIÈRE OU DE RENVERSEMENT, DANS CES CAS, LES OCCUPANTS NE SONT PROTÉGÉS QUE PAR LEUR CEINTURE DE SÉCURITÉ, QUI DOIT DONC TOUJOURS ÊTRE BOUCLÉE.

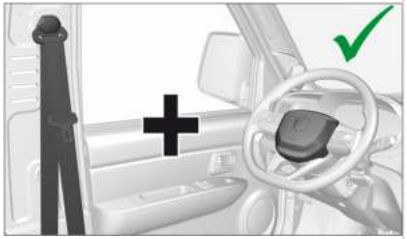

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

ATTENTION

NE PAS POSER LA TÊTE, LES BRAS OU LES COUDES DANS LA ZONE DE DÉPLOIEMENT DU COUSSIN AIRBAG POUR ÉVITER TOUTE BLESSURE PENDANT LE GONFLAGE.

TOUJOURS CONDUIRE EN GARDANT LES MAINS SUR LE VOLANT AFIN QUE, EN CAS D'INVENTION DE L'AIRBAG, IL PUISSE SE GONFLER SANS OBSTACLES. NE PAS CONDUIRE LE CORPS PENCHÉ EN AVANT, MAIS APPUYER FERMEMENT SUR LE DOSSIER DU SIÈGE.

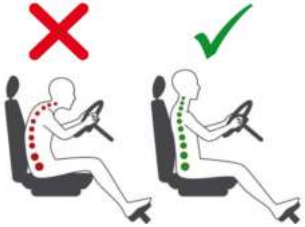

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

ATTENTION

NE PAS CIRCULER AVEC DES OBJETS SUR LES GENOUX, DEVANT LA POITRINE OU EN TENANT UNE CIGARETTE ÉLECTRONIQUE, UNE PIPE, UN CRAYON, ETC. DANS LA BOUCHE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

EN CAS DE COLLISION AVEC LE DÉPLOIEMENT DE L'AIRBAG, ILS POURRAIENT CAUSER DE GRAVES DOMMAGES.

ATTENTION

LE DÉCLENCHEMENT DES AIRBAGS LIBÈRE UNE PETITE QUANTITÉ DE POUSSIÈRE. CETTE POUSSIÈRE N'EST PAS NOCIVE ET N'INDIQUENT PAS UN DÉBUT D'INCENDIE ; EN OUTRE, LA SURFACE DU COUSSIN DÉPLOYÉ ET L'INTÉRIEUR DU VÉHICULE PEUVENT ÊTRE RECOUVERTS D'UN RÉSIDU POUSSIÉREUX : CETTE POUSSIÈRE

PEUT IRRITER LA PEAU ET LES YEUX. .

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

EN CAS D'EXPOSITION, SE LAVER À L'EAU ET AU SAVON NEUTRE.

ATTENTION

EN CAS D'ACCIDENT AU COURS DUQUEL L'UN DES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ A ÉTÉ ACTIVÉ, CONTACTER UN CONCESSIONNAIRE OU UN GARAGE AGRÉÉ PIAGGIO POUR FAIRE REMPLACER CEUX QUI ONT ÉTÉ ACTIVÉS ET FAIRE VÉRIFIER L'INTÉGRITÉ DU SYSTÈME.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

REMARQUE

AVEC LE BOUTON START/STOP SUR « ON », MÊME LORSQUE LE VÉHICULE EST ÉTEINT, LES AIRBAGS PEUVENT ÊTRE ACTIVÉS MÊME LORSQUE LE VÉHICULE EST À L'ARRÊT, S'IL EST HEURTÉ PAR UN AUTRE VÉHICULE EN MOUVEMENT.

ENFIN, VEILLER NOTER QUE, LORSQUE LE BOUTON START/STOP EST SUR « OFF », AUCUN DISPOSITIF DE SÉCURITÉ (AIRBAGS OU PRÉTENSIONNEURS) N'EST ACTIVÉ À LA SUITE D'UNE COLLISION ; L'ABSENCE D'ACTIVATION DE TELS DISPOSITIFS DANS CES CAS N'EST DONC PAS UNE INDICATION DE DYSFONCTIONNEMENT DU SYSTÈME.

REMARQUE

L'ACTIVATION DES AIRBAGS AVANT EST ÉGALEMENT POSSIBLE LORSQUE LE VÉHICULE EST SOUMIS À DES CHOCS FORTS AFFECTANT LA ZONE DU BAS DE CAISSE, TELS QUE PAR EXEMPLE DES IMPACTS VIOLENTS CONTRE DES MARCHES, DES TROTTOIRS OU DE FORTES DÉPRESSIONS DE LA ROUTE.

AVERTISSEMENT

SI LE VÉHICULE A FAIT L'OBJET D'UN VOL OU D'UNE TENTATIVE DE VOL, D'UN ACTE DE VANDALISME, D'UNE INONDATION, FAIRE VÉRIFIER LE SYSTÈME AIRBAG PAR UN CONCESSIONNAIRE OU UN CENTRE D'ASSISTANCE PIAGGIO AGRÉÉ.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

APPEL D'URGENCE - E-CALL

En cas d'activation des airbags ou de chocs latéraux violents suggérant un

accident, le système d'appel d'urgence « **E-CALL** » s'active automatiquement : une communication vocale contacte le numéro d'urgence, transmettant les données nécessaires au secours.

Le système peut également être activé manuellement par le conducteur ou un passager si un occupant de la voiture est atteint d'un malaise. Pour plus d'informations, consulter le paragraphe correspondant « **Appel d'urgence (E-CALL)** ».

REMARQUE

LE CLIENT DOIT UTILISER LE SERVICE D'APPEL D'URGENCE E-CALL DE MANIÈRE LICITE, AUX SEULES FINS ÉNONCÉES DANS CE MANUEL D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN ET DANS LE RESPECT DES LOIS EN VIGUEUR. IL EST EXPRESSÉMENT INTERDIT DE MANIPULER LES INSTRUMENTS D'APPEL D'URGENCE E-CALL DANS LE VÉHICULE. LE CLIENT EST TENU DE NE PAS EFFECTUER D'ACTES ET/OU D'ACTIONS QUI, EN TOUT ÉTAT DE CAUSE, METTRAIENT EN DANGER OU ENDOMMAGERAIENT LE FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE. LE CLIENT EST TENU DE NE PAS UTILISER LE SERVICE D'APPEL D'URGENCE E-CALL D'UNE MANIÈRE CONTRAIRE AUX DISPOSITIONS DE CE MANUEL D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN.

Désactivation côté passager

S'il est absolument nécessaire de transporter un enfant sur le siège avant, il est indispensable de désactiver l'airbag passager avant (si l'équipement le prévoit) si l'enfant est assis sur un siège-auto en position inverse au sens de marche.

Pour désactiver manuellement l'airbag passager, insérer la clé de contact dans le commutateur situé sur le côté droit de la planche et la tourner en position « **OFF** ».

Après la désactivation, les voyants correspondants du groupe d'instruments s'allumeront.

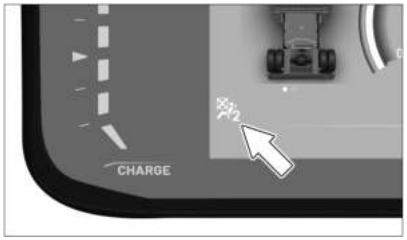

Lorsque l'airbag passager est réactivé, en tournant la clé sur « **ON** », les voyants correspondants du groupe d'instruments s'éteindront.

ATTENTION

LES SIÈGES POUR ENFANTS MONTÉS DANS LE SENS OPPOSÉ À LA MARCHE NE DOIVENT JAMAIS ÊTRE INSTALLÉS SUR LE SIÈGE AVANT ÉQUIPÉ D'UN AIRBAG PASSAGER ACTIVÉ.

TOUJOURS DÉSACTIVER L'AIRBAG PASSAGER LORSQU'UN SIÈGE AUTO POUR ENFANT MONTÉ DANS LE SENS OPPOSÉ À LA MARCHE EST INSTALLÉ SUR LE SIÈGE DU PASSAGER AVANT.

TOUJOURS OBSERVER LES RECOMMANDATIONS FIGURANT SUR L'ÉTIQUETTE DU PARE-SOLEIL CÔTÉ PASSAGER.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

L'ACTIVATION DE L'AIRBAG EN CAS DE COLLISION PEUT ENTRAÎNER DES BLESSURES MORTELLES POUR L'ENFANT TRANSPORTÉ.

ATTENTION

EN CAS DE SIÈGE AUTO POUR ENFANT, LE SIÈGE PASSAGER AVANT DOIT ÊTRE RÉGLÉ À LA POSITION LA PLUS RECULÉE AFIN D'ÉVITER TOUT CONTACT DU SIÈGE AUTO AVEC LA PLANCHE.

RÉACTIVER IMMÉDIATEMENT L'AIRBAG PASSAGER DÈS QUE LE SIÈGE AUTO POUR ENFANT EST RETIRÉ.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

ATTENTION

UNE INSTALLATION INCORRECTE DU SIÈGE AUTO POUR ENFANT PEUT RENDRE INEFFICACE LE SYSTÈME DE PROTECTION.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

EN CAS D'ACCIDENT, LE SIÈGE AUTO PEUT EN EFFET SE DESSERRER ET L'ENFANT PEUT SUBIR DES LÉSIONS MÊME FATALES.

ATTENTION

NE PAS APPLIQUER DE RUBANS ADHÉSIFS OU D'AUTRES OBJETS SUR LE VOLANT ET LA PLANCHE DANS LA ZONE AIRBAG DU PASSAGER, CAR ILS RISQUENT D'INTERFÉRER AVEC LE BON DÉPLOIEMENT DE L'AIRBAG ET

CAUSER DES BLESSURES GRAVES AUX OCCUPANTS DU VÉHICULE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

AVERTISSEMENT

LORSQUE LE BOUTON START/ STOP EST SUR « ON », LES VOYANTS DE DÉSACTIVATION DES AIRBAGS S'ALLUMENT PENDANT QUELQUES SECONDES ; DANS LE CAS CONTRAIRE, CONTACTER UN CONCESSIONNAIRE OU UN GARAGE AGRÉÉ PIAGGIO POUR FAIRE VÉRIFIER IMMÉDIATEMENT LE SYSTÈME.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

PORTER NPe

CHAPITRE 05
Utilisation du véhicule

Contrôles

Le client, afin de sauvegarder la sécurité des personnes et l'état d'efficacité du véhicule, a la responsabilité d'effectuer les contrôles suivants avant chaque utilisation du véhicule :

1. Le niveau de liquide (liquide de frein, liquide de refroidissement, liquide lave-glace, etc.) ;
2. La pression et l'usure des pneus ;
3. Le fonctionnement de feux de jour (D.R.L.), feux de direction, projecteurs et clignotants, feux de stop, éclairage de la plaque d'immatriculation, antibrouillards avant et arrière et voyants groupe d'instruments ;
4. Le fonctionnement des freins de services et du frein de stationnement ;
5. La présence des outils de bord et des documents de circulation.

Le véhicule est équipé d'une prise EOBD (European On-Board Diagnostics), située en partie basse du tableau de bord, afin d'effectuer le diagnostic électrique, de vérifier les paramètres de fonctionnement ou d'identifier d'éventuels défauts du système électrique chez **un concessionnaire ou un garage agréé Piaggio**.

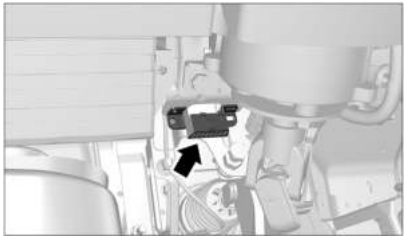

Le véhicule dispose en outre d'un connecteur spécial pour les alimentations électriques de la remorque, situé à l'arrière près des feux.

Pour son utilisation, contacter un **concessionnaire ou un centre de service Piaggio agréé**.

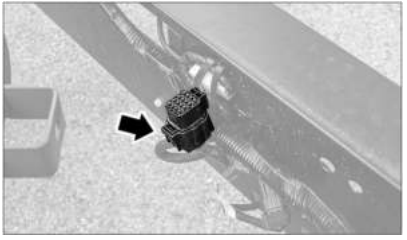

Recharge de la batterie haute tension

Outre les modes de recharge décrits ci-dessous, il est possible de programmer la recharge de la batterie ; procéder comme décrit dans le chapitre « Indicateurs et voyants » au paragraphe « Réglages de la charge (Charging) ».

Avertissements pour la recharge de la batterie haute tension

Lors de la **PREMIÈRE UTILISATION** du véhicule, il faut effectuer les opérations suivantes :

- Appuyer sur le bouton START/STOP sur « **START** » et contrôler l'état de charge de la batterie haute tension sur le tableau de bord.

- Utiliser le véhicule jusqu'à ce que l'état de charge soit inférieur à 20 %, garer le véhicule et éteindre le moteur électrique.
- Laisser le véhicule reposer pendant plus d'une heure sans utiliser de dispositifs électriques.
- Effectuer une recharge complète.

Avant de recharger la batterie haute tension, l'utilisateur **DOIT LIRE LES AVERTISSEMENTS SUIVANTS.**

AVERTISSEMENT

L'UTILISATION D'UN ADAPTATEUR DE PRISE OU D'UN DISPOSITIF SIMILAIRE EST STRICTEMENT INTERDITE LORS DE L'OPÉRATION DE RECHARGE.

NE JAMAIS UTILISER LE CÂBLE DE RECHARGE AVEC UNE RALLONGE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

ATTENTION

NE JAMAIS BRANCHER LE CÂBLE DE RECHARGE À UNE RALLONGE OU UNE MULTIPRISE ; LES MULTIPRISES, LES RALLONGES, LES PROTECTIONS CONTRE LA SURTENSION OU D'AUTRES APPAREILS SIMILAIRES NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS AVEC LE CÂBLE DE RECHARGE, CAR ILS PEUVENT PRÉSENTER UN RISQUE D'INCENDIE OU D'ÉLECTROCUTION.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

ATTENTION

AVANT DE RECHARGER LA BATTERIE HAUTE TENSION, LE VÉHICULE DOIT ÊTRE GARÉ CORRECTEMENT SANS GÊNER LES AUTRES UTILISATEURS DE LA ROUTE, LE FREIN DE STATIONNEMENT DOIT TOUJOURS ÊTRE SERRÉ ET LA BOÎTE DE VITESSES DOIT ÊTRE SUR « P » AFIN D'ÉVITER TOUT MOUVEMENT ACCIDENTEL DU VÉHICULE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

ATTENTION

AFIN DE RÉDUIRE LE RISQUE DE CHOC ÉLECTRIQUE OU D'ENDOMMAGER LE DISPOSITIF DE RECHARGE, IL CONVIENT DE PRENDRE DES PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES LORS DU NETTOYAGE ; IL EST RECOMMANDÉ DE TOUJOURS DÉBRANCHER LE DISPOSITIF DE LA PRISE DE COURANT DU RÉSEAU DOMESTIQUE ET DE CELLE DU VÉHICULE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

AVERTISSEMENT

NE PAS LAISSER LE VÉHICULE DANS UN ENDROIT OÙ LA TEMPÉRATURE EXTÉRIEURE EST INFÉRIEURE À -20 °C.

LE NON-RESPECT DE CES INSTRUCTIONS PEUT CAUSER DE GRAVES DOMMAGES AU VÉHICULE ET L'ANNULATION DE LA GARANTIE DE LA BATTERIE HAUTE TENSION.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

REMARQUE

SI LA TEMPÉRATURE EXTÉRIEURE EST INFÉRIEURE OU ÉGALE À -5 °C, LA BATTERIE DÉMARRERA LE CYCLE DE RECHARGE INTERNE ET LA RECHARGE DEMANDERA PLUS DE TEMPS PAR RAPPORT AUX CONDITIONS OPTIMALES.

AVERTISSEMENT

NE PAS LAISSER LE VÉHICULE DANS DES ZONES OÙ LA TEMPÉRATURE EXTÉRIEURE EST SUPÉRIEURE À +50 °C CAR IL PEUT SUBIR DES DOMMAGES.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

AVERTISSEMENT

APRÈS AVOIR UTILISÉ LE CÂBLE DE RECHARGE, NE PAS OUBLIER PAS DE REPLACER CORRECTEMENT LES COUVERCLES DE PROTECTION DES DEUX CÔTÉS DU CÂBLE AFIN D'ÉVITER QUE L'HUMIDITÉ, LA POUSSIÈRE ET LES CORPS ÉTRANGERS NE PÉNÈTRENT DANS LES CONNEXIONS DE LA PRISE DE RECHARGE DU CÂBLE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LA PÉNÉTRATION D'HUMIDITÉ, DE POUSSIÈRE ET DE CORPS ÉTRANGERS DANS LES CONNEXIONS DES PRISES DE RECHARGE DU CÂBLE PEUT COMPROMETTRE LA SÉCURITÉ DU SYSTÈME ET DES COMPOSANTS.

AVERTISSEMENT

UTILISER UNIQUEMENT LE CÂBLE DE RECHARGE FOURNI AVEC LE VÉHICULE OU UN CÂBLE DE REMPLACEMENT CONFORME AUX NORMES EN 61851-1, EN 62196-1, EN 62196-2 ET EN 62752.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

ATTENTION

VEILLER TOUJOURS À BRANCHER CORRECTEMENT LE CONNECTEUR SUR LA PRISE DOMESTIQUE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

UNE MAUVAISE CONNEXION ENTRE LE CONNECTEUR ET LA PRISE DOMESTIQUE PRÉSENTE UN RISQUE D'INCENDIE ET/OU D'ÉLECTROCUTION.

AVERTISSEMENT

EN CAS DE TEMPÉRATURES AMBIANTES TRÈS BASSES, LE CÂBLE DE RECHARGE PEUT DEVENIR RIGIDE.

VEILLER À NE PAS EXERCER UNE FORCE EXCESSIVE SUR LE CÂBLE DE RECHARGE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

EN EXERÇANT UNE FORCE EXCESSIVE SUR LE CÂBLE DE RECHARGE, IL POURRAIT ÊTRE ENDOMMAGÉ ET PERDRE SA SÉCURITÉ EN CONSTITUANT DONC UN RISQUE D'INCENDIE ET/OU D'ÉLECTROCUTION.

AVERTISSEMENT

NE PAS UTILISER DE GROUPES ÉLECTROGÈNES PERSONNELS POUR RECHARGER LA BATTERIE HAUTE TENSION. CELA POURRAIT PROVOQUER DES FLUCTUATIONS SUR LA RECHARGE ET LA TENSION POURRAIT ÊTRE INSUFFISANTE, CE QUI ENDOMMAGERAIT LE SYSTÈME ÉLECTRIQUE DU VÉHICULE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

ATTENTION

CHARGER LA BATTERIE HAUTE TENSION AVEC DES PRISES ET DES CÂBLES DE RECHARGE NON CONFORMES OU ENDOMMAGÉS ET EN NE RESPECTANT PAS LES PROCÉDURES DE RECHARGE PRESCRITES PEUT PROVOQUER DES COURTS-CIRCUITS, DES INCENDIES ET DES DOMMAGES POTENTIELS AU SYSTÈME ÉLECTRIQUE DU VÉHICULE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

AVERTISSEMENT

ÉVITER DE LAISSER LA BATTERIE HAUTE TENSION AVEC L'INDICATEUR DE CHARGE À ZÉRO OU PRESQUE ; ELLE POURRAIT ÊTRE IRRÉMÉDIABLEMENT ENDOMMAGÉE.

SI LE VÉHICULE N'EST PAS UTILISÉ PENDANT DE LONGUES PÉRIODES (PLUS DE 15 JOURS), L'ÉTAT DE CHARGE DE LA BATTERIE HAUTE TENSION NE DOIT PAS ÊTRE INFÉRIEUR À 40 % AVANT LA PÉRIODE D'ARRÊT ET ELLE DOIT ÊTRE COMPLÈTEMENT RECHARGÉE TOUS LES 3 MOIS.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET

DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

AVERTISSEMENT

POUR UNE UTILISATION OPTIMALE, EN CAS D'UTILISATION RÉGULIÈRE DU VÉHICULE, IL EST RECOMMANDÉ D'EFFECTUER UNE RECHARGE COMPLÈTE AU MOINS UNE FOIS TOUS LES 3 JOURS, MAIS PAS PLUS DE 1,5 RECHARGE COMPLÈTE PAR JOUR (ÉNERGIE CHARGÉE QUOTIDIENNEMENT < 1,5 ÉNERGIE NOMINALE) ;

IL N'EST PAS NÉCESSAIRE D'ATTENDRE QUE LE NIVEAU DE LA BATTERIE SOIT FAIBLE POUR LA RECHARGER.

EN EFFET, LES PERFORMANCES DE LA BATTERIE SONT OPTIMALES LORSQU'ELLE EST CHARGÉE RÉGULIÈREMENT.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

REMARQUE

PENDANT LE CHARGEMENT, DES SYSTÈMES PEUVENT ÊTRE ACTIVÉS POUR REFROIDIR LES COMPOSANTS IMPLIQUÉS DANS LA RECHARGE (PAR EX. : POMPES ET VENTILATEURS ÉLECTRIQUES) ; IL EST DONC NORMAL QUE DES BRUITS DE CES COMPOSANTS SE FASSENT ENTENDRE PENDANT CETTE OPÉRATION.

AVERTISSEMENT

MAINTENIR LA TRAPPE DE RECHARGE FERMÉE LORSQUE LA PRISE DE RECHARGE N'EST PAS UTILISÉE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

AVERTISSEMENT

TOUJOURS BRANCHER LE CONNECTEUR D'ABORD SUR LA PRISE DE LA BORNE DE RECHARGE, PUIS SUR LE VÉHICULE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

AVERTISSEMENT

SI LA RECHARGE RAPIDE N'EST PAS NÉCESSAIRE, LA RECHARGE STANDARD « CA » DOIT TOUJOURS ÊTRE PRIVILÉGIÉE.

CELA PERMET DE MAXIMISER LA DURÉE DE VIE DE LA BATTERIE HAUTE TENSION ET DE GARANTIR LES MEILLEURES PERFORMANCES DU VÉHICULE AU FIL DU TEMPS.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER

SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

Accès à la prise de recharge du véhicule

Pour accéder à la prise de recharge, ouvrir la trappe extérieur « **A** » de recharge situé sur le côté droit du véhicule.

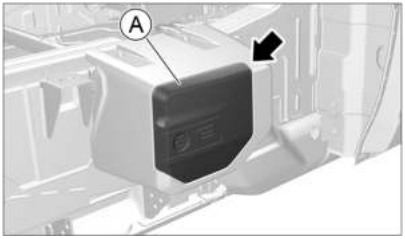

Une fois le volet ouvert, ouvrir les volets de protection « **B** » ou « **C** » en fonction de la prise de recharge à utiliser.

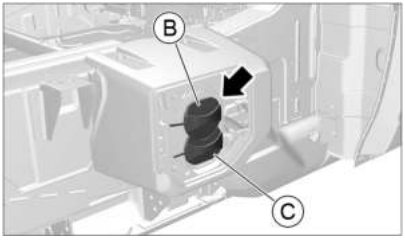

Les connecteurs de recharge suivants peuvent être raccordés à la prise de recharge (conformément à la norme EN 61851-1) :

- **TYPE 2**

A utiliser pour la recharge des véhicules électriques à courant alternatif (CA) (**Mode 2** et **Mode 3**)

- **TYPE CCS (Combined Charging System)**

À utiliser pour la recharge des véhicules électriques à courant continu (CC) (**Mode 4**)

Fonctionnement de la prise de recharge

Sur la partie supérieure de la prise de recharge il y a un voyant « **E** » qui identifie l'état de charge.

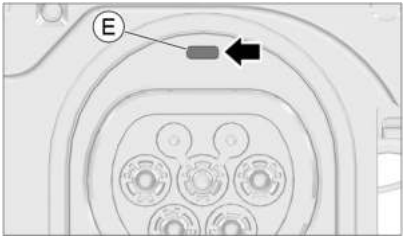

Tableau de fonctionnement du voyant de la prise de recharge

Couleur du voyant	État	Description
Blanc	Fixe	Initialisation de la recharge ou recharge interrompue délibérément (à partir de l'unité de contrôle ou de l'interface de la station de recharge)
Vert	Clignotant	Recharge en cours
Vert	Fixe	Recharge complète
Bleu	Fixe	Recharge programmée à partir du tableau de bord
Orange	Fixe	Recharge interrompue involontairement (par exemple, baisse de courant ou absence d'alimentation de la borne de recharge publique pendant la recharge)
Rouge	Fixe	Grave erreur ; la recharge ne s'active pas ou elle est interrompue. Contacter un **concessionnaire ou un garage agréé Piaggio**.

Blocage/déblocage de la prise de recharge

La prise de recharge du véhicule est bloquée :

- automatiquement lors de l'activation de son « plug-in ».

La prise de charge est débloquée :

- automatiquement à la fin de la recharge ou en cas d'interruption de la recharge ;
- appuyer longuement sur le sélecteur « **OK** » des commandes au volant pour débrancher la prise avant la fin de la recharge.

En cas de panne, un câble de déblocage manuel est prévu.

Entretien/nettoyage du système de recharge

Le système de recharge peut être lavé à l'eau **uniquement** s'il **est débranché** tant de la prise de recharge domestique que de la prise de recharge du véhicule.

ATTENTION

BRANCHER LE CONNECTEUR DU CÂBLE DE RECHARGE, EN VEILLANT À CE QU'IL N'Y AIT PAS DE POUSSIÈRE ET/OU D'EAU SUR LA PRISE DE RECHARGE ET QUE LES CONNECTEURS ET LES CÂBLES NE SOIENT PAS ENDOMMAGÉS.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

EN PRÉSENCE DE POUSSIÈRE ET/OU D'EAU PEUT ENTRAÎNER UN RISQUE D'INCENDIE OU D'ÉLECTROCUTION. L'UTILISATION DE CONNECTEURS ET DE CÂBLES ENDOMMAGÉS OU NON NORMALISÉS PEUT ENTRAÎNER

UN RISQUE D'INCENDIE ET DE BLESSURES.

Câbles de recharge

Trois types de câbles différents peuvent être utilisés pour la recharge :

- Câble de recharge « **Mode 2** »

Il permet la recharge à partir de prises domestiques mises à la terre.

Une recharge en courant alternatif est effectuée à partir d'une prise domestique.

Le câble de recharge « **Mode 2** » doit être conforme aux normes EN 61851-1 et EN 62752.

AVERTISSEMENT

LA LONGUEUR TOTALE DU CÂBLE DE RECHARGE « MODE 2 » DOIT ÊTRE INFÉRIEURE OU ÉGALE À 7 MÈTRES.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

- Câble de recharge « **Mode 3** »

Il permet la recharge à partir d'une station de recharge publique et d'une station de recharge domestique (borne de recharge murale) marquées comme stations CA (courant alternatif).

La vitesse de recharge peut être plus élevée que lors d'une recharge effectuée par l'intermédiaire d'une prise de courant domestique.

Le câble de recharge « **Mode 3** » doit être conforme aux normes EN 61851-1, EN 62196-1 et EN 62196-2.

AVERTISSEMENT

LA LONGUEUR TOTALE DU CÂBLE DE RECHARGE « MODE 3 » DOIT ÊTRE INFÉRIEURE OU ÉGALE À 7 MÈTRES.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

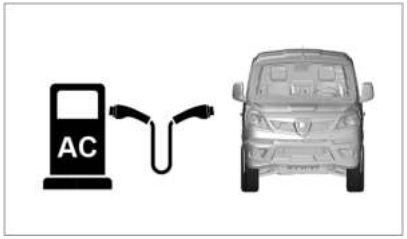

- Câble de recharge « **Mode 4** » – Fast Charge

Il permet la recharge à partir des prises des bornes de recharge publiques marquées comme station CC (courant continu).

Le câble de recharge est connecté directement à la borne de recharge publique.

Exigences en matière de recharge

La station de recharge pour les véhicules électriques (Electric Vehicle Supply Equipment, « EVSE ») doit être conforme aux normes suivantes :

- IEC 61851-1
- ISO 15118

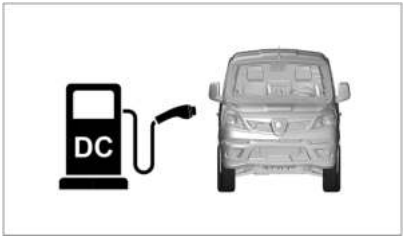

AVERTISSEMENT

SUIVRE LES INDICATIONS SUR LA SÉQUENCE D'ACTIVITÉS FOURNIES PAR LA BORNE POUR EFFECTUER LA RECHARGE.

IL EST RECOMMANDÉ DE COMMENCER LA CHARGE AVEC LA CLÉ SUR OFF, CAR LA RECHARGE AVEC LA CLÉ SUR ON PEUT NE PAS FONCTIONNER SUR CERTAINES BORNES PUBLIQUES. DÈS QUE LA RECHARGE A COMMENCÉ, LA CLÉ PEUT ÊTRE REMISE SUR ON.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT OU LE RESPECT INCOMPLET DES INDICATIONS FOURNIES PAR LA BORNE PEUT EMPÊCHER LA RECHARGE.

ATTENTION

LA RECHARGE DE LA BATTERIE HAUTE TENSION NE S'EFFECTUE QUE LORSQUE LE VÉHICULE EST À L'ARRÊT ET QUE LE SÉLECTEUR DE VITESSES EST SUR « P ».

MÊME LORSQUE LE VÉHICULE EST ÉTEINT, L'ENSEMBLE DU CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT PEUT DÉMARRER AUTOMATIQUEMENT PENDANT LA RECHARGE.

NE PAS S'APPROCHER DU VENTILATEUR DE REFROIDISSEMENT EN MARCHE PENDANT LA RECHARGE OU NE PAS EFFECTUER DE TRAVAUX D'ENTRETIEN.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

ATTENTION

LA SÉCURITÉ ET LA PUISSANCE FOURNIES AU SYSTÈME DE RECHARGE PAR LE SYSTÈME DOMESTIQUE RELÈVENT DE LA SEULE RESPONSABILITÉ DE L'UTILISATEUR DU VÉHICULE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

ATTENTION

BRANCHER LE CONNECTEUR DU CÂBLE DE RECHARGE, EN VEILLANT À CE QU'IL N'Y AIT PAS DE POUSSIÈRE ET/OU D'EAU SUR LA PRISE DE RECHARGE ET QUE LES CONNECTEURS ET LES CÂBLES NE SOIENT PAS ENDOMMAGÉS.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

EN PRÉSENCE DE POUSSIÈRE ET/OU D'EAU PEUT ENTRAÎNER UN RISQUE D'INCENDIE OU D'ÉLECTROCUTION. L'UTILISATION DE CONNECTEURS ET DE CÂBLES ENDOMMAGÉS OU NON NORMALISÉS PEUT ENTRAÎNER UN RISQUE D'INCENDIE ET DE BLESSURES.

ATTENTION

EN CAS D'UTILISATION DE DISPOSITIFS MÉDICAUX ÉLECTRIQUES (PAR EXEMPLE DES STIMULATEURS CARDIAQUES), IL CONVIENT DE S'ASSURER AU PRÉALABLE QUE L'OPÉRATION DE RECHARGE DES BATTERIES HAUTE TENSION N'AFFECTE PAS LE FONCTIONNEMENT DE CES DISPOSITIFS.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LES ONDES ÉLECTROMAGNÉTIQUES GÉNÉRÉES PAR LE CHARGEUR PEUVENT AFFECTER LE FONCTIONNEMENT DE CES DISPOSITIFS MÉDICAUX.

ATTENTION

INTERROMPRE IMMÉDIATEMENT LA RECHARGE SI DES SYMPTÔMES ANORMAUX (PAR EXEMPLE, ODEUR, FUMÉE, ETC.) SONT DÉTECTÉS, TOUT EN MAINTENANT DES CONDITIONS DE SÉCURITÉ AFIN D'ÉVITER TOUT RISQUE D'INCENDIE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

ATTENTION

REMPLACER LE CÂBLE DE RECHARGE SI LA GAINE DU CÂBLE EST ENDOMMAGÉE, AFIN D'ÉVITER TOUT RISQUE D'ÉLECTROCUTION.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

ATTENTION

LORS DE LA CONNEXION OU DU RETRAIT DU CÂBLE DE RECHARGE, VEILLER À SAISIR LA POIGNÉE DU CONNECTEUR DE RECHARGE ET LA FICHE DE RECHARGE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

SI LE CÂBLE EST TIRÉ DIRECTEMENT (SANS UTILISER LA POIGNÉE), LES CONDUCTEURS INTERNES PEUVENT ÊTRE DÉCONNECTÉS OU ENDOMMAGÉS ; CELA POURRAIT PROVOQUER UN CHOC OU UN INCENDIE.

ATTENTION

LE CÂBLE DE RECHARGE EST UN CONDUCTEUR HAUTE TENSION.

NE PAS TOUCHER LES CÂBLES HAUTE TENSION DE COULEUR ORANGE DU VÉHICULE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE CONTACT AVEC LA HAUTE TENSION PEUT PROVOQUER DE GRAVES BLESSURES CORPORELLES OU MORTELLES.

ATTENTION

NE JAMAIS BRANCHER LE CÂBLE DE RECHARGE À UNE RALLONGE OU UNE MULTIPRISE ; LES MULTIPRISES, LES RALLONGES, LES PROTECTIONS CONTRE LA SURTENSION OU D'AUTRES APPAREILS SIMILAIRES NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS AVEC LE CÂBLE DE RECHARGE,

CAR ILS PEUVENT PRÉSENTER UN RISQUE D'INCENDIE OU D'ÉLECTROCUTION.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

ATTENTION

VEILLER À NE PAS TOUCHER LE CONNECTEUR DE RECHARGE ET LA FICHE DE RECHARGE AVEC LES MAINS MOUILLÉES.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

AVERTISSEMENT

TRAITER SOIGNEUSEMENT LE CÂBLE DE RECHARGE ; ÉVITER DE LE PLIER ET/OU DE LE COURBER SUR DES SURFACES ANGULAIRES.

APRÈS AVOIR TERMINÉ D'UTILISER LE CÂBLE DE RECHARGE, REPLACER CORRECTEMENT LES PROTECTIONS (LE CAS ÉCHÉANT) DES DEUX CÔTÉS DU CÂBLE.

ÉVITER L'EXPOSITION PROLONGÉE DU CÂBLE DE RECHARGE À LA LUMIÈRE DU SOLEIL.

ÉVITER QUE LE CÂBLE DE RECHARGE OU LE CONNECTEUR NE TOMBE D'EN HAUT ; DES CHOCS VIOLENTS POURRAIENT ENDOMMAGER LE CÂBLE.

NE PAS IMMERGER LES CÂBLES DE RECHARGE DANS DES SUBSTANCES LIQUIDES.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

AVERTISSEMENT

NE JAMAIS EFFECTUER DE TRAVAUX DE RÉPARATION ET/OU D'ENTRETIEN SUR LES CÂBLES DE RECHARGE.

IL SUFFIT DE REMPLACER LES CÂBLES POUR ÉVITER TOUT RISQUE D'ÉLECTROCUTION.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

Câble de recharge « Mode 2 »

Câble à usage domestique

Ce câble est fourni de série avec le véhicule.

Le câble se compose de :

- connecteur standard de recharge « **A** » pour la connexion au véhicule ;
- une unité de contrôle de l'état de charge « **B** » équipée de voyants, qui peut fournir des indications sur d'éventuelles anomalies pendant la phase de recharge ;
- une fiche de connexion « **C** » du type Schuko à brancher au réseau d'alimentation domestique.

Le câble supporte un courant alternatif (CA) de 100 V - 250 V avec un boîtier de commande maximum de 10 A et une puissance de 2,3 kW.

Câble avec prise industrielle

Ce câble n'est pas fourni de série avec le véhicule.

Le câble se compose de :

- connecteur standard de recharge « **A** » pour la connexion au véhicule ;
- une unité de contrôle de l'état de charge « **B** » équipée de voyants, qui peut fournir des indications sur d'éventuelles anomalies pendant la phase de recharge ;
- une fiche de connexion « **C** » du type industriel triphasée à brancher au réseau d'alimentation domestique.

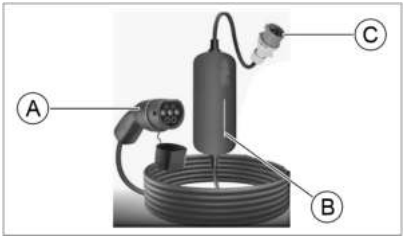

Le câble doit supporter un courant alternatif (CA) de 380 V avec un boîtier de commande maximum de 16 A et une puissance de 11 kW.

REMARQUE

APRÈS UTILISATION, NE PAS OUBLIER DE REPLACER CORRECTEMENT LE COUVERCLE DE PROTECTION (LE CAS ÉCHÉANT) SUR LE CONNECTEUR DE RECHARGE SPÉCIFIQUE (A) AFIN D'EMPÊCHER L'HUMIDITÉ, L'EAU, LA POUSSIÈRE OU LES CORPS ÉTRANGERS DE PÉNÉTRER DANS LE CONNECTEUR.

Procédure de recharge domestique en courant alternatif (CA) « Mode 2 »

AVERTISSEMENT

DANS UN ENVIRONNEMENT DOMESTIQUE, LA RECHARGE DES BATTERIES HAUTE TENSION EN « MODE 2 » PEUT NE PAS ÊTRE DISPONIBLE OU PEUT ÊTRE INTERROMPUE SI LE SYSTÈME DOMESTIQUE A UNE PUISSANCE INSUFFISANTE OU SI LES TEMPÉRATURES AMBIANTES ET/OU LES BATTERIES HAUTE TENSION SONT TRÈS ÉLEVÉES OU TRÈS BASSES.

UTILISER UN MODE DE RECHARGE DIFFÉRENT.

SI LES PROBLÈMES PERSISTENT, CONTACTER LE CONCESSIONNAIRE OU UN GARAGE AGRÉÉ PIAGGIO.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

REMARQUE

BRANCHER D'ABORD LE CÂBLE AU RÉSEAU DOMESTIQUE ET ENSUITE SEULEMENT AU VÉHICULE.

Pour effectuer la recharge, procéder comme décrit ci-dessous :

Garer en toute sécurité et éteindre le véhicule.

Vérifier si le frein de stationnement électrique est serré et la boîte de vitesses automatique sur « P » (Park).

Enlever la poussière qui peut s'être accumulée sur le connecteur de recharge et la prise de recharge.

Dérouler le câble de recharge et le connecter à la prise domestique à courant alternatif.

Insérer le câble de recharge dans la prise du véhicule jusqu'à entendre un déclic indiquant qu'il est bloqué ; pour accéder à la prise, procéder comme indiqué au paragraphe « Accès à la prise de recharge du véhicule ».

REMARQUE

À PARTIR DU MOMENT OÙ LE CÂBLE DE RECHARGE EST CONNECTÉ AU VÉHICULE, LE VOYANT DE LA PRISE S'ALLUME EN BLANC (PHASE D'INITIALISATION DE L'UNITÉ DE CONTRÔLE).

AVERTISSEMENT

APRÈS AVOIR CONNECTÉ LE CÂBLE À LA PRISE DE RECHARGE, VÉRIFIER SI LE CÂBLE N'EST PAS TENDU.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

Après la phase d'initialisation, la recharge démarre automatiquement, sauf si une recharge programmée a été réglée ; le pourcentage de recharge en cours est indiqué dans le tableau de bord.

Pendant la recharge, le voyant de la prise clignote en vert.

Lorsque la charge est terminée, le voyant reste vert fixe.

Débrancher le câble de la prise de recharge du véhicule, réinsérer les bouchons des connecteurs, le cas échéant, et fermer les volets.

Débrancher le câble de la prise domestique, l'enrouler correctement et replacer le couvercle de protection sur le connecteur de recharge.

Tableau des variantes du câble « Mode 2 »

Le tableau suivant répertorie les types de prises de courant pour chaque pays dans lequel le véhicule est commercialisé.

TYPE DE CONNECTEUR DE RECHARGE POUR VÉHICULE ÉLECTRIQUE	TYPE DE PRISE DE COURANT POUR RÉSEAU DOMESTIQUE	LONGUEUR DU CÂBLE
Mode 2	CEE 7/7 G	≤7 m

TYPE DE CONNECTEUR DE RECHARGE POUR VÉHICULE ÉLECTRIQUE	TYPE DE PRISE DE COURANT POUR RÉSEAU DOMESTIQUE	LONGUEUR DU CÂBLE
Mode 2	J	≤7 m
	K	

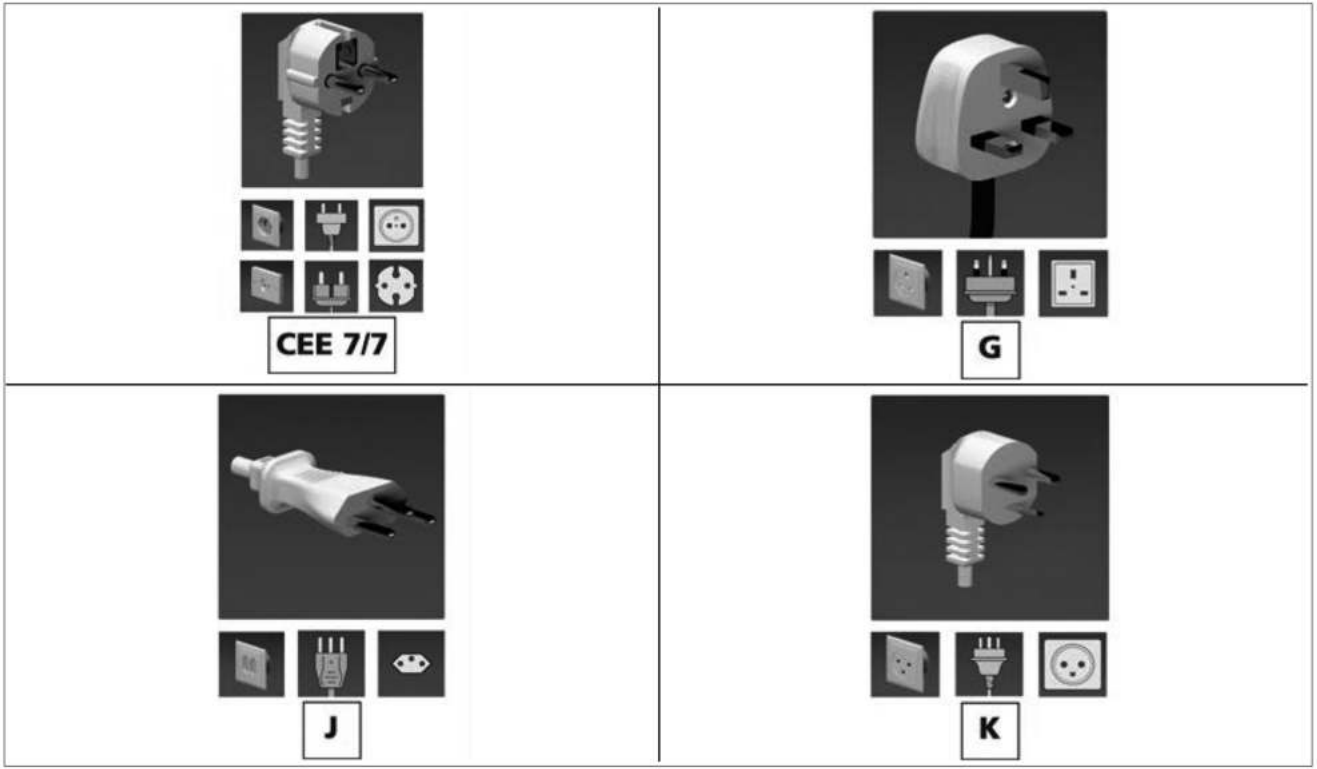

Unité de contrôle de l'état de charge

Trois voyants sont présents sur la partie avant de l'unité de contrôle de l'état de charge :

- Voyant jaune « **A** » : indique une anomalie possible ;
- Voyant vert « **B** »: indique le bon fonctionnement de la recharge de la batterie haute tension ;
- Voyant rouge « **C** » : indique la bonne connexion du câble de recharge et, par conséquent, l'allumage de l'unité de contrôle.

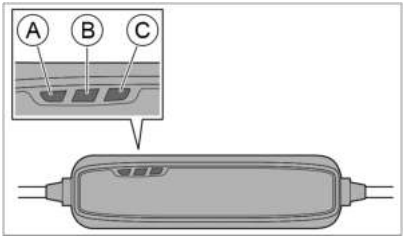

Tableau de fonctionnement des voyants de l'unité de contrôle

Description de l'état	Power (voyant rouge)	Recharge (voyant vert)	Panne (voyant jaune)
Allumage	Allumé	Clignotant	Clignotant
Prêt à être rechargée	Allumé	Éteint	Éteint
Recharge en cours	Allumé	Clignotant	Éteint
Recharge complète	Allumé	Allumé	Éteint
Défaut du système de mise à la terre Contacter un **concessionnaire ou un garage agréé Piaggio**.	Clignotant	Éteint	Clignotant
Défaut de soudure du relais Contacter un **concessionnaire ou un garage agréé Piaggio**.	Clignotant	Éteint	Allumé
Défaut des diodes du véhicule Contacter un **concessionnaire ou un garage agréé Piaggio**.	Allumé	Éteint	Allumé
Température excessive	Allumé	Éteint	Clignotant

Description de l'état	Power (voyant rouge)	Recharge (voyant vert)	Panne (voyant jaune)
Défaut RCD Contacter un **concessionnaire ou un garage agréé Piaggio**.	Allumé	Allumé	Clignotant
Courant excessif	Allumé	Allumé	Allumé

Dépannage

Aucune recharge

- Contrôler l'état des voyants et analyser le type de défaut ;
- vérifier la fiabilité du système de mise à la terre ;
- vérifier si la tension d'alimentation est correcte ;
- vérifier si la condition du véhicule est normale.

Recharge intermittente

- Contrôler l'état des voyants et analyser le type de défaut ;
- vérifier si le courant alternatif n'est pas stable à 100-250 V ;
- vérifier si la température est trop élevée ;
- vérifier la fiabilité du système de mise à la terre ;

Coupure de l'alimentation pendant la recharge

- Contrôler si la puissance totale de l'équipement est excessive ;
- vérifier la fiabilité du système de mise à la terre ;
- contrôler si l'appareil est en court-circuit.

Coupure de courant pendant la recharge

- Débrancher la fiche et la prise de recharge et essayer de les rebrancher. Si le problème persiste, contacter **un concessionnaire ou un garage agréé Piaggio**.

Câble de recharge « Mode 3 »

Le câble se compose de :

- connecteur standard de recharge « **A** » pour la connexion au véhicule ;
- une fiche de raccordement « **B** » au réseau d'alimentation domestique au moyen d'une borne de recharge murale ou d'une prise de recharge publique.

REMARQUE

APRÈS UTILISATION, NE PAS OUBLIER DE REPLACER CORRECTEMENT LE COUVERCLE DE PROTECTION (LE CAS ÉCHÉANT) SUR LE CONNECTEUR DE RECHARGE SPÉCIFIQUE (A) AFIN D'EMPÊCHER L'HUMIDITÉ, L'EAU, LA POUSSIÈRE OU LES CORPS ÉTRANGERS DE PÉNÉTRER DANS LE CONNECTEUR.

Procédure de recharge domestique rapide à partir d'une borne de recharge murale à courant alternatif (CA) « Mode 3 »

REMARQUE

LA STATION DE RECHARGE DOMESTIQUE DE TYPE BORNE DE RECHARGE MURALE DOIT ÊTRE INSTALLÉE PAR DU PERSONNEL QUALIFIÉ APRÈS VÉRIFICATION DE L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE DOMESTIQUE.

REMARQUE

LA CONFIGURATION DE LA BORNE DE RECHARGE MURALE PEUT VARIER EN FONCTION DU PAYS DANS LEQUEL LE VÉHICULE EST COMMERCIALISÉ.

La batterie haute tension du véhicule peut être rechargée en branchant directement le câble de recharge sur la borne de recharge murale ou au moyen du câble « Mode 3 ».

La recharge au moyen de la borne de recharge murale permet d'obtenir, depuis un équipement domestique, une puissance de recharge plus élevée au moyen d'une prise de courant domestique.

Pour effectuer la recharge, procéder comme décrit ci-dessous :

Garer en toute sécurité et éteindre le véhicule.

Vérifier si le frein de stationnement électrique est serré et la boîte de vitesses automatique sur « P » (Park).

Enlever la poussière qui peut s'être accumulée sur le connecteur de recharge et la prise de recharge.

Dérouler le câble de recharge et le connecter à la borne de recharge murale à courant alternatif.

Insérer le câble de recharge dans la prise du véhicule jusqu'à entendre un déclic indiquant qu'il est bloqué ; pour accéder à la prise, procéder comme indiqué au paragraphe « Accès à la prise de recharge du véhicule ».

REMARQUE

À PARTIR DU MOMENT OÙ LE CÂBLE DE RECHARGE EST CONNECTÉ AU VÉHICULE, LE VOYANT DE LA PRISE S'ALLUME EN BLANC (PHASE D'INITIALISATION DE L'UNITÉ DE CONTRÔLE).

AVERTISSEMENT

APRÈS AVOIR CONNECTÉ LE CÂBLE À LA PRISE DE RECHARGE, VÉRIFIER SI LE CÂBLE N'EST PAS TENDU.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

Après la phase d'initialisation, la recharge démarre automatiquement, sauf si une recharge programmée a été réglée ; le pourcentage de recharge en cours est indiqué dans le tableau de bord.

Pendant la recharge, le voyant de la prise clignote en vert.

Lorsque la charge est terminée, le voyant reste vert fixe.

Débrancher le câble de la prise de recharge du véhicule, réinsérer les bouchons des connecteurs, le cas échéant, et fermer les volets.

Débrancher le câble de la borne de recharge murale, l'enrouler correctement et replacer le couvercle de protection sur le connecteur de recharge.

Procédure de recharge à partir d'une borne de recharge publique (CA) « Mode 3 »

La batterie haute tension du véhicule est rechargée en branchant directement le câble de recharge sur la borne de recharge publique ou au moyen du câble « Mode 3 ».

Pour effectuer la recharge, procéder comme décrit ci-dessous :

Garer en toute sécurité et éteindre le véhicule.

Vérifier si le frein de stationnement électrique est serré et la boîte de vitesses automatique sur « P » (Park).

Enlever la poussière qui peut s'être accumulée sur le connecteur de recharge et la prise de recharge.

Dérouler le câble de recharge et le brancher sur la borne de recharge publique.

Insérer le câble de recharge dans la prise du véhicule jusqu'à entendre un déclic indiquant qu'il est bloqué ; pour accéder à la prise, procéder comme indiqué au paragraphe « Accès à la prise de recharge du véhicule ».

La station de recharge publique doit être activée si nécessaire ; suivez les instructions et les avertissements du fabricant lors de l'utilisation de la station de recharge.

REMARQUE

À PARTIR DU MOMENT OÙ LE CÂBLE DE RECHARGE EST CONNECTÉ AU VÉHICULE, LE VOYANT DE LA PRISE S'ALLUME EN BLANC (PHASE D'INITIALISATION DE L'UNITÉ DE CONTRÔLE).

AVERTISSEMENT

APRÈS AVOIR CONNECTÉ LE CÂBLE À LA PRISE DE RECHARGE, VÉRIFIER SI LE CÂBLE N'EST PAS TENDU.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

Après la phase d'initialisation, la recharge démarre automatiquement, sauf si une recharge programmée a été réglée ; le pourcentage de recharge en cours est indiqué dans le tableau de bord.

Pendant la recharge, le voyant de la prise clignote en vert.

Lorsque la charge est terminée, le voyant reste vert fixe.

Débrancher le câble de la prise de recharge du véhicule, réinsérer les bouchons des connecteurs, le cas échéant, et fermer les volets.

Débrancher le câble de la borne de recharge publique, l'enrouler correctement et replacer le couvercle de protection sur le connecteur de recharge.

Câble de recharge « Mode 4 » Fast Charge

Le câble est connecté directement à la borne de recharge publique.

Procédure de recharge « Fast Charge » à partir d'une borne de recharge publique (CC) « Mode 4 »

REMARQUE

SI LA RECHARGE RAPIDE EST EFFECTUÉE AVEC UN NIVEAU DE CHARGE DE LA BATTERIE HAUTE TENSION SUPÉRIEUR À 90 %, LA RECHARGE SERA COMPLÉTÉE JUSQU'AU MAXIMUM DE LA CAPACITÉ, MAIS PLUS LENTEMENT POUR PRÉSERVER LA BATTERIE.

La batterie haute tension du véhicule peut être rechargée en connectant le câble de recharge directement à la borne de recharge publique (CC) (courant continu).

Pour effectuer la recharge, procéder comme décrit ci-dessous :

Garer en toute sécurité et éteindre le véhicule.

Vérifier si le frein de stationnement électrique est serré et la boîte de vitesses automatique sur « P » (Park).

Enlever la poussière qui peut s'être accumulée sur le connecteur de recharge et la prise de recharge.

Prélever le câble de la colonne de recharge publique.

Insérer le câble de recharge dans la prise du véhicule jusqu'à entendre un déclic indiquant qu'il est bloqué ; pour accéder à la prise, procéder comme indiqué au paragraphe « Accès à la prise de recharge du véhicule ».

REMARQUE

À PARTIR DU MOMENT OÙ LE CÂBLE DE RECHARGE EST CONNECTÉ AU VÉHICULE, LE VOYANT DE LA PRISE S'ALLUME EN BLANC (PHASE D'INITIALISATION DE L'UNITÉ DE CONTRÔLE).

AVERTISSEMENT

APRÈS AVOIR CONNECTÉ LE CÂBLE À LA PRISE DE RECHARGE, VÉRIFIER SI LE CÂBLE N'EST PAS TENDU.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

Après la phase d'initialisation, la recharge démarre automatiquement, sauf si une recharge programmée a été réglée ; le pourcentage de recharge en cours est indiqué dans le tableau de bord.

Pendant la recharge, le voyant de la prise clignote en vert.

Lorsque la charge est terminée, le voyant reste vert fixe.

Débrancher le câble de la prise de recharge du véhicule, réinsérer les bouchons des connecteurs, le cas échéant, et fermer les volets.

Remettre le câble sur la colonne de recharge publique.

Estimation des temps de recharge

Les tableaux suivants indiquent les temps de recharge estimés pour **le passage d'un état de charge de 20 % à 70 %**

de la batterie haute tension. Les temps de recharge se réfèrent à des conditions optimales de température ambiante, **entre 20 °C et 35 °C**. Le système de recharge s'adapte en fonction de la température, de l'usure et de l'état de charge de la batterie. Les temps de recharge sont plus longs lorsque les températures de la batterie sont très élevée ou très basses.

Courant alternatif (CA)

Puissance	Temps de recharge estimé
11 kW	environ 2 heures
7,4 kW	environ 4 heures
< 7,4 kW	> de 4 heures

REMARQUE

LA PUISSANCE MAXIMALE DE RECHARGE EN CA EST DE 11 kW.

Courant continu (CC)

Puissance	Temps de recharge estimé
50 kW	moins de 30 minutes

REMARQUE

LA PUISSANCE MAXIMALE DE RECHARGE EN CC EST DE 50 kW.

Programmation de la recharge

Depuis le tableau de bord, il est possible de régler l'heure de début et de fin de la recharge de la batterie haute tension.

Pour programmer la recharge, procéder comme décrit au chapitre « Indicateurs et voyants » dans le paragraphe « Réglages de charge (Charging) ».

Avant de démarrer le véhicule

1. Vérifier l'espace disponible autour du véhicule avant de monter afin de faciliter les manœuvres éventuelles.
2. Régler la position du siège, l'inclinaison du dossier et la hauteur de l'appuie-tête.
3. Régler les rétroviseurs interne et externe.
4. Fermer toutes les portières.
5. Boucler les ceintures de sécurité.
6. Éteindre les feux et les accessoires non nécessaires.
7. Contrôler l'état de charge de la batterie haute tension.

ATTENTION

LE CONDUCTEUR EST TENU DE RESPECTER (ET DE FAIRE OBSERVER À TOUS LES PASSAGERS) LES DISPOSITIONS LÉGALES EN VIGUEUR CONCERNANT L'OBLIGATION ET LE MODE D'UTILISATION DES CEINTURES DE SÉCURITÉ.

TOUJOURS BOUCLER LES CEINTURES DE SÉCURITÉ AVANT DE SE METTRE EN ROUTE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

Démarrage du véhicule

Le véhicule ne peut être démarré que si la télécommande se trouve dans l'habitacle et que la batterie qu'elle contient est chargée.

Si la batterie de la télécommande est déchargée, cette dernière doit être placée dans l'accoudoir central de la zone arrière.

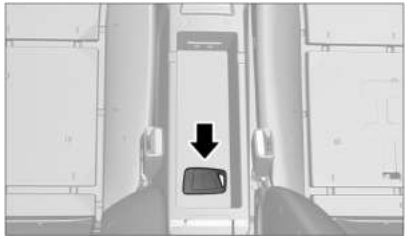

Avant de démarrer le véhicule, vérifier si la boîte de vitesses est sur « **P** » (Park) ou « **N** » (Neutral).

Pour démarrer le véhicule correctement, procéder comme suit.

appuyer sur le bouton START/STOP situé dans le tunnel central ; le voyant vert commence à clignoter et le tableau de bord effectue un contrôle des voyants.

Appuyer sur la pédale du frein.

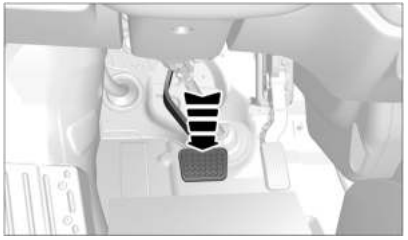

Maintenir la pédale de frein enfoncée et appuyer à nouveau sur le bouton START/STOP ; le voyant vert reste fixe et un signal sonore de confirmation est émis.

Le voyant **DRIVE READY** s'allume sur le tableau de bord pour indiquer que le système de traction électrique du véhicule a été démarré et qu'il est prêt à rouler.

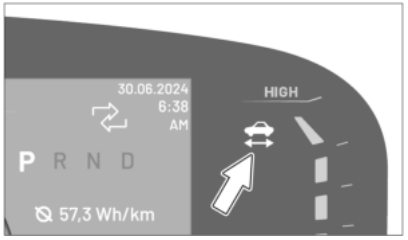

Une fois le véhicule démarré, vérifier si tous les voyants de signalisation et d'alarme s'éteignent, notamment les voyants rouges.

Vérifier si le voyant de la fonction « **E-CALL** » vert s'allume en permanence.

Si le voyant reste allumé en permanence en couleur rouge, un défaut du système de bord « **E-CALL** » (Appel d'urgence) pourrait avoir été détecté.

Dans ce cas, faire vérifier immédiatement le véhicule par **un concessionnaire ou un garage agréé Piaggio**.

Vérifier si le système « **ESC** » (contrôle électronique de stabilité) est activé et

si le voyant correspondant du groupe d'instruments est ÉTEINT.

Si le système « **ESC** » (contrôle électronique de stabilité) n'est **PAS** actif, en plus du voyant d'avertissement, la LED du bouton correspondant dans le groupe de commutateurs sera également allumée.

Pour activer le système, appuyer sur le bouton.

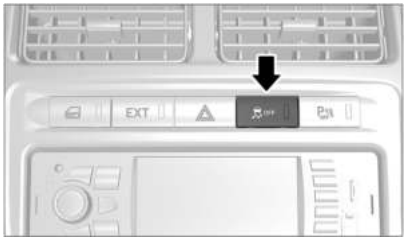

REMARQUE

LE SYSTÈME « ESC » (CONTRÔLE ÉLECTRONIQUE DE STABILITÉ) S'ACTIVERA EN TOUT CAS AUTOMATIQUEMENT DÈS QUE LA VITESSE DE 50 km/h EST DÉPASSÉE. EN REVENANT EN DESSOUS DE 50 km/h, LE SYSTÈME RESTERA TOUJOURS ACTIF, SAUF SI L'ON DÉCIDE DE LE DÉSACTIVER EN APPUYANT SUR LE BOUTON PRÉVU À CET EFFET.

REMARQUE

TANT QUE LE VÉHICULE N'A PAS DÉMARRÉ, LE SERVOFREIN ET LA DIRECTION ASSISTÉE SONT DÉSACTIVÉS, IL FAUT DONC EXERCER UN EFFORT BEAUCOUP PLUS ÉLEVÉ QUE L'HABITUEL SUR LA PÉDALE DE FREIN ET SUR LE VOLANT.

Direction assistée électrique (EPS - Electric Power Steering)

Le véhicule est équipé d'un système électrique de direction assistée « **EPS** » qui fonctionne lorsque le véhicule est en marche. Ce système rend la conduite plus confortable et facilite le braquage du volant pendant les manœuvres de stationnement.

L'assistance augmente à mesure que l'effort de direction augmente dans le cas d'un véhicule chargé de manière à réduire l'effet de la charge du véhicule sur le conducteur.

L'assistance est réduite à mesure que la vitesse augmente afin d'adapter la réactivité du système.

Départ en côte

Pour faciliter le démarrage en côte, le système **ESC** (Contrôle électronique de stabilité) du véhicule a également intégré le système **Hill Holder** qui est automatiquement activé dans les cas suivants :

- en montée : pente supérieure à 5 %, véhicule démarré, frein serré et boîte de vitesses automatique sur « D » (Drive) ;
- en descente : véhicule démarré sur route avec pente supérieure à 5 %, frein serré et boîte de vitesses automatique sur « R » (Reverse).

Lors du démarrage, le calculateur du système ESC maintient la pression de freinage sur les roues pendant 2 secondes, ce qui permet au pied droit de passer facilement de la pédale de frein à la pédale d'accélérateur.

Une fois écoulées les 2 secondes, sans démarrage, le système se désactive automatiquement et relâche progressivement la pression de freinage. Pendant cette phase de relâchement, un bruit typique de relâchement mécanique des freins est perçu, indiquant le mouvement imminent du véhicule.

ATTENTION

LE SYSTÈME HILL HOLDER N'EST PAS UN FREIN DE STATIONNEMENT. PAR CONSÉQUENT, NE PAS QUITTER LE VÉHICULE SANS AVOIR ACTIVÉ LE FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE (SI LA FONCTION D'ACTIVATION AUTOMATIQUE EST DÉSACTIVÉE), ÉTEINT LE VÉHICULE ET ENGAGÉ LA BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE SUR « P » (PARK), PLAÇANT AINSI LE VÉHICULE À L'ARRÊT DANS DES CONDITIONS SÛRES.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

Arrêts et stationnements

Suivre attentivement les instructions ci-dessous.

ATTENTION

NE JAMAIS LAISSER D'ENFANTS SEULS DANS LE VÉHICULE SANS SURVEILLANCE. EMPORTER LA TÉLÉCOMMANDE AVEC SOI LORSQU'ON QUITTE LE VÉHICULE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

AVERTISSEMENT

EN CAS DE SORTIR DU VÉHICULE, EN CAS D'ARRÊT OU DE STATIONNEMENT, MÊME DE BRÈVE DURÉE, IL FAUT SUIVRE LES PRESCRIPTIONS SUIVANTES :

- **ÉTEINDRE LE VÉHICULE ;**
- **ACTIVER LE FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE (SI LA FONCTION D'ACTIVATION AUTOMATIQUE EST DÉSACTIVÉE).**
- **METTRE LA BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE SUR « P » (PARK).**

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

REMARQUE

DANS CERTAINES SITUATIONS, LORSQUE LE VÉHICULE EST ARRÊTÉ, LE VENTILATEUR ÉLECTRIQUE ET LE SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT PEUVENT S'ACTIVER.

CELA DOIT ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME UN FONCTIONNEMENT NORMAL DU VÉHICULE.

AVERTISSEMENT

EN CAS DE STATIONNEMENT EN MONTÉE OU EN DESCENTE, VÉRIFIER LA BONNE ACTIVATION DU FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE ET ORIENTER LES ROUES DIRECTRICES DE FAÇON À CE QU'EN CAS DE DÉPLACEMENT ACCIDENTEL LE VÉHICULE SOIT DIRIGÉ VERS LE BORD DE LA ROUTE.

PAR AILLEURS, PLACER DES CALES DERRIÈRE OU DEVANT LES ROUES DE L'ESSIEU ARRIÈRE EN CAS DE MONTÉE OU DE DESCENTE, NOTAMMENT LORS DE L'UTILISATION DE TOUT ENGIN DE TRAVAIL INSTALLÉ SUR LE VÉHICULE (À TITRE D'EXEMPLE NON EXHAUSTIF : BENNE BASCULANTE, BENNE À ORDURES MÉNAGÈRES).

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

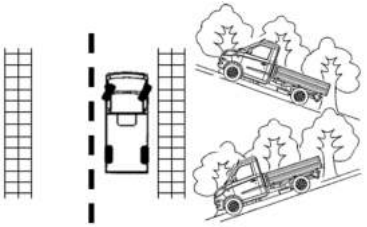

Dispositif « FOLLOW ME HOME »

Le dispositif permet d'éclairer l'espace devant le véhicule en allumant les feux de croisement, les feux de position et l'éclairage de plaque d'immatriculation pendant une durée prédéterminée.

C'est une fonction très pratique en cas de stationnement dans des zones sombres, par exemple un garage ou des rues sans éclairage public.

Dans les 3 minutes qui suivent l'arrêt du véhicule, actionner le clignotement des feux de route dans les 2 secondes, à l'aide du levier gauche de la commande des phares.

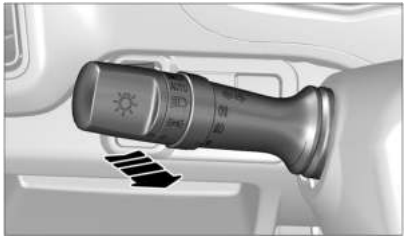

Clignotement feux de route	Durée de l'éclairage des phares
3 fois	60 secondes
4 fois	90 secondes

Lorsque la fonction « **Follow me home** » est activée, les voyants des feux de position et des feux de croisement s'allumeront sur le groupe d'instruments.

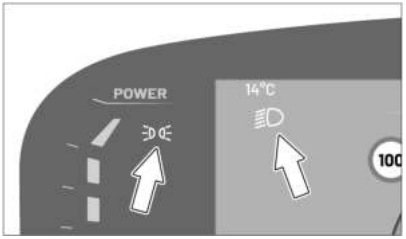

Boîte de vitesses automatique

Le véhicule est équipé d'une boîte de vitesses à un rapport pour transmettre la puissance développée par le moteur électrique.

Pour pouvoir utiliser correctement la boîte de vitesses automatique, il est indispensable de lire ce chapitre dans son intégralité, afin d'apprendre dès le départ quelles sont les opérations correctes et autorisées à réaliser.

- Ne sélectionner la position « **P** » (Park) que lorsque le véhicule est complètement à l'arrêt ; il s'agit de la position par défaut de la vitesse. Une fois la position « **P** » (Park) engagée, le bouton START/STOP peut être placé sur « **STOP** ».
- Pour passer d'un véhicule à l'arrêt sur « **P** » (Park) ou « **N** » (Neutral), la pédale de frein doit être maintenue enfoncée jusqu'à la fin de course.
- Pour passer de la position « **P** » (Park) à une autre position, le véhicule ne doit pas dépasser 3 km/h et la pédale d'accélérateur ne doit pas être enfoncée.

ATTENTION

POUR ÉVITER UNE ACCÉLÉRATION SOUDAINE DU VÉHICULE EN AVANT OU EN ARRIÈRE, GARDER LE PIED FERMEMENT SUR LA PÉDALE DE FREIN AVANT DE FAIRE PASSER LA BOÎTE DE VITESSES DE LA POSITION « P » (PARK) OU « N » (NEUTRAL) À LA POSITION « D » (DRIVE) OU « R » (REVERSE).

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE MOUVEMENT INATTENDU DU VÉHICULE PEUT BLESSER LES OCCUPANTS OU LES PERSONNES SE TROUVANT À PROXIMITÉ.

Positions du sélecteur de vitesses

La boîte de vitesses automatique est commandée par le sélecteur de vitesses, situé sur le tunnel central.

Le sélecteur a les positions de fonctionnement suivantes :

- P (Park) stationnement
- R (Reverse) marche arrière
- N (Neutral) point mort
- D (Drive) marche avant

L'état de la boîte de vitesses est visible en haut à droite de l'écran du tableau de bord.

Fonctionnement

POUR ENGAGE LA POSITION « P ».

Lorsque le véhicule est à l'arrêt et que le moteur tourne ou que le contact est mis, appuyer sur le bouton « **A** » pour engager la position « P ».

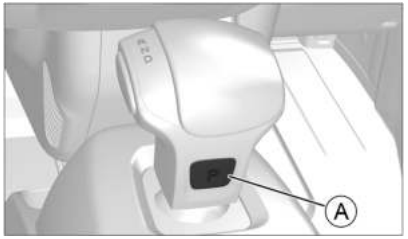

POUR DÉSENGAGER LA POSITION « P »

Lorsque le véhicule est à l'arrêt et que le moteur tourne, appuyer sur la pédale de frein, appuyer sur le bouton latéral « **B** » et déplacer le levier de sélection vers l'avant ou vers l'arrière selon la position souhaitée.

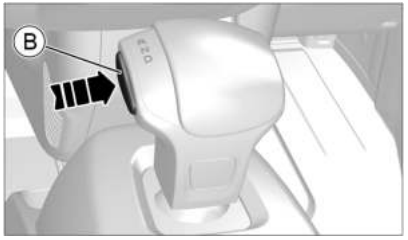

SÉLECTEUR

Déplacer le levier de sélection « **C** » d'un ou deux crans vers l'avant ou vers l'arrière pour engager la position souhaitée (R, N ou D), puis relâcher le levier, qui reviendra à sa position stable.

États de la boîte de vitesses automatique

P (Park) stationnement

Utiliser cet état pour garer le véhicule.

La boîte de vitesses ne peut être déplacée de « P » que si la pédale de frein et le bouton latéral du sélecteur sont enfoncés.

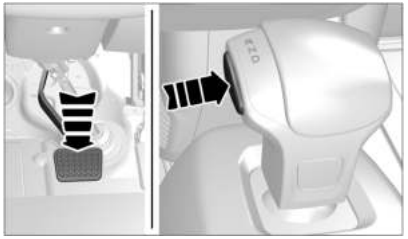

Pour faire passer la boîte de vitesses de la position « P » à n'importe quelle autre position, le moteur électrique doit être mis en marche.

Lorsque le sélecteur est sur « P », le moteur électrique peut être démarré régulièrement.

Ne jamais essayer de sélectionner la position « P » lorsque le véhicule est en mouvement.

Lorsque le véhicule est garé sur un terrain plat, il est possible d'appuyer d'abord sur le bouton « P », puis d'engager manuellement le frein de stationnement électrique, en soulevant la commande correspondante.

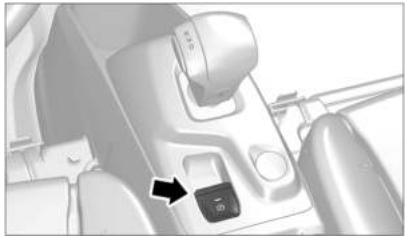

Lorsque le véhicule est garé sur des routes en pente, serrer le frein de stationnement électrique avant d'appuyer sur le bouton « P ».

ATTENTION

NE JAMAIS UTILISER LE MODE « P » (PARK) À LA PLACE DU FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE.

LORSQUE L'ON GARE LE VÉHICULE, SERRER TOUJOURS LE FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE AFIN D'ÉVITER TOUT DOMMAGE CORPOREL OU MATÉRIEL CAUSÉ PAR UN MOUVEMENT INCONTRÔLÉ DU VÉHICULE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

ATTENTION

VEILLER À CE QUE LA BOÎTE DE VITESSES SOIT SUR « P » (PARK) AVANT DE QUITTER LA VOITURE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

R (Reverse) marche arrière

Cet état permet de déplacer le véhicule en marche arrière.

ATTENTION

FAIRE TRÈS ATTENTION À CE QU'IL N'Y AIT PAS DE PERSONNES, D'ANIMAUX OU D'AUTRES OBSTACLES DERRIÈRE LE VÉHICULE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

Il est possible de n'engager l'état « R » que lorsque le véhicule est complètement à l'arrêt.

Lorsque l'état « R » est engagé, l'indicateur « R » correspondant s'allume sur le tableau de bord et un signal sonore est émis.

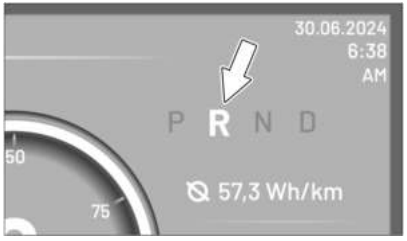

Lorsque le véhicule est à l'arrêt, pour passer de « R » à « D », il faut appuyer sur la pédale de frein et déplacer en arrière le sélecteur de 2 déclics.

Lorsque le véhicule est en mouvement, le passage de « R » à « D » n'est possible que si la vitesse est inférieure à 3 km/h.

Lorsque le véhicule est en mouvement, pour passer de « R » à « N », déplacer en arrière le sélecteur d'un déclic sans appuyer sur la pédale de frein.

N (Neutral) point mort

Cet état indique le point mort ; lorsqu'il est engagé, le véhicule ne se déplace pas si l'on appuie sur l'accélérateur et qu'il n'y a pas d'engagement de vitesse.

Lorsque la fonction « N » est engagée sur une route en pente, la pédale de frein doit être enfoncée pour éviter tout mouvement accidentel du véhicule.

Il est conseillé d'engager l'état « N » lorsqu'on est contraint de rester pendant une longue période avec le moteur en marche (par ex. : arrêts prolongés dus aux embouteillages, arrêts aux passages à niveau, etc.).

Lorsque le véhicule est à l'arrêt et que le moteur électrique fonctionne, pour passer de « N » à « P », il suffit d'appuyer sur le bouton « P » du sélecteur.

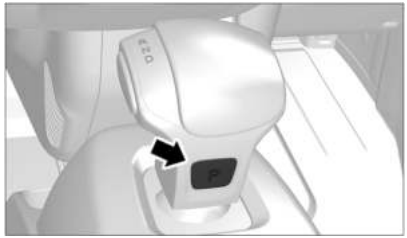

Lorsque le véhicule est à l'arrêt, pour passer de « N » à « R » et/ou à « D », il faut appuyer sur la pédale de frein et déplacer en avant ou en arrière le sélecteur d'un déclic.

Lorsque le véhicule est en mouvement, pour passer de « N » à « R » et/ou à « D », il faut déplacer en avant ou en arrière le sélecteur d'un déclic ; le passage de « N » à « R » n'est possible que si le véhicule recule, tandis que le passage de « N » à « D » n'est possible que si le véhicule avance.

ATTENTION

NE PAS PASSER EN POSITION « N » POUR DESCENDRE UNE PENTE AU POINT MORT.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

CE TYPE DE CONDUITE EST DANGEREUSE ET RÉDUIT LA CAPACITÉ DU CONDUCTEUR À INTERVENIR EN CAS DE CHANGEMENT SOUDAIN DE LA CIRCULATION OU DES CONDITIONS ROUTIÈRES. ON PEUT PERDRE LE CONTRÔLE DU VÉHICULE ET RISQUER UN CHOC.

D (Drive) marche avant

Cet état permet au véhicule d'avancer et il constitue l'état normal d'utilisation pour la plupart des itinéraires urbains et extra-urbains.

ATTENTION

L'ÉTAT « D » PERMET AU VÉHICULE D'AVANCER LENTEMENT SANS APPUYER SUR LA PÉDALE D'ACCÉLÉRATEUR ; IL PEUT ÊTRE TRÈS UTILE DANS LES EMBOUTEILLAGES OU LES ZONES DE STATIONNEMENT.

FAIRE ATTENTION AUX VÉHICULES QUI PRÉCÈDENT.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

Lorsque le véhicule est à l'arrêt, pour passer de « D » à « R », il faut appuyer sur la pédale de frein et déplacer en avant le sélecteur de 2 déclics.

Lorsque le véhicule est en mouvement, le passage de « D » à « R » n'est possible que si la vitesse est inférieure à 3 km/h.

Lorsque le véhicule est en mouvement, pour passer de « D » à « N », déplacer en avant le sélecteur d'un déclic sans appuyer sur la pédale de frein.

Freins

Installation de freinage à double circuit

Le véhicule est équipé d'un système de freinage à double circuit. Chaque circuit fonctionne indépendamment.

Si l'un des deux circuits de freinage tombe accidentellement en panne, l'autre fonctionnera toujours. Dans ce dernier cas, le freinage demandera une pression plus importante sur la pédale et donc une distance de freinage plus grande.

Le mauvais fonctionnement du système de freinage est signalé par l'allumage du voyant d'anomalie respectif sur le groupe d'instruments.

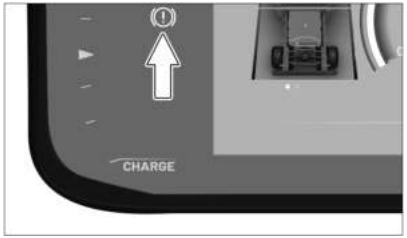

ATTENTION

NE PAS CONTINUER À CONDUIRE SI LE SYSTÈME DE FREINAGE NE FONCTIONNE PAS CORRECTEMENT. FAIRE VÉRIFIER IMMÉDIATEMENT LE SYSTÈME CHEZ UN CONCESSIONNAIRE OU UN GARAGE AGRÉÉ PIAGGIO.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

SYSTÈME DE FREINAGE À FONCTION ANTIBLOCAGE (ABS - Antilock Braking System)

Il s'agit d'un système intégré au circuit de freinage qui détecte l'éventuel patinage des roues et module automatiquement la pression qui produit la force de freinage sur les roues de façon à limiter le patinage, même si l'état de la chaussé est problématique : présence de glace, route mouillée, faible adhérence de la route, etc., ou en cas de freinage brusque.

Activation du système ABS

Si les conditions d'intervention du système ABS se présentent lors du freinage, le conducteur ressentira des pulsations sur la pédale de frein. Dans cette situation, il faut toujours garder le pied appuyé fermement sur la pédale jusqu'à ce que le véhicule s'arrête ou que les conditions de sécurité se rétablissent.

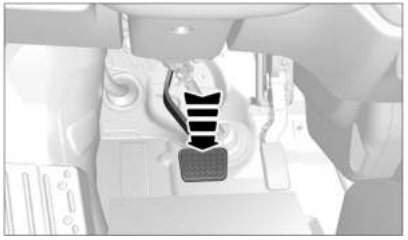

Le véhicule est également doté d'un répartiteur électronique de freinage (**EBD - Electronic Brakeforce Distribution**) : il s'agit d'une fonction intégrée au calculateur ABS, qui reste active même si le système ABS est défaillant et permet d'équilibrer la pression de freinage entre les roues avant et arrière.

REMARQUE

LORS DU FREINAGE, LA PÉDALE DE FREIN PEUT ÊTRE SOUMISE À DE LÉGÈRES PULSATIONS QUI INDIQUENT L'INTERVENTION DU SYSTÈME ABS. LORSQUE L'ABS INTERVIENT ET QUE L'ON RESSENT DES PULSATIONS SUR LA PÉDALE DE FREIN, NE PAS RELÂCHER LA PRESSION SUR LA PÉDALE, MAIS GARDER LA PÉDALE DE FREIN FERMEMENT ENFONCÉE SANS CRAINTE. DE CETTE FAÇON, LA DISTANCE D'ARRÊT DU VÉHICULE SERA MINIMALE, DANS LES LIMITES CONSENTIES PAR L'ÉTAT DE LA CHAUSSÉE.

ATTENTION

LES CAPACITÉS DU SYSTÈME ABS NE DOIVENT JAMAIS ÊTRE UTILISÉES DE FAÇON IRRESPONSABLE ET DANGEREUSE, AFIN DE NE PAS COMPROMETTRE LA SÉCURITÉ PERSONNELLE ET CELLE DES AUTRES.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

ATTENTION

SI L'ABS INTERVIENT, C'EST LE SIGNE QUE LA LIMITE D'ADHÉRENCE ENTRE LES PNEUS ET LA CHAUSSÉE EST ATTEINTE : RALENTIR POUR ADAPTER LA VITESSE À L'ADHÉRENCE DISPONIBLE.

LE SYSTÈME ABS NE PEUT PAS ÉVITER LES ACCIDENTS, Y COMPRIS CEUX DUS À UNE VITESSE EXCESSIVE DANS LES VIRAGES, À LA CONDUITE SUR DES SURFACES À FAIBLE ADHÉRENCE OU À L'AQUAPLANING.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

ATTENTION

LES PERFORMANCES EN TERMES DE SÉCURITÉ ACTIVE NE SIGNIFIENT PAS QUE LE CONDUCTEUR PUISSE PRENDRE DES RISQUES INUTILES ET INJUSTIFIÉS.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

ATTENTION

LA CONDUITE DOIT TOUJOURS ÊTRE ADAPTÉE AUX CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES, À L'ÉTAT DE LA CHAUSSÉE, À LA VISIBILITÉ ET À LA CIRCULATION.

LA DÉCÉLÉRATION MAXIMALE POSSIBLE DÉPEND TOUJOURS DE L'ADHÉRENCE ENTRE LE PNEU ET LA SURFACE DE LA ROUTE. NE PAS OUBLIER QUE L'ADHÉRENCE DEVIENT TRÈS FAIBLE EN CAS DE NEIGE OU DE VERGLAS ET QUE DANS CES CONDITIONS, BIEN QUE LE VÉHICULE SOIT ÉQUIPÉ DU SYSTÈME ABS, LA DISTANCE DE FREINAGE AUGMENTE CONSIDÉRABLEMENT.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

AVERTISSEMENT

POUR LE BON FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME ABS, IL EST INDISPENSABLE QUE LES PNEUS SOIENT DE LA MÊME MARQUE ET DU MÊME TYPE SUR LE MÊME ESSIEU, EN PARFAIT ÉTAT ET SURTOUT DU TYPE ET DE LA TAILLE PRESCRITS.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

CONTRÔLE ÉLECTRONIQUE DE STABILITÉ (ESC- Electronic Stability Control)

Le système **ESC - Electronic Stability Control** améliore le contrôle de la direction et la stabilité du véhicule.

Le système analyse et compare la trajectoire adoptée par le conducteur et la trajectoire effective suivie par le véhicule grâce au capteur d'angle de braquage et aux capteurs de rotation des roues. Si le véhicule perd sa stabilité, le système agit en freinant chaque roue et en réduisant le couple moteur. Le système ESC s'active automatiquement au démarrage du véhicule et peut être désactivé comme décrit dans le chapitre relatif.

ATTENTION

LE SYSTÈME ESC ASSISTE LE CONDUCTEUR EN CAS DE PERTE DE STABILITÉ DU VÉHICULE MAIS IL NE GARANTIT PAS UN CONTRÔLE TOTAL DANS TOUTES LES SITUATIONS.

L'EFFICACITÉ DE L'ASSISTANCE FOURNIE PAR LE SYSTÈME ESC DÉPEND DES CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT ET NOTAMMENT DE L'ÉTAT DE LA CHAUSSÉE, DES PNEUS, DU SYSTÈME DE FREINAGE, DES SUSPENSIONS, ETC.

LA DISPONIBILITÉ DU SYSTÈME ESC NE DISPENSE PAS LE CONDUCTEUR D'ADOPTER UNE CONDUITE PRUDENTE ET ATTENTIVE. LE CONDUCTEUR EST LE SEUL RESPONSABLE DU COMPORTEMENT DU VÉHICULE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

ATTENTION

IL EST INTERDIT DE MODIFIER L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE, LES SUSPENSIONS, L'EMPATTEMENT, LA BOÎTE DE VITESSES, LE MOTEUR, LE SYSTÈME DE DIRECTION, LES PARAMÈTRES PRÉDÉFINIS DES CALCULATEURS, LES CAPTEURS ET LEUR EMPLACEMENT, LES TUYAUX DE RACCORDEMENT DU MODULATEUR ESC.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

ATTENTION

L'UTILISATION DE PNEUS NON PRÉVUS SUR LA CARTE GRISE, MISE À PART L'INTERDICTION PAR LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR, PEUT PORTER PRÉJUDICE AU BON FONCTIONNEMENT DES SYSTÈMES ESC ET ABS.

IL EST CONSEILLÉ DE MONTER DES PNEUS DU MÊME TYPE SUR L'ESSIEU AVANT ET SUR L'ESSIEU ARRIÈRE. IL EST DONC DÉCONSEILLÉ DE MONTER DES PNEUS D'HIVER SUR L'ESSIEU ARRIÈRE ET D'ÉTÉ SUR L'ESSIEU AVANT.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

ATTENTION

LA BONNE INTERVENTION DU SYSTÈME ESC EST GARANTIE PAR DES CONTRÔLES CONTINUS SUR LES DONNÉES DE FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE. EN CAS D'ERREURS POUVANT RENDRE LES FONCTIONS DU SYSTÈME ESC INDISPONIBLES, LE FONCTIONNEMENT DES SYSTÈMES ABS ET EBD NE SERA EN AUCUN CAS AFFECTÉ. DANS CE CAS, LE VOYANT CORRESPONDANT SIGNALE L'ANOMALIE ET IL FAUDRA ALORS SE RENDRE DÈS QUE POSSIBLE CHEZ UN CONCESSIONNAIRE OU UN GARAGE AGRÉÉ PIAGGIO.

LES CAPACITÉS DU SYSTÈME ESC NE DOIVENT JAMAIS ÊTRE UTILISÉES DE FAÇON IRRESPONSABLE ET DANGEREUSE, AFIN DE NE PAS COMPROMETTRE LA PROPRE SÉCURITÉ ET CELLE DES AUTRES. LA CONDUITE DOIT TOUJOURS S'ADAPTER À L'ÉTAT DE LA CHAUSSÉE, À LA VISIBILITÉ ET À LA CIRCULATION.

LA RESPONSABILITÉ POUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE DÉPEND

TOUJOURS DU CONDUCTEUR. LE SYSTÈME ESC NE PEUT PAS ÉVITER LES ACCIDENTS, Y COMPRIS CEUX CAUSÉS PAR UNE VITESSE EXCESSIVE DANS UN VIRAGE, PAR LA CONDUITE SUR DES SURFACES À FAIBLE ADHÉRENCE OU PAR L'AQUAPLANING.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

Il est possible de désactiver le système de contrôle de la stabilité (ESC - Electronic Stability Control) lorsque le véhicule est à l'arrêt avec le bouton START/STOP sur « **START** » ou lorsque le véhicule est en mouvement uniquement si le système ESC n'intervient pas (le voyant **ESC** clignote sur le groupe d'instruments).

Le système « **ESC** » peut être déconnecté lorsque certaines conditions sont remplies, par exemple: une chaussé enneigée ou verglacée, des chaînes à neige montées ou en cas de démarrage en côte raide.

ATTENTION

SI CES CONDITIONS SONT RÉUNIES, TOUJOURS CONDUIRE AVEC UNE EXTRÊME PRUDENCE, SACHANT QUE CERTAINS SYSTÈMES D'ASSISTANCE POUR LA STABILITÉ ONT ÉTÉ VOLONTAIREMENT DÉCONNECTÉS. IL EST FORTEMENT CONSEILLÉ DE RECONNECTER LE SYSTÈME ESC LE PLUS VITE POSSIBLE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

Pour désactiver le système « **ESC** », appuyer sur le bouton du tableau de bord central.

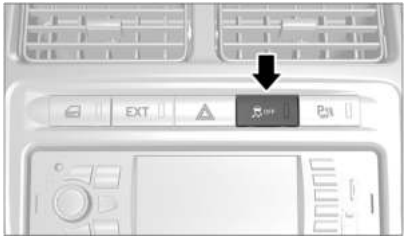

La désactivation du système **ESC** est signalée à l'utilisateur par l'allumage du voyant sur le groupe d'instruments. Quand le système ESC est déconnecté, les fonctions du système ABS et EBD restent néanmoins actives.

Il est possible de réactiver le système de contrôle de la stabilité en appuyant à nouveau sur le bouton « **ESC** ».

La réactivation du système (ESC) est signalée à l'utilisateur par l'arrêt du voyant sur le groupe d'instruments.

Le système ESC se réactive automatiquement à chaque démarrage du véhicule ou chaque fois que les 50 km/h sont dépassés.

Servofrein

Le servofrein à dépression est un dispositif qui agit sur la pompe du système de freinage afin d'amplifier la force exercée par le conducteur.

Pour une sécurité maximale, en cas de panne ou lorsque le véhicule ou le groupe d'instruments sont éteints, la pédale de frein reste toujours reliée directement au système de freinage et fonctionne toujours, mais un plus grand effort du conducteur sera nécessaire pour appuyer sur la pédale de frein.

Précautions générales de freinage

ATTENTION

EN CAS DE CREVAISON D'UN PNEU, NE PAS APPUYER BRUSQUEMENT SUR LA PÉDALE DE FREIN. CELA POURRAIT ENTRAÎNER LA PERTE DE CONTRÔLE DU VÉHICULE.

S'ASSURER QUE LE TAPIS DE PLANCHER N'INTERFÈRE PAS AVEC LA LIBERTÉ DE MOUVEMENT DE LA PÉDALE.

UN STATIONNEMENT PROLONGÉ DANS UN ENVIRONNEMENT SALIN OU À HAUTE HUMIDITÉ POURRAIT PORTER PRÉJUDICE À L'EFFICACITÉ DU PREMIER FREINAGE. IL EST DONC CONSEILLÉ D'UTILISER LE FREIN À PLUSIEURS REPRISES DANS DES CONDITIONS SÛRES JUSQU'À CE QUE L'EFFICACITÉ NORMALE SOIT RÉTABLIE.

NE PAS GARDER LE PIED APPUYÉ SUR LA PÉDALE DE FREIN PENDANT LA CONDUITE. CECI POURRAIT PROVOQUER UNE SURCHAUFFE DES FREINS.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

Frein de stationnement électrique (EPB)

Le frein de stationnement électrique est équipé d'un interrupteur et d'un moteur qui entraîne le tambour de chaque roue arrière.

Pour activer manuellement le frein de stationnement électrique, véhicule à l'arrêt, tirer brièvement sur l'interrupteur situé sur le tunnel central.

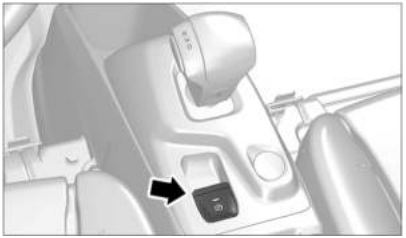

Après avoir activé le frein de stationnement, la LED rouge de l'interrupteur et le voyant correspondant du groupe d'instruments s'allumeront.

Pour désactiver manuellement le frein de stationnement électrique, véhicule à l'arrêt, appuyer sur la pédale de frein et appuyer brièvement sur l'interrupteur situé sur le tunnel central.

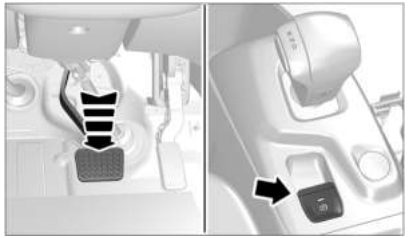

Pour désengager le frein de stationnement électrique, vérifier si le tableau de bord est toujours allumé.

Après avoir désactivé le frein de stationnement, la LED rouge de l'interrupteur et le voyant correspondant du groupe d'instruments s'éteindront.

ATTENTION

EN CAS DE PANNE, CERTAINES FONCTIONS DU FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE SONT DÉSACTIVÉES. DANS CE CAS, LE CONDUCTEUR EST RESPONSABLE D'APPLIQUER LE FREIN ET DE GARER LE VÉHICULE EN TOUTE SÉCURITÉ. CONTACTER UN CONCESSIONNAIRE OU UN GARAGE AGRÉÉ PIAGGIO POUR EFFECTUER LES VÉRIFICATIONS NÉCESSAIRES.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

AVERTISSEMENT

LORSQUE LE VÉHICULE EST GARÉ SUR DES ROUTES EN PENTE, VÉRIFIER SI LE FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE EST ACTIVÉ, PLACER LA BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE SUR L'ÉTAT « P » (PARK) ET BRAQUER LES ROUES VERS L'EXTÉRIEUR DE LA ROUTE.

POUR PLUS DE SÉCURITÉ, IL EST CONSEILLÉ DE DISPOSER DES CALES SOUS LES ROUES.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

AVERTISSEMENT

EN CAS D'URGENCE, LE FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE PEUT ÊTRE UTILISÉ ; SOULEVER LA COMMANDE CONCERNÉE JUSQU'À CE QUE LE VÉHICULE S'ARRÊTE.

LORSQUE LA COMMANDE EST RELÂCHÉE, L'ACTION DE FREINAGE S'ARRÊTE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

EXTended mode

Ce mode limite la vitesse maximale du véhicule.

Appuyer sur le commutateur situé sur le tableau de bord en position centrale pour activer/désactiver le mode.

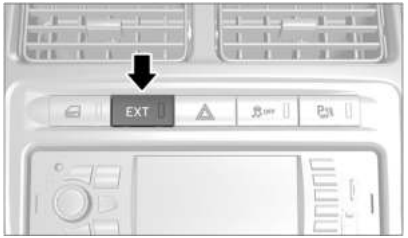

Après l'activation, l'indicateur correspondant s'allume sur le tableau de bord.

Guide économique

Les conditions générales affectant l'état de charge de la batterie haute tension sont les suivantes :

- les fenêtres ouvertes et les pneus dégonflés provoquent une plus grande résistance à l'avancement, et par conséquent une dépense d'énergie accrue ;
- ne pas rouler avec la pédale d'accélérateur au plancher, la consommation d'énergie sera moins importante si l'on accélère progressivement et que l'on ne dépasse pas les deux tiers de la vitesse maximale ;
- ne pas laisser le véhicule démarré si cela n'est pas nécessaire ;
- soigner l'état général du véhicule et notamment le moteur électrique et la batterie haute tension, en effectuant, aux échéances prévues, les opérations du « Plan d'entretien programmé » figurant dans ce manuel ;
- ne pas surcharger le véhicule ;
- l'utilisation du climatiseur ou du chauffage entraîne une augmentation de la consommation d'énergie.

ATTENTION

NE PAS CONDUIRE EN DESCENTE AVEC LE LEVIER DE VITESSE AU POINT MORT. CECI POURRAIT PROVOQUER UNE SURCHAUFFE DES FREINS.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

AVERTISSEMENT

NE PAS UTILISER LE VÉHICULE SUR UNE CHAUSSÉE INONDÉE SI LA PROFONDEUR DE L'EAU DÉPASSE LA LIMITE INFÉRIEURE DE LA JANTE DE ROUE ; EN CAS DE SIMPLES FLAQUES, ROULER À VITESSE TRÈS MODÉRÉE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT DE CET AVERTISSEMENT PEUT ENTRAÎNER L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

ATTENTION

RÉDUIRE LA VITESSE LORS DE LA CONDUITE AVEC VENT TRANSVERSAL OU SUR CHAUSSÉE ACCIDENTÉE, SPÉCIALEMENT SI L'ON TRANSPORTE DES CHARGES HAUTES OU VOLUMINEUSES.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

Conduite en hiver

Pendant l'hiver, respecter les indications particulières suivantes concernant la sécurité et l'entretien.

BATTERIE HAUTE TENSION

Pour garantir un fonctionnement sûr et fiable à long terme de la batterie haute tension en hiver, suivre les habitudes de conduite et de recharge suivantes :

- en cas d'utilisation du véhicule à basses températures (entre -20 °C et 5 °C), employer la stratégie de programmation de l'utilisation du véhicule, qui prépare la batterie à une utilisation optimale (voir le paragraphe « Réglages de charge ») ;
- en cas d'utilisation du véhicule à basses températures (entre -20 °C et 5 °C), pour une fonctionnalité complète de tous les auxiliaires, l'utiliser avec une charge de batterie élevée et, si possible, laisser le véhicule en recharge avec la stratégie d'utilisation programmée (voir le paragraphe « Réglages de charge ») ;

BATTERIE DE SERVICE

Vérifier l'état de charge de la batterie et le serrage des câbles. La charge de la batterie a souvent tendance à diminuer pendant la saison froide. La batterie fournie est hermétique et ne nécessite donc aucun entretien.

ATTENTION

LA BATTERIE DE SERVICE CONTIENT DE L'ACIDE SULFURIQUE, QUI EST TOXIQUE ET CORROSIF. TOUJOURS UTILISER DES LUNETTES ET DES VÊTEMENTS DE PROTECTION, AFIN D'ÉVITER TOUTE POSSIBILITÉ DE CONTACT DE L'ACIDE AVEC LES YEUX OU LA PEAU. EN CAS DE CONTACT, LAVER ABONDAMMENT LA ZONE CONCERNÉE.

EN CAS D'INGESTION ACCIDENTELLE, S'ADRESSER IMMÉDIATEMENT À UN MÉDECIN ET BOIRE BEAUCOUP D'EAU OU DE LAIT.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

ATTENTION

TENIR LES FLAMMES OU ÉTINCELLES ÉLOIGNÉES DE LA BATTERIE, CAR ELLES POURRAIENT LA FAIRE EXPLOSER.

TENIR LA BATTERIE HORS LA PORTÉE DES ENFANTS.

NETTOYER ET LAVER IMMÉDIATEMENT LES COMPOSANTS OU PIÈCES PEINTES, CONCERNÉES PAR LA FUITE ACCIDENTELLE D'ACIDE DE LA BATTERIE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

LIQUIDE DU RADIATEUR ET DE REFROIDISSEMENT DU MOTEUR ÉLECTRIQUE

Pour accéder au réservoir et faire l'appoint, soulever le capot avant.

Voir le tableau des produits au chapitre « Produits recommandés ».

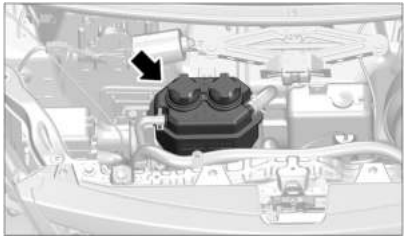

ATTENTION

AVANT DE DÉMARRER LE VÉHICULE, ENLEVER LA NEIGE ACCUMULÉE, QUI POURRAIT EMPÊCHER AU CONDUCTEUR D'AVOIR UNE BONNE VISIBILITÉ, RÉDUISANT AINSI LA SÉCURITÉ LORS DE LA CONDUITE.

NETTOYER LES RESTES DE VERGLAS OU DE NEIGE DES CHAUSSURES AVANT DE COMMENCER À CONDUIRE, AFIN D'ÉVITER LE GLISSEMENT ACCIDENTEL DES CHAUSSURES SUR LES PÉDALES.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

LIQUIDE LAVE-GLACE

Pour accéder au réservoir et faire l'appoint, soulever le capot avant.

Utiliser un liquide lave-glace antigel.

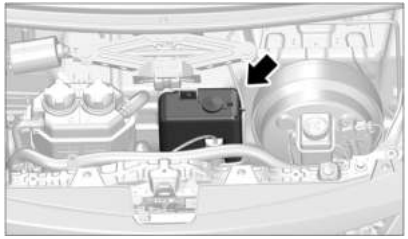

Chaînes à neige

Les chaînes à neige doivent être appliquées uniquement aux pneus des roues motrices, dans ce cas les « roues arrière ».

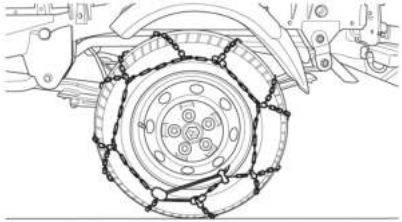

Après avoir parcouru une dizaine de mètres avec les chaînes à neige montées, s'arrêter et contrôler si la tension est correcte, les tendre un peu plus si nécessaire.

L'emploi des chaînes à neige est toutefois subordonné aux normes en vigueur dans chaque pays.

AVERTISSEMENT

LES CHAÎNES À NEIGE DOIVENT ÊTRE MONTÉES EXCLUSIVEMENT SUR LES ROUES MOTRICES ; DANS CE CAS, LES ROUES ARRIÈRE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

Lorsque les chaînes à neige sont montées, toujours maintenir une vitesse modérée et ne jamais dépasser 50 km/h. Éviter les trottoirs et les nids de poule et ne pas conduire de longues distances sur des routes libres de neige, afin de ne pas endommager les pneus et la chaussée.

AVERTISSEMENT

NE JAMAIS MONTER LES CHAÎNES À NEIGE SUR LES ROUES AVANT, CAR ELLES POURRAIENT INTERFÉRER AVEC LES ORGANES DE MOUVEMENT ET DE DIRECTION.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

AVERTISSEMENT

LORSQUE DES CHAÎNES SONT MONTÉES, L'ACCÉLÉRATEUR DOIT ÊTRE ACTIONNÉ TRÈS DOUCEMENT AFIN D'ÉVITER OU DE MINIMISER LE DÉRAPAGE DES ROUES MOTRICES.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE DÉRAPAGE DES ROUES MOTRICES PEUT ENTRAÎNER LA RUPTURE DES CHAÎNES, CE QUI PEUT ENDOMMAGER LA CARROSSERIE ET LA MÉCANIQUE.

Pour éviter d'endommager le véhicule et garantir la sécurité des personnes, suivre les instructions suivantes :

- observer attentivement les instructions présentes dans le kit des chaînes à neige ;
- après avoir parcouru une dizaine de mètres avec les chaînes montées, arrêter le véhicule et les tendre à nouveau si nécessaire.

ATTENTION

POUR ÉVITER LA PERTE DU CONTRÔLE DU VÉHICULE OU UN ACCIDENT :

- **MONTER LES CHAÎNES À NEIGE DANS UN LIEU SÛR.**
- **NE PAS DÉPASSER LES 50 KM/H OU D'ÉVENTUELLES LIMITES ÉTABLIES PAR LE FABRICANT.**
- **RÉGLER LA VITESSE DU VÉHICULE AUX CONDITIONS DE LA CHAUSSÉE ET ÉVITER DES VIRAGES BRUSQUES.**
- **ÉVITER LES CASSIS OU LES DOS-D'ÂNE PROFONDS POUVANT FAIRE CAHOTER LE VÉHICULE.**
- **SI POSSIBLE, ÉVITER LES FREINAGES BRUSQUES, CONDUIRE DONC AVEC PRUDENCE.**

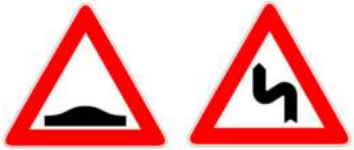

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

Systèmes d'assistance et d'aide à la conduite

La technologie ADAS (Advanced Driver Assistance Systems) assiste le conducteur dans divers aspects de son expérience de conduite.

ATTENTION

LA PRÉSENCE DE SYSTÈMES ADAS À BORD NE DISPENSE PAS LE CONDUCTEUR D'UNE CONDUITE ATTENTIVE ET PRUDENTE.

LE CONDUCTEUR EST SEUL RESPONSABLE DE LA FAÇON DONT LE VÉHICULE EST CONDUIT.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT DE CES CONSIGNES PEUT ENTRAÎNER DE GRAVES RISQUES POUR LA SANTÉ ET DE GRAVES DOMMAGES AU VÉHICULE.

La technologie ADAS utilise des capteurs, des caméras et d'autres composants sophistiqués pour améliorer la sécurité, la connaissance de la situation et atténuer les risques liés à la conduite.

Ces systèmes fonctionnent ensemble pour émettre des avertissements lorsque des dangers potentiels sont détectés sur la route.

AVERTISSEMENT

SI LE PARE-BRISE DOIT ÊTRE REMPLACÉ EN RAISON DE RAYURES, D'ÉCLATS OU DE CASSE, CONTACTER EXCLUSIVEMENT UN CONCESSIONNAIRE OU UN GARAGE AGRÉÉ PIAGGIO.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

AVERTISSEMENT

NE PAS REMPLACER LE PARE-BRISE SOI-MÊME. IL EST TOUJOURS RECOMMANDÉ DE REMPLACER LE PARE-BRISE S'IL EST ENDOMMAGÉ AU NIVEAU DE LA CAMÉRA.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

ATTENTION

NE PAS MODIFIER NI EFFECTUER AUCUN TRAVAIL SUR LA CAMÉRA. EN CAS DE PANNE, CONTACTER UN CONCESSIONNAIRE OU UN GARAGE AGRÉÉ PIAGGIO.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

ATTENTION

NE PAS COUVRIR LE CHAMP DE VISION DE LA CAMÉRA AVEC DES AUTOCOLLANTS OU D'AUTRES OBJETS.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

ATTENTION

APRÈS LE REMPLACEMENT OU L'ENTRETIEN DE LA CAMÉRA, UN NOUVEAU CALIBRAGE EST REQUIS.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

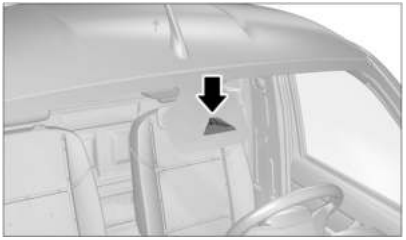

Calibrage du système ADAS

Le système est déjà calibré pour toutes les conditions d'utilisation. S'il est utilisé correctement, le système ne nécessite aucun calibrage.

Toutefois, un recalibrage peut être nécessaire à la suite de changements importants sur le véhicule qui pourraient modifier la hauteur de la caméra.

Ces changements peuvent être, par exemple :

- Modification et remplacement des suspensions par d'autres que celles spécifiées pour le type de véhicule.
- Remplacement des pneus par d'autres de dimensions différentes de celles d'origine.
- Remplacement, suite à une casse, du pare-brise.

Tout calibrage du système ADAS doit être effectué chez **un concessionnaire ou un garage agréé Piaggio**.

Fonctions ADAS

Les fonctions ADAS présentes sur le véhicule sont :

- Système de freinage d'urgence avancé (AEBS)
- Système de maintien de voie en cas d'urgence (ELKS)
- Système d'adaptation intelligente de la vitesse (ISA)
- Système d'avertissement de collision en stationnement arrière
- Système d'avertissement de somnolence et de perte d'attention du conducteur (DDAW)
- Système avancé d'avertissement de distraction du conducteur (ADDW)

Lorsque les systèmes ADAS sont activés, Car-Shape peut être affiché sur le tableau de bord avec les marqueurs appropriés activés.

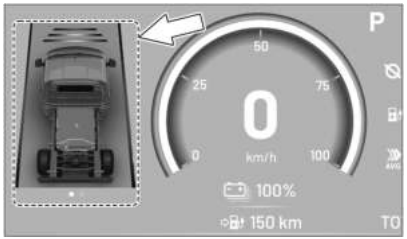

Système de freinage d'urgence avancé (AEBS)

Le freinage d'urgence automatique fournit au conducteur des avertissements sonores et visuels sur l'écran du tableau de bord en cas d'éventuelle collision. Si nécessaire, une force de freinage automatique est appliquée pour éviter une éventuelle collision frontale.

ATTENTION

LE SYSTÈME AEBS NE DISPENSE PAS LE CONDUCTEUR D'UNE CONDUITE ATTENTIVE ET PRUDENTE. LE CONDUCTEUR EST SEUL RESPONSABLE DE LA FAÇON DONT LE VÉHICULE EST CONDUIT.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT DE CES CONSIGNES PEUT ENTRAÎNER DE GRAVES RISQUES POUR LA SANTÉ ET DE GRAVES DOMMAGES AU VÉHICULE.

ATTENTION

IL FAUT RAPPELER QUE LE COMPORTEMENT DYNAMIQUE DU VÉHICULE EST INFLUENCÉ PAR LE POIDS TRANSPORTÉ, EN PARTICULIER LES DISTANCES DE FREINAGE S'ALLONGENT, NOTAMMENT À HAUTE VITESSE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

ATTENTION

LE SYSTÈME DE FREINAGE D'URGENCE AUTOMATIQUE N'EST PAS CONÇU POUR ÉVITER LES COLLISIONS PAR LUI-MÊME, NI POUR DÉTECTER UNE ÉVENTUELLE COLLISION AVEC DES PIÉTONS OU D'AUTRES OBJETS. IL INCOMBE AU CONDUCTEUR D'ÉVITER UNE COLLISION EN CONTRÔLANT LE VÉHICULE À L'AIDE DES FREINS ET DE LA DIRECTION.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT DE CET AVERTISSEMENT PEUT ENTRAÎNER DES BLESSURES GRAVES, VOIRE MORTELLES.

ATTENTION

IL EST DANGEREUX DE TESTER LES PERFORMANCES DU SYSTÈME.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

AVERTISSEMENT

MÊME EN CAS DE PROBLÈME AVEC LE SYSTÈME AEBS, LES PERFORMANCES DE FREINAGE DE BASE DU VÉHICULE SERONT NORMALES.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

Limites du système

Le système de freinage d'urgence automatique peut être altéré ou ne pas fonctionner dans les situations suivantes :

- Avec une mauvaise visibilité, un mauvais éclairage de la route, des conditions d'ombre très variables.
- En cas de pluie, de neige ou de brouillard.
- En cas de reflet de la lumière directe du soleil ou d'autres types de reflets provenant d'autres véhicules.
- Si le pare-brise dans la zone de la caméra est sale.
- Si la caméra est embuée, endommagée ou couverte.

- Le système est conçu pour réagir, dans des conditions de circulation typiques et définies, avec des objets se trouvant sur la même voie et circulant dans la même direction, mais dans certaines conditions, le système peut également réagir avec des objets arrêtés se trouvant sur la même voie.
- Les avertissements liés au système pourraient être déclenchés par la présence d'objets autres que des véhicules et des personnes, en fonction de la trajectoire du véhicule, ainsi que par la présence de véhicules stationnés sur le côté de la voie parcourue. Bien qu'elles puissent se produire, ces circonstances ne font pas partie des circonstances normales d'activation et de fonctionnement du système.

Fonctionnement du système

Le système surveille les informations de la caméra installée dans la partie supérieure du pare-brise pour calculer la probabilité d'une collision frontale.

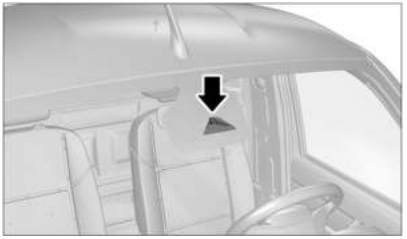

Lorsque le système détermine qu'une collision frontale est probable, il avertit le conducteur par des signaux sonores et visuels et applique une pression de freinage si nécessaire.

Si le conducteur n'agit pas en fonction de ces signaux progressifs, le système intervient en appliquant une pression de freinage supplémentaire pour ralentir le véhicule et atténuer le danger potentiel d'une collision frontale.

Si le conducteur réagit aux signaux en freinant et que le système comprend l'intention d'éviter la collision, mais ne détecte pas l'application d'une force de freinage suffisante, il compensera ce manque et fournira la force de freinage supplémentaire nécessaire.

Le conducteur peut interrompre le freinage en agissant sur l'accélérateur et/ou le frein et/ou la direction.

Lorsque le système détermine que le risque de collision a disparu, les signaux d'avertissement se désactivent.

La plage de vitesse pour l'activation du système est comprise entre 7 et 90 km/h, mais l'avertissement d'une collision frontale probable est actif à partir de 7 km/h jusqu'à la limite de vitesse maximale.

Lorsque la vitesse n'est pas comprise dans les limites spécifiées, le système se désactive automatiquement sans allumer le voyant correspondant sur le tableau de bord.

Si le système intervient, le changement d'état de Car-shape sera affiché (le cas échéant), le voyant correspondant s'allumera et le message contextuel correspondant apparaîtra dans la case appropriée.

AVERTISSEMENT

AU-DELÀ DE 40 KM/H, LE SYSTÈME AEBS NE PERMET PAS L'ARRÊT AUTOMATIQUE COMPLET DU VÉHICULE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

État du système

Le conducteur peut régler l'état et la sensibilité du système dans le menu « **ALERTE DE DISTANCE (DISTANCE ASSIST)** » sur la page « **ADAS** » du menu Réglages.

Trois types de réglages sont possibles :

- Long (Far)
- Moyen (Medium)
- Court (Near)

Le réglage « Long (Far) » donne plus de temps pour réagir et éviter une éventuelle collision.

Le réglage « Court (Near) » donne moins de temps pour réagir et éviter une éventuelle collision.

Le réglage « Moyen (Medium) » est l'état intermédiaire entre les deux qui viennent d'être décrits.

Selon le réglage choisi, Car-Shape sera affiché dans les modes suivants :

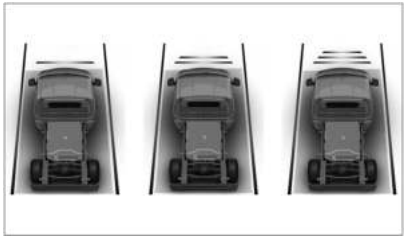

Activation/désactivation

Le système s'active chaque fois que le bouton START/STOP est sur « **START** ».

La désactivation du système n'est possible que lorsque le véhicule est à l'arrêt ou en dessous de 10 km/h (voir chapitre « Paramètres ADAS »).

Le passage de l'état à « **OFF** » empêche le système de fournir une assistance de freinage supplémentaire si le conducteur n'intervient pas de manière appropriée sur le frein en cas d'une éventuelle collision frontale.

Dans cette condition spécifique, les voyants correspondants s'affichent sur le tableau de bord.

En cas de panne ou de dysfonctionnement du système, le message contextuel s'affichera sur le tableau de bord et le voyant correspondant s'allumera (voir chapitre « Groupe de voyants »).

Conditions de désactivation automatique

Le système s'éteint automatiquement, avec les voyants correspondants, lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- Raccordement d'une remorque.
- la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager (le cas échéant) n'est pas bouclée, uniquement pour des vitesses supérieures à 70 km/h.

Système de maintien de voie en cas d'urgence (ELKS)

Le système ELKS (Emergency Lane Keep System) comprend deux types de système :

- Alerte de franchissement de ligne (LDW) : le conducteur est averti de

l'imminence d'une sortie involontaire de la voie de circulation par le véhicule en signalant le franchissement des lignes de délimitation de voie.

- Aide au maintien de voie d'urgence (LKA) : en cas de franchissement imminent des lignes de délimitation de la voie, le système appliquera une force sur le volant pour ramener le véhicule dans la voie ; en particulier pendant la conduite sur autoroute ou sur voie rapide pour réduire le risque de dérive involontaire du véhicule hors de la voie dans laquelle il se trouve dans certaines circonstances.

ATTENTION

LE SYSTÈME ELKS EST UNE FONCTION D'AIDE À LA CONDUITE ET PEUT NE PAS TOUJOURS RECONNAÎTRE CLAIREMENT LES LIGNES DE DÉLIMITATION DES VOIES (LIGNES DUES À DES TRAVAUX EN COURS OU LIGNES DÉTÉRIORÉES).

DANS CE CAS, LE SYSTÈME PEUT :

- **FOURNIR UNE INTERVENTION/ AVERTISSEMENT INUTILE.**
- **NE PAS FOURNIR D'INTERVENTION/ AVERTISSEMENT.**

LE CONDUCTEUR N'EST PAS DISPENSÉ DE CONDUIRE AVEC PRUDENCE ET PRÉCAUTION.

LE CONDUCTEUR EST SEUL RESPONSABLE DE LA FAÇON DONT LE VÉHICULE EST CONDUIT.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT DE CES CONSIGNES PEUT ENTRAÎNER DE GRAVES RISQUES POUR LA SANTÉ ET DE GRAVES DOMMAGES AU VÉHICULE.

ATTENTION

LE PARE-BRISE DOIT ÊTRE PROPRE POUR PERMETTRE À LA CAMÉRA DE DÉTECTER LES INFORMATIONS SUR LA VOIE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

REMARQUE

L'UTILISATION DU SYSTÈME EST CONSEILLÉE LORS DE LA CONDUITE SUR DES ROUTES DROITES AVEC DES LIGNES DE DÉMARCATION CLAIRES, TELLES QUE LES AUTOROUTES.

REMARQUE

LORSQUE LES FEUX DE DÉTRESSE SONT ALLUMÉS, L'ALERTE DE FRANCHISSEMENT DE LIGNE EST DÉSACTIVÉE EN CAS DE DÉPASSEMENT DES MARQUAGES AU SOL DES DEUX CÔTÉS DE LA VOIE.

Limites du système

Le système de maintien de voie d'urgence peut être altéré ou ne pas fonctionner dans les situations suivantes :

- Si l'un des clignotants est actif, le système ne signalera pas le franchissement de ligne de ce côté.
- Si les feux de détresse sont allumés.
- Avec une mauvaise visibilité, un mauvais éclairage de la route, des conditions d'ombre très variables.

- En cas de pluie, de neige ou de brouillard.
- Si le pare-brise dans la zone de la caméra est sale.
- Si la caméra est embuée, endommagée ou couverte.
- Si les marquages au sol sont manquants ou en mauvais état.
- Si le véhicule est mal chargé.
- Le système peut également interpréter comme des lignes de délimitation même des ombres, des traces d'anciennes lignes de délimitation, des chaussées délimitées avec des teintes différentes, etc.

Fonctionnement du système

Le système est basé sur la détection de la position du véhicule par rapport aux limites du marquage routier par la caméra installée dans la partie supérieure du pare-brise, afin de garantir le maintien du véhicule dans la voie.

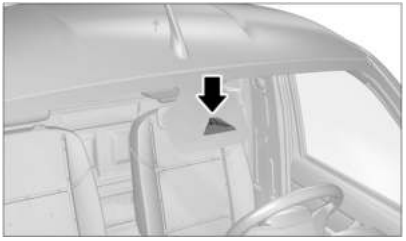

Lorsque les deux limites de voie sont détectées et que le véhicule en franchit une sans la volonté du conducteur (clignotant non activé), le conducteur est averti par un signal visuel en même temps que le système intervient sur la direction, puis par une indication sonore.

Le conducteur peut interrompre le fonctionnement du système en agissant fermement sur le volant.

Dans le cas de trois interventions consécutives du système sans aucune intervention du conducteur, dans une période de 180 secondes, à partir de la deuxième intervention, le signal acoustique durera 10 secondes de plus que celui précédent.

Après la troisième intervention dans les conditions susmentionnées, le système se désactive automatiquement en affichant les témoins suivants sur le tableau de bord

et la fenêtre contextuelle « LKA désactivé ».

Si le système détecte que le conducteur n'a pas le contrôle de la direction, il déclenche une séquence d'indications acoustiques et visuelles (fenêtre contextuelle disant « mains sur le volant ! »). sur le tableau de bord pour avertir de la désactivation imminente du système.

À partir du troisième signal acoustique, le système émet un son continu et un message s'affiche sur l'écran indiquant de ramener le véhicule dans la voie.

Le système d'alerte (LDW) s'active en cas de dépassement de 60 km/h jusqu'à la vitesse maximale du véhicule.

Le système de contrôle (LKA) s'active en cas de dépassement de 70 km/h jusqu'à la vitesse maximale du véhicule.

Lorsque le système est activé, les états suivants peuvent se produire (Car-Shape en option) :

- Système actif et fonctionnel (voyant vert et marqueurs sur Car-Shape verts)

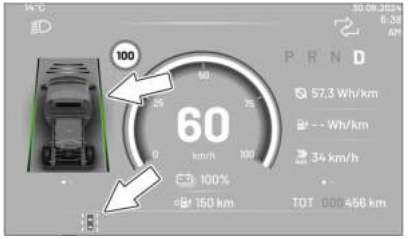

- Système actif, mais empêché d'intervenir (la caméra ne détecte aucune voie, le clignotant est activé, les feux de détresse sont activés), voyant et marqueurs gris.

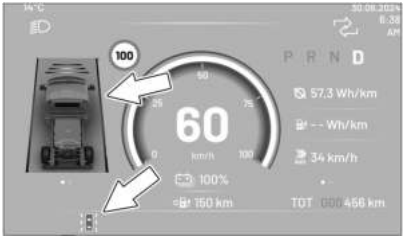

- Intervention du système avec voyant clignotant et signal sonore

État du système

Le conducteur, à l'état « **ON** », peut sélectionner la « **Sensibilité (Sensitivity)** » du système LDW dans le menu **« MAINTIEN DE VOIE (LANE SYSTEM) »** sur la page « **ADAS** » du menu Réglages.

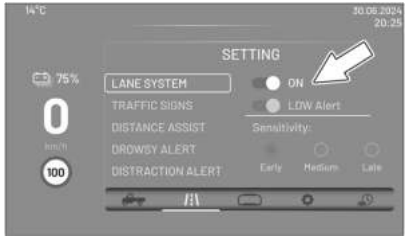

Trois types de réglages sont possibles pour le seuil d'intervention de l'avertissement sonore :

- Élevé (Early)
- Moyen (Medium)
- Faible (Late)

Le réglage « Élevé (Early) » avertit le conducteur lorsqu'une ligne de délimitation de voie est atteinte.

Le réglage « Faible (Late) » avertit le conducteur s'il franchit une ligne de délimitation de voie.

Le réglage « Moyen (Medium) » est l'état intermédiaire entre les deux qui viennent d'être décrits.

Activation/désactivation

Le système s'active chaque fois que le bouton START/STOP est sur « **START** ».

La désactivation du système n'est conseillée que lorsque le véhicule est à l'arrêt (voir chapitre « Paramètres ADAS »).

Le système peut être désactivé complètement (correction de direction et avertissement) ou seulement partiellement (avertissement uniquement).

Si le système est réglé sur « **OFF** », il est désactivé.

Dans cette condition spécifique, les voyants correspondants s'affichent sur le tableau de bord.

En cas de panne ou de dysfonctionnement du système, le message contextuel s'affichera sur le tableau de bord et le voyant correspondant s'allumera (voir chapitre « Groupe de voyants »).

Conditions de désactivation automatique

Le système s'éteint automatiquement, avec les voyants correspondants, lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager (le cas échéant) n'est pas bouclée, uniquement pour des vitesses supérieures à 10 km/h.

Système d'adaptation intelligente de la vitesse (ISA)

Le système « ISA » (Intelligent Speed Assist) détecte les panneaux de signalisation grâce à la caméra frontale et fournit des informations sur les limites de vitesse de la route parcourue.

ATTENTION

LE PARE-BRISE DOIT ÊTRE PROPRE POUR PERMETTRE À LA CAMÉRA DE DÉTECTER LES INFORMATIONS DES PANNEAUX DE SIGNALISATION.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

ATTENTION

L'UTILISATION DU SYSTÈME NE REMPLACE PAS LES LIMITES IMPOSÉES PAR LES CONDITIONS EXTÉRIEURES NI LA CONSCIENCE DU CONDUCTEUR. ADAPTER LA VITESSE ET LE STYLE DE CONDUITE À LA VISIBILITÉ, AUX CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES, À L'ÉTAT DE LA ROUTE ET À LA CIRCULATION.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

ATTENTION

LES PANNEAUX DE SIGNALISATION ET LE CODE DE LA ROUTE EN VIGUEUR ONT PRIORITÉ SUR LES AFFICHAGES FOURNIS PAR LE SYSTÈME.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

Limites du système

Le système de détection des panneaux de signalisation peut être altéré ou ne pas fonctionner dans les situations suivantes :

- Avec une mauvaise visibilité, un mauvais éclairage de la route, des conditions d'ombre très variables.
- En cas de pluie, de neige ou de brouillard.
- En cas de conduite à grande vitesse.
- Si le pare-brise dans la zone de la caméra est sale.
- Si la caméra est embuée, endommagée ou couverte.
- Si les panneaux de signalisation sont partiellement ou totalement obstrués (par exemple par des arbres, de la neige, de la saleté ou d'autres véhicules).
- Si les panneaux de signalisation sont endommagés, déformés ou ternis.
- Si le panneau est accompagné de plusieurs autres panneaux.
- Les panneaux se trouvent à proximité de courbes ou de virages, la reconnaissance peut être incorrecte ou manquante.
- Si les panneaux de signalisation ne correspondent pas aux paramètres de réglage du système.

Fonctionnement du système

Le système est basé sur la détection des panneaux de signalisation routière (limites de vitesse) par la caméra installée dans la partie supérieure du pare-brise.

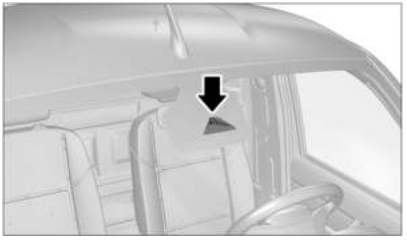

Lorsque la limite de vitesse détectée est dépassée, le conducteur est averti par un signal sonore et une indication sur le tableau de bord.

Dans le menu Réglages, il est possible de **DÉSACTIVER** l'avertissement sonore en cas de dépassement de la limite détectée.

Lorsque le système est activé, les états suivants peuvent se produire :

L'indicateur affiche le panneau de signalisation détecté (la valeur à l'intérieur du cercle variera en fonction de la valeur détectée par la caméra).

L'indicateur affiche le panneau de limite de vitesse incertaine (dans ce cas, la caméra n'a pas pu reconnaître correctement la limite de vitesse).

Le système n'est pas en mesure de fixer une limite de vitesse valide.

État du système

Le conducteur peut régler l'état et l'activation de l'avertissement sonore en cas de dépassement de la limite de vitesse détectée dans le menu « **PANNEAUX DE SIGNALISATION (TRAFFIC SIGNS)** » sur la page « **ADAS** » du menu Réglages.

REMARQUE

POUR UN BON FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME, DÉFINIR LE PAYS DE CIRCULATION DANS LE MENU RÉGLAGES.

Activation/désactivation

Le système s'active chaque fois que le bouton START/STOP est sur « **START** ».

La désactivation du système n'est conseillée que lorsque le véhicule est à l'arrêt (voir chapitre « Paramètres ADAS »).

Le système peut être désactivé complètement (détection des panneaux de signalisation et avertissement sonore) ou seulement partiellement (avertissement uniquement).

Si le système est réglé sur « **OFF** », il est désactivé.

Dans cette condition spécifique, les voyants correspondants s'affichent sur le tableau de bord.

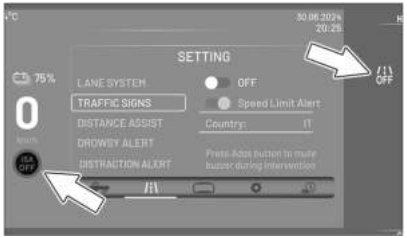

En cas de panne ou de dysfonctionnement du système, le message contextuel s'affichera sur le tableau de bord et le voyant correspondant s'allumera (voir chapitre « Groupe de voyants »).

Système d'avertissement de collision en stationnement arrière

Le système d'avertissement de collision en stationnement arrière fournit des indications acoustiques sur la distance entre le pare-chocs arrière ou la fin d'un équipement éventuel et l'obstacle détecté en marche arrière, par exemple lors d'une manœuvre de stationnement.

Les quatre capteurs de stationnement sont situés sur le pare-chocs arrière.

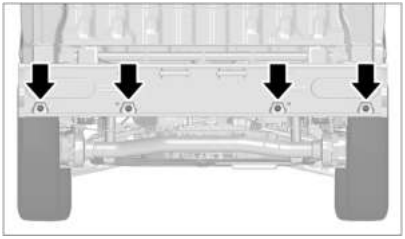

ATTENTION

LES CAPTEURS DE STATIONNEMENT NE SONT QU'UNE AIDE À LA CONDUITE, LA RESPONSABILITÉ DES MANŒUVRES DANGEREUSES INCOMBE TOUJOURS AU CONDUCTEUR. NE JAMAIS RÉDUIRE L'ATTENTION ET S'ASSURER QU'IL N'Y A PAS DE PERSONNES, D'ANIMAUX OU D'AUTRES OBSTACLES DANS L'ESPACE DE MANŒUVRE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT DE CES CONSIGNES PEUT ENTRAÎNER DE GRAVES RISQUES POUR LA SANTÉ ET DE GRAVES DOMMAGES AU VÉHICULE.

Limites du système

Le système d'avertissement de collision en stationnement arrière peut être altéré ou ne pas fonctionner dans les situations suivantes :

- En cas de saleté, de boue, de neige ou de glace sur les capteurs.
- Dans le cas d'objets placés à courte distance au-dessus ou en dessous des capteurs.
- En cas de grande vitesse de conduite en marche arrière.

Les performances ne sont garanties que pour des vitesses inférieures à 1 km/h.

Des avertissements retardés ou manqués peuvent survenir lorsque la vitesse augmente.

Fonctionnement du système

Le système d'avertissement de collision en stationnement arrière détecte les obstacles lorsque la marche arrière est engagée et que l'une des conditions suivantes se produit :

- Le véhicule est à l'arrêt, mais un obstacle est présent à l'arrière ou s'en approche à vitesse réduite.
- Le véhicule recule à vitesse réduite et il y a un obstacle.

L'enclenchement de la marche arrière active l'écran correspondant sur le tableau de bord.

La zone de détection derrière le véhicule est divisée en trois parties (gauche, centre et droite) avec trois arcs chacune.

Le système indique un obstacle détecté en affichant l'arc concerné en orange et en émettant un avertissement sonore en fonction de la distance par rapport à l'obstacle.

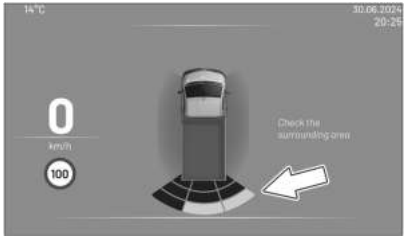

Le signal acoustique augmente sa fréquence à mesure que l'obstacle s'approche.

Il est recommandé de ne pas poursuivre la manœuvre d'approche au-delà du son continu.

La distance maximale de détection vers l'arrière est d'environ 1 mètre à partir de la fin de l'équipement éventuel ou d'un véhicule.

En cas de panne ou de dysfonctionnement du système, le message contextuel s'affichera sur le tableau de bord et le voyant correspondant s'allumera (voir chapitre « Groupe de voyants »).

Activation/désactivation

Le système s'active chaque fois que le bouton START/STOP est sur « **START** ».

Le système peut être désactivé à l'aide du bouton correspondant sur le tableau de bord central.

Dans ce cas précis, le voyant correspondant s'affiche sur le tableau de bord.

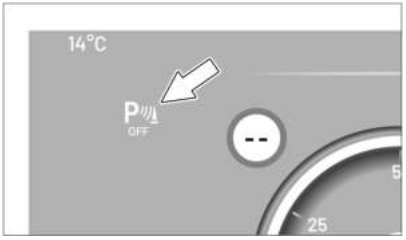

En cas de panne ou de dysfonctionnement du système, le message contextuel s'affichera sur le tableau de bord et le voyant correspondant s'allumera (voir chapitre « Groupe de voyants »).

Conditions de désactivation automatique

Le système s'éteint automatiquement, avec les voyants correspondants, lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- utilisation du plateau basculant (s'il est configuré).

Système d'avertissement de somnolence et de perte d'attention du conducteur (DDAW)

Le système « DDAW » (Driver Drowsiness Attention Warning) évalue l'état d'attention du conducteur et, si nécessaire, l'avertit de faire une pause.

La caméra, située sur le côté gauche du tableau de bord, capte les mouvements oculaires du conducteur, ce qui permet au système de détecter les signes de somnolence ou de distraction.

En surveillant des facteurs tels que le clignement des yeux, la durée de fermeture des yeux et les mouvements de la tête, le système peut évaluer avec précision le niveau d'attention du conducteur et émettre des avertissements ou faire des interventions si nécessaire.

ATTENTION

LE SYSTEME DDAW EST UNE AIDE À LA CONDUITE ET NE DISPENSE PAS LE CONDUCTEUR DE LA RESPONSABILITÉ DE CONDUIRE LE VÉHICULE.

EN CAS DE FATIGUE PENDANT LA CONDUITE, S'ARRÊTER EN TOUTE SÉCURITÉ POUR FAIRE UNE PAUSE SANS ATTENDRE L'INTERVENTION DU SYSTÈME.

NE REPRENDRE LA ROUTE QUE LORSQUE L'ON EST EN PARFAITE CONDITION PHYSIQUE ET MENTALE POUR ÉVITER DE SE METTRE EN

DANGER ET DE METTRE LES AUTRES EN DANGER.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

Information sur la Politique de confidentialité du système DDAW

- Le système de contrôle de la fatigue du conducteur est conçu pour garantir la sécurité maximale et la protection de la politique de confidentialité des utilisateurs.
- Toutes les données collectées sont uniquement utilisées pour fournir des avertissements immédiats et elles ne sont pas stockées.
- Une fois traitées, les données sont immédiatement supprimées, ce qui garantit qu'aucune information n'est conservée.
- Aucune donnée n'est partagée à des tiers.

Limites du système

Le système de contrôle du niveau de fatigue du conducteur peut être altéré ou ne pas fonctionner dans les situations suivantes :

- des conditions de mauvais éclairage, des environnements extrêmement sombres ou une lumière directe intense (telle que le soleil traversant le pare-brise) ;
- certains chapeaux, masques, lunettes de soleil, lunettes pouvant atténuer les rayons infrarouges et cheveux couvrant une partie du visage peuvent empêcher la caméra de voir les mouvements des yeux et des paupières du conducteur ;
- des habitudes de conduite particulières qui sortent des paramètres normalisés utilisés par le système de contrôle de la fatigue ;
- des éléments physiques tels que les reflets sur le pare-brise, la saleté, les mouvements excessifs du véhicule sur des routes accidentées ou des bosses ;
- des comportements compensatoires du conducteur.

Le voyant de panne ou de dysfonctionnement du système peut également s'allumer si l'une des conditions ci-dessus se produit.

État du système

Le conducteur peut décider d'activer ou non le système en entrant dans le menu « **ALERTE DE SOMNOLENCE (DROWSY ALERT)** » sur la page « **ADAS** » du menu Réglages.

Activation/désactivation

Le système s'active chaque fois que le bouton START/STOP est sur « **START** ».

La désactivation du système n'est conseillée que lorsque le véhicule est à l'arrêt (voir chapitre « Paramètres ADAS »).

Si le système est réglé sur « **OFF** », il est désactivé.

Dans cette condition spécifique, les voyants correspondants s'affichent sur le tableau de bord.

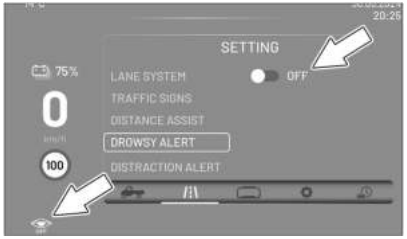

En cas de panne ou de dysfonctionnement du système, le message contextuel s'affichera sur le tableau de bord et

le voyant correspondant s'allumera (voir chapitre « Groupe de voyants »).

Système avancé d'avertissement de distraction du conducteur (ADDW)

Le système « ADDW » (Advanced Driver Distraction Warning) évalue l'état d'attention du conducteur et, si nécessaire, l'avertit de rester concentré sur la conduite.

La caméra, située sur le côté gauche du tableau de bord, capte les mouvements du visage et de la tête du conducteur, ce qui permet au système de détecter les signes de distraction.

En surveillant les mouvements de la tête, le système peut évaluer avec précision le niveau d'attention du conducteur et émettre des avertissements ou des interventions appropriés si nécessaire.

ATTENTION

LE SYSTÈME ADDW EST UNE AIDE À LA CONDUITE ET NE DISPENSE PAS LE CONDUCTEUR DE LA RESPONSABILITÉ DE CONDUIRE LE VÉHICULE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

Information sur la Politique de confidentialité du système ADDW

- Le système de contrôle de la distraction du conducteur est conçu pour garantir la sécurité maximale et la protection de la politique de confidentialité des utilisateurs.
- Toutes les données collectées sont uniquement utilisées pour fournir des avertissements immédiats et elles ne sont pas stockées.
- Une fois traitées, les données sont immédiatement supprimées, ce qui garantit qu'aucune information n'est conservée.
- Aucune donnée n'est partagée à des tiers.

Limites du système

Le système de contrôle de la distraction du conducteur peut être altéré ou ne pas fonctionner dans les situations suivantes :

- des conditions de mauvais éclairage, des environnements extrêmement sombres ou une lumière directe intense (telle que le soleil traversant le pare-brise) ;
- certains chapeaux, masques, lunettes de soleil, lunettes pouvant atténuer les rayons infrarouges et cheveux couvrant une partie du visage peuvent empêcher la caméra de voir les mouvements des yeux et des paupières du conducteur ;
- des habitudes de conduite particulières qui sortent des paramètres normalisés utilisés par le système de contrôle de la distraction ;
- des éléments physiques tels que les reflets sur le pare-brise, la saleté, les mouvements excessifs du véhicule sur des routes accidentées ou des bosses ;
- des comportements compensatoires du conducteur.

État du système

Le conducteur peut décider d'activer ou non le système en entrant dans le menu « **ALERTE DE DISTRACTION (DISTRACTION ALERT)** » sur la page « **ADAS** » du menu Réglages.

Activation/désactivation

Le système s'active chaque fois que le bouton START/STOP est sur « **START** ».

La désactivation du système n'est conseillée que lorsque le véhicule est à l'arrêt (voir chapitre « Paramètres ADAS »).

Si le système est réglé sur « **OFF** », il est désactivé.

Dans cette condition spécifique, les voyants correspondants s'affichent sur le tableau de bord.

En cas de panne ou de dysfonctionnement du système, le message contextuel s'affichera sur le tableau de bord et le voyant correspondant s'allumera (voir chapitre « Groupe de voyants »).

Système AVAS (avertisseur sonore pour piétons)

L'une des caractéristiques qui distinguent les véhicules électriques est leur silence pendant la conduite, en particulier à faible vitesse.

Cette caractéristique est un grand avantage en termes de confort à bord, mais elle peut être dangereuse pour les personnes qui se trouvent à proximité du véhicule en mouvement.

L'avertisseur sonore pour piétons (AVAS) est une sirène installée dans le capot avant, en face du radiateur dans la zone centrale.

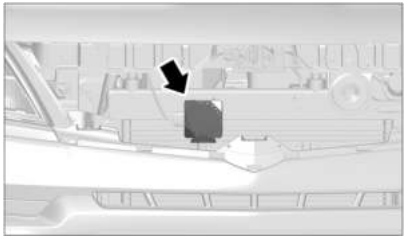

Sa mission est de signaler l'approche du véhicule aux piétons, cyclistes et autres utilisateurs de la route en le rendant audible à faible vitesse.

La sirène retentit lorsque le véhicule roule à moins de 30 km/h, en marche avant comme en marche arrière.

Le volume augmente avec la vitesse du véhicule, précisément pour donner une impression d'accélération.

Au-dessus de 20 km/h, le volume du son de la sirène diminue jusqu'à ce qu'il s'éteigne après avoir atteint 30 km/h.

PORTER NPe

CHAPITRE 06
Indicateurs et voyants

Groupe d’instruments et indicateurs

Le véhicule est équipé d’un tableau de bord TFT (Thin Film Transistor) entièrement numérique.

Groupe de voyants

Voyants matériels

Les voyants matériels sont situés dans les barres latérales du tableau de bord.

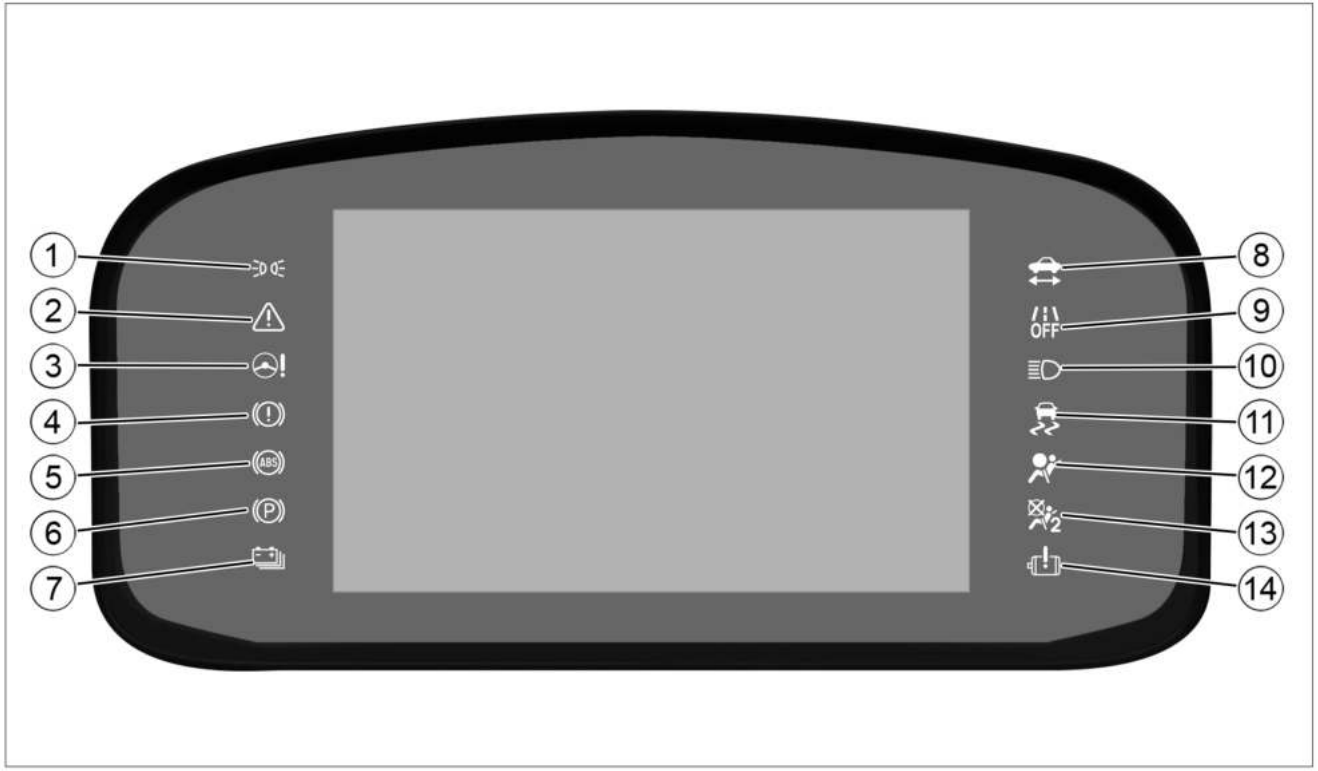

RÉFÉRENCE	FONCTION	COULEUR DU VOYANT
1	VOYANT FEUX DE POSITION ALLUMÉS	Vert
2	VOYANT D'AVERTISSEMENT DE SÉCURITÉ	Jaune ambré
3	VOYANT PANNE SYSTÈME EPS (DIRECTION ASSISTÉE ÉLECTRIQUE)	Jaune ambré
4	VOYANT DE DYSFONCTIONNEMENT DU SYSTÈME DE FREINAGE VOYANT NIVEAU DE LIQUIDE DE FREIN INSUFFISANT	Rouge
5	VOYANT DU SYSTÈME ABS (SYSTÈME ANTIBLOCAGE DES FREINS)	Jaune ambré
6	VOYANT EPB (FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE)	Rouge
7	VOYANT DE RÉSERVE DE LA BATTERIE HAUTE TENSION	Jaune ambré
8	VOYANT DRIVE READY	Vert
9	VOYANT DES SYSTÈMES ADAS DÉSACTIVÉS	Jaune ambré
10	VOYANT FEUX DE ROUTE ALLUMÉS	Bleu
11	VOYANT SYSTÈME ESC ACTIVÉ (CONTRÔLE ÉLECTRONIQUE DE STABILITÉ)	Jaune ambré
12	VOYANT PANNE AIRBAG	Rouge
13	VOYANT D'AIRBAG PASSAGER DÉSACTIVÉ	Jaune ambré
14	VOYANT eMIL (PANNE DU MOTEUR ÉLECTRIQUE)	Jaune ambré

Liste des voyants matériels

Voyant des feux de position

Le voyant s'allume lorsque les feux de position/DRL ou les phares avant sont allumés.

Voyant d'avertissement de sécurité

Le voyant s'allume en cas d'avertissement important pour la sécurité du conducteur ou du passager. Contacter **un concessionnaire ou un garage agréé Piaggio**.

Voyant de panne du système EPS (direction assistée électrique)

Le voyant « **EPS** » s'allume pour signaler une panne du système de direction assistée électrique. Le système de direction continue toutefois à fonctionner mais le conducteur doit faire un effort plus important pour tourner le volant.

Dans ce cas, conduire prudemment et contacter dès que possible **un concessionnaire ou un garage agréé Piaggio**.

Voyant de dysfonctionnement du système de freinage ou voyant de niveau insuffisant de liquide de frein

Comportement du voyant « EBD » : lorsque le bouton START/STOP est sur « **START** », le voyant « **EBD** » s'allume, mais il doit s'éteindre après quelques secondes. Si le voyant ne s'allume pas ou ne s'éteint pas après quelques secondes, même lorsque le véhicule est en marche, cela signifie qu'il y a un défaut dans le système.

Panne du système EBD : les voyants « **ABS** », « **ESC** » et « **EBD** » s'allument et ils restent fixes pour signaler une panne du système de freinage.

Dans ce cas, continuer à conduire avec beaucoup de précaution, en maintenant une distance de sécurité plus grande et en évitant particulièrement les freinages brusques. Contacter immédiatement **un concessionnaire ou un garage agréé Piaggio**.

En outre, le voyant s'allume si le niveau du liquide de frein descend jusqu'au repère « **MIN** » du réservoir, véhicule en marche.

Ajouter du liquide de frein au besoin et vérifier la présence de fuites.

Lorsque le voyant est allumé, il faut appuyer davantage sur la pédale de frein et donc la distance d'arrêt sera plus grande.

ATTENTION

NE PAS VOYAGER AVEC LE VOYANT DE NIVEAU DU LIQUIDE DE FREIN ALLUMÉ AFIN D'ÉVITER DES ACCIDENTS. FAIRE CONTRÔLER IMMÉDIATEMENT LE CIRCUIT DES FREINS AUPRÈS D'UN CONCESSIONNAIRE OU D'UN CENTRE D'ASSISTANCE PIAGGIO AGRÉÉ.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

Voyant du système ABS

Comportement du voyant « ABS » : lorsque le bouton START/STOP est sur « **START** », le voyant « **ABS** » s'allume, mais il doit s'éteindre après quelques secondes. Si le voyant ne s'allume pas ou ne s'éteint pas après quelques secondes, même lorsque le véhicule est en marche, cela signifie qu'il y a un défaut dans le système.

Panne du système ABS et ESC : les voyants « **ABS** » et « **ESC** » s'allument et restent allumés en mode fixe pour signaler une panne du système anti-blocage des roues ABS. Le système de freinage

conserve toutefois son efficacité bien qu'il soit privé de l'aide du système « ABS » et « ESC ». Le système EBD continue de fonctionner.

Panne du système ABS, ESC et EBD : les voyants « **ABS** », « **ESC** » et « **EBD** » s'allument et ils restent fixes pour signaler une panne du système de freinage.

Dans ce cas, continuer à conduire avec beaucoup de précaution, en maintenant une distance de sécurité plus grande et en évitant particulièrement les freinages brusques. Contacter immédiatement **un concessionnaire ou un garage agréé Piaggio**.

En outre, le voyant s'allume lorsque le **Mode d'entretien** (**Maintenance Mode**) est activé.

Voyant EPB (frein de stationnement électrique)

Le voyant du frein de stationnement s'allume chaque fois que le frein est serré, avec le bouton START/STOP sur « **START** ».

Comportement du voyant « panne EPB » : lorsque le bouton START/STOP est sur « **START** », le voyant « **panne EPB** » s'allume, mais il doit s'éteindre après quelques secondes.

Si le voyant ne s'allume pas ou ne s'éteint pas au bout de quelques secondes même lorsque le véhicule est en marche, cela signifie qu'il y a un dysfonctionnement du système. Contacter immédiatement **un concessionnaire ou un garage agréé Piaggio**.

Le clignotement du voyant en combinaison

avec l'allumage du voyant indique un dysfonctionnement grave du frein de stationnement électrique et son fonctionnement n'est plus garanti.

Contacter immédiatement **un concessionnaire ou un garage agréé Piaggio**.

Voyant de réserve de la batterie haute tension

Le voyant s'allume lorsque le niveau de charge de la batterie haute tension descend en dessous de 25 %.

Il est recommandé de la recharger le plus tôt que possible dans la station de recharge la plus proche.

ATTENTION

NE PAS CONTINUER À ROULER AVEC LE VOYANT DE LA RÉSERVE ALLUMÉ.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

L'ÉNERGIE POURRAIT S'ÉPUISER, ENTRAÎNANT L'ARRÊT SOUDAIN DU VÉHICULE, CE QUI POURRAIT PROVOQUER UN RISQUE DE DOMMAGES MATÉRIELS OU CORPORELS.

Voyant Drive Ready

Le voyant s'allume pour indiquer que la traction est engagée et que le véhicule peut se déplacer en appuyant sur l'accélérateur.

Le voyant reste allumé pendant la conduite.

Voyant des systèmes ADAS désactivés

Le voyant s'allume dans au moins un des cas suivants :

- ADAS désactivés par l'utilisateur.
- Panne des systèmes ADAS.

- Panne de la caméra avant.

Voyant de feux de route

Le voyant s'allume lorsque les feux de route sont allumés.

Voyant du système ESC (contrôle électronique de stabilité)

Comportement du voyant « ESC » : lorsque le bouton START/STOP est sur « **START** », le voyant « **ESC** » s'allume, mais il doit s'éteindre après quelques secondes.

Si le voyant ne s'allume pas ou ne s'éteint pas au bout de quelques secondes même lorsque le véhicule est en marche, cela signifie qu'il y a un dysfonctionnement du système. Contacter immédiatement **un concessionnaire ou un garage agréé Piaggio**.

L'intervention du système ESC est signalée par le clignotement du voyant sur le groupe d'instruments, pour informer le conducteur que le véhicule se trouve dans des conditions critiques de stabilité et d'adhérence.

Panne du système ABS et ESC : les voyants « **ABS** » et « **ESC** » s'allument et restent allumés en mode fixe pour signaler une panne du système anti-blocage des roues ABS. Le système de freinage conserve toutefois son efficacité bien qu'il soit privé de l'aide du système « ABS » et « ESC ». Le système EBD continue de fonctionner.

Panne du système ABS, ESC et EBD : les voyants « **ABS** », « **ESC** » et « **EBD** » s'allument et ils restent fixes pour signaler une panne du système de freinage.

En outre, le voyant s'allume lorsque le **Mode d'entretien** (**Maintenance Mode**) est activé.

Voyant de panne d'airbag

avec le bouton START/STOP sur « **START** », le voyant s'allume, mais il doit s'éteindre après quelques secondes.

Si le voyant s'allume en permanence, cela indique un dysfonctionnement du système d'airbag.

Se rendre immédiatement chez un **concessionnaire ou dans un centre d'assistance Piaggio agréé** pour réparer le système.

Voyant d'airbag passager désactivé

Le voyant s'allume lorsque l'airbag passager est désactivé à l'aide de l'interrupteur approprié.

VOYANT eMIL (PANNE DU MOTEUR ÉLECTRIQUE)

Comportement du voyant « eMIL »: avec le bouton START/STOP sur « **START** » le voyant « **eMIL** » s'allume.

Il devrait s'éteindre quelques secondes après le démarrage du véhicule.

Si le voyant ne s'éteint pas après quelques secondes ou s'il s'allume pendant la conduite, le moteur électrique est défectueux.

Contacter immédiatement **un concessionnaire ou un garage agréé Piaggio**.

Voyants logiciels

Les voyants logiciels sont situés sur l'écran multifonction central du tableau de bord.

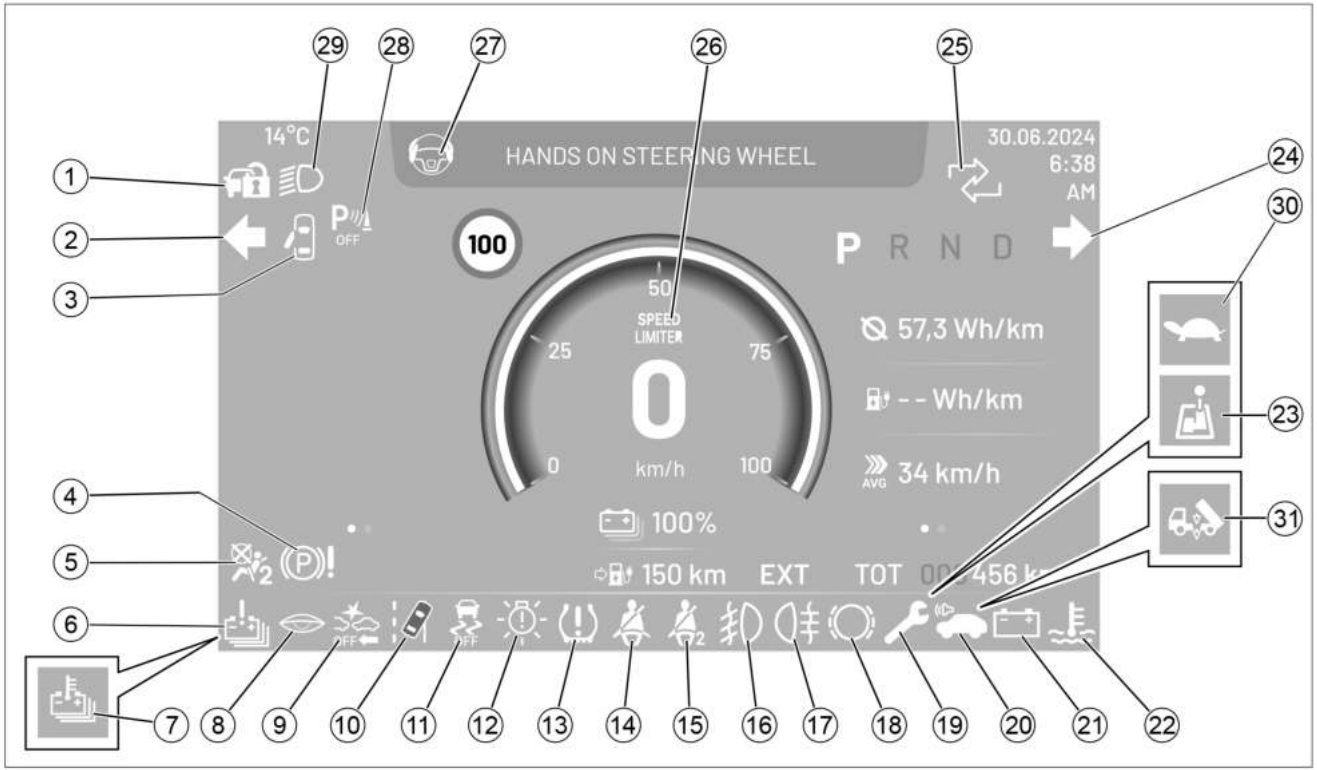

RÉFÉRENCE	FONCTION	COULEUR DU VOYANT
1	VOYANT PANNE SYSTÈME ANTIDÉMARRAGE	Jaune ambré

RÉFÉRENCE	FONCTION	COULEUR DU VOYANT
2	VOYANT DE CLIGNOTANT GAUCHE	Vert
3	VOYANT D'OUVERTURE DE PORTE/S	Rouge
4	VOYANT DE PANNE EPB (FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE)	Jaune ambré
5	VOYANT D'AIRBAG PASSAGER DÉSACTIVÉ	Jaune ambré
6	VOYANT DE PANNE DE BATTERIE HAUTE TENSION - Voyant à plusieurs états	Jaune ambre - Rouge
7	VOYANT DE TEMPÉRATURE DE LA BATTERIE HAUTE TENSION - Voyant à plusieurs états	Jaune ambre - Bleu
8	VOYANT DU SYSTÈME DDAW (SYSTÈME D'AVERTISSEMENT DE SOMNOLENCE ET DE PERTE D'ATTENTION DU CONDUCTEUR) - Voyant à plusieurs états	Jaune ambré
9	VOYANT DU SYSTÈME AEBS (SYSTÈME DE FREINAGE D'URGENCE AVANCÉ) - Voyant à plusieurs états	Jaune ambré
10	VOYANT DU SYSTÈME ELKS (SYSTÈME DE MAINTIEN DE VOIE) - Voyant à plusieurs états	Jaune ambre - Vert - Gris
11	VOYANT DE SYSTÈME ESC DÉSACTIVÉ (CONTRÔLE ÉLECTRONIQUE DE STABILITÉ)	Jaune ambré
12	VOYANT DE PANNE DES FEUX EXTÉRIEURS	Jaune ambré
13	VOYANT DE CONTRÔLE DE PRESSION DES PNEUS	Jaune ambré
14	VOYANT DE CEINTURES DE SÉCURITÉ DU CONDUCTEUR NON BOUCLÉES	Rouge
15	VOYANT DE CEINTURES DE SÉCURITÉ DU PASSAGER NON BOUCLÉES	Rouge
16	VOYANT DE PHARES ANTIBROUILLARD AVANT ALLUMÉS	Vert

RÉFÉRENCE	FONCTION	COULEUR DU VOYANT
17	VOYANT DE PHARES ANTIBROUILLARD ARRIÈRE ALLUMÉS	Jaune ambré
18	VOYANT D'USURE DES PLAQUETTES DE FREIN AVANT	Jaune ambré
19	VOYANT SERVICE	Jaune ambré
20	VOYANT D'ANOMALIE DU SYSTÈME AVAS (AVERTISSEMENT SONORE DU VÉHICULE)	Jaune ambré
21	VOYANT DE DYSFONCTIONNEMENT DU CONVERTISSEUR DC-DC ET CAPTEUR DE CHARGE DE LA BATTERIE BASSE TENSION	Rouge
22	VOYANT TEMPÉRATURE ÉLEVÉE DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT	Rouge
23	VOYANT DE DYSFONCTIONNEMENT DU LEVIER DE VITESSES	Jaune ambré
24	VOYANT DE CLIGNOTANT DROIT	Vert
25	VOYANT DU SYSTÈME SGW (SECURE GATEWAY) - Voyant à plusieurs états	Jaune ambré - Gris
26	VOYANT DU LIMITEUR DE VITESSE	Rouge
27	VOYANT ASSOCIÉ AUX MESSAGES CONTEXTUELS - Voyant à plusieurs états	Jaune ambre - Gris - Rouge
28	VOYANT DE SYSTÈME PCW DÉSACTIVÉ (AVERTISSEMENT DE COLLISION EN STATIONNEMENT) - Voyant à plusieurs états	Jaune ambré
29	VOYANT FEUX DE CROISEMENT ALLUMÉS	Vert
30	VOYANT DE PUISSANCE LIMITÉE ACTIVÉ	Jaune ambré
31	VOYANT TIPPER (le cas échéant)	Jaune ambré

Liste des voyants logiciels

Voyant panne système antidémarrage

Comportement du voyant « ANTIDÉMARRAGE » :

avec le bouton START/STOP sur « **START** », le voyant « **ANTIDÉMARRAGE** » s'allume pendant quelques secondes.

Démarrage correct du véhicule : À la fin du contrôle entre la télécommande, équipée d'un transpondeur interne, et le calculateur moteur, en l'absence d'anomalies et après avoir reconnu les codes secrets comme valables, le voyant s'éteint et il est alors possible de procéder au démarrage du moteur.

Anomalie lors du démarrage du véhicule : si le voyant reste allumé, le système antidémarrage signale que la procédure de reconnaissance de la télécommande a échoué et il est donc impossible de démarrer le véhicule. Dans ce cas, il est recommandé d'effectuer un cycle complet de démarrage du véhicule pour lancer un nouveau cycle d'association.

Si le problème de démarrage interdit persiste, il est recommandé de vérifier si la télécommande est la bonne, en cas d'avoir plusieurs véhicules similaires. Dans le cas contraire, contacter immédiatement **un concessionnaire ou un garage agréé Piaggio**.

Dupliquer une nouvelle télécommande : En cas de perte ou d'endommagement d'une télécommande, pour en faire un double, contacter **un concessionnaire ou un garage agréé Piaggio**, muni de la deuxième télécommande fournie, qui doit être associée de nouveau au calculateur de l'antidémarrage.

Association des nouvelles télécommandes : si le client le demande, il sera possible d'associer au calculateur de l'antidémarrage un maximum de 2 télécommandes. Le **concessionnaire ou le garage agréé Piaggio** réassociera toutes les télécommandes au calculateur de l'antidémarrage, en utilisant un outil de diagnostic spécifique.

Voyant de clignotant gauche

Le voyant s'allume lorsque les clignotants gauches ou les feux de détresse sont allumés.

Le voyant clignote à la même fréquence que les clignotants et est commandé par le levier multifonction gauche.

Si le voyant clignote à une vitesse extrêmement rapide, il est probable qu'une ampoule des clignotants externes soit défectueuse.

Voyant d'ouverture de porte/s

Le voyant s'allume lorsqu'une ou plusieurs portes sont ouvertes ou mal fermées.

Lorsqu'une ou plusieurs portes sont ouvertes, en plus du voyant, un message apparaît sur l'écran et un signal sonore retentit lorsque le véhicule atteint ou dépasse **25** km/h ; le signal sonore s'éteint au-dessous des **10** km/h.

Voyant de panne EPB (frein de stationnement électrique)

L'allumage du voyant indique une panne du système EPB.

Contacter **un concessionnaire ou un garage agréé Piaggio** pour effectuer les contrôles nécessaires sur le système de stationnement électrique.

ATTENTION

EFFECTUER TOUTES LES MANŒUVRES/COMMANDES EN TENANT COMPTE DU FAIT QUE LE FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE NE FONCTIONNE PAS.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

En outre, le voyant s'allume lorsque le **Mode d'entretien** (**Maintenance Mode**) est activé.

Témoin de panne de la batterie haute tension

Le voyant jaune ambre s'allume pour indiquer une panne de la batterie haute tension.

Contacter dès que possible **un concessionnaire ou un garage agréé Piaggio**.

Le voyant rouge s'allume pour indiquer un dysfonctionnement grave de la batterie haute tension.

ATTENTION

ARRÊTER IMMÉDIATEMENT LE VÉHICULE CONFORMÉMENT AU CODE DE LA ROUTE. S'ÉLOIGNER IMMÉDIATEMENT DU VÉHICULE IMMÉDIATEMENT ET CONTACTER UN CONCESSIONNAIRE OU UN GARAGE AGRÉÉ PIAGGIO.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

Voyant d'airbag passager désactivé

Le voyant s'allume lorsque l'airbag passager est désactivé à l'aide de l'interrupteur approprié.

Témoin de température de la batterie haute tension

Le voyant bleu s'allume lorsque la batterie haute tension est froide (températures inférieures à 0 °C) et les performances de puissance disponible du véhicule.

Le voyant jaune ambre s'allume pour indiquer l'augmentation de la température de la batterie haute tension.

Lorsque le voyant s'allume :

- le véhicule réduira ses performances afin de préserver les composants du groupe motopropulseur ;
- le système de chauffage/ refroidissement du véhicule réduit ses performances afin de préserver les composants du groupe motopropulseur.

Si le problème persiste, contacter **un concessionnaire ou un garage agréé Piaggio**.

AVERTISSEMENT

EN CAS DE CONTINUER À CONDUIRE ALORS QUE LE VOYANT DE SURCHAUFFE DE LA BATTERIE HAUTE TENSION EST ALLUMÉ, ON RISQUE DE PROVOQUER DE GRAVES DOMMAGES OU UNE PANNE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

Voyant du système DDAW (système d'avertissement de somnolence et de perte d'attention du conducteur)

Le voyant s'allume si le contrôle du niveau de fatigue du conducteur intervient, accompagné d'un avertissement sonore.

Le voyant s'allume lorsque le système est désactivé.

Le voyant s'allume pour signaler une panne du système, accompagné d'un avertissement sonore.

Contacter **un concessionnaire ou un garage agréé Piaggio** pour effectuer les contrôles nécessaires.

Voyant du système AEBS (système de freinage d'urgence avancé)

Le voyant s'allume lorsque le système de freinage d'urgence avancé est activé.

Si le système intervient, le voyant clignote accompagné d'un avertissement sonore.

Le voyant s'allume lorsque le système est désactivé, accompagné d'un avertissement sonore.

Le voyant s'allume pour indiquer une panne du système et que le système de freinage d'urgence peut ne pas être disponible.

Contacter **un concessionnaire ou un garage agréé Piaggio** pour effectuer les contrôles nécessaires.

Voyant du système ELKS (système de maintien de voie)

(voyant vert)

Le voyant s'allume lorsque le système de maintien de voie est activé.

(voyant gris)

Le voyant s'allume lorsque le système de maintien de voie est activé, mais la caméra ne détecte aucune voie.

Si le système intervient, le voyant clignote accompagné d'un avertissement sonore.

Le voyant s'allume lorsque le système est désactivé, accompagné d'un avertissement sonore.

Le voyant s'allume pour signaler une panne du système.

Contacter **un concessionnaire ou un garage agréé Piaggio** pour effectuer les contrôles nécessaires.

Voyant de système ESC désactivé (contrôle électronique de stabilité)

Le voyant s'allume lorsque le système est désactivé.

Le système ESC peut être désactivé dans certaines conditions de conduite, comme par exemple sur des surfaces enneigées ou verglacées, avec des chaînes à neige

installées ou en cas de démarrage sur des pentes raides.

ATTENTION

SI CES CONDITIONS SONT RÉUNIES, TOUJOURS CONDUIRE AVEC UNE EXTRÊME PRUDENCE, SACHANT QUE CERTAINS SYSTÈMES D'ASSISTANCE POUR LA STABILITÉ ONT ÉTÉ VOLONTAIREMENT DÉCONNECTÉS. IL EST FORTEMENT CONSEILLÉ DE RECONNECTER LE SYSTÈME ESC LE PLUS VITE POSSIBLE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

Le système se réactive automatiquement au-dessus de 50 km/h.

Voyant de panne des feux extérieurs

Le voyant s'allume lorsqu'un dysfonctionnement de l'un des feux extérieurs suivants est détecté :

- Clignotants.
- Phares antibrouillard arrière.
- Feux stop.
- Feux de position.
- Feux de route/feux de croisement.
- Éclairage de plaque d'immatriculation.
- Feux de recul.

Le tableau de bord affiche le message du feu spécifique à vérifier et/ou à remplacer.

Voyant de contrôle de pression des pneus

Le voyant est associé au système de surveillance de la pression des pneus (TPMS).

Comportement du voyant « TPMS » : avec le bouton START/STOP sur « **START** », le voyant « **TPMS** » s'allume pendant quelques secondes, mais il doit s'éteindre quelques secondes après.

Si le voyant reste allumé ou s'allume pendant la conduite, il indique une pression incorrecte dans un ou plusieurs pneus, associée au message affiché sur l'écran et au Car-Shape avec le pneu concerné mis en évidence.

Vérifier la pression des pneus sur Car-Shape à l'aide de la commande correspondante au volant (voir « **Tableau d'utilisation des commandes au volant** »).

Lorsque le système détecte une anomalie, le voyant clignote pendant 60 secondes, puis redevient fixe. Dans ces conditions, le système peut ne pas être en mesure de détecter ou de signaler correctement une pression insuffisante des pneus.

Cette séquence se poursuit aux démarrages suivants du véhicule, tant que le défaut persiste. Contacter **un concessionnaire ou un garage agréé Piaggio** pour effectuer les contrôles nécessaires.

ATTENTION

NE PAS CONTINUER À ROULER AVEC UN OU PLUSIEURS PNEUS CREVÉS CAR LA MANIABILITÉ

ET LA SÉCURITÉ DU VÉHICULE SONT COMPROMISES. ARRÊTER LE VÉHICULE EN ÉVITANT DES FREINAGES ET DES BRAQUAGES BRUSQUES. FAIRE RÉPARER OU REMPLACER IMMÉDIATEMENT LA ROUE DE SECOURS ET CONTACTER DÈS QUE POSSIBLE UN CONCESSIONNAIRE OU UN GARAGE AGRÉÉ PIAGGIO.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

Voyant de ceintures de sécurité du conducteur non bouclées

Le voyant s'allume pour avertir le conducteur qu'il n'a pas bouclé sa ceinture de sécurité et un signal sonore retentit lorsque le véhicule atteint ou dépasse **21** km/h.

Le signal sonore est désactivé lorsque la vitesse est inférieure à **10** km/h.

ATTENTION

IL EST RECOMMANDÉ DE TOUJOURS ATTACHER ET RÉGLER CORRECTEMENT LES CEINTURES DE SÉCURITÉ. L'UTILISATION CORRECTE DES CEINTURES DE SÉCURITÉ PEUT CONTRIBUER À RÉDUIRE LE RISQUE DE BLESSURES GRAVES EN CAS D'ACCIDENT.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

Voyant de ceintures de sécurité du passager non bouclées

Le voyant s'allume pour avertir le conducteur que la ceinture de sécurité du passager n'est pas bouclée et un signal sonore retentit lorsque le véhicule atteint ou dépasse **21** km/h.

Le signal sonore est désactivé lorsque la vitesse est inférieure à **10** km/h.

ATTENTION

IL EST RECOMMANDÉ DE TOUJOURS ATTACHER ET RÉGLER CORRECTEMENT LES CEINTURES DE SÉCURITÉ. L'UTILISATION CORRECTE DES CEINTURES DE SÉCURITÉ PEUT CONTRIBUER À RÉDUIRE LE RISQUE DE BLESSURES GRAVES EN CAS D'ACCIDENT.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

Voyant de phares antibrouillard avant allumés

Le voyant s'allume lorsque les phares antibrouillard avant sont allumés.

Voyant de phares antibrouillard arrière allumés

Le voyant s'allume lorsque les phares antibrouillard arrière sont allumés.

Voyant d'usure des plaquettes de frein avant

Le voyant s'allume lorsque les plaquettes de frein avant ont atteint leur limite d'usure.

Contacter dès que possible **un concessionnaire ou un garage agréé Piaggio**.

Voyant Service

Comportement du voyant « Service » : avec le bouton START/STOP sur « **START** », après le contrôle initial du tableau de bord, si le kilométrage restant avant la prochaine révision est inférieur à 500 km ou si le nombre de jours est inférieur à 15, un message contextuel s'affichera sur le tableau de bord.

Lorsque le kilométrage indiqué dans le plan d'entretien est dépassé, à chaque mise sur « **START** », un message d'avertissement temporaire s'affichera et le voyant restera allumé en permanence.

Contacter au plus vite **un concessionnaire ou un garage agréé Piaggio** qui, en plus des opérations d'entretien prévues dans le plan d'entretien programmé, réinitialisera le voyant.

Voyant d'anomalie du système AVAS (avertissement sonore du véhicule)

Le voyant indique que le système AVAS est en panne.

Conduire prudemment et contacter dès que possible **un concessionnaire ou un garage agréé Piaggio**.

Voyant de dysfonctionnement du convertisseur DC-DC et capteur de charge de la batterie basse tension

Le voyant indique le dysfonctionnement du convertisseur DC-DC ou si l'état de charge de la batterie 12 V est faible (batterie en fin de vie utile).

Lorsque le voyant s'allume, les performances diminuent ; si la batterie de service est déchargée, la direction assistée et le servofrein cessent de fonctionner.

Le système de direction et le système de freinage continuent à être efficaces mais le conducteur doit faire un effort plus important pour tourner le volant et pour appuyer sur la pédale de frein.

Contacter dès que possible **un concessionnaire ou un garage agréé Piaggio**.

Voyant de température élevée du liquide de refroidissement

L'allumage de ce voyant se produit en même temps que l'indication de température excessive du moteur électrique.

Il faut s'arrêter immédiatement et faire refroidir le moteur avant de pouvoir reprendre la marche.

Contrôler le niveau de liquide de refroidissement : ouvrir le bouchon du capot moteur et le remettre en place avec le liquide recommandé uniquement.

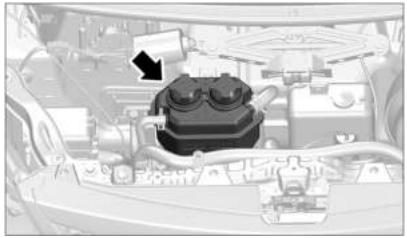

Faire contrôler immédiatement l'installation auprès d'un **concessionnaire ou d'un centre d'assistance Piaggio agréé**.

AVERTISSEMENT

NE PAS CONTINUER À CONDUIRE SI LE VOYANT S'ALLUME.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE MOTEUR POURRAIT ÊTRE GRAVEMENT ENDOMMAGÉ AU POINT DE LE RENDRE INUTILISABLE.

Voyant de dysfonctionnement du sélecteur de vitesse

Le voyant indique un dysfonctionnement du levier de vitesses.

ATTENTION

DANS CE CAS, LE VÉHICULE PEUT CONTINUER À ROULER JUSQU'À CE QU'IL S'ARRÊTE ; ENSUITE, LA BOÎTE DE VITESSES PASSE AUTOMATIQUEMENT À « N » ET NE PEUT PLUS ÊTRE REDÉMARRÉE.

IL EST CONSEILLÉ D'ARRÊTER LE VÉHICULE CONFORMÉMENT AU CODE DE LA ROUTE ET CONTACTER UN CONCESSIONNAIRE OU UN GARAGE AGRÉÉ PIAGGIO.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

Voyant de clignotant droit

Le voyant s'allume lorsque les clignotants droits ou les feux de détresse sont allumés.

Le voyant clignote à la même fréquence que les clignotants et est commandé par le levier multifonction gauche.

Si le voyant clignote à une vitesse extrêmement rapide, il est probable qu'une ampoule des clignotants externes soit défectueuse.

Voyant du système SGW (Secure Gateway)

(voyant gris)

(voyant jaune ambre)

Quand le voyant du système SGW s'allume (gris ou jaune ambre), s'adresser à un **concessionnaire ou un garage agréé Piaggio**.

Voyant du limiteur de vitesse

SPEED LIMITER

Le voyant s'allume lorsque le limiteur de vitesse est actif.

Voyant associé aux messages contextuels

Le voyant s'allume en même temps que le message contextuel est affiché sur le tableau de bord.

Il peut être de différentes couleurs selon le message affiché.

Voyant du système PCW (avertissement de collision en stationnement)

Le voyant s’allume lorsque le système est désactivé.

Le voyant s’allume pour signaler une panne du système, accompagné d’un avertissement sonore.

Indicateurs

Contacter **un concessionnaire ou un garage agréé Piaggio** pour effectuer les contrôles nécessaires.

Voyant de feux de croisement

Le voyant s’allume lorsque les feux de croisement sont allumés.

Voyant de puissance limitée activé

Le voyant s'allume lorsqu'une limitation de couple liée à une défaillance ou un dysfonctionnement quelconque est activée.

Contacter **un concessionnaire ou un garage agréé Piaggio** pour effectuer les contrôles nécessaires.

Voyant tipper (le cas échéant)

Le voyant s’allume lorsque la benne n'est pas complètement baissée.

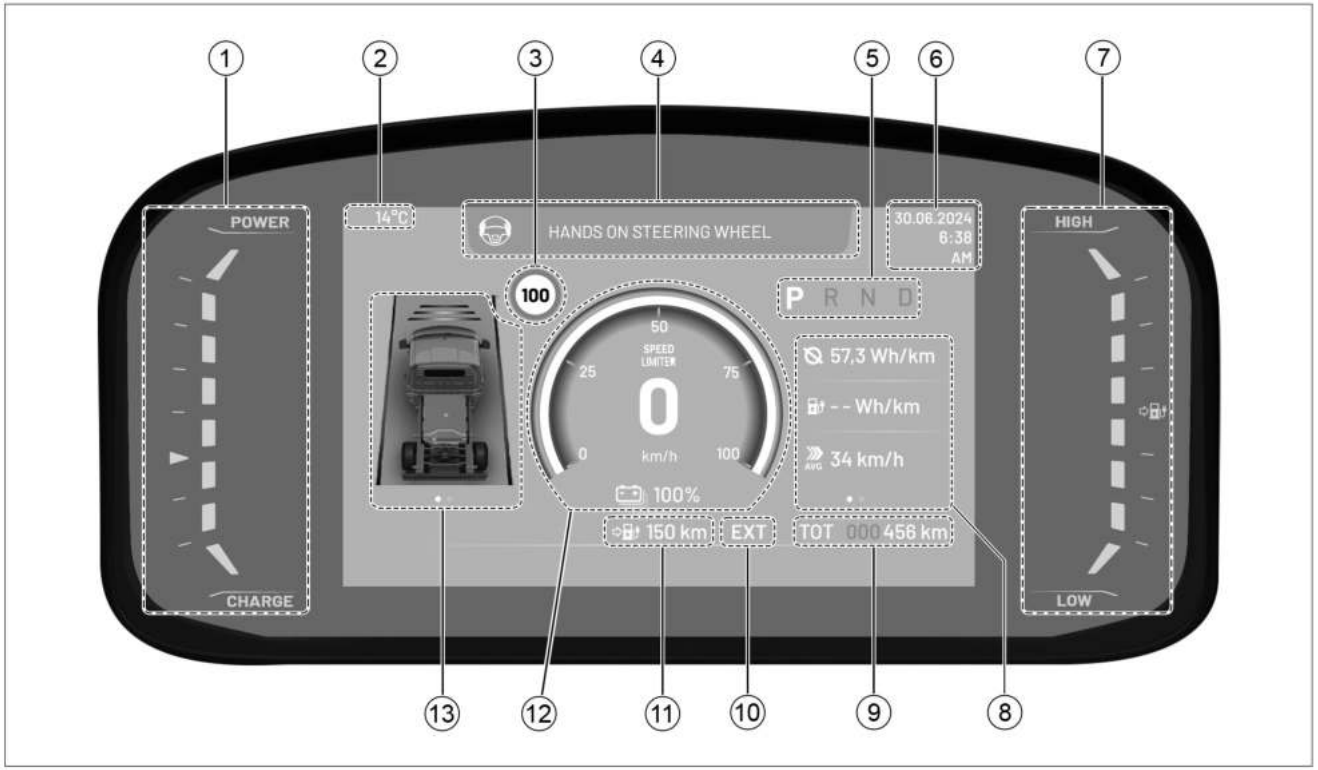

Légende des indicateurs

1 . Indicateur de style de conduite en temps réel

2 . Indicateur de température ambiante

3 . Indicateur de système ISA (Intelligent Speed Assist)

4 . Messages contextuels

5 . Indicateur de position de marche de la boîte de vitesses automatique

6 . Indicateur de date et heure

7 . Indicateur d'autonomie restante exprimé en barres

8 . Écran d'informations de voyage

9 . Odomètre total

10 . Indicateur EXTended mode

11 . Indicateur d'autonomie restante exprimé en km/miles

12 . Compteur de vitesse avec pourcentage de charge de la batterie

13 . Car shape

Indicateur de style de conduite en temps réel

L'indicateur de style de conduite donne au conducteur un aperçu en temps réel de la consommation d'énergie du véhicule.

L'indicateur est divisé en deux zones :

- la partie supérieure représentée par 5 barres indique le niveau de puissance délivrée lorsque l'on appuie sur l'accélérateur.

- la partie inférieure représentée par 3 barres indique le niveau de recharge pendant que le véhicule roule en vitesse de croisière, lorsque l'accélérateur est relâché.

Indicateur de température ambiante

La température extérieure est affichée en °C ou en °F selon l'unité de mesure réglée.

Si la température ambiante est inférieure à 3 °C, l'écran numérique indique la présence probable de glace sur la chaussée au moyen de l'icône correspondante.

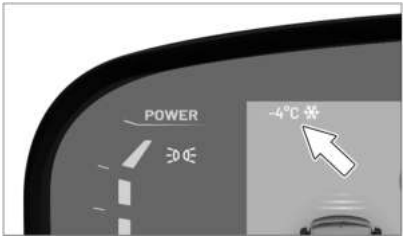

Dans de telles conditions, une plus grande prudence est recommandée lors de l'utilisation du véhicule.

Indicateur de système ISA (Intelligent Speed Assist)

Cet indicateur montre les signaux de limite de vitesse détectés par le système ISA.

Cet indicateur affiche les états suivants :

L'indicateur affiche le panneau de signalisation détecté (la valeur à l'intérieur du cercle variera en fonction de la valeur détectée par la caméra).

La partie rouge du signal détecté clignote si la limite signalée est dépassée.

L'indicateur signale une panne du système.

Contacter **un concessionnaire ou un garage agréé Piaggio** pour effectuer les contrôles nécessaires.

L'indicateur signale que le système est désactivé et il est accompagné d'un avertissement sonore.

L'indicateur affiche le panneau de limite de vitesse incertaine (dans ce cas, la caméra n'a pas pu reconnaître correctement la limite de vitesse).

Pour plus d'informations, voir le chapitre « **Système intelligent d'assistance à la vitesse (ISA)** » dans la section « **Systèmes d'assistance et d'aide à la conduite** ».

Messages contextuels

Les messages d'avertissement et d'assistance ainsi que les informations d'entretien destinées au conducteur sont affichés dans cet indicateur.

Le système affiche des messages concernant les sujets suivants :

- Systèmes ADAS (Advanced Driver Assistance Systems)
- Niveau des liquides
- Entretien Service
- Ouverture des portes
- Erreur sur la recharge de la batterie haute tension
- Actions sur la recharge de la batterie haute tension
- Défauts des feux extérieurs
- Démarrage et arrêt du moteur
- Utilisation incorrecte du levier de vitesses
- Système e-Call
- Batterie déchargée
- Pression des pneus

Dans la mesure du possible, une **brève pression** sur le bouton « **A** » permet de faire défiler le message suivant

En appuyant **longuement** sur le bouton « **A**|», il est possible de redémarrer à partir du premier message contextuel.

AVERTISSEMENT

LES MESSAGES AFFICHÉS NE DOIVENT PAS ÊTRE IGNORÉS AFIN D'ÉVITER DE CRÉER DES SITUATIONS DANGEREUSES OU DES DYSFONCTIONNEMENTS DU VÉHICULE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

Indicateur de position de marche de la boîte de vitesses automatique

L'indicateur montre la position du rapport de la boîte de vitesses automatique dans les positions suivantes :

- **P** : Stationnement (Park)
- **R** : Marche arrière (Reverse)
- **N** : Point mort (Neutral)
- **D** : Marche (Drive)

Si l'indicateur clignote sur « **P** », cela indique un défaut dans le système Park Lock.

Contacter **un concessionnaire ou un garage agréé Piaggio** pour effectuer les contrôles nécessaires.

Indicateur de date et heure

La date et l'heure sont visibles sur le tableau de bord (elles peuvent être désactivées dans les réglages).

La date peut être définie au format JJ.MM.AAAA ou au format MM.JJ.AAAA.

L'heure peut être réglée au format 12h ou 24h (si le format 12h est réglé, AM ou PM apparaît également).

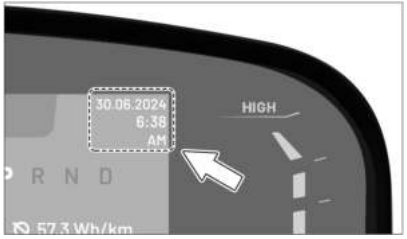

Pour les réglages, voir la section « **Réglage de la date** » et « **Réglage de l'heure** » dans le chapitre « **Menu réglages** ».

Indicateur d'autonomie restante exprimé en barres

Le niveau de charge de la batterie haute tension est affiché par l'indicateur correspondant situé dans la partie droite du tableau de bord et il se compose de 8 barres.

La référence (**LOW**) indique moins d'autonomie (état de charge faible de la batterie) et la référence (**HIGH**) indique plus d'autonomie (état de charge élevé).

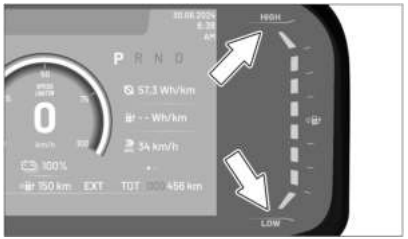

Écran d'informations de voyage

L'écran se compose de 3 pages qui peuvent être affichées via les commandes au volant.

Les informations suivantes sont affichées sur la première page :

- Consommation moyenne
- Consommation instantanée
- Vitesse moyenne

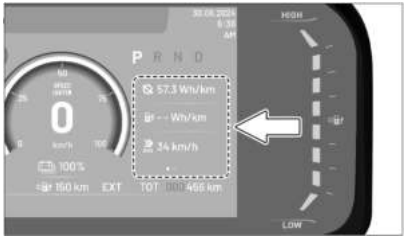

Les informations suivantes sont affichées sur la deuxième page :

- Odomètre partiel
- Temps de trajet

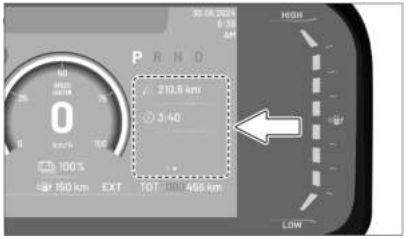

La troisième page est délibérément laissée en blanc.

Une **pression courte** sur le bouton « **C** » permet d'afficher et de faire défiler les pages.

Une **pression longue** sur le bouton « **C** » permet de remettre à zéro les données de voyage.

Odomètre total

L'indicateur affiche la distance totale parcourue par le véhicule en kilomètres ou en miles, selon l'unité de mesure réglée.

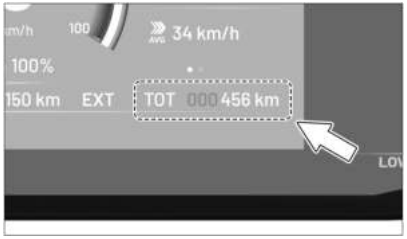

Indicateur EXTended mode

L'indicateur s'allume lorsque le mode EXTended est activé par le groupe commutateurs.

Ce mode limite la vitesse maximale du véhicule.

Indicateur d'autonomie restante exprimé en km/miles

L'indicateur montre l'autonomie restante estimée en km ou en miles, selon l'unité de mesure choisie.

Si le pourcentage de charge de la batterie haute tension est inférieur à 15 %, l'indicateur n'affiche pas les km ou milles restants.

Compteur de vitesse avec pourcentage de charge de la batterie

L'indicateur montre la vitesse, en km/h ou en mph, et le pourcentage de charge restante de la batterie haute tension.

Deux styles d'affichage sont disponibles.

- Digital [Numérique]

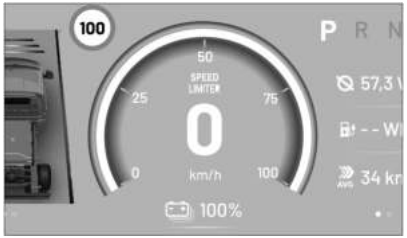

- Hybrid [Hybride]

Si le pourcentage de charge de la batterie descend en dessous de 25 %, l'indicateur passe de la couleur bleue à la couleur orange.

Si le pourcentage de charge de la batterie descend en dessous de 15 %, l'indicateur passe de la couleur ambre à la couleur rouge et l'autonomie résiduelle n'est pas montrée.

Pour les réglages, voir la section « **ASPECT (VIEWS)** » dans le chapitre « **Menu réglages** ».

Car-shape

L'indicateur « **Car-shape** » est utilisé pour indiquer l'ouverture des portes, le système avancé de freinage d'urgence, le système de maintien de la voie et la pression des pneus.

Il se compose de 3 pages qui peuvent être affichées via les commandes au volant.

Les informations suivantes sont affichées sur la première page :

- Ouverture des portes
- État du système avancé de freinage d'urgence
- État du système de maintien de la voie

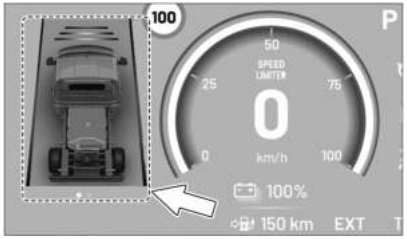

Les informations suivantes sont affichées sur la deuxième page :

- Pression des pneus

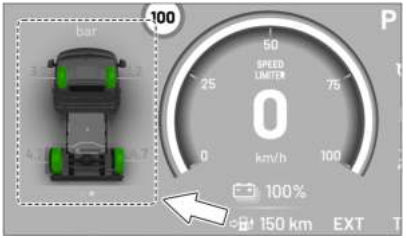

La troisième page est délibérément laissée en blanc.

Une **pression courte** sur le bouton « **F** » permet d'afficher et de faire défiler les pages.

Une **pression longue** sur le bouton « **F** » permet de cacher l'indicateur.

Indicateurs de recharge

Pendant la recharge de la batterie haute tension, l'écran suivant apparaît sur le tableau de bord.

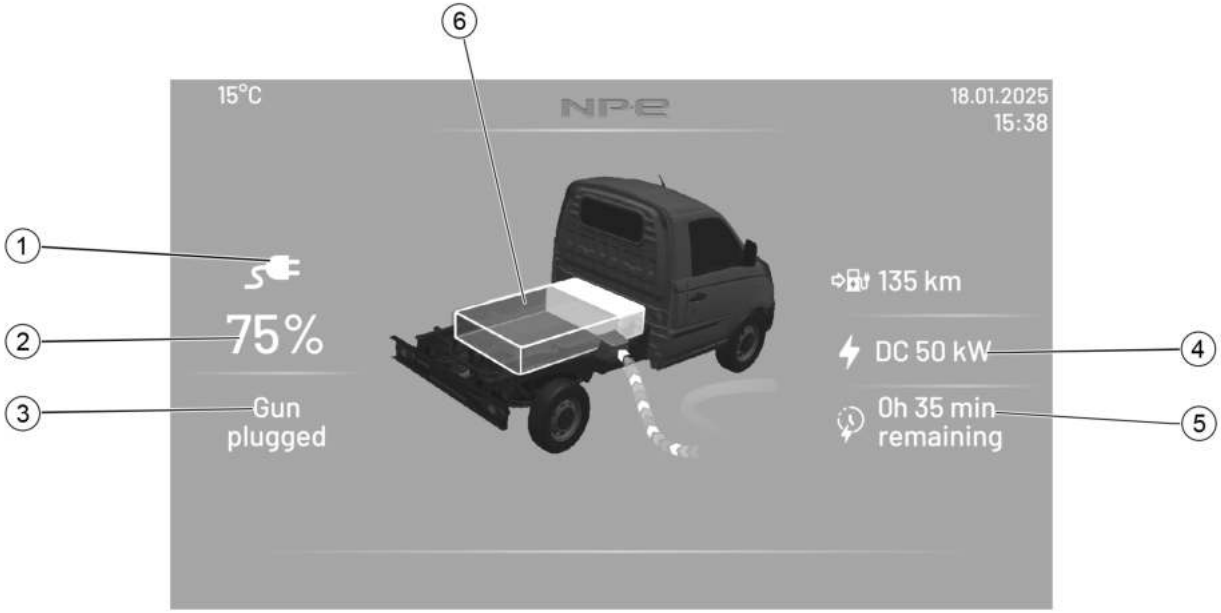

Légende des indicateurs de recharge

1 . Indicateur du connecteur de recharge connecté au véhicule

2 . Indicateur de pourcentage de charge de la batterie haute tension

3 . Indicateur d'état de charge

4 . Recharge en courant alternatif (CA) ou en courant continu (CC)

5 . Temps restant pour la charge complète

6 . Indicateur graphique de l'état de charge de la batterie haute tension

Indicateur du connecteur de recharge connecté au véhicule

L'indicateur est activé à partir du moment où le connecteur de recharge est connecté au véhicule.

L'indicateur peut être de 3 couleurs :

- couleur blanche : connecteur de recharge connecté ;
- couleur bleu ciel : recharge en cours ;
- couleur ambre : dysfonctionnement de la recharge.

Indicateur de pourcentage de charge de la batterie haute tension

L'indicateur fait savoir à l'utilisateur l'état de charge de la batterie haute tension.

Si un dysfonctionnement de la charge est détecté, la valeur n'est pas indiquée.

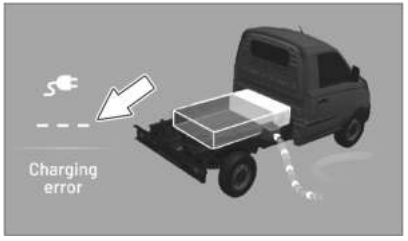

Indicateur d'état de charge

L'indicateur fait savoir à l'utilisateur l'état de charge ; il est connecté directement à l'indicateur du connecteur de recharge connecté au véhicule.

Les trois états sont les suivants :

- Indicateur du connecteur de recharge connecté au véhicule couleur blanche : connecteur engagé (Gun plugged)
- Indicateur du connecteur de recharge connecté au véhicule couleur bleu ciel : Charge en cours (Charging in progress)
- indicateur du connecteur de recharge connecté au véhicule couleur orange : erreur de charge (Charging error)

Recharge en courant alternatif (CA) ou en courant continu (CC)

L'indicateur fait savoir à l'utilisateur le type de courant utilisé pour la recharge.

Pour plus d'informations sur les modes de recharge, voir le paragraphe « Câbles de recharge ».

Temps restant pour la charge complète

L'indicateur fait savoir à l'utilisateur le temps restant pour recharger complètement la batterie haute tension.

Indicateur graphique de l'état de charge de la batterie haute tension

L'indicateur fait savoir à l'utilisateur en style graphique l'état de charge de la batterie haute tension.

Menu Réglages

Pour entrer dans le « **Menu Réglages** », il faut que le bouton START/STOP soit sur « **START** ».

Appuyer brièvement sur le bouton « **B** » pour accéder au menu Réglages.

Appuyer brièvement sur l'un des boutons « **B** », « **C** » ou « **F** » pour revenir à l'écran principal.

Le menu Réglages est divisé en 3 zones :

- Zone « **A** » : onglets principaux
- Zone « (**B** » : onglets secondaires
- Zone « **C** » : Contrôles interactifs

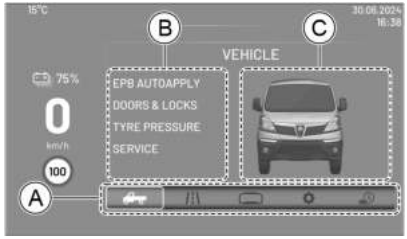

Si la sélection actuelle est dans la zone « **A** », **appuyer brièvement** sur le bouton « **E** » pour revenir à l'écran principal.

Si la sélection actuelle est dans la zone « **B** » ou dans la zone « **C** », **appuyer brièvement** sur le bouton « **E** » pour revenir aux onglets précédents.

Appuyer brièvement sur les boutons « **G** » et « **H** » pour mettre en surbrillance l'onglet souhaité. **Appuyer brièvement sur le centre** du sélecteur « **OK** » pour sélectionner :

- VÉHICULE (VEHICLE)
- ADAS (ADAS)
- ÉCRAN (DISPLAY)
- SYSTÈME (SYSTEM)
- CHARGE (CHARGING)

Réglages du véhicule (Vehicle)

Appuyer brièvement sur le sélecteur « **OK** » vers le haut ou vers le bas pour sélectionner :

- ACTIVATION AUTOMATIQUE DE L'EPB (EPB AUTOAPPLY)
- ALERTE DE FERMETURE (BUZZER WITH LOCK)
- TPMS (TYRE PRESSURE)
- RÉVISION (SERVICE)

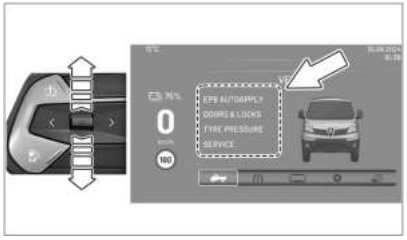

Appuyer brièvement sur le bouton « **H** » pour accéder aux commandes interactives.

ACTIVATION AUTOMATIQUE DE L'EPB (EPB AUTOAPPLY)

Dans cette section, **appuyer brièvement sur le centre** du sélecteur « **OK** » pour sélectionner l'activation/désactivation automatique du frein de stationnement électrique et l'activation/désactivation du mode d'entretien.

Fonction ACTIVATION AUTOMATIQUE DE L'EPB (EPB AUTOAPPLY)

La fonction « EPB AUTOAPPLY » activée permet un engagement automatique dans les conditions suivantes :

- extinction du véhicule (si la vitesse est inférieure à 3 km/h) et véhicule à l'arrêt.

ou

- conducteur à bord, ceinture non bouclée, boîte de vitesses automatique en position « P » et pédale de frein enfoncée.

La fonction « EPB AUTOAPPLY » activée permet le désengagement automatique dans les conditions suivantes :

- véhicule à l'arrêt, conducteur à bord, ceinture de sécurité bouclée, pédale de frein relâchée, boîte de vitesses automatique en position « D », pédale d'accélérateur légèrement enfoncée et couple suffisant pour déplacer le véhicule.

Mode Entretien

AVERTISSEMENT

LE MODE ENTRETIEN (MAINTENANCE MODE) EST RÉSERVÉ UNIQUEMENT AUX OPÉRATIONS D'ENTRETIEN EN ATELIER ET SON ACTIVATION PROVOQUE L'ALLUMAGE DES VOYANTS DE DÉFAUT ABS, ESC ET EPB SUR LE TABLEAU DE BORD.

LORSQUE LE MODE ENTRETIEN (MAINTENANCE MODE) EST ACTIVÉ, IL N'EST PAS POSSIBLE D'ENCLENCHER LE FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

Le mode entretien peut être activé depuis le menu Réglages si la vitesse est inférieure à 10 km/h, avec la pédale de frein enfoncée et le frein de stationnement électrique désengagé.

Le mode entretien peut être désactivé depuis le menu Réglages avec la pédale de frein enfoncée.

ALERTE DE FERMETURE (BUZZER WITH LOCK)

Dans cette section, **appuyer brièvement sur le centre** du sélecteur « **OK** » pour sélectionner l'activation/désactivation de l'avertissement de verrouillage des portes.

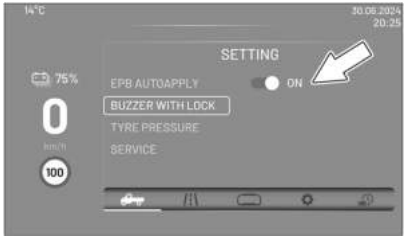

TPMS (TYRE PRESSURE)

Cette section permet d'afficher la pression des pneus et d'effectuer l'apprentissage des pneus.

Après un arrêt, les capteurs s'activent avec le véhicule en mouvement.

Appuyer brièvement sur le bouton « **H** » pour afficher la pression des pneus.

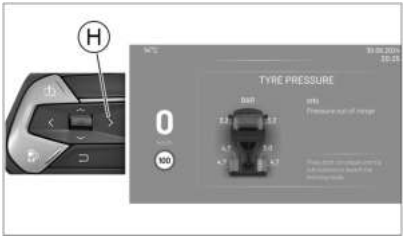

REMARQUE

AVANT DE COMMENCER LA PROCÉDURE D'APPRENTISSAGE, CONDUIRE LE VÉHICULE PENDANT AU MOINS DEUX MINUTES À UNE VITESSE SUPÉRIEURE À 25 km/h POUR ACTIVER LES CAPTEURS.

Pour démarrer l'apprentissage de la pression des pneus, appuyer **brièvement et simultanément** sur les boutons « **C** » et « **F** ».

Suivre les instructions affichées à l'écran pour l'apprentissage de tous les pneus. À la fin, si le processus a réussi, l'écran suivant apparaîtra.

REMARQUE

L'APPRENTISSAGE DE CHAQUE CAPTEUR EST CONFIRMÉ PAR DEUX CLIGNOTEMENTS DES FEUX DE DÉTRESSE.

REMARQUE

RESPECTER LA PRESSION DES PNEUS INDIQUÉE SUR LA PLAQUE CORRESPONDANTE.

REMARQUE

LA PROCÉDURE D'APPRENTISSAGE DES CAPTEURS DOIT ÊTRE EFFECTUÉE À CHAQUE INTERVENTION SUR LES PNEUS (REMPLACEMENT OU PERMUTATION, ETC.).

Si le processus échoue, l'écran suivant s'affichera et il sera nécessaire de répéter l'apprentissage.

RÉVISION (SERVICE)

Cette section permet d'afficher les jours ou la distance qui restent avant la prochaine révision.

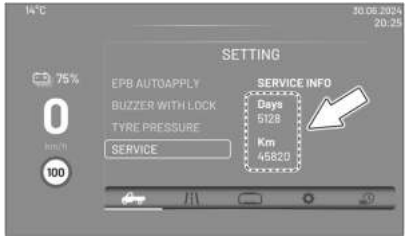

Paramètres ADAS (ADAS)

Appuyer brièvement sur le sélecteur « **OK** » vers le haut ou vers le bas pour sélectionner :

- MAINTIEN DE VOIE (LANE SYSTEM)
- PANNEAUX DE SIGNALISATION (TRAFFIC SIGNS)
- ALERTE DE DISTANCE (DISTANCE ASSIST)
- ALERTE DE SOMNOLENCE (DROWSY ALERT)
- ALERTE DE DISTRACTION (DISTRACTION ALERT)

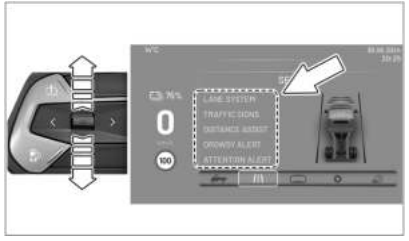

Appuyer brièvement sur le bouton « **H** » pour accéder aux commandes interactives.

MAINTIEN DE VOIE (LANE SYSTEM)

Dans cette section, **appuyer brièvement sur le centre** du sélecteur « **OK** » pour sélectionner l'activation/désactivation du système de maintien de voie en cas d'urgence.

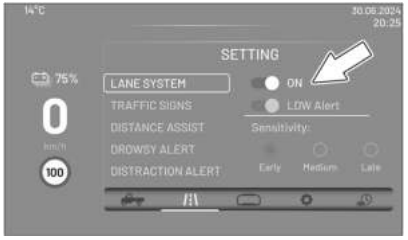

Appuyer brièvement sur le sélecteur « **OK** » vers le bas pour faire défiler le paramètre « **Alerte LDW (LDW Alert)** ».

Appuyer brièvement sur le centre du sélecteur « **OK** » pour sélectionner l'activation/désactivation de l'avertissement sonore de franchissement de ligne. Il y a 3 niveaux de « **Sensibilité (Sensitivity)** » :

- Élevé (Early)
- Moyen (Medium)
- Faible (Late)

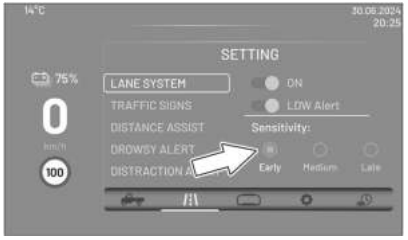

En cas de décider de désactiver le système de maintien de voie en cas d'urgence, **appuyer sur** le sélecteur « **OK** », le message contextuel s'affichera ; **appuyer à nouveau sur** le sélecteur « **OK** » pour confirmer. Puis, les voyants correspondants s'allumeront sur le tableau de bord.

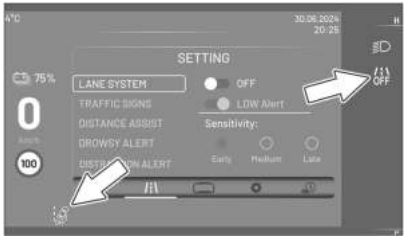

PANNEAUX DE SIGNALISATION (TRAFFIC SIGNS)

Dans cette section, **appuyer brièvement sur le centre** du sélecteur « **OK** » pour sélectionner l'activation/désactivation du système ISA (Intelligent Speed Assist, système d'adaptation intelligente de la vitesse).

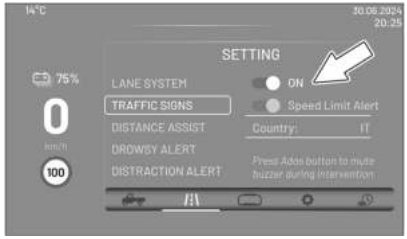

Appuyer brièvement sur le sélecteur « **OK** » vers le bas pour faire défiler le paramètre « **Alerte de vitesse (Speed Limit Alert)** ».

Appuyer brièvement sur le centre du sélecteur « **OK** » pour sélectionner l'activation/désactivation de l'avertissement sonore de dépassement de la limite de vitesse reconnue par le système.

Appuyer brièvement sur le sélecteur « **OK** » vers le bas pour faire défiler le choix du « **Pays (Country)** » de circulation. Entrer dans le menu, choisir le pays et confirmer **en appuyant brièvement** sur le sélecteur « **OK** » (le pays par défaut est l'Italie).

En cas de décider de désactiver le système ISA, **appuyer sur** le sélecteur « **OK** », le message contextuel s'affichera ; **appuyer à nouveau sur** le sélecteur « **OK** » pour confirmer. Puis, les voyants correspondants s'allumeront sur le tableau de bord.

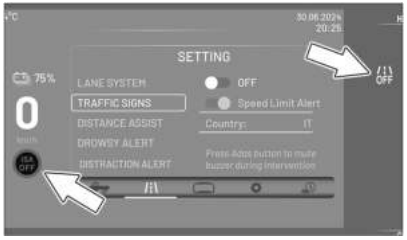

ALERTE DE DISTANCE (DISTANCE ASSIST)

Dans cette section, **appuyer brièvement sur le centre** du sélecteur « **OK** » pour sélectionner l'activation/désactivation du système AEBS (Advanced Emergency Braking System, système de freinage d'urgence avancé).

Appuyer brièvement sur le sélecteur « **OK** » vers le bas pour faire défiler le choix de la distance. Il y a 3 niveaux de « **Distance** » :

- Long (Far)
- Moyen (Medium)
- Court (Near)

En cas de décider de désactiver le système AEBS, **appuyer sur** le sélecteur

« **OK** », le message contextuel s'affichera ; **appuyer à nouveau sur** le sélecteur « **OK** » pour confirmer. Puis, les voyants correspondants s'allumeront sur le tableau de bord.

ALERTE DE SOMNOLENCE (DROWSY ALERT)

Dans cette section, **appuyer brièvement sur le centre** du sélecteur « **OK** » pour sélectionner l'activation/désactivation du système DDAW (Driver Drowsiness and Attention Warning, système d'avertissement de somnolence et de perte d'attention du conducteur).

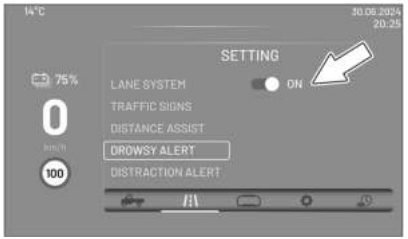

En cas de décider de désactiver le système DDAW, **appuyer sur** le sélecteur « **OK** », le message contextuel s'affichera ; **appuyer à nouveau sur** le sélecteur « **OK** » pour confirmer. Puis, les voyants correspondants s'allumeront sur le tableau de bord.

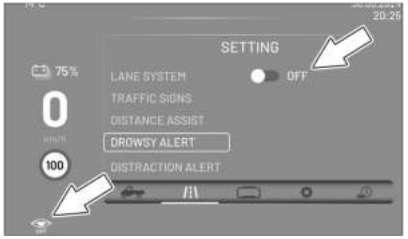

ALERTE DE DISTRACTION (ATTENTION ALERT)

Dans cette section, **appuyer brièvement sur le centre** du sélecteur « **OK** » pour sélectionner l'activation/désactivation du système ADDW (Advanced Driver Distraction Warning, système de contrôle de la distraction du conducteur).

En cas de décider de désactiver le système ADDW, **appuyer sur** le sélecteur « **OK** », le message contextuel s'affichera ; **appuyer à nouveau sur** le sélecteur « **OK** » pour confirmer.

Réglages de l'écran (Display)

Appuyer brièvement sur le sélecteur « **OK** » vers le haut ou vers le bas pour sélectionner :

- APPARENCE (VIEWS)
- ICÔNE DU VÉHICULE (CAR SHAPE)
- RÉTROÉCLAIRAGE (BACKLIGHT)

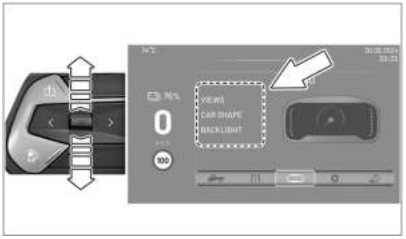

Appuyer brièvement sur le bouton « **H** » pour accéder aux commandes interactives.

APPARENCE (VIEWS)

Dans cette section, **appuyer brièvement sur le centre** du sélecteur « **OK** » pour choisir le type d'affichage du compteur de vitesse avec compte-tours :

- Digital [Numérique]
- Hybrid [Hybride]

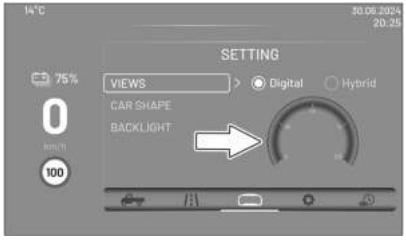

ICÔNE DU VÉHICULE (CAR SHAPE)

Dans cette section, **appuyer brièvement sur le centre** du sélecteur « **OK** » pour sélectionner l'activation/désactivation de l'affichage de l'icône du véhicule à côté du compteur de vitesse.

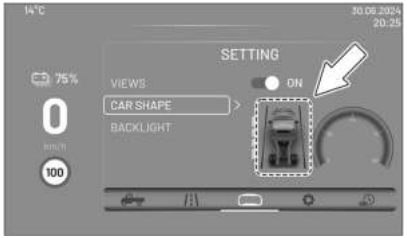

RÉTROÉCLAIRAGE (BACKLIGHT)

Dans cette section, **appuyer brièvement sur le centre** du sélecteur « **OK** » pour sélectionner le rétroéclairage « **Auto** » ou « **Manuel (Manual)** ».

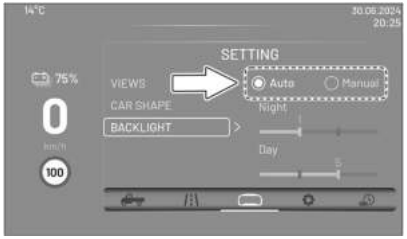

Lorsque « **Auto** » est sélectionné, l'utilisateur pourra choisir le niveau de lumière de nuit (« **Nuit** » (**Night**)) et de jour (« **Jour** » (**Day**)).

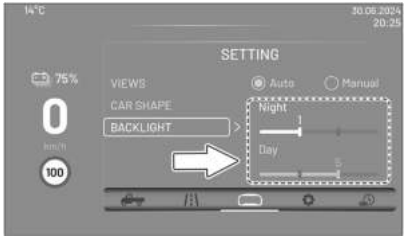

Lorsque « **Manuel (Manual)** » est sélectionné, l'utilisateur pourra choisir le niveau manuellement.

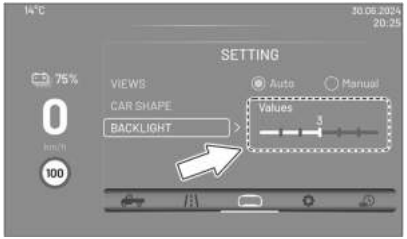

Paramètres du système (System)

Appuyer brièvement sur le sélecteur « **OK** » vers le haut ou vers le bas pour sélectionner :

- LANGUE (LANGUAGE)
- DATE ET HEURE (DATE & TIME)
- UNITÉS (UNITS)
- INFO (INFO)

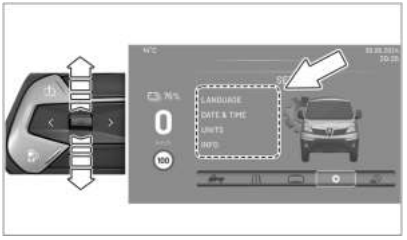

Appuyer brièvement sur le bouton « **H** » pour accéder aux commandes interactives.

LANGUE (LANGUAGE)

Dans cette section, **appuyer brièvement sur le centre** du sélecteur « **OK** » pour choisir la langue d'affichage du système. Les langues suivantes sont disponibles :

- Italiano
- English
- Français
- Deutsch
- Español

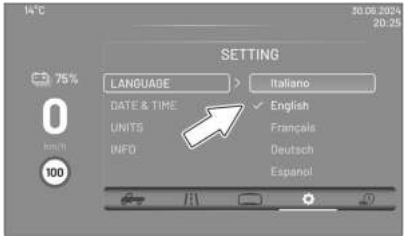

DATE ET HEURE (DATE & TIME)

Dans cette section, **appuyer brièvement sur le centre** du sélecteur « **OK** » pour sélectionner l'activation/désactivation du réglage automatique de la date et de l'heure avec le signal GPS.

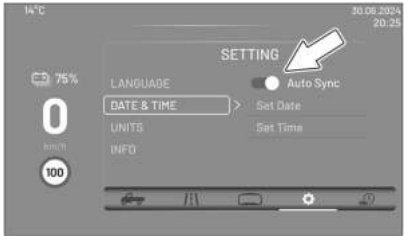

Si le réglage automatique est désactivé, il est possible de régler la date et l'heure manuellement.

Réglage de la date

Appuyer brièvement sur le centre du sélecteur « **OK** » pour accéder au menu « **Régler la date (Set date)** » où sont affichées les options suivantes :

- Format de la date (**JJ.MM.AAAA** ou **MM.JJ.AAAA**)
- Réglage de la date
- Affichage de la date sur le tableau de bord

Pour régler la date, sélectionner la colonne du jour **en appuyant brièvement sur le centre** du sélecteur « **OK** ».

Appuyer brièvement sur le sélecteur « **OK** » vers le haut ou vers le bas, sélectionner la valeur souhaitée et confirmer **en appuyant brièvement sur le centre** du sélecteur « **OK** ».

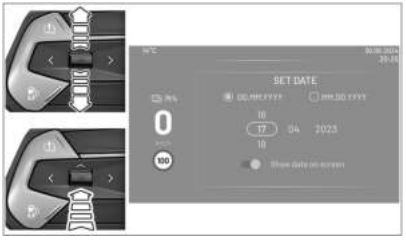

Procéder de la même manière pour régler également le mois et l'année.

Réglage de l'heure

Appuyer brièvement sur le centre du sélecteur « **OK** » pour accéder au menu « **Régler l'heure (Set time)** » où sont affichées les options suivantes :

- Format de l'heure (**12 h** ou **24 h**)
- Réglage de l'heure
- Affichage de l'heure sur le tableau de bord

Pour régler l'heure, sélectionner la colonne de l'heure **en appuyant brièvement sur le centre** du sélecteur « **OK** ».

Appuyer brièvement sur le sélecteur « **OK** » vers le haut ou vers le bas, sélectionner la valeur souhaitée et confirmer **en appuyant brièvement sur le centre** du sélecteur « **OK** ».

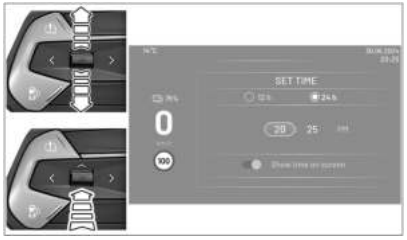

Procéder de la même manière pour régler également les minutes.

UNITÉS (UNITS)

Cette section permet de sélectionner les unités de mesure à utiliser pour les données suivantes :

- Pression (Pressure)
- Distance
- Consommation (Consumption)
- Température (Temperature)

Réglages de charge (Charging)

Appuyer brièvement sur le sélecteur « **OK** » vers le haut ou vers le bas pour sélectionner :

- PLAN DE CHARGES (CHARGING PLAN)
- RÉCHAUFFER LA BATTERIE (WARM UP BATTERY)

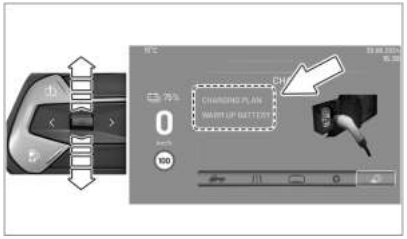

Appuyer brièvement sur le bouton « **H** » pour accéder aux commandes interactives.

PLAN DE CHARGES (CHARGING PLAN)

Dans cette section, l'activation/ désactivation du plan de charges peut être sélectionnée en **appuyant brièvement sur le centre** du sélecteur « **OK** ».

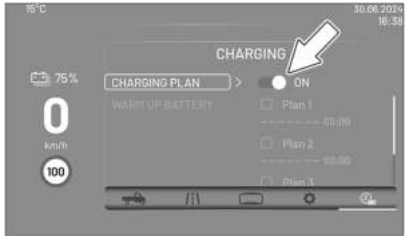

En appuyant brièvement sur le sélecteur « **'OK** » vers le bas, faire défiler le choix de la programmation des trois plans disponibles (un plan de charge par défaut est déjà présent).

REMARQUE

IL EST POSSIBLE DE SÉLECTIONNER PLUS D'UN PLAN DE RECHARGE À LA FOIS.

En appuyant brièvement sur le centre du sélecteur « **OK** », il est possible d'activer ou de désactiver les plans de charge souhaités.

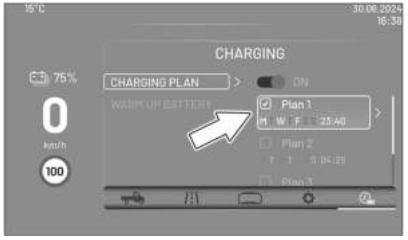

Si le plan de charge n'a pas été créé, une **brève pression** sur le bouton « **H** » vers la droite permet d'entrer dans la programmation du plan sélectionné.

Dans l'écran, il est possible de sélectionner l'heure de début de la recharge ; appuyer brièvement sur le sélecteur « **OK** » vers le haut ou vers le bas, sélectionner la valeur souhaitée et confirmer en appuyant brièvement sur le centre du sélecteur « **OK** ».

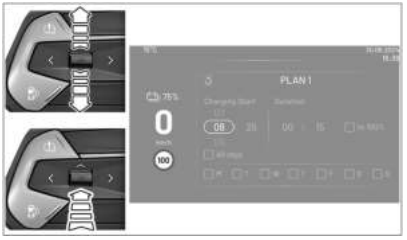

Après avoir réglé l'heure de début de la recharge, il est possible de sélectionner la durée de la recharge ou de l'activer jusqu'à 100 %.

En cas de vouloir régler la durée de la recharge, appuyer brièvement sur le sélecteur « **OK** » vers le haut ou vers le bas, sélectionner la valeur souhaitée et confirmer en appuyant brièvement sur le centre du sélecteur « **OK** ».

REMARQUE

LORS DE LA PROGRAMMATION DE LA DURÉE DE LA RECHARGE, LES MINUTES AUGMENTENT/DIMINUENT PAR INCRÉMENTS DE 15 MINUTES.

En cas de vouloir activer la recharge jusqu'à 100 %, sélectionner la case correspondante en appuyant brièvement sur le centre du sélecteur « **OK** ».

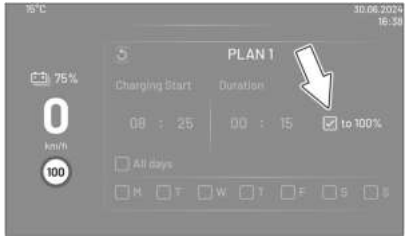

Sur la partie inférieure de l'écran, il est possible de sélectionner les jours de la semaine où la recharge doit être activée ; il est possible de sélectionner plusieurs jours ou la semaine entière dans la case prévue à cet effet.

REMARQUE

AU MOINS UN JOUR DE LA SEMAINE DOIT ÊTRE SÉLECTIONNÉ POUR ACTIVER LE PLAN DE RECHARGE.

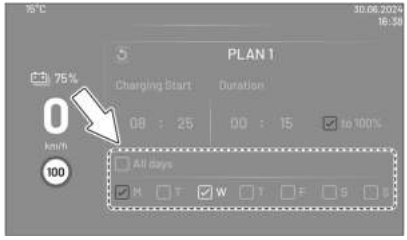

A la fin de la programmation, en **appuyant brièvement sur** le bouton « **'E** », il est possible de revenir à l'écran précédent.

Il est possible de réinitialiser le plan créé à partir de la case correspondante et de revenir au plan par défaut **en appuyant brièvement sur le centre** du sélecteur « **OK** », puis **appuyer à nouveau sur** le sélecteur « **OK** » pour confirmer.

REMARQUE

AVEC UN PROGRAMME DE RECHARGE DÉFINI, NE PAS OUBLIER DE BRANCHER LE CÂBLE DE RECHARGE SUR LE VÉHICULE LORSQU'ON S'ÉLOIGNE DE CE DERNIER. SINON, LE PROCESSUS DE RECHARGE NE DÉMARRE PAS.

AVERTISSEMENT

SI LA RECHARGE EST EFFECTUÉE EN COURANT CONTINU (CC), LE CONNECTEUR DE RECHARGE DOIT ÊTRE DÉBRANCHÉ ET REBRANCHÉ AVANT CHAQUE RECHARGE PROGRAMMÉE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

Dans l'écran de sélection des plans de recharge, il est possible de réinitialiser tous les plans créés **en appuyant brièvement sur le centre** du sélecteur « **OK** », puis **appuyer à nouveau** sur le sélecteur « **OK** » pour confirmer.

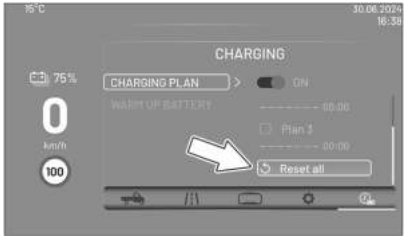

Les plans de recharge, s'ils sont actifs, empêchent la recharge jusqu'à l'heure de début du plan.

Lorsque la prise de recharge est branchée, un message contextuel s'affiche sur le tableau de bord ; A ce stade, il est possible de « contourner » le verrouillage en appuyant longuement sur le sélecteur « **OK** » des commandes au volant.

RÉCHAUFFER LA BATTERIE (WARM UP BATTERY)

Dans cette section, il est possible de programmer le chauffage de la batterie haute tension avant le démarrage souhaité ; il est recommandé de l'utiliser à des températures très basses, inférieures à 0 °C.

REMARQUE

LE CHAUFFAGE DE LA BATTERIE HAUTE TENSION NE S'ACTIVE PAS À DES TEMPÉRATURES SUPÉRIEURES À 0 °C.

L'activation/désactivation du chauffage de la batterie peut être sélectionnée en **appuyant brièvement sur le centre** du sélecteur « **OK** ».

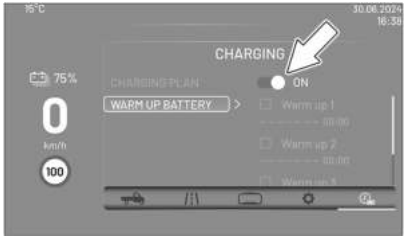

En appuyant brièvement sur le sélecteur « **'OK** » vers le bas, faire défiler le choix de la programmation des trois chauffages disponibles (un chauffage par défaut est déjà présent).

REMARQUE

IL EST POSSIBLE DE SÉLECTIONNER PLUS D'UN PLAN DE CHAUFFAGE À LA FOIS.

En appuyant brièvement sur le centre du sélecteur « **OK** », il est possible d'activer ou de désactiver le chauffage souhaité.

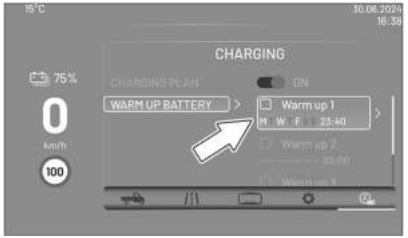

Si le plan de charge n'a pas été créé, une **brève pression** sur le bouton « **H** » vers la droite permet d'entrer dans la programmation du chauffage sélectionné.

Dans l'écran, il est possible de sélectionner l'heure souhaitée de début ; appuyer brièvement sur le sélecteur « **OK** » vers le haut ou vers le bas, sélectionner la valeur souhaitée et confirmer en appuyant brièvement sur le centre du sélecteur « **OK** ».

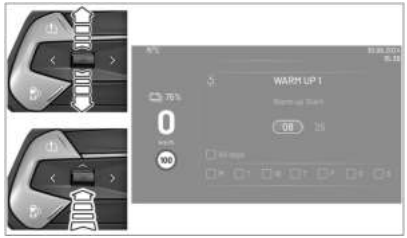

Sur la partie inférieure de l'écran, il est possible de sélectionner les jours de la semaine où le chauffage doit être activé ; il est possible de sélectionner plusieurs jours ou la semaine entière dans la case prévue à cet effet.

REMARQUE

AU MOINS UN JOUR DE LA SEMAINE DOIT ÊTRE SÉLECTIONNÉ POUR ACTIVER LE PLAN DE CHAUFFAGE.

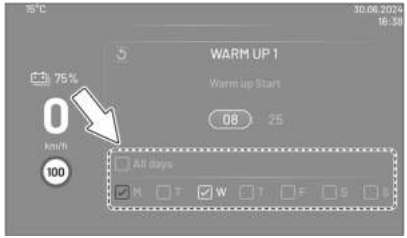

A la fin de la programmation, en **appuyant brièvement sur** le bouton « **'E** », il est possible de revenir à l'écran précédent.

Il est possible de réinitialiser le chauffage créé à partir de la case correspondante et de revenir au chauffage par défaut **en appuyant brièvement sur le centre** du sélecteur « **OK** », puis **appuyer à nouveau sur** le sélecteur « **OK** » pour confirmer.

Dans l'écran de sélection des chauffages de la batterie, il est possible de réinitialiser tous les chauffages créés **en appuyant brièvement sur le centre** du sélecteur « **OK** », puis **appuyer à nouveau** sur le sélecteur « **OK** » pour confirmer.

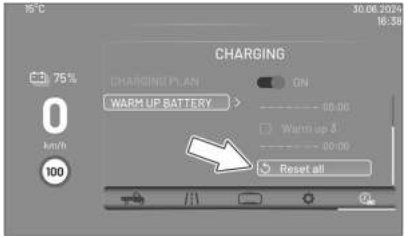

PORTER NPe

CHAPITRE 07
Rétroviseurs et glaces

Rétroviseurs extérieurs

Réglage des rétroviseurs

Pour orienter les rétroviseurs extérieurs, agir manuellement sur chacun d'eux afin qu'une partie du véhicule soit réfléchie.

Si nécessaire (par exemple, lorsque l'encombrement des rétroviseurs crée des difficultés dans un passage étroit ou lors du lavage automatique), les rétroviseurs peuvent être repliés manuellement en les refermant sur le véhicule.

Si le rétroviseur a été accidentellement tourné vers l'avant, par exemple à la suite d'une collision, il doit être ramené manuellement dans la bonne position, comme indiqué sur la figure.

ATTENTION

POUR ÉVITER DE PERDRE LE CONTRÔLE DU VÉHICULE NE JAMAIS RÉGLER LES RÉTROVISEURS PENDANT LA CONDUITE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

ATTENTION

PENDANT LA CONDUITE, LES RÉTROVISEURS DOIVENT TOUJOURS RESTER EN POSITION OUVERTE.

LA TAILLE DE L'IMAGE RÉFLÉCHIE DANS LE RÉTROVISEUR EST RÉDUITE, CE QUI DONNE L'IMPRESSION QUE L'OBJET RÉFLÉCHI EST PLUS ÉLOIGNÉ QU'EN RÉALITÉ.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

AVERTISSEMENT

FAIRE ATTENTION À NE PAS RAYER LE RÉTROVISEUR EN CAS DE RETRAIT DE GLACE OU DE NEIGE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

Réglage électrique

Le réglage électrique n'est possible que lorsque le bouton START/STOP est sur « **START** ».

Pour régler les rétroviseurs, tourner le bouton « **A** » sur l'accoudoir interne de la porte conducteur.

Après avoir tourné le bouton « **A** » sur le rétroviseur à régler, « L » (gauche) ou « R » (droit), le déplacer dans les différentes directions pour régler le rétroviseur sélectionné.

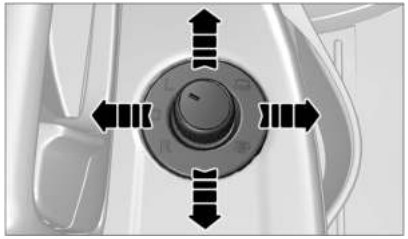

Si nécessaire (par exemple, lorsque l'encombrement des rétroviseurs crée des difficultés dans un passage étroit ou lors du lavage automatique), il est possible de replier les rétroviseurs électriquement en tournant le bouton « **A** » sur « **1** ».

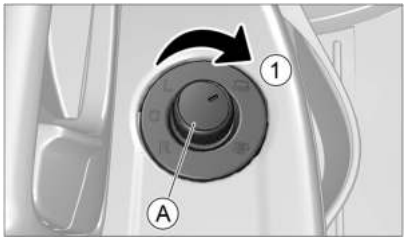

Pour remettre les rétroviseurs en position ouverte, tourner à nouveau le bouton « **A** » dans une quelconque position autre que « **1** ».

AVERTISSEMENT

SI LES RÉTROVISEURS ONT ÉTÉ REPLIÉS ÉLECTRIQUEMENT, ILS DOIVENT ÊTRE REMIS EN POSITION D'OUVERTURE ÉLECTRIQUEMENT : NE PAS ESSAYER DE REMETTRE MANUELLEMENT LES RÉTROVISEURS EN POSITION OUVERTE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

REMARQUE

SI PAR INADVERTANCE LES RÉTROVISEURS RESTENT FERMÉS AVEC LE VÉHICULE EN MARCHE, LORSQUE LA VITESSE DE 25 km/h EST DÉPASSÉE, ILS S'OUVRENT AUTOMATIQUEMENT.

REMARQUE

PAR LA FERMETURE OU L'OUVERTURE CENTRALISÉE DES PORTES VIA TÉLÉCOMMANDE, LES RÉTROVISEURS SE FERMENT OU S'OUVRENT AUTOMATIQUEMENT.

Dégivrage des rétroviseurs

Selon la version, le véhicule peut être équipé de la fonction de dégivrage des rétroviseurs latéraux.

Le dégivrage des rétroviseurs n'est possible que lorsque le bouton START/STOP est sur « **START** ».

Si nécessaire, il est possible de dégivrer les rétroviseurs en tournant le bouton « **A** » en position « **2** ».

Pour désactiver la fonction de dégivrage, il suffit de tourner le bouton « **A** » dans une quelconque position autre que « **2** ».

REMARQUE

LA SURFACE DES RÉTROVISEURS DEVIENT CHAUDE, CEPENDANT, LA TEMPÉRATURE ATTEINTE NE CONSTITUE PAS UN DANGER EN CAS DE CONTACT AVEC UNE PARTIE QUELCONQUE DU CORPS.

Rétroviseur interne

Réglage rétroviseur interne

Régler à la main le rétroviseur interne, de façon à obtenir une bonne visibilité à l'arrière. Le rétroviseur interne est conçu pour se détacher facilement en cas de choc violent, par exemple en cas de collision.

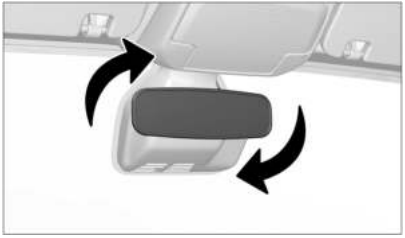

ATTENTION

NE RÉGLEZ PAS LE RÉTROVISEUR DURANT LA MARCHE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE RÉGLAGE DU RÉTROVISEUR PENDANT LA CONDUITE PEUT ENTRAÎNER LA PERTE DE CONTRÔLE DU VÉHICULE.

PORTER NPe

CHAPITRE 08
Équipement intérieur

Éclairage intérieur avant

Le véhicule est doté de plafonnier qui permet l'éclairage intérieur de l'habitacle.

L'éclairage intérieur de l'habitacle s'allume si l'une des deux portes est ouverte ou si elle n'est pas correctement fermée.

Pour allumer le plafonnier de l'intérieur et à portes fermées, appuyer sur l'interrupteur « **A** » ; appuyer à nouveau dessus pour l'éteindre.

Pour désactiver le plafonnier interne à l'ouverture de la porte, appuyer sur l'interrupteur « **B** ».

REMARQUE

À L'OUVERTURE / FERMETURE CENTRALISÉE DES PORTES PAR TÉLÉCOMMANDE, LA LUMIÈRE INTÉRIEURE S'ALLUME OU S'ÉTEINT AUTOMATIQUEMENT, S'ESTOMPANT.

LE SIGNAL PROVENANT DU CALCULATEUR EN CAS D'INCIDENT ACTIVE L'ALLUMAGE AUTOMATIQUE DE L'ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR.

Poignée

Les poignées sont destinées à l'utilisation par les passagers.

ATTENTION

NE PENDRE AUCUN OBJET AUX POIGNÉES.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LES OBJETS PENDUS AUX POIGNÉES PEUVENT OBSTRUER LA VISIBILITÉ DU CONDUCTEUR ET ENTRAÎNER LA PERTE DE CONTRÔLE DU VÉHICULE.

Cendrier avant

Le véhicule est équipé d'un cendrier (selon la version) placé dans l'habitacle à l'intérieur de la poche de la porte droite.

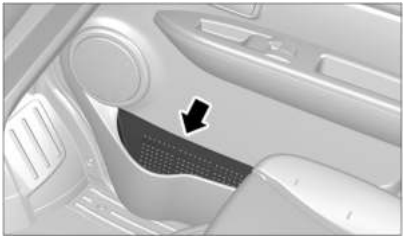

Pour nettoyer le cendrier, le retirer de son logement en le tirant vers le haut.

Pare-soleil

Pour protéger les yeux de la lumière du soleil plus forte, le véhicule est équipé de pare-soleil dans l'habitacle, côté conducteur et côté passager.

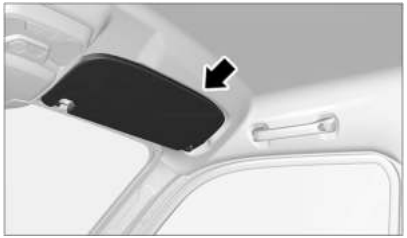

Pour limiter la lumière du soleil, abaisser les ailettes. Le pare-soleil peut également être orienté latéralement vers la fenêtre.

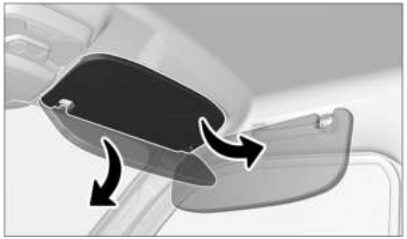

ATTENTION

REMETTRE LE PARE-SOLEIL DANS SA POSITION INITIALE LORSQU'ON NE L'UTILISE PLUS.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

IL PEUT OBSTRUER LA VISION DU CONDUCTEUR ET ENTRAÎNER LA PERTE DE CONTRÔLE DU VÉHICULE.

Boîte à gants

À l'intérieur de l'habitacle, du côté droit du tableau de bord, le véhicule dispose d'un vide-poche ouvert « **A** » et d'une boîte à gants « **B** » fermée par une trappe.

Pour ouvrir la boîte à gants «**B**», tirer le levier et tourner la trappe vers le bas.

Pour la fermer, soulever la trappe et la pousser en position jusqu'au déclic indiquant le verrouillage.

ATTENTION

PENDANT LA CONDUITE, GARDER TOUJOURS LA BOÎTE À GANTS FERMÉE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE SORTIE ACCIDENTELLE D'OBJETS PEUT DISTRAIRE LE CONDUCTEUR ET ENTRAÎNER LA PERTE DE CONTRÔLE DU VÉHICULE.

Sur le côté gauche de la planche, on retrouve un vide-poche ouvert supplémentaire.

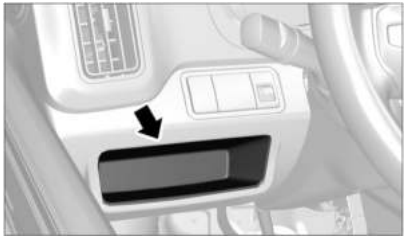

ATTENTION

NE PAS APPUYER D'OBJETS POTENTIELLEMENT DANGEREUX SUR LES COMPARTIMENTS DU TABLEAU DE BORD.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

EN CAS DE COLLISION, CES OBJETS PEUVENT ÊTRE PROJETÉS DANS

L'HABITACLE ET HEURTER LES OCCUPANTS.

Compartiment à lunettes

Dans la partie supérieure de l'habitacle, près du plafonnier, on retrouve un compartiment à lunettes.

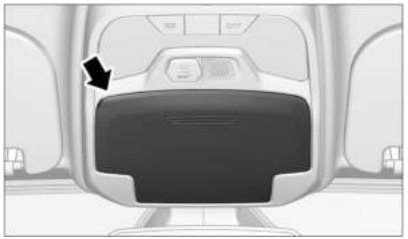

Pour ouvrir le compartiment à lunettes, appuyer sur la trappe relative et la laisser s'ouvrir automatiquement.

Pour la fermer, soulever la trappe et la pousser en position jusqu'au déclic indiquant le verrouillage.

ATTENTION

PENDANT LA CONDUITE, GARDER TOUJOURS LA BOÎTE À GANTS FERMÉE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE SORTIE ACCIDENTELLE DES LUNETTES PEUT DISTRAIRE LE CONDUCTEUR ET ENTRAÎNER LA PERTE DE CONTRÔLE DU VÉHICULE.

PORTER NPe

CHAPITRE 09
Chauffage et ventilation

Réchauffeur ventilateur

Le chauffage, la climatisation et le ventilateur fonctionnent lorsque le bouton START/STOP est sur « **START** ».

La température, l'allumage du climatiseur, la vitesse du ventilateur, le dégivrage/désembuage rapide, la distribution et la recirculation intérieur de l'air peuvent être modifiés/activés à travers les commandes correspondantes placées au centre du tableau de bord.

Conduits de ventilation d'air

Les conduits de ventilation d'air peuvent être fixés ou sont orientables.

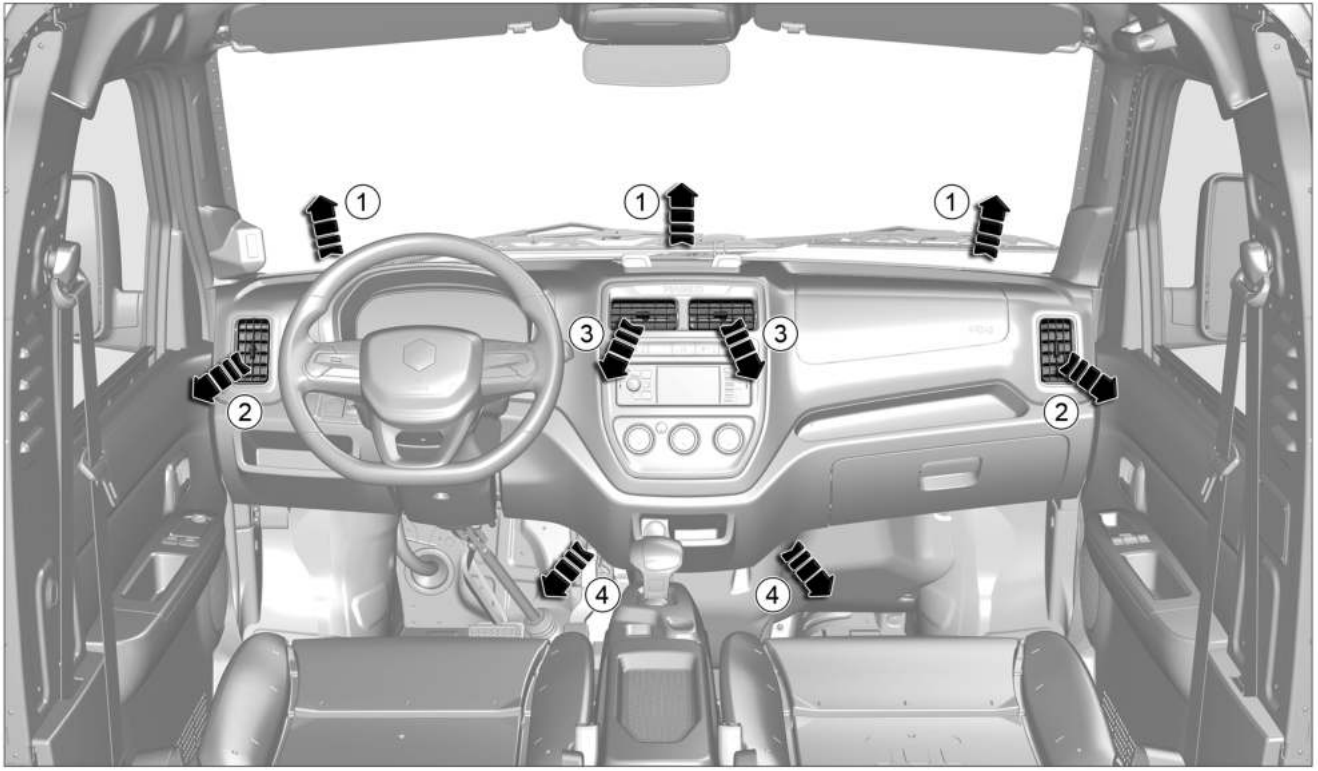

Légende

1 . Sortie d'air directe vers le haut
2 . Sorties d'air latérales orientables
3 . Sorties d'air centrales orientables
4 . Sorties d'air inférieures dirigées vers le bas

Commandes de ventilation

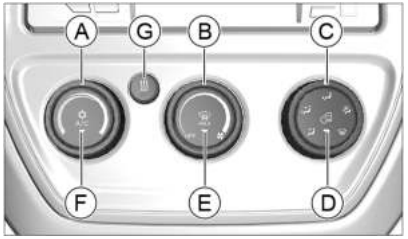

Légende :

A. Rotation du bouton rotatif : réglage de la température de l'air (mélange d'air chaud/froid)

B. Rotation du bouton rotatif : réglage de la vitesse de ventilation

C. Rotation du bouton rotatif : réglage de la distribution de l'air

D. Pression sur le bouton rotatif : activation/désactivation du recyclage d'air

E. Pression sur le bouton rotatif : activation/désactivation du dégivrage/désembuage rapide

F. Pression sur le bouton rotatif : activation/désactivation de la climatisation

G . Pression du bouton : activation/désactivation du chauffage électrique

Température de l'air

Le réglage de la température de l'air ne prend effet que si le climatiseur et/ou le chauffage électrique sont activés.

Tourner ce bouton pour régler la température de l'air :

- SECTEUR BLEU : air froid (rotation dans le sens inverse des aiguilles d'une montre)
- SECTEUR ROUGE : air chaud (rotation dans le sens des aiguilles d'une montre)

Il est possible d'obtenir des températures intermédiaires en tournant le bouton de façon appropriée.

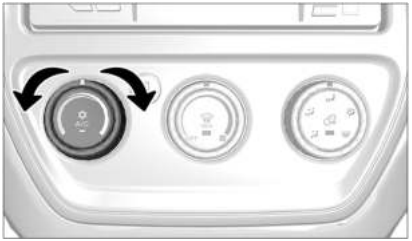

Ventilateur électrique

Tourner ce bouton pour modifier la vitesse du ventilateur et donc le flux d'air :

- Pour augmenter la vitesse, tourner le bouton dans le sens des aiguilles d'une montre.
- Pour diminuer la vitesse, tourner le bouton dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

Pour éteindre le ventilateur électrique, tourner le bouton rotatif dans le sens inverse des aiguilles d'une montre jusqu'à la position « **OFF** ». Si la vitesse du ventilateur est réglée sur « **OFF** », les fonctions de climatisation et de chauffage sont désactivées.

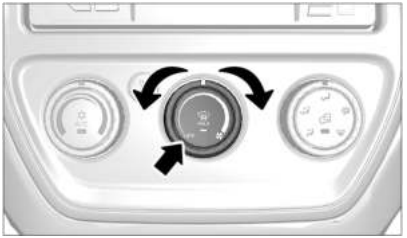

Distribution sortie air

Tourner ce bouton pour modifier la sortie de l'air :

«**1**»: sortie d'air des grilles centrales et latérales ;

«**2**»: sortie d'air des grilles inférieures (aux pieds) et des grilles centrales et latérales (des grilles de la planche, on aura une température légèrement inférieure, en conditions de température intermédiaire) ;

«**3**»: sortie d'air des grilles inférieures (aux pieds) pour le chauffage avec une

température extérieure rigide (pour obtenir le débit d'air maximum aux pieds) ;

«**4**»: sortie d'air des grilles inférieures (pour chauffer les pieds) et désembuage simultané du pare-brise ;

«**5**»: sortie d'air des grilles supérieures pour désembuer rapidement le pare-brise.

Recirculation de l'air intérieur

Le recyclage de l'air intérieur est particulièrement utile dans des conditions de forte pollution extérieure (dans les files d'attente, dans les tunnels, etc.) et lorsque l'on souhaite obtenir un chauffage plus rapide de l'habitacle.

REMARQUE

SI L'AIR EXTÉRIEUR EST DÉSAGRÉABLE (POLLUTION, POUSSIÈRE), ACTIVER LA RECIRCULATION DE L'AIR INTÉRIEUR ; AFIN DE PERMETTRE UN ÉCHANGE D'AIR ADÉQUAT ET D'ÉVITER LA FORMATION EXCESSIVE DE BUÉE SUR LES VITRES, LA FONCTION EST AUTOMATIQUEMENT DÉSACTIVÉE APRÈS 10 MINUTES. SI NÉCESSAIRE, LA FONCTION PEUT ÊTRE RÉACTIVÉE MANUELLEMENT.

Dans des conditions environnementales chaudes et humides, le pare-brise pourrait s'embuer à l'extérieur si de l'air froid est dirigé sur celui-ci. Si le pare-brise s'emboue à l'extérieur, actionner l'essuie-glace et ne pas diriger l'air directement sur le pare-brise.

Pour activer/désactiver le recyclage de l'air intérieur, appuyer sur le bouton rotatif « **D** ». L'activation est signalée par l'allumage de la LED spécifique sur le bouton rotatif.

Dégivrage et désembuage rapides

Pour activer/désactiver le dégivrage/désembuage rapide du pare-brise, appuyer sur le bouton rotatif « **E** ». L'activation est signalée par l'allumage de la LED spécifique sur le bouton rotatif.

Lors de l'activation de la fonction de dégivrage/désembuage, les LED des autres boutons s'éteignent et les différentes commandes sont automatiquement réglées pour optimiser cette fonction.

La rotation des boutons rotatifs « **A** », « **B** » ou « **C** » ou la pression sur l'un des boutons « **D** », « **E** », « **F** » ou « **G** » détermine la désactivation automatique de la fonction.

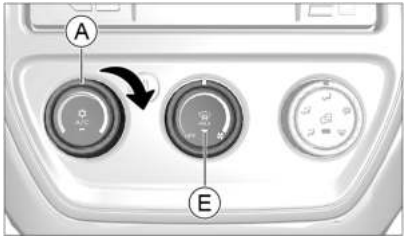

Climatisation

Pour activer/désactiver la climatisation, appuyer sur le bouton rotatif « **F** ». L'activation est signalée par l'allumage de la LED spécifique sur le bouton rotatif.

La température, la distribution et la vitesse du ventilateur peuvent être modifiées par les commandes correspondantes. Si le ventilateur électrique est sur « **OFF** », le chauffage ne démarre pas.

AVERTISSEMENT

LE SYSTÈME DE CLIMATISATION UTILISE LE FLUIDE FRIGORIGÈNE R1234yf COMPATIBLE AVEC LES RÉGLEMENTATIONS EN VIGUEUR DANS LES PAYS OÙ LE VÉHICULE EST VENDU.

L'UTILISATION D'AUTRES FLUIDES FRIGORIGÈNES COMPROMET L'EFFICACITÉ ET L'INTÉGRITÉ DU SYSTÈME.

EN CAS DE REFROIDISSEMENT INSUFFISANT DE L'HABITACLE, CONTACTER UN CONCESSIONNAIRE OU UN GARAGE AGRÉÉ PIAGGIO POUR FAIRE VÉRIFIER L'EFFICACITÉ DU SYSTÈME.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

Chauffage sans climatisation

Pour activer/désactiver le chauffage sans climatisation, appuyer sur le bouton « **G** » ; l'activation est signalée par l'allumage du voyant spécifique sur le bouton.

Si le ventilateur électrique est sur « **OFF** », le chauffage ne démarre pas.

PORTER NPe

CHAPITRE 010
Entretien

Introduction

En cas de connaissances de base en mécanique et des principes électriques, il est possible d'effectuer soi-même quelques simples opérations d'entretien.

Dans le cas contraire, contacter **un concessionnaire ou un garage agréé Piaggio**.

Ne pas oublier qu'un entretien « personnel » mal effectué peut compromettre la couverture de la garantie.

AVERTISSEMENT

SI VOUS N'AVEZ PAS DE CONNAISSANCES MÉCANIQUES SPÉCIFIQUES N'ESSAYEZ PAS DE CONTRÔLER OU DE RÉPARER LES DIFFÉRENTS COMPOSANTS DU VÉHICULE.

EFFECTUER LA MAINTENANCE DU VÉHICULE DANS UN LOCAL BIEN VENTILÉ.

LORS DES APPOINTS, VEILLER À NE PAS CONFONDRE LES DIFFÉRENTS TYPES DE LIQUIDES.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LES DIFFÉRENTES TYPES DE LIQUIDES SONT TOUS INCOMPATIBLES ENTRE EUX ET LE VÉHICULE PEUT ÊTRE GRAVEMENT ENDOMMAGÉ.

ATTENTION

AVANT D'EFFECTUER DES OPÉRATIONS D'ENTRETIEN SUR LE VÉHICULE, IL FAUT MAINTENIR LA TÉLÉCOMMANDE À UNE DISTANCE DE PLUS DE 10 MÈTRES DU VÉHICULE AFIN D'ÉVITER TOUTE ACTIVATION SOUDAINE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

ATTENTION

AVANT D'EFFECTUER DES OPÉRATIONS D'ENTRETIEN SUR LE VÉHICULE, IL FAUT DÉBRANCHER LE SERVICE DISCONNECTOR SITUÉ À L'INTÉRIEUR DU CAPOT AVANT, LE REMETTRE DANS UN ENDROIT SÛR ET ATTENDRE 5 MINUTES.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

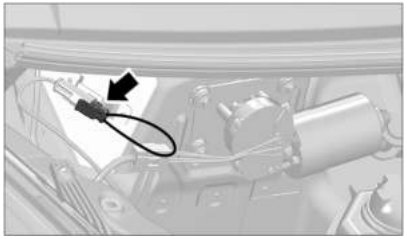

ATTENTION

POUR ÉVITER LES INCENDIES, NE PAS FUMER ET MAINTENIR LES ÉTINCELLES OU LES FLAMMES À L'ÉCART DES OBJETS

INFLAMMABLES. (PAR EX. : BATTERIE DE SERVICE 12 V, BATTERIE HAUTE TENSION, ETC.)

AFIN D'ÉVITER TOUS RISQUES DE GRAVES BLESSURES PHYSIQUES, ENLEVER COLLIERS, BRACELETS, BAGUES ETC. ET RELEVER SUR LA TÊTE LES CHEVEUX LONGS. DE PLUS, ÉLOIGNER LES MAINS, OUTILS, VÊTEMENTS ET D'AUTRES OBJETS DES PARTIES EN MOUVEMENT.

AFIN DE RÉDUIRE LE RISQUE DE BRÛLURES, LAISSER REFROIDIR LE VÉHICULE AVANT D'EXÉCUTER L'ENTRETIEN DE N'IMPORTE QUEL COMPOSANT SITUÉ DANS LE CAPOT AVANT, SAUF QUAND DEMANDÉ EXPRESSÉMENT.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

ATTENTION

SE RAPPELER QUE LE CRIC SERT EXCLUSIVEMENT POUR LE REMPLACEMENT DES ROUES. IL NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ POUR DES RÉPARATIONS SOUS LE VÉHICULE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

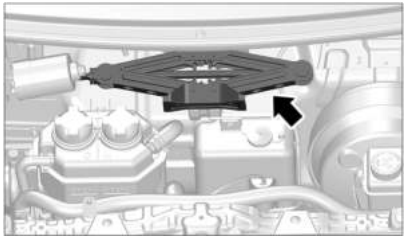

REMARQUE

LE VÉHICULE PEUT ÊTRE DÉPLACÉ MANUELLEMENT SUR UNE DISTANCE DE MOINS DE 500 MÈTRES À UNE VITESSE MAXIMALE DE 4,4 km/h.

Contrôle du niveau des liquides

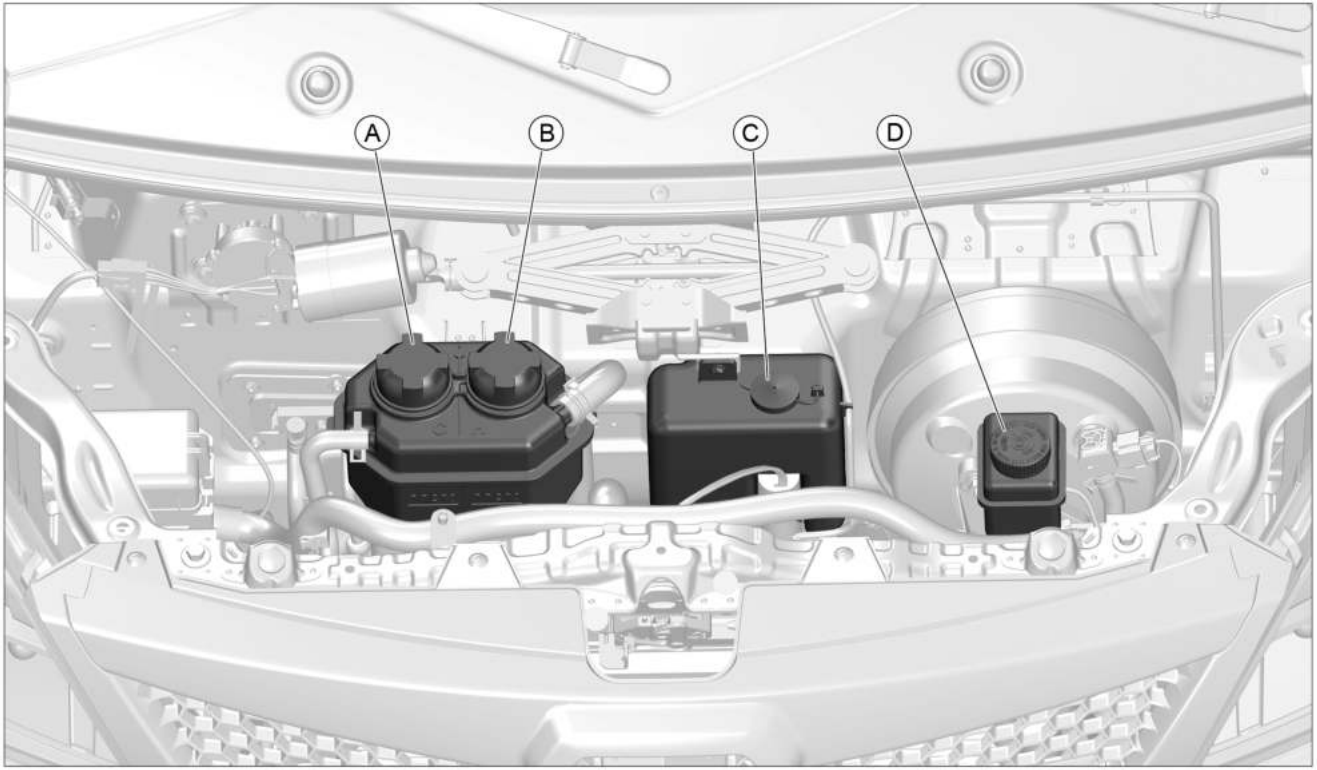

Légende

A. LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT DU MOTEUR

B. LIQUIDE CHAUFFAGE DE L'HABITACLE

C. LIQUIDE LAVE-GLACE

D. LIQUIDE DE FREIN

Niveau du liquide de frein

Contrôler si le niveau dans le réservoir de liquide de frein est compris entre les repères « **MAX** » et « **MIN** ».

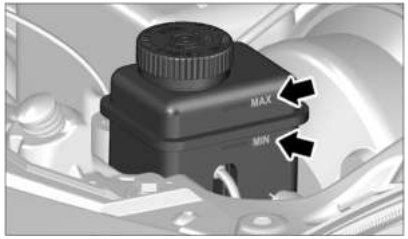

Si le niveau est trop bas, dévisser le bouchon du réservoir et verser lentement le liquide de frein propre jusqu'au repère « **MAX** ».

Utiliser exclusivement le type de liquide de frein recommandé.

ATTENTION

LE LIQUIDE DE FREIN EST DANGEREUX POUR LES YEUX. SI LE LIQUIDE EST EN CONTACT AVEC LES YEUX, LAVER SOIGNEUSEMENT LA PARTIE INTÉRESSÉE ET CONSULTER UN MÉDECIN.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

AVERTISSEMENT

RETIRER IMMÉDIATEMENT LE LIQUIDE ÉVENTUELLEMENT VERSÉ AFIN DE NE PAS DÉTÉRIORER LA PEINTURE DU VÉHICULE.

NE JAMAIS MÉLANGER LES LIQUIDES AYANT DES CARACTÉRISTIQUES DIFFÉRENTES.

EMPLOYER EXCLUSIVEMENT LE LIQUIDE DE FREIN CONSERVÉ DANS UN CONTENEUR SCELLÉ. SI LE LIQUIDE EST EXPOSÉ À L'AIR PENDANT TROP DE TEMPS, IL ABSORBE L'HUMIDITÉ ET PERD TOUTE SON EFFICACITÉ.

PRÉSERVER LE LIQUIDE DE FREIN DE LA SALETÉ, DU SABLE OU DE LA POUSSIÈRE.

SI LE NIVEAU DE LIQUIDE DE FREIN DIMINUE CONSIDÉRABLEMENT, FAIRE VÉRIFIER LE SYSTÈME DE FREINAGE PAR UN GARAGE AGRÉÉ PIAGGIO.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

Niveau de liquide lave-glace

Vérifier si le niveau de liquide lave-glace dans le réservoir est suffisant. Faire l'appoint si nécessaire.

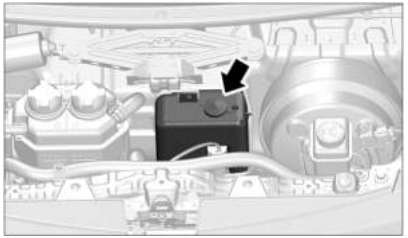

ATTENTION

NE PAS VOYAGER AVEC LE RÉSERVOIR DU LAVE-GLACE VIDE ET TOUJOURS UTILISER DU LIQUIDE LAVE-GLACE PROPRE. L'ACTION DU LAVE-GLACE EST FONDAMENTALE POUR AMÉLIORER LA VISIBILITÉ.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

Liquide de refroidissement

Le véhicule est équipé de deux réservoirs de liquide de refroidissement :

- chauffage de l'habitacle ;
- moteur électrique.

Contrôler si le niveau est compris entre les repères « **MAX** » et « **MIN** ».

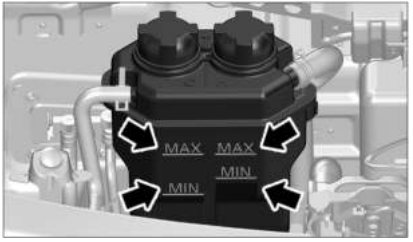

Si le niveau de liquide de refroidissement baisse sensiblement sur un des deux réservoirs, cela est dû à une évaporation naturelle. Si par contre le niveau descend en dessous du repère « **MIN** », ouvrir le bouchon du réservoir concerné et faire l'appoint de liquide recommandé uniquement.

Laver les éventuels résidus de liquide et revisser le bouchon.

AVERTISSEMENT

SUIVRE LES INSTRUCTIONS DU PRODUCTEUR DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT.

UTILISER UNIQUEMENT LE PRODUIT RECOMMANDÉ.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

Si le niveau du liquide de refroidissement baisse considérablement ou s'il devient nécessaire de remplacer le liquide, faire vérifier immédiatement le système par **un concessionnaire ou un garage agréé Piaggio**.

Entretien de la carrosserie

La peinture a non seulement une fonction esthétique, mais elle protège également la tôle. En cas d'abrasions ou de rayures profondes, il est donc conseillé de pourvoir immédiatement à effectuer les retouches nécessaires pour éviter la formation de rouille.

Pour les retouches de la peinture, contacter exclusivement un **concessionnaire ou un centre d'assistance Piaggio agréé**.

L'entretien normal de la peinture consiste en un lavage dont la fréquence dépend des conditions et de l'environnement d'utilisation. Par exemple, dans les régions où la pollution atmosphérique est élevée, ou en cas d'itinéraires sur des routes où

du sel de déneigement a été épandu, il est conseillé de laver le véhicule plus fréquemment.

Nettoyage extérieur

Lavage

Pour laver correctement le véhicule, procéder comme suit :

- garer le véhicule éloigné des rayons du soleil, dans un endroit bien ventilé, et engager la boîte de vitesses automatique sur « **P** » ;
- arroser au jet d'eau à basse pression la carrosserie ;
- passer sur la carrosserie une éponge imbibée d'une légère solution détergente neutre en rinçant l'éponge fréquemment ;
- bien rincez à l'eau et sécher au jet d'air ou à la peau en daim.

AVERTISSEMENT

NE PAS ÉLIMINER LA SALETÉ NI LA POUSSIÈRE LORSQUE LA SURFACE DE LA CARROSSERIE EST SÈCHE. NE PAS UTILISER D'EAU CHAUDE SUR LE VÉHICULE CAR CELA POURRAIT ENDOMMAGER LA PEINTURE.

SUIVRE LES INSTRUCTIONS REPORTÉES SUR L'EMBALLAGE DE DÉTERGENT. POUR PROTÉGER LES FINITIONS DES PARTIES PEINTES, IL EST DÉCONSEILLÉ D'UTILISER DE L'ESSENCE OU DES SOLVANTS TRÈS TOXIQUES.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

Diriger un jet d'eau à basse pression vers le bas de caisse et sur les ailes, en évitant de le faire sur les pièces électriques, pour éliminer les éventuelles accumulations de boue, sel, etc.

Rincer soigneusement la surface de façon à éliminer tout le détergent.

AVERTISSEMENT

NE PAS PULVÉRISER D'EAU SUR LES PARTIES ÉLECTRIQUES OU DANS LE COMPARTIMENT MOTEUR CAR CELA POURRAIT PROVOQUER UN COURT-CIRCUIT ET ENDOMMAGER GRAVEMENT LE VÉHICULE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

ATTENTION

MAINTENIR LA SOLUTION DE LAVAGE LOIN DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

POUR LAVER LE BAS DE CAISSE ET LES SUSPENSIONS DU VÉHICULE, PORTER DES GANTS EN CAOUTCHOUC ET UNE CHEMISE À MANCHES LONGUES. FAIRE ATTENTION À NE PAS SE COUPER NI SE BLESSER.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER

GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

AVERTISSEMENT

LES DÉTERGENTS POLLUENT L'EAU. NE LAVER LE VÉHICULE QUE DANS DES ZONES ÉQUIPÉES POUR LA COLLECTE ET LA DÉPURATION DES LIQUIDES UTILISÉS POUR LE LAVAGE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

IL INDIQUE LES COMPORTEMENTS À SUIVRE AFIN QUE L'UTILISATION DU VÉHICULE NE NUISE EN AUCUNE MANIÈRE À LA NATURE.

Si le véhicule est lavé dans une installation automatique, observer les recommandations suivantes :

- le lavage doit être effectué à l'eau ajoutée à une solution détergente ;
- rincer abondamment afin qu'aucun résidu de détergent ne puisse rester sur la carrosserie ou sur les parties moins visibles.

AVERTISSEMENT

CERTAINES INSTALLATIONS AUTOMATIQUES ÉQUIPÉS DE BROSSES D'ANCIENNE GÉNÉRATION ET/OU MAL ENTRETENUES PEUVENT ENDOMMAGER LA PEINTURE, FACILITANT LA FORMATION DE MICRO-RAYURES QUI DONNENT À LA PEINTURE UN ASPECT MAT/VOILÉ, SURTOUT SUR LES COULEURS FONCÉES.

LE CAS ÉCHÉANT, UN LÉGER POLISSAGE AUX PRODUITS SPÉCIFIQUES EST SUFFISANT.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

Vitres

Pour le nettoyage des vitres, utiliser des détergents spécifiques. Utiliser des chiffons propres afin de ne pas rayer les vitres ni altérer la transparence.

Projecteurs avant

Ne pas utiliser d'essence ou de cétones (par exemple l'acétone) pour nettoyer les lentilles des projecteurs avant en plastique.

Cirage

Afin de protéger la peinture, il est conseillé d'effectuer de temps à autre un polissage à l'aide des produits appropriés (généralement appelés cires de silicone) qui laissent une couche de protection sur la peinture et maintiennent ainsi une brillance impeccable.

Lorsque la peinture tend à devenir opaque par accumulation de pollution, on peut utiliser de la cire de polissage qui, outre les caractéristiques des cires citées ci-dessus, possède également une légère action abrasive. Laver et sécher le véhicule avant d'appliquer la cire.

Si les parties peintes sont chaudes, mettre le véhicule à l'ombre et le laisser refroidir avant d'appliquer la cire.

AVERTISSEMENT

OBSERVER LES INSTRUCTIONS REPORTÉES SUR L'EMBALLAGE DE LA CIRE.

POUR PROTÉGER LES PARTIES PEINTES, NE PAS FROTTER LA SURFACE AVEC UN MATÉRIAU DUR OU RUGUEUX.

NE PAS UTILISER DE PAILLETTES MÉTALLIQUES OU D'AUTRES PRÉPARATIONS POUR LE NETTOYAGE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

Nettoyage des parties en plastique

Les parties extérieures en plastique soumises aux agents atmosphériques doivent être nettoyées selon la procédure normale de nettoyage du véhicule.

S'il reste encore des traces de saleté, comme dans le cas des parties plastiques à l'intérieur de l'habitacle, utiliser des produits spécifiques et non pas ceux prévus pour le nettoyage de la peinture, en observant attentivement les instructions du fabricant.

Ne pas utiliser de l'alcool pour nettoyer la protection transparente de l'instrument de contrôle, les feux arrière, le feu de recul, le feu antibrouillard arrière et les clignotants avant.

AVERTISSEMENT

IL EST DÉCONSEILLÉ D'UTILISER DES SOLVANTS AGRESSIFS CAR CELA POURRAIT ABÎMER LES MATÉRIAUX EN PLASTIQUE ET EN CAOUTCHOUC (PAR EX. PLANCHE, POIGNÉES DE PORTIÈRES, ETC.).

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

Nettoyage intérieur

Éliminer la poussière avec une brosse souple ou un aspirateur.

Pour un meilleur nettoyage des revêtements, il est conseillé d'humidifier la brosse.

Frotter les sièges avec une éponge humidifiée dans une solution d'eau et de détergent neutre.

AVERTISSEMENT

LES REVÊTEMENTS TEXTILES DU VÉHICULE SONT CONÇUS POUR RÉSISTER LONGTEMPS À L'USURE CAUSÉE PAR UNE UTILISATION NORMALE DU VÉHICULE. TOUTEFOIS, IL EST ABSOLUMENT NÉCESSAIRE D'ÉVITER TOUT FROTTEMENT PROLONGÉ AVEC DES ACCESSOIRES VESTIMENTAIRES TELS QUE LES BOUCLES MÉTALLIQUES, LES CLOUS, LES FERMETURES À VELCRO ET AUTRES, AFIN D'ÉVITER D'ENDOMMAGER LES REVÊTEMENTS EUX-MÊMES.

NE JAMAIS UTILISER D'ALCOOL OU DE PRODUITS À BASE D'ALCOOL POUR NETTOYER LES PARTIES INTERNES.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

Prévention contre la corrosion

Le véhicule a été fabriqué en prenant toutes les précautions nécessaires pour éviter la formation de rouille. Ceci ne constitue cependant qu'une partie du programme total de traitement antirouille. Pour conserver une bonne protection antirouille, il est important de suivre les indications données dans les sections suivantes.

Cause de la formation de la rouille

Les principales causes de la formation de rouille sont les suivantes :

- pollution atmosphérique (environnement villes et zones industrielles) ;
- salinité et humidité de l'atmosphère (zones maritimes, climat chaud et humide) ;
- conditions environnementales/ saisonnières (utilisation de sel sur route pendant l'hiver).

Il ne faut pas non plus sous-évaluer l'action abrasive sur la peinture et les parties sous la caisse des poussières atmosphériques, du sable porté par le vent, de la boue et du gravillon projeté par les autres véhicules en marche.

Garder votre véhicule toujours propre

Les agents atmosphériques agissent différemment selon les cas, en fonction des conditions de l'environnement dans lequel le véhicule est utilisé.

L'utilisateur peut cependant améliorer de façon déterminante la conservation du véhicule en lui portant l'attention requise.

Nettoyer les pare-chocs et autres parties cachées, éliminer entièrement la boue pour éviter la formation de rouille.

Il est conseillé de nettoyer avec un jet à haute pression en le dirigeant uniquement sur les parties qui le nécessitent.

AVERTISSEMENT

NE PAS PULVÉRISER D'EAU SUR LES PARTIES ÉLECTRIQUES OU DANS LE COMPARTIMENT MOTEUR CAR CELA POURRAIT PROVOQUER UN COURT-CIRCUIT ET ENDOMMAGER GRAVEMENT LE VÉHICULE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

Pendant le nettoyage du côté inférieur portes, veiller à ce que les trous d'évacuation ne soient obstrués.

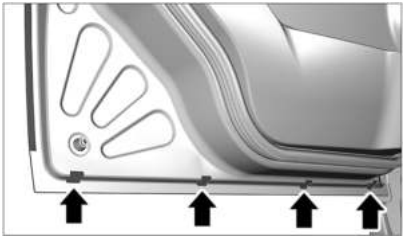

AVERTISSEMENT

LAVER SOIGNEUSEMENT, EN ÉVITANT DE MOUILLER LES PARTIES ÉLECTRIQUES, LE BAS DE CAISSE DU VÉHICULE AU MOINS UNE FOIS PAR MOIS ET NETTOYER LE VÉHICULE À FOND À LA FIN DE L'HIVER.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

Garder le garage toujours sec

L'humidité est nocive pour le véhicule, surtout avec des températures extérieures inférieures à 0 °C.

Par conséquent, ne pas garer le véhicule dans des endroits mal aérés et très humides, ne pas le laver dans un garage et ne pas le garder dans des conditions humides ou couvert de neige.

Faire attention à l'intérieur

Avant tout, il est souhaitable de s'assurer périodiquement qu'il n'existe pas des stagnations d'eau sous les tapis (égouttement des chaussures, parapluies, etc.) qui provoqueraient des phénomènes d'oxydation de la tôle.

De plus, il faut transporter les produits chimiques, les détergents, les fertilisants, le sel, etc. exclusivement dans des conteneurs adéquats.

Si pendant le transport un de ces produits se renverse, nettoyer et sécher immédiatement la zone en question.

Batterie 12 V (batterie de service)

L'entretien normal de la batterie 12 V est assuré par une fonction du véhicule. En cas de dysfonctionnement ou de dommage, le témoin correspondant s'allume sur le groupe d'instruments du véhicule. Dans ce cas, contacter un **concessionnaire ou un garage agréé Piaggio**.

Batterie haute tension

La batterie haute tension doit être entretenue aux intervalles réguliers décrits dans le chapitre Entretien programmé et contrôles.

ENTRETIEN DANS DES CONDITIONS NORMALES D'UTILISATION

L'entretien décrit ci-après doit être effectué au moins une fois par an.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

L'ABSENCE D'UNE VÉRIFICATION ANNUELLE CHEZ UN CONCESSIONNAIRE OU UN GARAGE AGRÉÉ PIAGGIO ANNULE LA RECONNAISSANCE DE TOUTE GARANTIE.

L'entretien doit être effectué dans un environnement vaste, plat et sûr, avec un chargeur de batterie.

Pour effectuer l'entretien, procéder comme décrit ci-dessous.

- Appuyer sur le bouton START/STOP sur « **START** » et contrôler l'état de charge de la batterie haute tension sur le tableau de bord.

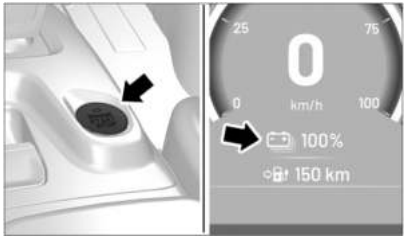

- Utiliser le véhicule jusqu'à ce que l'état de charge soit inférieur à 20 %, garer le véhicule et éteindre le moteur électrique.
- Laisser le véhicule reposer pendant plus d'une heure sans utiliser de dispositifs électriques.
- Effectuer une recharge complète.

Dans des conditions d'utilisation continue du véhicule, effectuer au moins une recharge complète tous les 1 000 km et pas plus d'une recharge complète par jour.

ENTRETIEN AVEC LE VÉHICULE GARÉ PENDANT UNE LONGUE PÉRIODE (PLUS DE 15 JOURS)

Si le véhicule n'est pas utilisé pendant une longue période, les indications suivantes doivent être respectées.

- L'état de charge de la batterie haute tension ne doit pas être inférieur à 40 % avant la période d'arrêt.
- La batterie haute tension doit être chargée complètement tous les 3 mois.
- Après la période d'arrêt, lors de la première utilisation, effectuer l'opération décrite dans le paragraphe « **ENTRETIEN DANS DES CONDITIONS NORMALES D'UTILISATION** ».

Le propriétaire du véhicule doit se rendre au moins une fois par an auprès d'un **concessionnaire ou d'un garage agréé Piaggio**, en suivant le tableau décrit dans la section « Entretien programmé de la batterie haute tension » pour les contrôles suivants (liste indicative mais non exhaustive) :

- vérifier si le câblage et les connecteurs du système de la batterie haute tension ne sont pas rayés, endommagés ou desserrés ;
- le bloc de batteries ou le boîtier haute tension doit être exempt de saletés, de fissures, de déformations, d'odeurs et de renflements ;
- la soupape d'équilibrage de la pression doit être en bon état et ne pas être endommagée ;
- la poignée de l'interrupteur de sécurité manuel et sa base sur la boîte haute tension doivent être exemptes de saletés et de taches, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur ;
- les points de montage et de fixation de la batterie doivent être correctement serrés ;
- le compartiment batterie doit être exempt de toute accumulation d'eau.

ATTENTION

IL EST STRICTEMENT INTERDIT D'ÉLIMINER SOI-MÊME DE LA BATTERIE.

SI LA BATTERIE HAUTE TENSION DOIT ÊTRE MISE AU REBUT, CONTACTER LE CONCESSIONNAIRE OU LE GARAGE AGRÉÉ PIAGGIO POUR OBTENIR TOUTES LES INFORMATIONS RELATIVES À SA MISE AU REBUT DE LA BATTERIE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

IL INDIQUE LES COMPORTEMENTS À SUIVRE AFIN QUE L'UTILISATION DU VÉHICULE NE NUISE EN AUCUNE MANIÈRE À LA NATURE.

Ampoules

Remplacement des ampoules

Lorsqu'une ampoule ne fonctionne pas, procéder comme suit :

- avant de la remplacer, contrôler que le fusible correspondant soit intègre et que les contacts relatifs ne soient oxydés ;
- les ampoules grillées sont à remplacer par d'autres ampoules de même type et puissance ;
- après le remplacement d'une ampoule des projecteurs avant, toujours vérifier l'orientation pour des raisons de sécurité.

Au terme du remplacement, actionner l'interrupteur relatif pour vérifier si l'ampoule fonctionne correctement.

Si une ampoule doit être fréquemment remplacée, faire contrôler l'installation électrique par un **concessionnaire ou un centre d'assistance Piaggio agréé**. Il est conseillé de tenir à disposition une série d'ampoules de rechange.

ATTENTION

POUR PRÉVENIR LES LÉSIONS ÉVENTUELLES, COUPER LE MOTEUR AVANT D'EFFECTUER LE REMPLACEMENT DES AMPOULES.

TENIR LES AMPOULES HORS DE PORTÉE DES ENFANTS. LAISSER REFROIDIR LES AMPOULES AVANT DE LES REMPLACER.

NE PAS LAISSER TOMBER L'AMPOULE ET ÉVITER D'EN RAYER LA SURFACE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

À l'avant du véhicule, sous les projecteurs, il y a 2 feux de circulation diurne (DRL) à LED. En cas de dysfonctionnement, contacter un **concessionnaire ou centre d'assistance Piaggio agréé**.

Projecteur avant

En cas de dysfonctionnement des ampoules du projecteur avant, il est recommandé de contacter un **concessionnaire ou un centre d'assistance Piaggio agréé** pour le remplacement.

REMARQUE

EN CAS DE BUÉE SUR LA SURFACE INTERNE DU PROJECTEUR, VÉRIFIER QU'ELLE DISPARAISSE APRÈS QUELQUES MINUTES SUIVANT L'ALLUMAGE DU PROJECTEUR. C'EST UN PHÉNOMÈNE COURANT QUI PEUT ÊTRE LIÉ AU NIVEAU D'HUMIDITÉ ET/OU À LA BASSE TEMPÉRATURE ; IL NE S'AGIT PAS D'UNE ANOMALIE.

LA PRÉSENCE DE GOUTTES À L'INTÉRIEUR DU PROJECTEUR PEUT PAR CONTRE INDIQUER UNE INFILTRATION, CONTACTER UN CONCESSIONNAIRE OU UN CENTRE D'ASSISTANCE PIAGGIO AGRÉÉ.

Clignotants arrière - Feux stop - Feux arrière

Identifier l'ampoule défectueuse :

- position «**A**» pour l'ampoule feux de position et de stop ;
- position « **B** » pour l'ampoule clignotant.

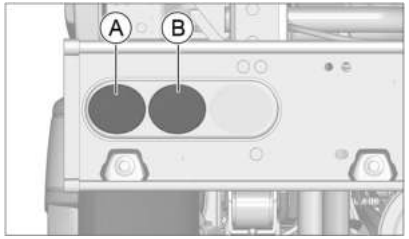

Pour remplacer les ampoules arrière, procéder de la manière suivante :

débrancher le connecteur électrique du groupe optique arrière.

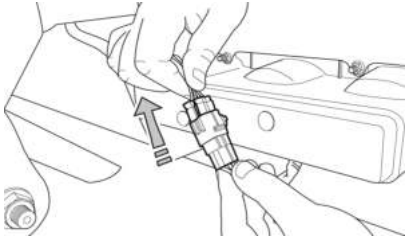

Dévisser et ôter les vis de fixation du couvercle arrière à l'aide d'un tournevis.

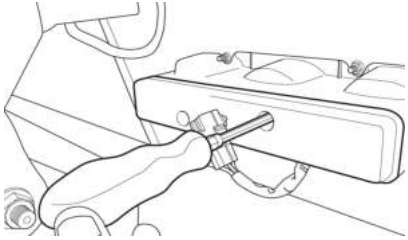

Appuyer doucement sur la languette de retenue avec un tournevis et retirer le couvercle.

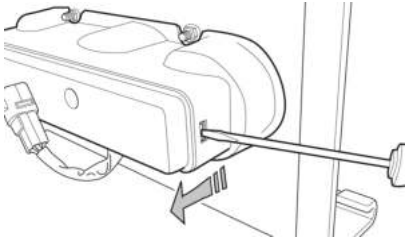

Les douilles sont désormais facilement accessibles :

- douille « **A** » pour l'ampoule feux de position et de stop ;
- position « **B** » pour l'ampoule clignotant.

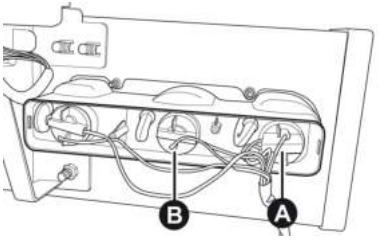

Tourner la douille souhaitée dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour la dégager du miroir et l'extraire.

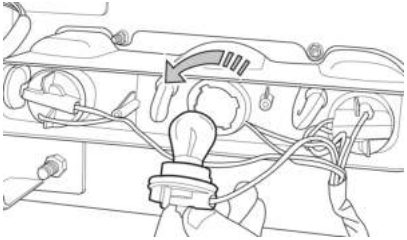

Presser et tourner l'ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour l'extraire.

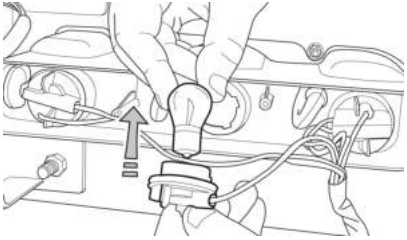

Introduire une ampoule neuve.

AVERTISSEMENT

UTILISER UNIQUEMENT DES AMPOULES DONT LES CARACTÉRISTIQUES SONT IDENTIQUES À CELLES D'ORIGINE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

Lors du remontage, veiller particulièrement au passage des câbles de la douille qui doivent être insérés dans la fente située sous le corps du phare.

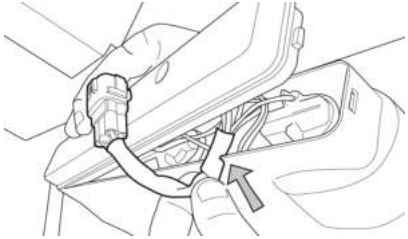

Insérer le couvercle dans son logement et appuyer légèrement dessus jusqu'au déclic de verrouillage.

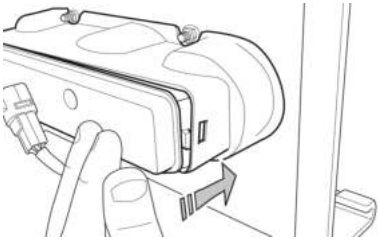

Insérer et visser les vis de fixation puis brancher le connecteur électrique.

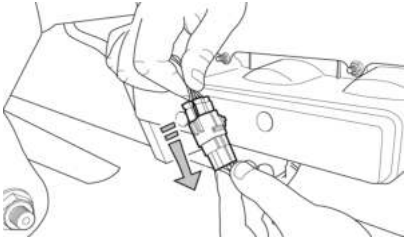

AVERTISSEMENT

AU TERME DU REMPLACEMENT, ACTIONNER L'INTERRUPTEUR RELATIF POUR VÉRIFIER SI L'AMPOULE FONCTIONNE CORRECTEMENT.

SI UNE AMPOULE DOIT ÊTRE FRÉQUEMMENT REMPLACÉE, FAIRE CONTRÔLER L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE PAR UN CONCESSIONNAIRE OU UN CENTRE D'ASSISTANCE PIAGGIO AGRÉÉ.

IL EST CONSEILLÉ DE TENIR À DISPOSITION UNE SÉRIE D'AMPOULES DE RECHANGE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

Feu de recul

Identifier la position de l'ampoule du feu antibrouillard arrière.

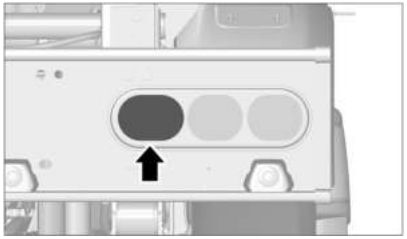

Procéder comme décrit dans le paragraphe « Clignotants - feux de stop - feux arrière » pour atteindre la douille relative.

Tourner la douille souhaitée dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour la dégager du miroir et l'extraire.

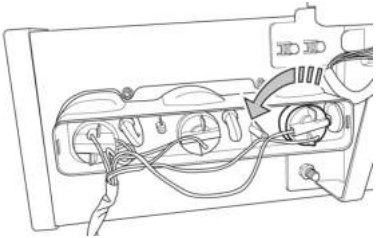

Procéder comme décrit au paragraphe « Clignotants - Feux de stop - feux arrière » pour remplacer l'ampoule et poursuivre les opérations de repose du feu.

Feu antibrouillard arrière

Identifier la position de l'ampoule du feu antibrouillard arrière.

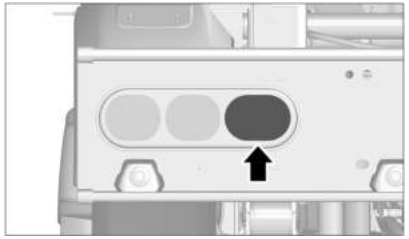

Procéder comme décrit dans le paragraphe « Clignotants - feux de stop - feux arrière » pour atteindre la douille relative.

Tourner la douille souhaitée dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour la dégager du miroir et l'extraire.

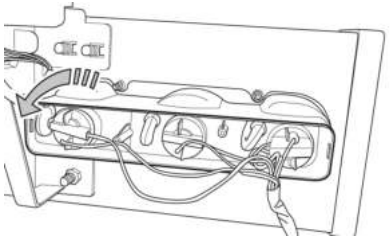

Procéder comme décrit au paragraphe « Clignotants - Feux de stop - feux arrière » pour remplacer l'ampoule et poursuivre les opérations de repose du feu.

Éclairage de plaque

Pour remplacer les ampoules de la plaque d'immatriculation, procéder de la façon suivante.

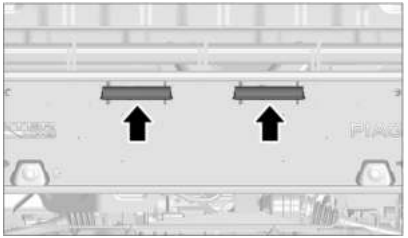

REMARQUE

LE VÉHICULE EST ÉQUIPÉ DE DEUX LAMPES POUR ÉCLAIRER LA PLAQUE D'IMMATRICULATION. LA PROCÉDURE DE REMPLACEMENT DES AMPOULES EST IDENTIQUE POUR CHAQUE LAMPE.

Dévisser les vis de fixation de la douille.

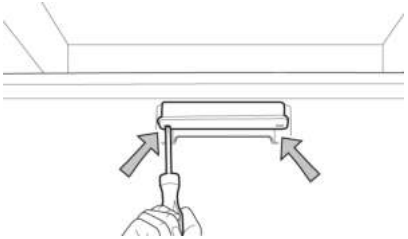

Retirer doucement la douille.

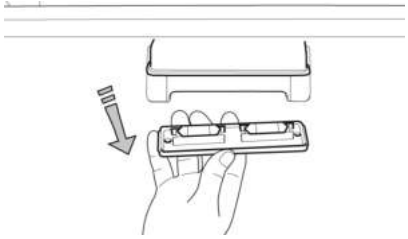

Retirer l'ampoule, en la libérant de ses contacts, et la remplacer.

Éclairage intérieur avant

En cas de dysfonctionnement des ampoules du plafonnier, il est recommandé de contacter un **concessionnaire ou un centre d'assistance Piaggio agréé** pour le remplacement.

Feux antibrouillard avant

En cas de dysfonctionnement des ampoules des feux antibrouillard avant, il est recommandé de contacter **un concessionnaire ou un centre d'assistance Piaggio agréé** pour le remplacement.

Fusibles

ATTENTION

AVANT D'EFFECTUER DES OPÉRATIONS D'ENTRETIEN SUR LE VÉHICULE, IL FAUT DÉBRANCHER LE SERVICE DISCONNECTOR SITUÉ À L'INTÉRIEUR DU CAPOT AVANT, LE REMETTRE DANS UN ENDROIT SÛR ET ATTENDRE 5 MINUTES.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

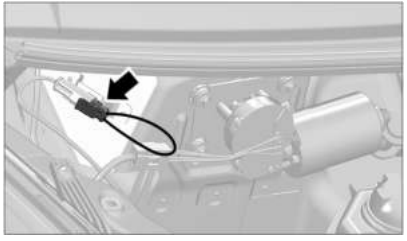

Le système électrique est équipé de fusibles et de relais placés dans des boîtes spéciales placées à l'intérieur du véhicule.

Boîte à fusibles et à relais située sous le tableau de bord à gauche du volant.

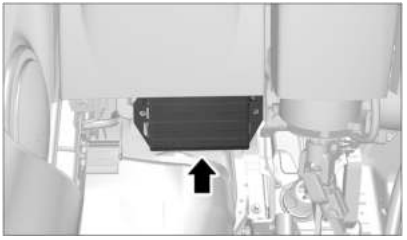

Boîte à fusibles et à relais située dans le capot avant, sur le côté droit.

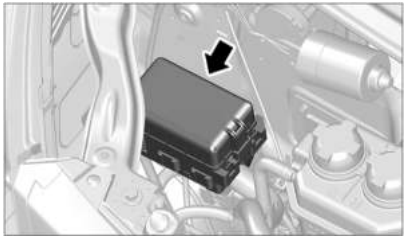

Boîte à fusibles à lamelles située sous le siège du conducteur, près de la batterie 12 V.

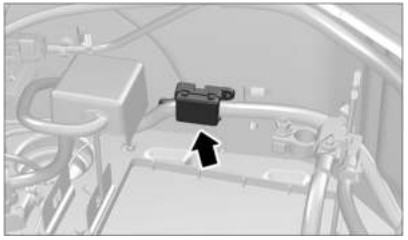

Fusible de protection du chargeur de batterie embarqué (OBC) situé sous le siège du conducteur, près de la batterie 12 V.

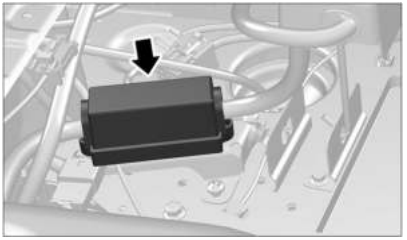

ATTENTION

LES MODIFICATIONS ET/OU LES RÉPARATIONS DU SYSTÈME ÉLECTRIQUE SONT INTERDITES, CAR ELLES PEUVENT ENTRAÎNER DES DYSFONCTIONNEMENTS ET DES RISQUES D'INCENDIE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

REMARQUE

SELON LES DISPOSITIFS INSTALLÉS, LE VÉHICULE PEUT ÊTRE DOTÉ DE FUSIBLES ET RELAIS SUPPLÉMENTAIRES, EN PLUS DE CEUX DÉCRITS, AVEC UNE DISPOSITION DIFFÉRENTE.

Fusibles sous le tableau de bord

Pour accéder aux fusibles sous le tableau de bord, retirer le couvercle à l'intérieur duquel sont indiqués les différents circuits protégés.

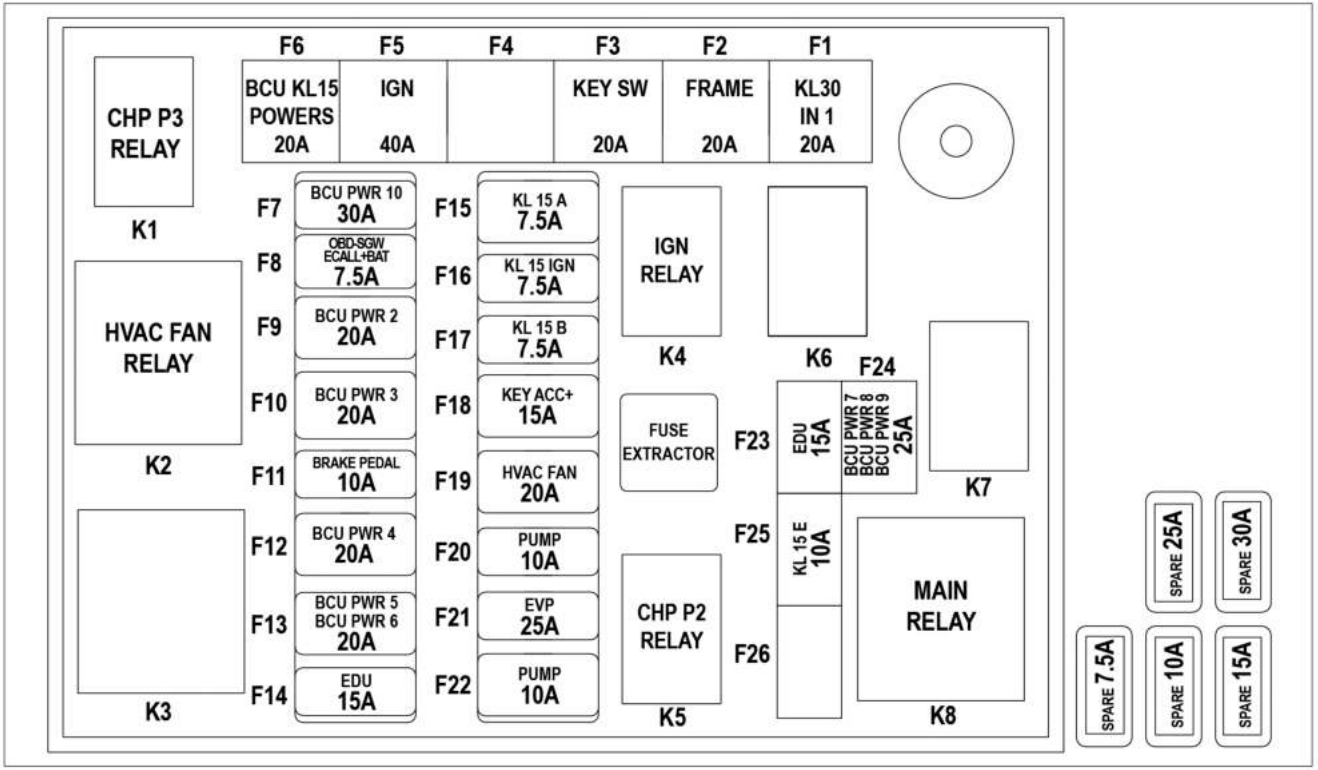

Tableau des fusibles sous le tableau de bord

Réf.	Circuit protégé	Capacité (A)
F1	BCU KL30 IN 1	20 A

Réf.	Circuit protégé	Capacité (A)
F2	FRAME	20 A
F3	KEY SW	20 A
F4	-	-
F5	IGN	40 A
F6	BCU KL 15 POWERS	20 A
F7	BCU PWR 10	30 A
F8	OBD, SGW, ECALL, RADIO, ACCESSOIRE	7,5 A
F9	BCU PWR 2	20 A
F10	BCU PWR 3	20 A
F11	BOUTON DE LA PÉDALE DE FREIN	10 A
F12	BCU PWR 4	20 A
F13	BCU PWR 5/BCU PWR 6	20 A
F14	EDU	15 A
F15	KL 15 A	7,5 A
F16	KL 15 IGN	7,5 A
F17	KL 15 B	7,5 A
F18	KEY ACC+	15 A
F19	HVAC FAN	20 A
F20	POMPE	10 A
F21	POMPE À VIDE	25 A
F22	POMPE	10 A

Réf.	Circuit protégé	Capacité (A)
F23	EDU	15 A
F24	BCU PWR 7/BCU PWR 8/BCU PWR 9	25 A
F25	KL 15 E	10 A
F26	-	-
K1	RELAIS CHP P3	-
K2	RELAIS DE VENTILATEUR ÉLECTRIQUE DE CLIMATISATION ET DE CHAUFFAGE	-
K3	-	-
K4	RELAIS IGN	-
K5	RELAIS CHP P2	-
K6	-	-
K7	-	-
K8	RELAIS PRINCIPAL	-
-	FUSIBLE DE RECHANGE	7,5 A
-	FUSIBLE DE RECHANGE	10 A
-	FUSIBLE DE RECHANGE	15 A
-	FUSIBLE DE RECHANGE	25 A
-	FUSIBLE DE RECHANGE	30 A

Fusibles du capot avant

Pour accéder aux fusibles sous le capot avant, déposer le couvercle.

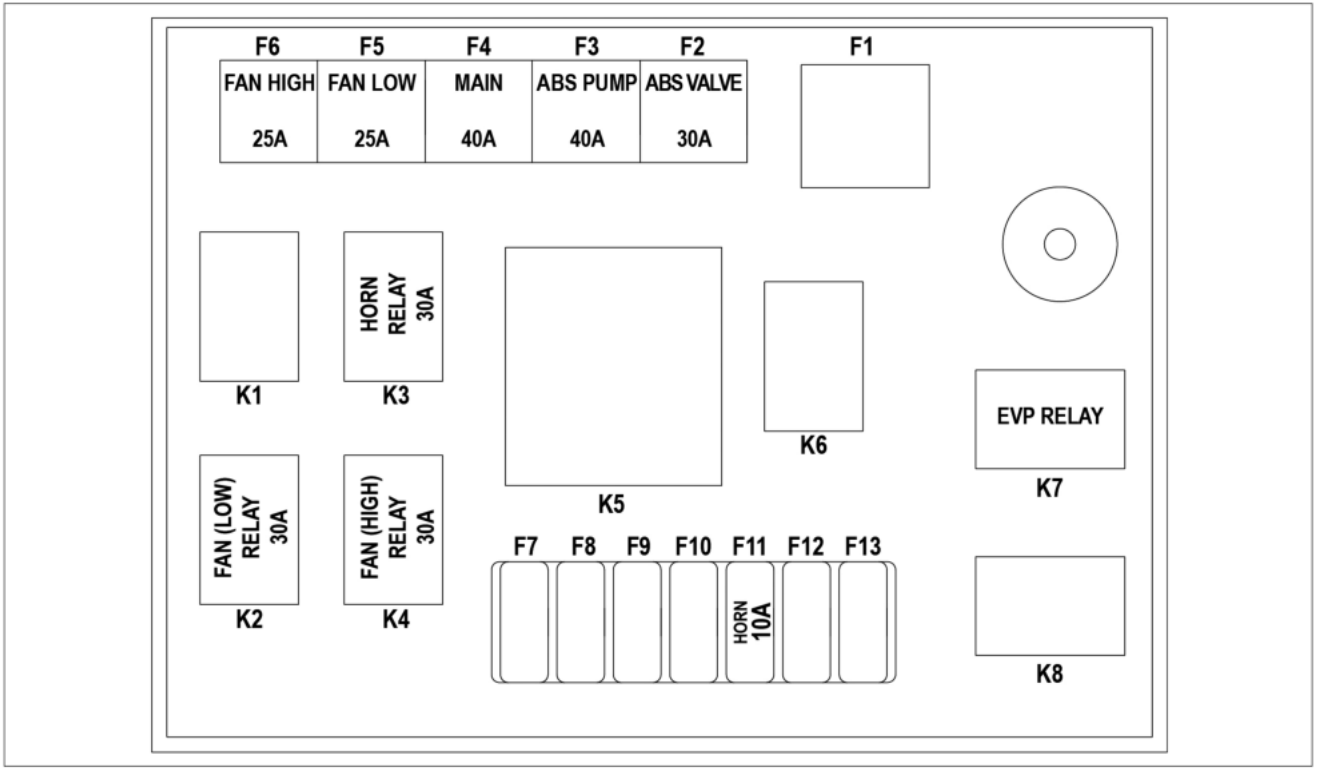

Tableau des fusibles du capot avant

Réf.	Circuit protégé	Capacité (A)
F1	-	-

Réf.	Circuit protégé	Capacité (A)
F2	VANNE ABS	30 A
F3	POMPE ABS	40 A
F4	MAIN	40 A
F5	BASSE VITESSE DU VENTILATEUR ÉLECTRIQUE RADIATEUR	25 A
F6	HAUTE VITESSE DU VENTILATEUR ÉLECTRIQUE RADIATEUR	25 A
F7	-	-
F8	-	-
F9	-	-
F10	-	-
F11	KLAXON	10 A
F12	-	-
F13	-	-
K1	-	-
K2	RELAIS BASSE VITESSE DU VENTILATEUR DE RADIATEUR	30 A
K3	RELAIS DE KLAXON	30 A
K4	RELAIS HAUTE VITESSE DU VENTILATEUR DE RADIATEUR	30 A
K5	-	-
K6	-	-
K7	RELAIS EVP	30 A
K8	-	-

Fusibles à lamelles

Pour accéder aux fusibles à lamelles, soulever le siège du conducteur, retirer la batterie et ouvrir le couvercle.

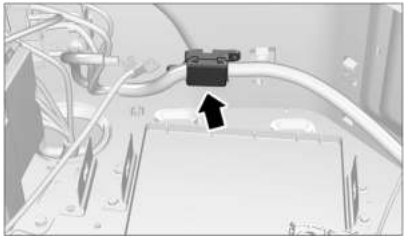

REMARQUE

IL EST RECOMMANDÉ DE BIEN FERMER LE COUVERCLE DE LA BOÎTE À FUSIBLES APRÈS L'INTERVENTION POUR PROTÉGER LES FUSIBLES.

Tableau des fusibles à lamelles

Réf.	Circuit protégé	Capacité (A)
F1	FUSIBLE PRINCIPAL	100 A
F2	ALTERNATEUR	100 A

Fusible du chargeur de batterie embarqué

Pour protéger le chargeur de batterie embarqué, on a prévu un fusible placé sous le siège du conducteur près de la batterie.

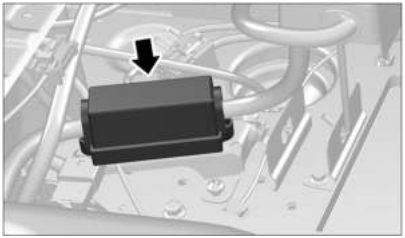

Pour remplacer ce fusible, contacter un **concessionnaire ou un garage agréé Piaggio**.

Tableau des fusibles du chargeur de batterie embarqué

Réf.	Circuit protégé	Capacité (A)
-	CHARGEUR DE BATTERIE EMBARQUÉ	150 A

Contrôle et remplacement des fusibles

Les fusibles protègent le système électrique en intervenant sur le système lui-même en cas de panne ou d'intervention incorrecte.

Lorsqu'un dispositif ne fonctionne pas, il est donc nécessaire de vérifier l'efficacité du fusible de protection relatif : l'élément conducteur ne doit être interrompu.

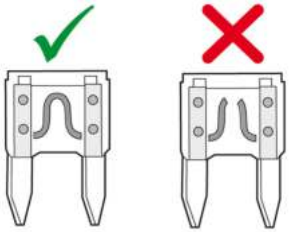

En cas d'absorption de courant excessive sur les installations électriques d'éclairage ou des services, l'élément fusible saute afin de prévenir un incendie dû à la surchauffe des câbles. S'adresser immédiatement à un **concessionnaire ou un centre d'assistance Piaggio** pour localiser la cause et ainsi réparer l'installation.

Rechercher et éliminer la cause de la panne avant d'installer un nouveau fusible. En cas d'urgence, pour le remplacement d'un fusible, agir comme suit :

placer le bouton START/STOP sur « **STOP** » et retirer le couvercle de la boîte à fusibles concernée ; contrôler si l'interrupteur du composant qui ne fonctionne pas est désactivé.

À l'aide de la pince fournie à l'intérieur de la boîte à fusibles sous le tableau de bord, extraire le fusible à contrôler. Le remplacer au besoin.

Si la réparation ne peut pas être effectuée immédiatement, débrancher le câble négatif de la batterie comme mesure de précaution.

Le véhicule est doté d'une série de fusibles de rechange pour les cas d'urgence, les disposer à l'intérieur des boîtes à fusibles mêmes.

ATTENTION

POUR PRÉVENIR UN ÉVENTUEL INCENDIE DÛ À UN FLUX DE COURANT EXCESSIF, NE JAMAIS TENTER DE FERMER UN CIRCUIT AVEC UN MATÉRIAU AUTRE QUE LE FUSIBLE. UTILISER EXCLUSIVEMENT DES FUSIBLES DU TYPE SPÉCIFIÉ. NE JAMAIS UTILISER UN FUSIBLE DONT L'AMPÉRAGE EST PLUS HAUT DE CELUI PRÉCONISÉ.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

Pédale de frein

Contrôle du fonctionnement du servofrein

Pour vérifier le bon fonctionnement du servofrein, opérer comme décrit ci-après :

- garer le véhicule sur une surface plane ;
- placer le sélecteur de la boîte de vitesses automatique sur « N » ;
- appuyer plusieurs fois sur la pédale de frein, jusqu'à ce que la longueur de la course reste constante ;
- la pédale de frein étant enfoncée, éteindre le véhicule. La pédale de frein devrait baisser légèrement. Maintenir la pédale dans cette position pendant environ 30 secondes. La pédale ne doit pas se déplacer ;
- Démarrer le véhicule et l'arrêter après environ une minute. Appuyer fermement sur la pédale de frein plusieurs fois. La course de la pédale doit diminuer à chaque pression.

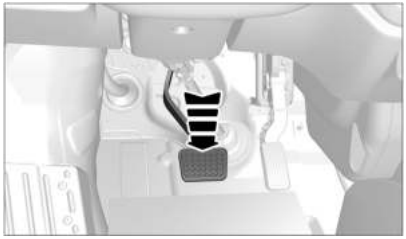

ATTENTION

SI UN DYSFONCTIONNEMENT EST DÉTECTÉ, FAIRE VÉRIFIER IMMÉDIATEMENT LE SYSTÈME PAR UN CONCESSIONNAIRE OU UN GARAGE AGRÉÉ PIAGGIO.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

Remplacement des balais de l'essuie-glace

Remplacer le balai si l'arête du caoutchouc est déformée ou usée.

Pour remplacer les balais d'essuie-glace, procéder comme suit :

Soulever le bras de commande de l'essuie-glace.

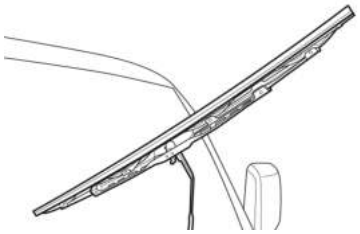

AVERTISSEMENT

CONTRÔLER SI LE BOUTON START/ STOP EST SUR « STOP » AVANT DE COMMENCER LA PROCÉDURE DE REMPLACEMENT DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE.

FAIRE ATTENTION À NE PAS RAYER LA VITRE AVEC LE BRAS DE COMMANDE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

Appuyer sur la languette pour libérer le balai du bras d'essuie-glace.

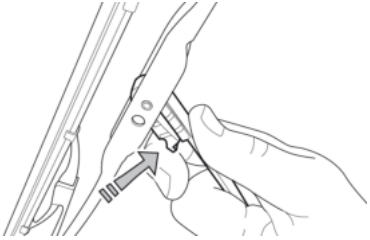

Extraire le balai d'essuie-glace en le faisant glisser vers le bas jusqu'à ce qu'il dépasse le crochet du bras d'essuie-glace.

Retirer le balai du bras d'essuie-glace.

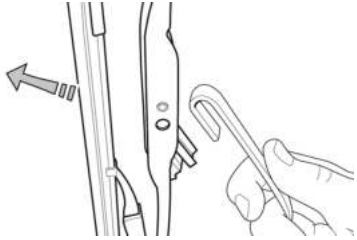

Insérer le balai neuf sur bras d'essuie-glace.

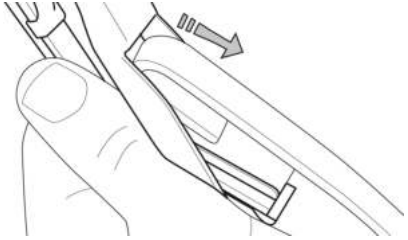

En appuyant sur la languette, tirer le balai jusqu'à entendre le déclic de blocage.

Abaisser le bras de l'essuie-glace sur le pare-brise.

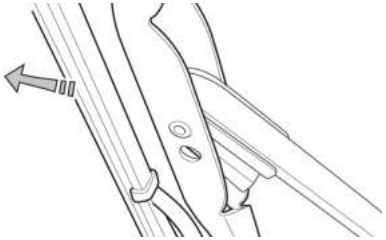

AVERTISSEMENT

NE PAS ACTIONNER L'ESSUIE-GLACE LORSQUE LES BALAIS SONT RELEVÉS DU PARE-BRISE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

ATTENTION

EN CAS DE MAUVAISES CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES, ROULER AVEC LES BALAIS D'ESSUIE-GLACE USÉS REPRÉSENTE UN GROS RISQUE CAR LA VISIBILITÉ EST FORTEMENT RÉDUITE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

Nettoyer régulièrement la partie en caoutchouc du balai d'essuie-glace à l'aide de produits prévus à cet effet.

Quelques précautions simples peuvent réduire les risques de détérioration des balais :

- en cas de températures en dessous de zéro, veiller à ce que le givre n'ait pas bloqué la partie en caoutchouc contre la vitre. Au besoin, dégeler avec de l'antigel ;
- enlever toute la neige éventuellement accumulée sur la vitre : cela permet non seulement de protéger le balai, mais évite aussi la surchauffe du moteur de l'essuie-glace ;
- ne pas actionner l'essuie-glace sur le vitre sèche.

Vérifier régulièrement le bon fonctionnement des buses lave-glace.

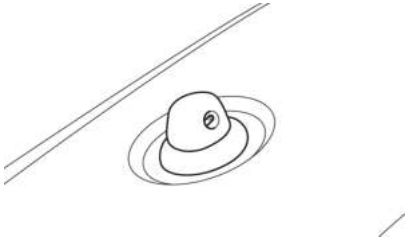

Si le jet ne sort pas, vérifier qu'il y ait du liquide dans le réservoir lave-glace.

Contrôler ensuite si les trous de sortie ne sont pas bouchés, le cas échéant, les libérer avec une aiguille.

Les jets doivent être dirigés à environ 1/3 de la hauteur du bord supérieur du verre. Si l'orientation est incorrecte, l'inclinaison des gicleurs peut être corrigée à l'aide d'un instrument fin et pointu.

Pneus

Pour une utilisation correcte des pneus, respecter les instructions suivantes :

- Remplacer les pneus d'origine par d'autres du même type, de la même taille et ayant une capacité de charge égale ou supérieure. Toujours monter des pneus neufs, en évitant ceux d'origine douteuse.
- N'utiliser que des jantes de roue d'origine.
- Conduire à vitesse modérée, en évitant les freinages brusques, les chocs contre les trottoirs et les nids de poule, afin que le pneu ne soit pas soumis à une contrainte maximale. Une conduite prolongée sur des routes accidentées peut endommager les pneus.
- Toujours placer un capuchon anti-poussière sur la valve de gonflage du pneu.

Contacter un **concessionnaire ou garage agréé Piaggio** en cas de consommation irrégulière ou de détérioration d'un pneu.

ATTENTION

NE PAS MONTER UN TYPE DIFFÉRENT DE PNEUS SUR LE VÉHICULE. CELA PEUT CAUSER UNE PERTE DE CONTRÔLE DU VÉHICULE.

UN PNEU ABÎMÉ POURRAIT SE DÉGONFLER SUBITEMENT EN CAUSANT LA PERTE DE CONTRÔLE DU VÉHICULE. LE MÊME PHÉNOMÈNE

POUR LES DISQUES DES ROUES ABÎMÉS.

FAIRE ATTENTION À NE PAS ENDOMMAGER LES PNEUS EN LES RAYANT OU EN LES SOUILLANT D'HUILE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

AVERTISSEMENT

EN CAS DE CREVAISON, S'ARRÊTER IMMÉDIATEMENT ET LE REMPLACER POUR ÉVITER D'ENDOMMAGER LE PNEU, LA JANTE, LES SUSPENSIONS ET LA DIRECTION.

LE PNEU VIEILLIT MÊME SI PEU UTILISÉ. LES FISSURES DANS LE CAOUTCHOUC DE LA BANDE DE ROULEMENT ET LES FLANCS DU PNEU SONT UN SIGNE DE VIEILLISSEMENT. TOUTEFOIS, SI LES PNEUS SONT MONTÉS DEPUIS PLUS DE 6 ANS, LES FAIRE CONTRÔLER PAR UN CONCESSIONNAIRE OU GARAGE AGRÉÉ PIAGGIO. PENSER ÉGALEMENT À VÉRIFIER LA ROUE DE SECOURS (SELON LA VERSION) AVEC UN SOIN PARTICULIER.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

Système de surveillance de la pression des pneus (TPMS)

Le système TPMS surveille en permanence la pression des pneus de toutes les roues grâce à des capteurs situés à l'intérieur de celles-ci.

AVERTISSEMENT

LA PRÉSENCE DU SYSTÈME TPMS NE DISPENSE PAS LE CONDUCTEUR DE VÉRIFIER RÉGULIÈREMENT LA PRESSION DES PNEUS ET DE LA ROUE DE SECOURS ET LEUR BON ENTRETIEN. LE SYSTÈME NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ POUR SIGNALER LA DÉFAILLANCE D'UN PNEU.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

La pression réelle du pneu de chaque roue est transmise en permanence par radio au calculateur BCU.

REMARQUE

POUR AFFICHER RÉELLEMENT LA PRESSION DES PNEUS, IL FAUT ATTENDRE LA FIN DU TEMPS DE PRÉCHAUFFAGE DU SYSTÈME. CE TEMPS PEUT PRENDRE JUSQU'À 10 MINUTES EN ROULANT CONSTAMMENT À AU MOINS 25 km/h.

PENDANT LE TEMPS DE CHAUFFAGE DU SYSTEME, LE VOYANT TPMS PEUT S'ALLUMER POUR INDIQUER QUE TOUTES LES DONNÉES DES CAPTEURS DE ROUES N'ONT PAS ENCORE ÉTÉ REÇUES.

Si la pression varie de manière critique, le module de roue transmettra les valeurs

mesurées dans des séquences de temps plus courtes.

Après avoir vérifié ou réglé la pression de gonflage, toujours remonter le capuchon de la valve pour éviter l'infiltration d'humidité et de saletés qui pourraient endommager le capteur de contrôle de pression des pneus.

AVERTISSEMENT

L'UTILISATION DE PNEUS DE REMPLACEMENT D'UNE TAILLE, D'UN TYPE ET/OU D'UN DESSIN DIFFÉRENTS DE CEUX D'ORIGINE PEUT ENTRAÎNER UN FONCTIONNEMENT ANORMAL DU SYSTÈME OU ENDOMMAGER LES CAPTEURS.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

REMARQUE

LES OPÉRATIONS DE REMPLACEMENT, DE RÉPARATION, D'ENTRETIEN ET D'ÉQUILIBRAGE SONT TRÈS IMPORTANTES. ELLES DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉES AVEC DES OUTILS APPROPRIÉS ET L'EXPÉRIENCE NÉCESSAIRE. C'EST POURQUOI IL EST RECOMMANDÉ DE CONTACTER UN CONCESSIONNAIRE OU UN GARAGE AGRÉÉ PIAGGIO.

REMARQUE

CERTAINS FACTEURS EXTERNES (TEMPÉRATURE EXTÉRIEURE, ETC.) POURRAIENT INFLUENCER LES INFORMATIONS DU SYSTÈME TPMS REPORTÉES SUR LE GROUPE D'INSTRUMENTS DU VÉHICULE.

REMARQUE

LORS DU RÉTABLISSEMENT DE LA PRESSION CORRECTE DES PNEUS, NE PAS OUBLIER QUE CELLE-CI DOIT ÊTRE VÉRIFIÉE AVEC DES PNEUS REPOSÉS ET FROIDS. SI, POUR UNE RAISON QUELCONQUE, LA PRESSION EST VÉRIFIÉE AVEC DES PNEUS CHAUDS, NE PAS RÉDUIRE LA PRESSION MÊME SI ELLE EST SUPÉRIEURE À LA VALEUR ATTENDUE. RÉPÉTER LE CONTRÔLE AVEC DES PNEUS FROIDS.

Réglage de la pression des pneus

Vérifier régulièrement la pression des pneus à l'aide d'un manomètre.

La pression des pneus diminue avec le temps. C'est tout à fait normal.

Par conséquent, la pression des pneus doit être ajustée périodiquement pour maintenir la valeur recommandée.

Pour garantir des performances optimales et une usure régulière des pneus, régler la pression recommandée lorsque les pneus sont froids.

ATTENTION

TOUJOURS MAINTENIR LA PRESSION DE GONFLAGE DES PNEUS DANS LA PLAGE DES VALEURS REQUISES.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

UNE PRESSION INCORRECTE DES PNEUS RÉDUIT LEUR DURÉE DE VIE ET PEUT ENTRAÎNER LA PERTE DE CONTRÔLE DU VÉHICULE.

Consulter la plaque des valeurs de pression pour connaître les spécifications de gonflage des pneus.

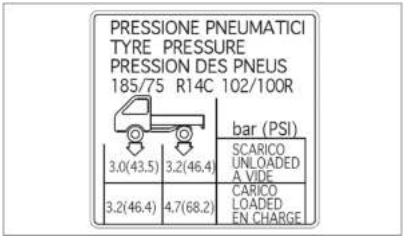

La plaque de pression des pneus est placée dans la partie inférieure du montant côté gauche.

Au cas où il faudrait intervenir fréquemment pour régler la pression des pneus, contacter un **concessionnaire ou garage agréé Piaggio.**

Pour régler la pression des pneus, procéder comme suit :

- Retirer le bouchon de la valve du pneu.
- Pousser fermement le manomètre sur la valve.
- Gonfler le pneu à la pression correcte, indiquée sur l'étiquette de pression du pneu.
- Remettre en place le bouchon de la valve.
- Inspecter visuellement le pneu pour détecter tout clou ou autre objet pointu susceptible de le perforer et de provoquer des fuites.
- Vérifier les flancs pour détecter d'éventuelles cavités, coupures, bulles ou autres irrégularités.
- Répéter la procédure pour tous les pneus, y compris la roue de secours (selon l'équipement).

Tableau de pression des pneus

Équipement	Pneus	Jante	Pression avant	Pression arrière
Roue simple	185/75 R14C (102/100R)	5,0J x R14 (5 trous)	Véhicule déchargé : 3,0 bars / Véhicule chargé : 3,2 bars	Véhicule déchargé : 3,2 bars / Véhicule chargé : 4,7 bars

Rotation

Si le véhicule est utilisé pendant une période prolongée avec les pneus dans la même position, ceux-ci auront tendance à perdre leur forme initiale.

Pour obtenir une usure uniforme, il est donc recommandé de les faire tourner périodiquement selon le schéma illustré dans la figure, y compris la roue de secours « **A** » (selon la version). Après avoir effectué la rotation, rétablir la pression.

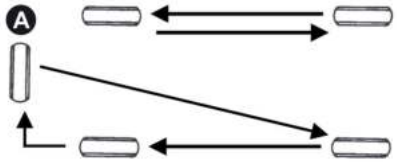

AVERTISSEMENT

FAIRE TOURNER LES PNEUS UNIQUEMENT ENTRE L'AVANT ET L'ARRIÈRE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE FAIT DE LES TOURNER D'UN CÔTÉ À L'AUTRE RENDRAIT LES PNEUS MOINS PERFORMANTS.

Caractéristiques techniques

Fréquence de rotation des pneus :

Tous les 10 000 km ou 6 mois

Contrôle d'usure

Pour vérifier l'usure des pneus, on utilise un indicateur en caoutchouc, placé sur la bande de roulement à une profondeur de 1,6 mm : lorsque la bande de roulement atteint le niveau de l'indicateur, cela signifie que le pneu doit être remplacé. Dans tous les cas, observer la réglementation en vigueur dans le pays dans lequel vous circulez.

L'indicateur d'usure peut être facilement identifié en observant le flanc de la bande de roulement.

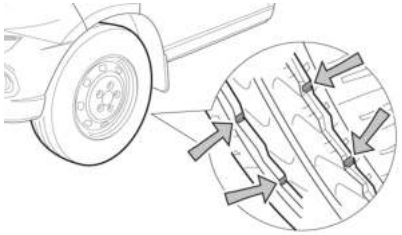

ATTENTION

CONTRÔLER RÉGULIÈREMENT QUE LES PNEUS NE PRÉSENTENT DE COUPURES SUR LES FLANCS, DE RENFLEMENTS OU UNE USURE IRRÉGULIÈRE DE LA BANDE DE ROULEMENT. LE CAS ÉCHÉANT, CONTACTER UN CONCESSIONNAIRE OU UN CENTRE D'ASSISTANCE PIAGGIO AGRÉÉ.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

Inactivité du véhicule

Si le véhicule est à l'arrêt pendant plus d'un mois, observer les précautions suivantes :

- si possible, placer le véhicule en lieu couvert, sec et ventilé ;
- gonfler les pneus à une pression de + 0,5 bar par rapport à la pression normalement prescrite et la contrôler régulièrement ;
- engager la boîte de vitesses automatique sur « P » ;
- veiller à ce que l'état de charge de la batterie haute tension ne descende pas en dessous de 40 % ;
- ne pas vidanger le circuit de refroidissement du moteur ;
- effectuer un nettoyage général du véhicule et de la carrosserie ; graisser charnières et serrures ;
- saupoudrer de talc les balais d'essuie-glace en caoutchouc et les laisser soulevés des vitres ;
- ouvrir légèrement les vitres ;
- couvrir le véhicule d'une bâche en tissu ou en plastique perforée. Ne pas utiliser de bâches en plastique compact, qui ne permettent pas à l'humidité à la surface du véhicule de s'évaporer.

AVERTISSEMENT

PRENDRE SOIN DE RETIRER LES ÉVENTUELLES STAGNATIONS D'EAU SUR LE PLATEAU OU À L'INTÉRIEUR DU VÉHICULE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

REMARQUE

SI LE VÉHICULE N'EST PAS UTILISÉ PENDANT UNE LONGUE PÉRIODE, L'INDICATION DE L'ÉTAT DE CHARGE DE LA BATTERIE HAUTE TENSION PEUT NE PAS ÊTRE PRÉCISE.

LORS D'UNE UTILISATION ULTÉRIEURE ET APRÈS QUELQUES RECHARGES, L'INDICATION REDEVIENT CORRECTE.

PORTER NPe

CHAPITRE 011
En cas d'urgence

Appel d’urgence (E-CALL)

Le système embarqué « **E-CALL** » (appel d’urgence) est un système de transfert automatique des appels vers le numéro unique d’urgence (numéro 112) en cas d’urgence ou d’accident de la route.

ATTENTION

LA DÉSACTIVATION DU SYSTÈME « E-CALL » N’EST PAS PRÉVUE, CAR IL FAIT PARTIE DU SYSTÈME DE SÉCURITÉ DU VÉHICULE EN TANT QUE COMPOSANT NÉCESSAIRE À L’HOMOLOGATION.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE VÉHICULE PEUT ÊTRE SOUMIS À UNE INTERDICTION DE CIRCULATION SI LE SYSTÈME EST DÉSACTIVÉ ET L’ASSURANCE NE COUVRIRAIT PAS LES DOMMAGES RÉSULTANT DE L’ACCIDENT.

AVERTISSEMENT

LE VOYANT VERT DE LA FONCTION « E-CALL » ALLUMÉ EN PERMANENCE INDIQUE LE BON FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME.

SI LE VOYANT EST ALLUMÉ EN PERMANENCE EN ROUGE, SE RENDRE AUPRÈS DU CONCESSIONNAIRE OU DU GARAGE AGRÉÉ PIAGGIO.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L’ANNULATION DE LA GARANTIE.

Uniquement en cas d’accident grave, détecté par les capteurs du véhicule en fonction de paramètres préétablis tels que l’activation des airbags ou de fortes collisions latérales, le système **« E-CALL »** est activé et génère automatiquement un appel téléphonique vers le numéro unique d’urgence, transmettant également les données suivantes :

- position du véhicule ;
- données de contrôle (activation automatique ou manuelle de l’appel d’urgence, catégorie du véhicule) ;
- heure de l’accident et sens de circulation ;
- numéro d’identification du véhicule (VIN) ;
- type d’alimentation.

REMARQUE

LE SYSTÈME « E-CALL » NE TRANSMET DES DONNÉES QU’AU

CENTRE DE SECOURS UNIQUEMENT ET EXCLUSIVEMENT EN CAS D'ACCIDENT DE LA ROUTE ET EN CAS D'ACTIVATION MANUELLE EN APPUYANT SUR LE BOUTON CORRESPONDANT DU PLAFONNIER.

LE SYSTÈME NE PEUT ÊTRE UTILISÉ POUR SUIVRE LES MOUVEMENTS DU VÉHICULE CAR IL RESTE DÉSACTIVÉ LA PLUPART DU TEMPS.

LE SYSTÈME NE MÉMORISE AUCUNE DONNÉE SUR LE CONDUCTEUR OU LE PROPRIÉTAIRE. PAR CONSÉQUENT, EN CAS D'ACHAT D'UN VÉHICULE NEUF, IL NE SERA PAS NÉCESSAIRE DE METTRE À JOUR LES DONNÉES APRÈS LE CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE.

L'appel au numéro d'urgence est effectué très rapidement, même si le conducteur et les éventuels passagers ont perdu connaissance ou sont incapables d'effectuer l'appel manuellement.

L'opérateur du numéro d'urgence essaiera également d'établir une connexion vocale : toute personne pouvant répondre aux questions pourra ainsi fournir des détails supplémentaires sur ce qui s'est passé. En cas d'absence de réponse, il enverra immédiatement de l'aide.

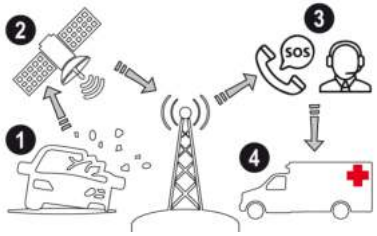

Le système peut également être activé manuellement par le conducteur ou un passager si un occupant du véhicule souffre d'un malaise, en appuyant sur le bouton approprié situé près du plafonnier d'éclairage intérieur.

REMARQUE

UNE PRESSION DE 1 SECONDE SUR LE BOUTON ACTIVE L'APPEL ; APPUYER À NOUVEAU PENDANT 5 SECONDES POUR COUPER L'APPEL.

Le voyant vert sur le bouton du système « **E-CALL** » (rétroéclairé « **SOS** ») clignote pendant l'appel d'urgence, après quoi il continuera à clignoter pendant 1 heure, indiquant que le système « **E-CALL** » du véhicule est actif et qu'il attend d'éventuels appels des autorités compétentes.

Si cela s'avère nécessaire à ce stade, un nouvel appel d'urgence peut être demandé via le bouton du système « **E-CALL** ».

AVERTISSEMENT

SI LE CLIGNOTEMENT LENT PERSISTE PENDANT PLUSIEURS CYCLES DE CLÉ, CONTACTER UN CONCESSIONNAIRE OU UN GARAGE AGRÉÉ PIAGGIO POUR FAIRE VÉRIFIER LE SYSTÈME.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE

LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

REMARQUE

LE SYSTÈME « E-CALL » FONCTIONNE DANS TOUS LES PAYS DE L'UNION EUROPÉENNE. QUEL QUE SOIT LE LIEU OÙ LE VÉHICULE A ÉTÉ ACHETÉ OU IMMATRICULÉ.

SUR LE RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE, LES APPELS VERS LE SYSTÈME « E-CALL » SONT PRIORITAIRES ET GRATUITS DANS TOUTE L'EUROPE.

REMARQUE

L'UNION EUROPÉENNE INVITE LES CONSTRUCTEURS À VEILLER À CE QUE LA TECHNOLOGIE « E-CALL » EFFACE TOUTES LES DONNÉES COLLECTÉES À TOUT MOMENT ET DE MANIÈRE PERMANENTE. LES SERVICES D'URGENCE NE PEUVENT EN OUTRE TRANSMETTRE DE DONNÉES À DES TIERS SANS LE CONSENTEMENT EXPRÈS DU PROPRIÉTAIRE DU VÉHICULE.

Outils

La trousse à outils, située dans la boîte à gants à l'intérieur de l'habitacle, contient :

- clé à pipe pour roues (hex. 19)
- clé hexagonale pour déposer la batterie (hex. 8)
- clé hexagonale pour déposer le support de roue de secours (hex. 13) (selon la version)
- clé à pipe pour l'antivol de roue de secours (hex. 21) (selon la version)
- tournevis cruciforme
- crochet d'attelage

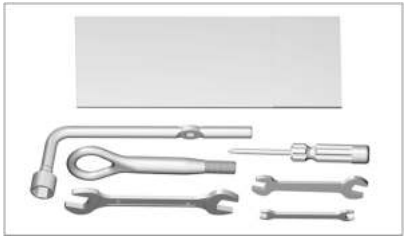

Crevaison d'un pneu

Le kit anticrevaison est disponible sur tous les véhicules. Pour l'utiliser, suivre les instructions sur la notice qui accompagne le kit en question.

La « roue de secours » est également présente en tant qu'accessoire.

AVERTISSEMENT

UNE FOIS LE PNEU CREVÉ GONFLÉ AVEC LE KIT ANTICREVAISON, SE RENDRE IMMÉDIATEMENT CHEZ UN CONCESSIONNAIRE OU DANS UN CENTRE D'ASSISTANCE PIAGGIO

AGRÉÉ POUR LE REMPLACEMENT DU PNEU.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

Remplacement d'une roue

ATTENTION

SI UN PNEU EST CREVÉ, AMENER LE VÉHICULE SUR LE BORD DE LA ROUTE. ÉVITER DE CHANGER LE PNEU AVEC LE VÉHICULE STATIONNÉ SUR UNE ROUTE EN PENTE. FAIRE DESCENDRE TOUS LES PASSAGERS DU VÉHICULE.

S'ASSURER D'AVOIR MIS LE FREIN DE STATIONNEMENT, ET D'AVOIR ENGAGÉ LA BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE SUR « P » OU « R » SELON QUE LA CHAUSSÉE SOIT EN PENTE OU EN DESCENTE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

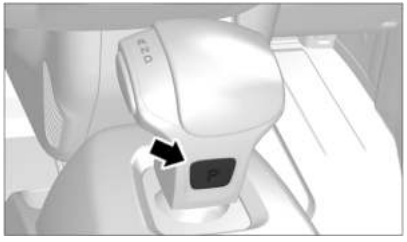

ATTENTION

FAIRE RÉPARER ET REMONTER LA ROUE REMPLACÉE DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS. SE RENDRE CHEZ UN CONCESSIONNAIRE OU DANS UN CENTRE D'ASSISTANCE AGRÉÉ PIAGGIO.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

ATTENTION

SIGNALER LA PRÉSENCE DU VÉHICULE ARRÊTÉ SELON LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR (FEUX DE DÉTRESSE, TRIANGLE DE SIGNALISATION) ET PORTER UN GILET RÉFLÉCHISSANT.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE

LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

ATTENTION

NE JAMAIS FAUSSER LA VALVE DE GONFLAGE. N'INTRODUIRE AUCUN TYPE D'OBJET ENTRE LA JANTE ET LE PNEU. VÉRIFIER RÉGULIÈREMENT LA PRESSION DES PNEUS ET DE LA ROUE DE SECOURS.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

Emplacement du cric

Le cric de levage est situé sous le capot avant.

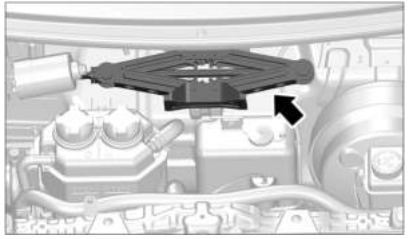

ATTENTION

SE RAPPELER QUE LE CRIC SERT EXCLUSIVEMENT POUR LE REMPLACEMENT DES ROUES. IL NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ POUR DES RÉPARATIONS SOUS LE VÉHICULE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

Pour libérer le cric, tourner le joint dans le sens inverse des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que le cric soit libre.

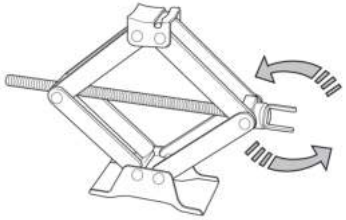

Pour replacer le cric, exécuter les opérations inverses en faisant attention à ce qu'il soit solidement fixé afin d'éviter qu'il bouge en cas de collision ou de freinage brusque.

REMARQUE

POUR ENTRETENIR LE CRIC, APPLIQUER DE LA GRAISSE SUR TOUTES LES PIÈCES COULISSANTES

ET SUR LE FILETAGE. VÉRIFIER SI LE CRIC NE PRÉSENTE AUCUNE DÉFORMATION. S'IL EST DÉFORMÉ, LE REMPLACER.

Manivelle du cric

La manivelle du cric est placée sous le capot avant, près du cric lui-même.

Levage du véhicule

Avant de procéder au remplacement de la roue, localiser les points de levage du véhicule.

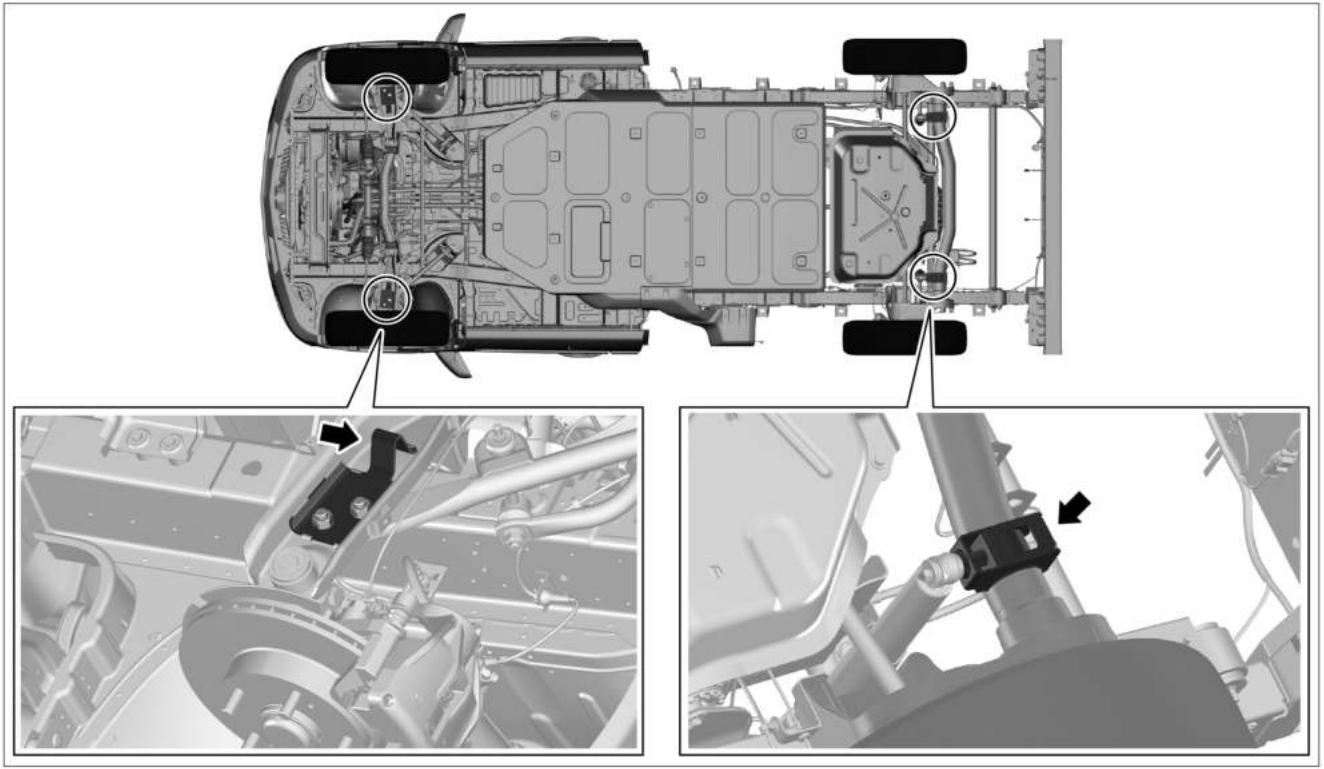

Dépose de la roue

Prélever le cric de levage véhicule.

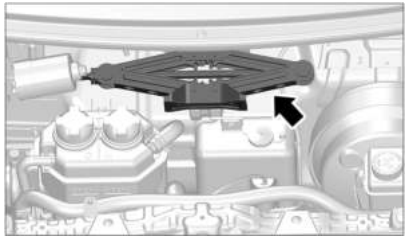

Prélever la manivelle d'actionnement du cric.

ATTENTION

AUCUN OUTIL AUTRE QUE LA MANIVELLE FOURNIE QUI NE DOIT ÊTRE ACTIONNÉE QU'À LA MAIN NE PEUT ÊTRE UTILISÉ POUR ACTIONNER LE CRIC DE LEVAGE DU VÉHICULE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

ATTENTION

IL EST RECOMMANDÉ DE PORTER DES GANTS DE PROTECTION POUR ÉVITER LES BLESSURES ET PARCE QUE LA ROUE CREVÉE PEUT ENCORE ÊTRE TRÈS CHAUDE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

Pour remplacer la roue arrière, procéder comme suit :

Positionner le cric à l'arrière du véhicule, en l'insérant au niveau du point de levage sous l'arbre de roue, en prenant soin de faire correspondre l'encastrement présent.

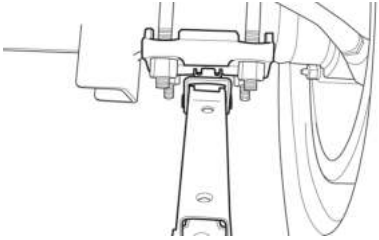

À l'aide de la clé fournie, desserrer les écrous de fixation de la roue à remplacer.

Actionner le cric jusqu'à ce que la roue soit complètement soulevée du sol.

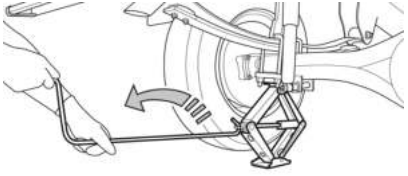

Dévisser entièrement et retirer les écrous de fixation de la roue.

Déposer le disque cache-moyeu.

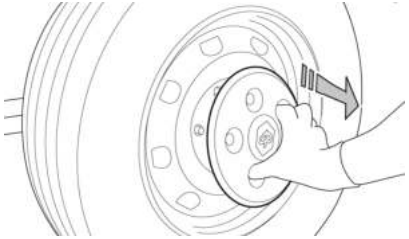

Déposer la roue à remplacer.

AVERTISSEMENT

PLACER AU SOL, À PLAT, LA ROUE CREVÉE ENLEVÉE POUR ÉVITER QU'ELLE NE TOMBE ACCIDENTELLEMENT.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

En cas de remplacement de la roue avant, insérer le cric à l'avant du véhicule et le positionner au niveau du point de levage sous le bras de suspension, en prenant soin de faire correspondre les dents d'encastrement présentes.

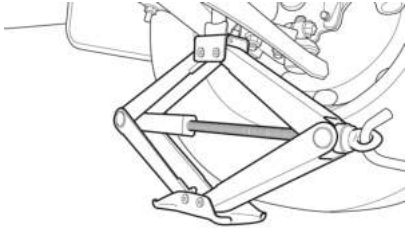

AVERTISSEMENT

AVANT DE REMONTER LES ROUES, ENLEVER À L'AIDE D'UNE BROSSE MÉTALLIQUE OU D'UN OUTIL SIMILAIRE TOUTE TRACE DE CORROSION DU TAMBOUR DE FREIN, DES SURFACES DU MOYEU DE ROUE ET DE LA JANTE DE ROUE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

Remontage

Disposer la roue sur le moyeu.

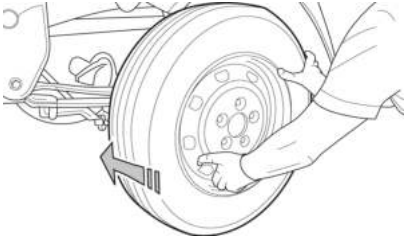

ATTENTION

IL EST RECOMMANDÉ DE PORTER DES GANTS DE PROTECTION POUR ÉVITER LES BLESSURES ET PARCE

QUE LA ROUE CREVÉE PEUT ENCORE ÊTRE TRÈS CHAUDE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

AVERTISSEMENT

AVANT DE REMONTER LES ROUES, ENLEVER À L'AIDE D'UNE BROSSE MÉTALLIQUE OU D'UN OUTIL SIMILAIRE TOUTE TRACE DE CORROSION DU TAMBOUR DE FREIN, DES SURFACES DU MOYEU DE ROUE ET DE LA JANTE DE ROUE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

Disposer le disque cache-moyeu.

Insérer et visser les écrous de fixation de la roue.

AVERTISSEMENT

NE PAS HUILER LES ÉCROUS DU MOYEU DE ROUE. CEUX-CI POURRAIENT SE DESSERRER PENDANT LA MARCHE DU VÉHICULE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

Tourner la manivelle et abaisser le cric.

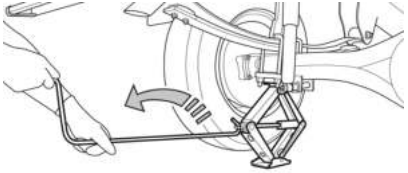

À l'aide de la clé fournie, serrer fermement les écrous pour fixer la roue.

Serrer les écrous du moyeu de roue en suivant le schéma en diagonale.

Après remplacement de la roue, il est recommandé de rétablir l'état des serrages de série, comme indiqué dans le tableau suivant :

DESCRIPTION	COUPLE
Roue - Moyeu de roue (version roue unique)	95 ± 5 Nm

Dans tous les cas, il est conseillé de se rendre chez **un concessionnaire ou un garage agréé Piaggio** pour vérifier le bon serrage des écrous de moyeu de roue.

AVERTISSEMENT

NE PAS SERRER LES ÉCROUS DU MOYEU AVEC D'AUTRES OUTILS OU EN POUSSANT AVEC LE PIED SUR LA CLÉ. LE FILETAGE DES ÉCROUS DU MOYEU POURRAIT EN RÉSULTER ENDOMMAGÉ. APRÈS LES PREMIERS 1000 KM, VÉRIFIER SI LES ÉCROUS SONT CORRECTEMENT SERRÉS.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

Replacer et fixer solidement la roue crevée et tous les outils, fermer complètement le cric et le ranger dans son logement sous le capot avant.

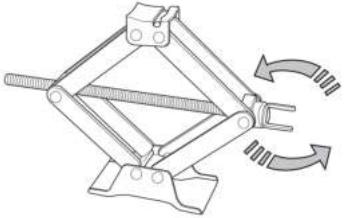

Contrôler la pression de la roue remplacée et la régler à la valeur spécifiée.

Serrer le capuchon de la valve d'air.

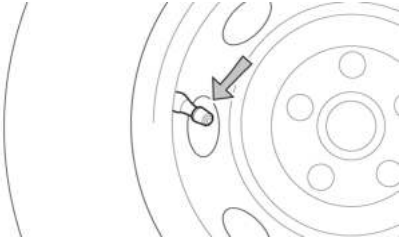

REMARQUE

LA PRESSION DE LA ROUE DE SECOURS EST SOUVENT MAINTENUE À UNE VALEUR PLUS ÉLEVÉE QUE CELLE PRÉCONISÉE POUR LES ROUES INSTALLÉES. IL EST DONC NÉCESSAIRE DE LA RÉGLER APRÈS SON INSTALLATION.

AVERTISSEMENT

EN PRÉSENCE DE VIBRATIONS OU DE BRUITS ANORMAUX APRÈS AVOIR REMPLACÉ LA ROUE, LA FAIRE CONTRÔLER IMMÉDIATEMENT PAR UN CONCESSIONNAIRE OU UN CENTRE D'ASSISTANCE PIAGGIO AGRÉÉ.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

Surchauffe de la batterie haute tension

AVERTISSEMENT

LE VOYANT ALLUMÉ SUR L'ÉCRAN INDIQUE QUE LA BATTERIE HAUTE TENSION A SURCHAUFFÉ.

ARRÊTER LE VÉHICULE ; SI LA TEMPÉRATURE NE DESCEND PAS DANS DEUX HEURES, ÉTEINDRE IMMÉDIATEMENT LE VÉHICULE ET CONTACTER UN CONCESSIONNAIRE OU UN GARAGE AGRÉÉ PIAGGIO.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

Si la batterie surchauffe fréquemment, faire contrôler le groupe motopropulseur par un **concessionnaire ou un garage agréé Piaggio**.

Surchauffe du moteur électrique

AVERTISSEMENT

LE VOYANT ALLUMÉ SUR L'ÉCRAN INDIQUE QUE LE MOTEUR ÉLECTRIQUE A SURCHAUFFÉ.

ARRÊTER LE VÉHICULE ; SI LA TEMPÉRATURE NE DESCEND PAS DANS DEUX HEURES, ÉTEINDRE IMMÉDIATEMENT LE VÉHICULE ET CONTACTER UN CONCESSIONNAIRE OU UN GARAGE AGRÉÉ PIAGGIO.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

ATTENTION

SI DE LA VAPEUR S'ÉCHAPPE DU CAPOT, GARER ET ÉTEINDRE IMMÉDIATEMENT LE VÉHICULE DANS UN ENDROIT SÛR. LAISSER REFROIDIR ET NE PAS ACCÉDER AU CAPOT AVANT POUR VÉRIFIER LE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

ATTENTION

NE PAS ESSAYER DE RETIRER LE BOUCHON DU RADIATEUR LORSQUE CE DERNIER EST ENCORE CHAUD.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE RADIATEUR EST DU TYPE PRESSURISÉ ; UN JET DE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT À HAUTE TEMPÉRATURE PEUT S'EN ÉCHAPPER VIOLEMMENT.

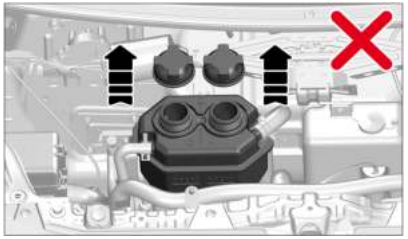

Il est recommandé de procéder régulièrement aux contrôles suivants :

- niveau du liquide dans le vase d'expansion ;
- éventuelles fuites de liquide du circuit de refroidissement ;
- ailettes du radiateur obstruées ;

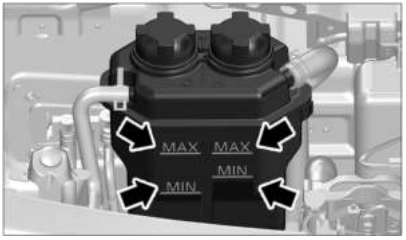

Si le liquide de refroidissement du moteur surchauffe fréquemment, faire contrôler le système par un **concessionnaire ou un garage agrée Piaggio**.

Remorquage du véhicule

S'il faut remorquer le véhicule, faire exécuter l'opération de remorquage par un **concessionnaire ou un centre d'assistance Piaggio agréé** ou bien par un service commercial doté d'une dépanneuse.

REMARQUE

LE VÉHICULE NE PEUT ÊTRE REMORQUÉ QUE DANS LES CONDITIONS ILLUSTRÉES CI-DESSOUS.

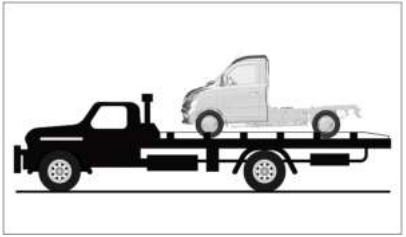

AVERTISSEMENT

IL EST POSSIBLE D'UTILISER LE CROCHET APPROPRIÉ POUR REMORQUER OU DÉPLACER LE VÉHICULE MANUELLEMENT SUR UNE DISTANCE DE MOINS DE 500 MÈTRES À UNE VITESSE MAXIMALE DE 4,4 km/h.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

AVERTISSEMENT

POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ, NE PAS LAISSER PERSONNE MONTER À BORD DU VÉHICULE

REMORQUÉ ET NE PAS RESTER DERRIÈRE LE VÉHICULE PENDANT QU'IL EST CHARGÉ SUR LA DÉPANNEUSE.

TOUJOURS GARDER LE CÂBLE DE REMORQUAGE TENDU AFIN D'ÉVITER DES BROUTAGES BRUSQUES ET D'ÉVENTUELS DOMMAGES.

OBSERVER LES NORMES DE REMORQUAGE DES VÉHICULES PRÉVUES PAR LE CODE DE LA ROUTE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER GRAVE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

Pour une opération de chargement correct du véhicule sur la dépanneuse, l'inclinaison avec laquelle le il est remorqué **NE doit PAS** être supérieure à 15° dans toutes les directions, en maintenant toujours la limite maximale de kilométrage et de vitesse.

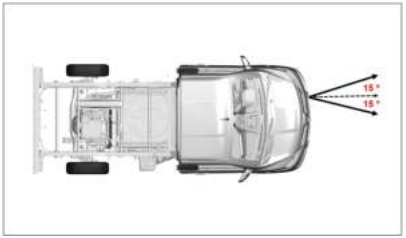

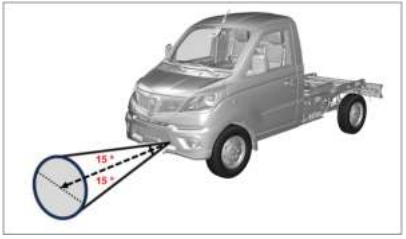

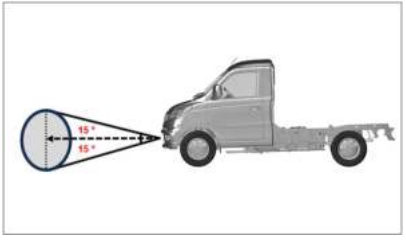

Régler le frein de stationnement électrique en mode « **Entretien** » dans la section « **VÉHICULE (VEHICLE)** » du menu Réglages.

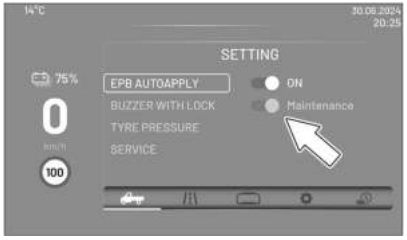

Mettre la boîte de vitesses automatique sur « N » et vérifier si les roues **NE sont PAS** braquées.

Veiller à ce que le véhicule soit toujours déchargé.

Crochet de remorquage

Le véhicule est doté d'une ouverture filetée spéciale à l'avant du véhicule pour l'ancrage du crochet d'attelage fourni.

AVERTISSEMENT

NE PAS ATTACHER LE CÂBLE D'ATTELAGE À L'ESSIEU OU

À D'AUTRES COMPOSANTS DU VÉHICULE POUR ÉVITER DE LES ENDOMMAGER.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

À l'aide d'un tournevis, ouvrir la trappe de fermeture de l'ouverture filetée.

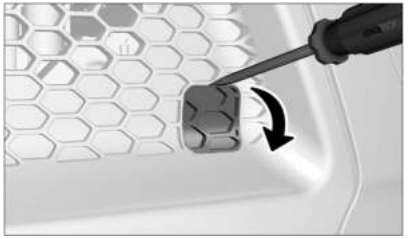

Abaisser la trappe de manière à libérer l'ouverture filetée.

Prélever le crochet d'attelage dans la trousse à outils.

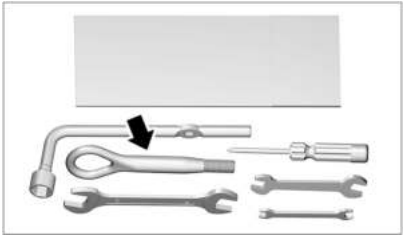

Visser dans son logement le crochet d'attelage dans le sens des aiguilles d'une montre.

AVERTISSEMENT

VISSER LE CROCHET D'ATTELAGE EN PRENANT SOIN DE S'ASSURER QU'IL ATTEIGNE LA BUTÉE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

Pour une opération de chargement correct du véhicule sur la dépanneuse, l'inclinaison avec laquelle le il est remorqué **NE doit PAS** être supérieure à 15° dans toutes les directions, en maintenant toujours la limite de kilométrage et de vitesse.

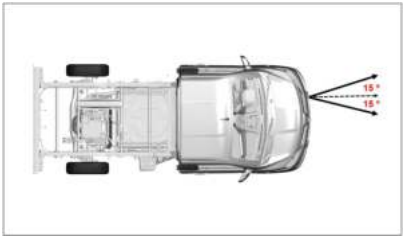
15 °
15 °

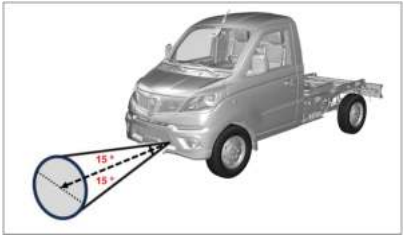
15 °
15 °

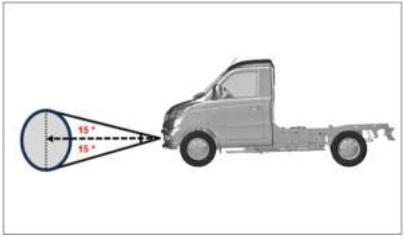
15 °
15 °

PORTER NPe

CHAPITRE 012
Pièces de rechange et accessoires

Avertissements

ATTENTION

PIAGGIO COMMERCIALISE SA PROPRE GAMME D'ACCESSOIRES, QUI SONT DONC LES SEULS DONT L'UTILISATION EST RECONNUE ET GARANTIE. IL EST PAR CONSÉQUENT INDISPENSABLE POUR LES CHOISIR ET LES MONTER CONVENABLEMENT DE S'ADRESSER À UN CONCESSIONNAIRE OU À UN CENTRE D'ASSISTANCE PIAGGIO AGRÉÉ.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

L'EMPLOI D'ACCESSOIRES NON ORIGINAUX PEUT COMPROMETTRE LA STABILITÉ ET LE BON FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE, LE RENDANT DANGEREUX POUR LA SÉCURITÉ DU CONDUCTEUR.

PIAGGIO COMMERCIAL

AVERTISSEMENT

IL EST RECOMMANDÉ D'UTILISER DES PIÈCES DE RECHANGE D'ORIGINE PIAGGIO, LES SEULES À OFFRIR LA MÊME GARANTIE DE QUALITÉ QUE LES PIÈCES MONTÉES À L'ORIGINE SUR LE VÉHICULE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

ON VOUS RAPPELLE QUE L'EMPLOI DE PIÈCES DE RECHANGE NON ORIGINALES ANNULE LES CONDITIONS DE LA GARANTIE.

ATTENTION

FAIRE BEAUCOUP D'ATTENTION LORS DE L'INSTALLATION ET LA DÉPOSE D'UN ANTIVOL MÉCANIQUE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

SA MAUVAISE UTILISATION PEUT COMPROMETTRE LE FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE ET LA SÉCURITÉ DE L'UTILISATEUR.

PORTER NPe

CHAPITRE 013
Données techniques

Données du Véhicule

VERSION CHÂSSIS

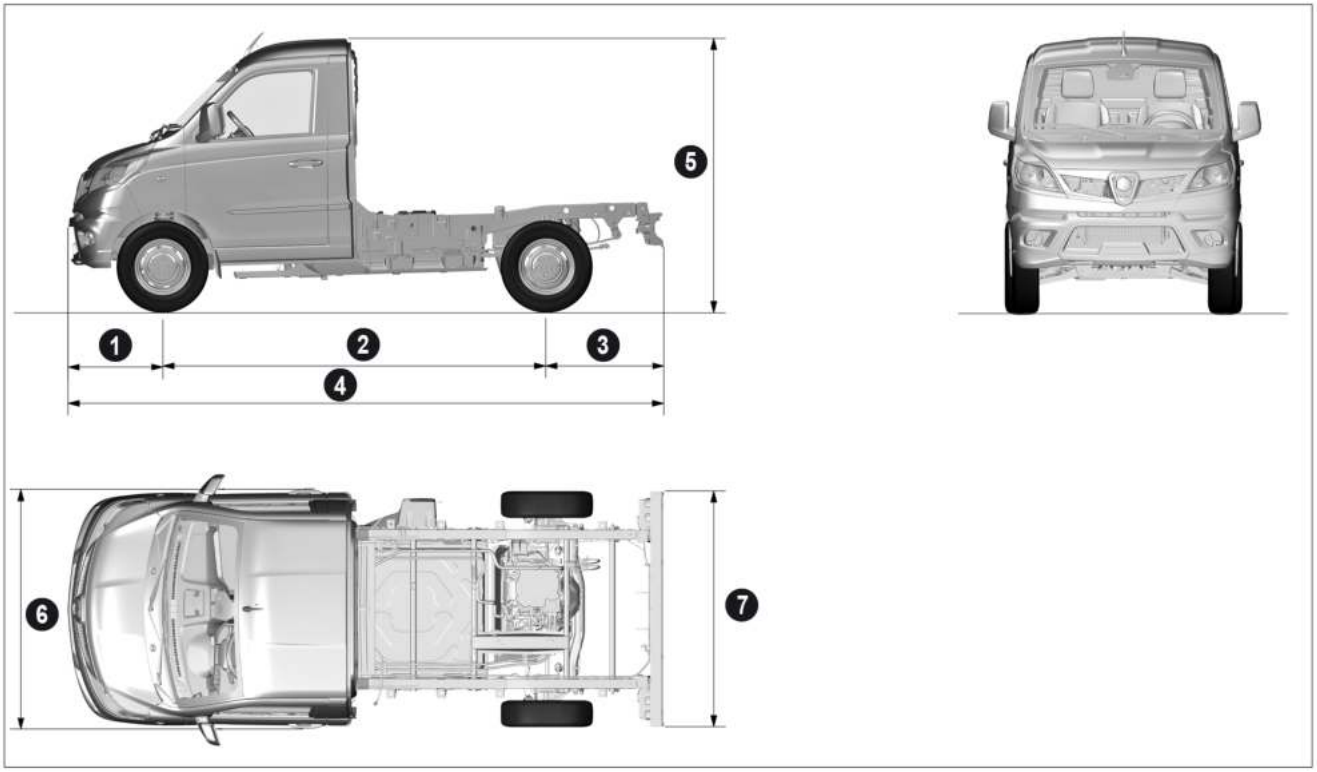

DIMENSIONS - VERSION CHÂSSIS

Réf.	Description (mm)	Empattement court	Empattement long
1	Porte-à-faux avant	635	635
2	Empattement	2650	3070
3	Porte-à-faux arrière	800	800
4	Longueur du véhicule	4085	4505
5	Hauteur de la cabine	1840	1840
6	Largeur de cabine (sans rétroviseurs)	1640	1640
7	Largeur au niveau du pare-chocs arrière	1610	1610

MASSES REMORQUABLES

Équipements	Masse remorquable (kg)	Remorque non freinée (kg)	Charge de remorque (kg)
Roue simple	1200	600	50

NOTE : Les poids sont indicatifs et se réfèrent à la plaque d'homologation ou au certificat d'immatriculation.

PNEUS

Équipement	Pneus	Jante	Pression avant	Pression arrière
Roue simple	185/75 R14C (102/100R)	5,0J x R14 (5 trous)	Véhicule déchargé : 3,0 bars / Véhicule chargé : 3,2 bars	Véhicule déchargé : 3,2 bars / Véhicule chargé : 4,7 bars

RAVITAILLEMENTS

Description	Capacité
Capacité du réservoir de liquide lave-glace	1,3 l

AUTONOMIE

Description	Valeur
Autonomie (*)	Jusqu'à 250 km en cycle urbain WLTP (**)

(*) : La valeur estimée de l'autonomie électrique se réfère à la version à empattement de 2.650 mm avec benne fixe, d'une masse de 1.801 kg, et elle est mesurée sur un cycle urbain à une vitesse maximale de 60 km/h (autonomie de 250 km en cycle WLTP complet). Les valeurs sont calculées avec une batterie entièrement chargée. L'autonomie électrique réelle peut varier en fonction de plusieurs facteurs (par exemple, les conditions météorologiques, le style de conduite, le type de parcours, les conditions du véhicule, l'usure et les conditions de la batterie de traction).

(**) : La Worldwide Harmonized Light Vehicles Test Procedure (WLTP) est la méthode officielle et reconnue au niveau mondial comme norme d'homologation pour mesurer la consommation et les émissions des véhicules.

RAYON DE BRAQUAGE

Versions	Diamètre de braquage
Empattement court	5,7 m
Empattement long	6,2 m
Type de direction	Électro-assisté

AMPOULES

FONCTION	TYPE	SIGLE	COULEUR	V	W
Feu de route/feu de croisement	Bulbe	H4	Blanche	12	60/55
Feu de position avant	Tout verre	W5W	Blanche	12	5
Clignotant avant	Bulbe	PY21W	Ambre	12	21

FONCTION	TYPE	SIGLE	COULEUR	V	W
Phare antibrouillard	Bulbe	H3	Blanche	12	55
Feu DRL.	Del	-	Blanche	12	8
Clignotant latéral	Tout verre	WY5W	Ambre	12	5
Éclairage intérieur de l'habitacle	Torpille	C8W	Blanche	12	8
Feu stop/feu de position arrière	Bulbe	P21/5W	Rouge	12	21/5
Feu de recul	Bulbe	P21W	Blanche	12	21
Phare antibrouillard arrière	Bulbe	P21W	Rouge	12	21
Clignotant arrière	Bulbe	P21W	Ambre	12	21
Éclairage de la plaque d'immatriculation	Torpille	C5W	Blanche	12	5

Données sur les composants du propulseur électrique

BATTERIE HAUTE TENSION

CARACTÉRISTIQUE	DESCRIPTION/VALEUR
Type de cellules/chimie	LFP (phosphate de fer lithié)
Voltage	350 V
Capacité nominale	125 Ah
Énergie	42 kWh
Cycle de vie	160 000 km/8 ans avec une capacité résiduelle de 70 %.
Refroidissement	par air
Plage de température	-20 °C/+50 °C

CHARGEUR

CARACTÉRISTIQUE	DESCRIPTION/VALEUR
Plage de voltage	195 V – 470 V
Puissance de recharge	11 kW max. (triphasé) - 7,4 kW max. (monophasé)
Puissance CCCC	2,4 kW

PRISE DE RECHARGE COMBINÉE STANDARD/RAPIDE

CARACTÉRISTIQUE	DESCRIPTION/VALEUR
Recharge CA	Triphasé, 480 VCC - 32 A
Recharge CC	jusqu'à 1 000 VCC/150 A
Recharge domestique CA (câble fourni de série)	Monophasé 230 V/10 A

MOTEUR ÉLECTRIQUE DE TRACTION

CARACTÉRISTIQUE	DESCRIPTION/VALEUR
Généralités	Bosch
Code type	EAU.150
Tension	335 V
Puissance nominale	60 kW
Puissance maximale	150 kW
Couple en accélération de pointe	342 Nm
Couple nominal	95 Nm
Régime maximal	16000 tr/min

CARACTÉRISTIQUE	DESCRIPTION/VALEUR
Classe d'isolement	H
Indice de Protection Environnementale	IP6K7, IP6K9K

CONVERSION DES UNITÉS DE MESURE - du système anglo-saxon au système international (SI)

1 pouce (in)	25,4 millimètres (mm)
1 pied (pi)	0,305 mètres (m)
1 mille (mi)	1,609 kilomètres (km)
1 gallon US (gal US)	3,785 litres (l)
1 livre (lb)	0,454 kilogrammes (kg)
1 pouce cube (in^3)	16,4 centimètres cubes (cm^3)
1 livre-pied (lb ft)	1,356 Newton-mètre (Nm)
1 mille horaire (mi/h)	1,602 kilomètres/heure (km/h)
1 livre par pouce carré (psi)	0,069 (bar)
1 Fahrenheit (°F)	32+(9/5) Celsius (°C)

Directive RED 2014/53/UE

Tous les équipements radio, installés par le constructeur, dans ce véhicule sont conformes à la Directive 2014/53/UE (connue sous le nom de directive RED).

Les documents d'homologation pertinents peuvent être consultés sur le site web suivant :

redhomologation.piaggiogroup.com

INFORMATIONS SUR LE LOGICIEL « OPEN SOURCE »

Dans le cadre du développement de produits, Piaggio & C. S.p.A. utilise également des composants logiciels, qui sont distribués sous forme de logiciels dits **Open Source Software (OSS).**

« OSS » est un logiciel qui est mis à disposition gratuitement par leurs développeurs tant que les conditions de licence (licences OSS) sont remplies ; ce logiciel peut être distribué par leurs concédants de licence, par exemple Piaggio & C. S.p.A.

Certaines des licences applicables exigent que Piaggio & C. S.p.A. fournisse au destinataire respectif les textes de licence, les notices de copyright et, dans certains cas, le code source ou tout autre matériel requis par les composants **« OSS ».**

Lien des polices de caractère IC Barlow disponible au lien suivant

http://redhomologation.piaggiogroup.com

Poids et masses

Pour identifier les poids et les masses du véhicule, se référer à la plaque indiquée dans la section appropriée ou au certificat d'immatriculation du véhicule indiquant les poids approuvés (pour les marchés où cela est prévu).

PORTER NPe

CHAPITRE 014
Identification

Installation des plaques

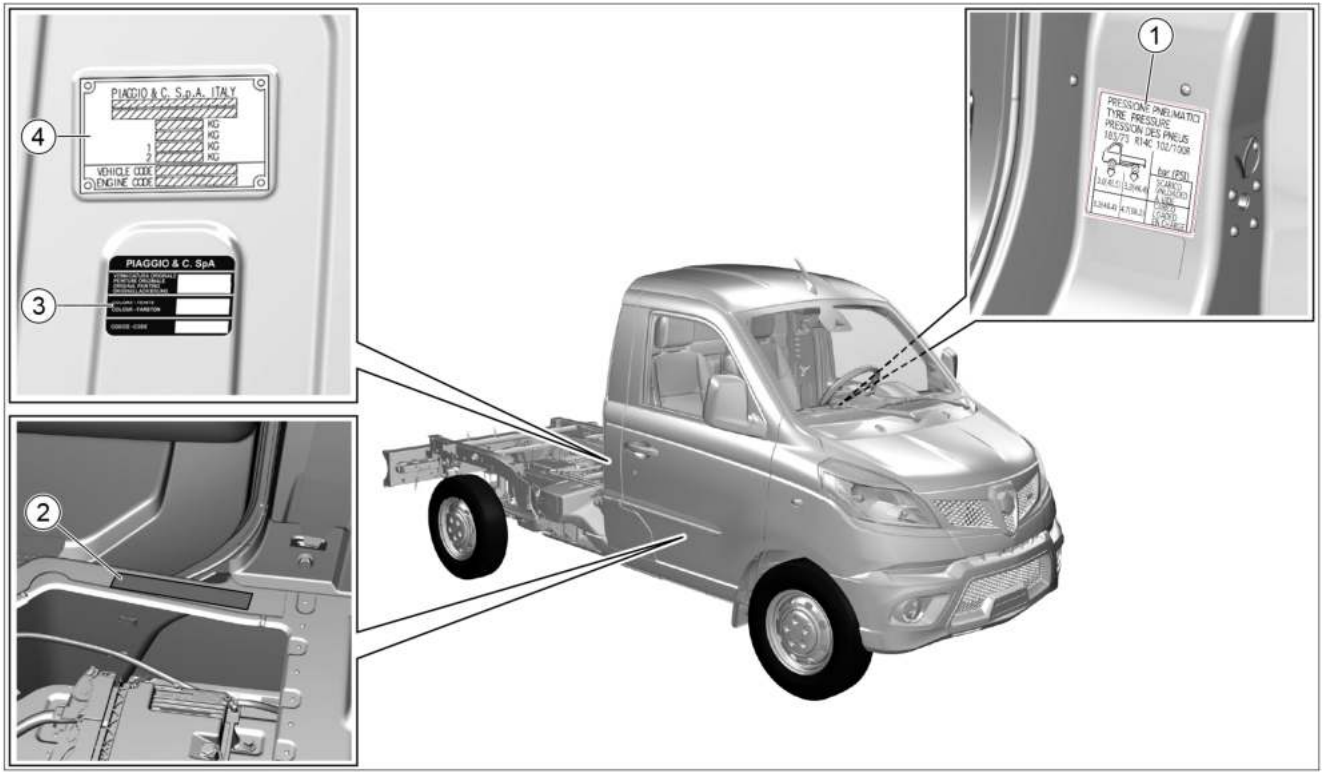

Légende

1 . Plaque de pression des pneus
2 . Numéro d'identification du véhicule
3 . Plaque de couleurs
4 . Plaque du fabricant

Plaques

PLAQUE DU FABRICANT

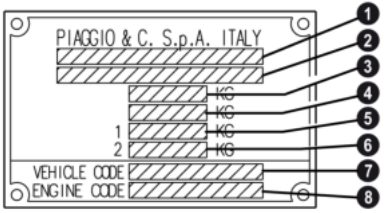

Légende :

1 . Numéro d'homologation
2 . Numéro d'identification du véhicule
3 . Masse totale maximale techniquement admissible
4 . Masse totale du véhicule avec remorque (*)
5 . Masse maximale admissible sur l'essieu avant
6 . Masse maximale admissible sur l'essieu arrière
7 . Modèle du véhicule
8 . Type de moteur

(*) Uniquement pour les versions dans lesquelles la masse remorquable est envisagée.

PLAQUETTE DE COULEURS

La plaque de couleurs indique :

- Le fabricant de la peinture d'origine
- La couleur de la peinture
- Le code de la peinture

PLAQUE DES PNEUS

La plaque des pneus indique le type et la pression des pneus avant et arrière avec le véhicule à vide et chargé.

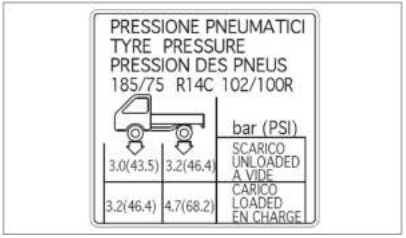

Plaques de prise de recharge

Les plaques suivantes se trouvent à l'intérieur de la trappe de la prise de recharge :

- plaque d'avertissements de recharge (pour la signification des couleurs du voyant de recharge, voir le chapitre « Tableau de fonctionnement du voyant de prise de recharge »)

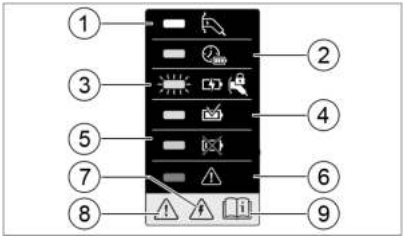

1 . voyant blanc
2 . voyant bleu ciel
3 . voyant clignotant vert :
4 . voyant vert
5 . voyant orange
6 . voyant rouge
7 . symbole de danger de choc électrique
8 . symbole de danger générique
9 . se référer à ce qui est décrit et illustré dans ce document

- plaque d'indication de charge

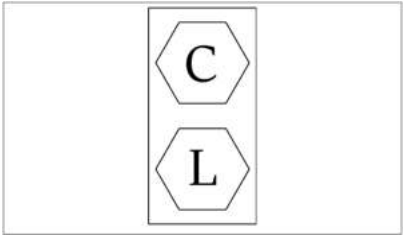

Tableau de la plaque d'indication de charge

Configuration du véhicule	Type de courant	Type d'accessoire	Plage de tension	Identifiant
Type 2	Courant alterné	Connecteur mobile et connecteur du véhicule	≤ 480 V	C
FF	Courant continu	Connecteur mobile et connecteur du véhicule	200 V - 920 V	L

Numéro d'identification du véhicule

Les numéros d'identification sont constitués d'un préfixe et d'un numéro gravés respectivement sur le châssis et sur le moteur. Ils doivent être fournis à chaque demande de pièces de rechange.

Il est conseillé de vérifier la correspondance des numéros gravés sur le véhicule et sur le moteur avec ceux indiqués sur les documents du véhicule. Le numéro d'identification du véhicule (VIN) est gravé sous le siège côté passager et est également indiqué sur la plaque du fabricant (VIN PLATE).

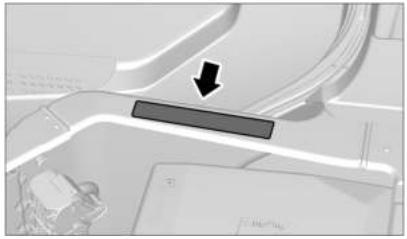

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

IL FAUT RAPPELER QUE L'ALTÉRATION DES NUMÉROS D'IDENTIFICATION PEUT ENTRAÎNER DE GRAVES SANCTIONS PÉNALES (CONFISCATION DU VÉHICULE, ETC.).

Numéro d'identification du moteur

Le numéro d'identification du moteur est estampillé sur l'étiquette située à l'avant du moteur électrique.

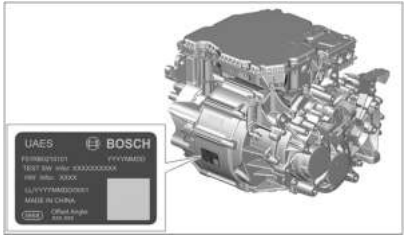

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

IL FAUT RAPPELER QUE L'ALTÉRATION DES NUMÉROS D'IDENTIFICATION PEUT ENTRAÎNER

DE GRAVES SANCTIONS PÉNALES (CONFISCATION DU VÉHICULE, ETC.).

PORTER NPe

CHAPITRE 015
Entretien programmé et contrôles

Contrôles périodiques

Un entretien adéquat constitue un facteur déterminant pour une plus longue durée de vie du véhicule dans des conditions optimales de fonctionnement et de rendement.

Dans ce but, PIAGGIO a prédisposé une série de contrôles et d'interventions d'entretien payant, réunis dans le tableau récapitulatif reporté à la page suivante.

Il convient de signaler immédiatement tout petit dysfonctionnement à **un concessionnaire ou un garage agréé Piaggio** sans attendre la prochaine révision périodique pour y remédier.

Toute opération de remplacement ou réparation qui serait nécessaire durant le procédé des révisions périodiques de l'entretien programmé sera effectuée après accord de l'usager.

Il est indispensable d'effectuer les révisions périodiques aux intervalles prescrits même si le kilométrage prévu n'a pas été atteint.

L'exécution ponctuelle des révisions périodiques est nécessaire pour l'application correcte de la garantie. Pour toutes les autres informations concernant les modes d'application de la garantie et l'exécution du « Programme d'Entretien », consulter le « Certificat de garantie ».

CONTRÔLE HEBDOMADAIRE

- Niveau de liquide de frein
- Niveau de liquide de refroidissement du moteur électrique
- Niveau de liquide lave-glace
- Fonctionnement du système d'éclairage (phares avant, clignotants, feux de détresse, etc.).

CONTRÔLE MENSUEL

- Pression des pneus
- Freins de service
- Jeu au volant
- Pédale d'accélérateur
- Fonctionnement du système de lave-glace/essuie-glace et usure des balais d'essuie-glace

Contrôles à effectuer pendant la conduite à vitesse réduite

- Compteur de vitesse
- Résistance du volant à la rotation
- Fonctionnement des freins
- Vérifier si le véhicule a tendance à « tirer » d'un côté pendant la conduite sur une route plate et droite.

Tenir le véhicule scrupuleusement sous contrôle

Faire attention aux éventuelles baisses de performance, sons et signes visibles qui indiqueraient la nécessité d'une intervention d'entretien.

Les indices importants sont les suivants :

- perte de puissance très importante;
- fuites de liquides ;

- pneu dégonflé, crissement excessif en virage ou en phase de freinage, usure non uniforme des pneus;
- tendance du véhicule à pencher sur un côté sur une route rectiligne et plate;
- Une perte d'efficience des freins, une sensation de pédale de frein « souple », la pédale qui arrive presque à toucher le tapis, le véhicule qui tend à se déporter sur le côté pendant le freinage.
- température de la batterie haute tension constamment supérieure à celle normale ;

En présence d'une de ces conditions, faire vérifier le véhicule par **un concessionnaire ou un garage agréé Piaggio**.

Reçus des interventions d'entretien

Toujours conserver une copie du bon de réparation émis pour chaque opération d'entretien effectuée sur le véhicule. Elle est la preuve que l'opération prévue a été effectuée, aux fins de la garantie.

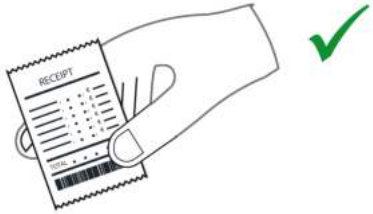

Conditions d'utilisation intensive

- Remorquage d'une remorque.
- Conduite sur de courts trajets répétitifs
- Conduites sur des routes accidentées.
- Conduite sur des routes poussiéreuses.
- Conduite dans des conditions de froid très intense et/ou sur des routes salées.

En cas d'application intense : une utilisation principalement dans la ville, des trajets dans des zones poussiéreuses et boueuses, un fonctionnement continu dans les montagnes, des conditions climatiques particulières, une utilisation continue à haute vitesse, etc., l'« Entretien programmé » doit être effectué à intervalles inférieurs et plus fréquents.

Pour les conditions indiquées ci-dessus, il est également conseillé d'effectuer les révisions périodiques d'« Entretien programmé » à des kilométrages inférieurs.

L'UTILISATION DES «PIECES DE RECHANGE ORIGINALES» EST CONSEILLÉE CAR ELLES OFFRENT LA MÊME GARANTIE DE QUALITÉ QUE LES PIÈCES MONTÉES À L'ORIGINE SUR LE VÉHICULE.

Entretien programmé

Le propriétaire du véhicule est tenu de vérifier si les opérations d'entretien sont effectuées. La section « Programme d'entretien » fournit les détails liés aux opérations et aux interventions d'entretien prévues par le fabricant.

Tableau d'entretien programmé

km x 1000	15	30	45	60	75	90	105	120	Tous les 12 mois	Tous les 24 mois
Serrages de sécurité	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I

km x 1000	15	30	45	60	75	90	105	120	Tous les 12 mois	Tous les 24 mois
Rinçage du modulateur ESC		I		I		I		I	I	I
Liquide de refroidissement	I	I	R	I	I	R	I	I	I	R
Liquide de freins	I	I	I	I	I	I	I	I	I	R
Diagnostic avec instrument	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I
Suspensions			I			I			I	I
Volant - Écrou du jeu de direction		I		I		I		I	I	I
Pédale de frein	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I
Tuyaux flexibles du frein		I		I		I		I	I	I
Tambour de frein - Garniture de frein			I			I			I	I
Disque de frein - Plaquettes de frein			I			I			I	I
Radiateur - Tuyaux du système de refroidissement		I		I		I		I	I	I
Système électrique et batterie de service de 12 V	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I
Orientation des phares		A		A		A		A	A	A

km x 1000	15	30	45	60	75	90	105	120	Tous les 12 mois	Tous les 24 mois
Usure des pneus	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I
Essai du véhicule sur route	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I

- (**I**) : CONTRÔLER ET NETTOYER, RÉGLER, LUBRIFIER OU REMPLACER AU BESOIN
- (**C**) : NETTOYER
- (**R**) : REMPLACER
- (**A**) : RÉGLER
- (**L**) : LUBRIFIER

Entretien programmé de la batterie haute tension

Le propriétaire du véhicule est tenu de vérifier si les opérations d'entretien sur le système de batterie haute tension sont effectuées. La section « Programme d'entretien de la batterie haute tension » fournit les détails liés aux opérations et aux interventions d'entretien prévues par le fabricant.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LES OPÉRATIONS D'ENTRETIEN INDIQUÉES DANS LE TABLEAU DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉES AUPRÈS D'UN CONCESSIONNAIRE OU D'UN GARAGE AGRÉÉ PIAGGIO AFIN DE NE PAS COMPROMETTRE LA RECONNAISSANCE DES GARANTIES.

REMARQUE

LES OPÉRATIONS SUIVANTES SONT DES INTERVENTIONS SPÉCIFIQUES LIÉES EXCLUSIVEMENT À DES INTERVALLES DE TEMPS.

AFIN DE MINIMISER LE NOMBRE D'ARRÊTS POUR ENTRETIEN, IL EST CONSEILLÉ DE PROGRAMMER LES CONTRÔLES DE LA BATTERIE HAUTE TENSION, SUR LA BASE DU KILOMÉTRAGE ANNUEL MOYEN, DE MANIÈRE À CE QU'ILS COÏNCIDENT AUTANT QUE POSSIBLE AVEC LES INTERVALLES KILOMÉTRIQUES PRÉDÉFINIS DANS L'ENTRETIEN ORDINAIRE PROGRAMMÉ.

Tableau d'entretien programmé de la batterie haute tension

	Tous les 12 mois
Câblages et connecteurs de la batterie haute tension	I
Bloc de batteries	C
Soupape d'équilibrage de la pression du bloc de batteries	I
Poignée de l'interrupteur de sécurité manuel	C
Serrage des points de montage du bloc de batteries	I
Compartiment batterie	C
Diagnostic avec instrument PADS	U

- (**I**) : CONTRÔLER ET NETTOYER, RÉGLER, LUBRIFIER OU REMPLACER AU BESOIN
- (**C**) : NETTOYER
- (**U**) : METTRE À JOUR LE LOGICIEL

Entretien programmé dans des conditions de conduite particulièrement difficiles

CONTRÔLE EN CAS DE CONDITIONS DE CONDUITE DIFFICILES

Si le véhicule est utilisé dans des conditions de conduite correspondant aux situations suivantes, il est conseillé d'effectuer l'entretien conformément au tableau de kilométrage ci-dessus en ajoutant les contrôles du tableau suivant :

- Utilisation fréquente dans des trajets courts.
- Emploi sur routes accidentées et/ou boueuses.
- Emploi sur routes très poussiéreuses.
- Emploi dans des climats très froids et/ou sur terrains très salins.

- Utilisation fréquente dans des trajets courts et des climats très froids.

Tableau du programme d'entretien dans des conditions de conduite particulièrement difficiles

km x 1000	À 2,5	TOUS LES 2,5	TOUS LES 5	TOUS LES 10	TOUS LES 20	TOUS LES 40
Niveau de liquide de refroidissement (CGS)				I		R
Tambour de frein, mâchoires et groupe de récupération du jeu * (CGS)				I		
Disque et plaquettes de frein (CGS)				I		

- **(CGS) : CONDITIONS DE CONDUITE DIFFICILES**
- (**I**) : CONTRÔLER ET NETTOYER, RÉGLER, LUBRIFIER OU REMPLACER AU BESOIN
- (**R**) : REMPLACER
- (*****) : en cas d'utilisation intensive du frein de stationnement, il est recommandé de remplacer simultanément les mâchoires et le groupe de récupération du jeu.

Tableau du programme d'entretien de la batterie haute tension dans des conditions de conduite particulièrement difficiles

	Tous les 6 mois
Câblages et connecteurs de la batterie haute tension (CGS)	I
Bloc de batteries (CGS)	C
Soupape d'équilibrage de la pression du bloc de batteries (CGS)	I
Poignée de l'interrupteur de sécurité manuel (CGS)	C
Serrage des points de montage du bloc de batteries (CGS)	I

	Tous les 6 mois
Compartiment batterie (CGS)	C
Diagnostic avec instrument PADS (CGS)	U

- **(CGS) : CONDITIONS DE CONDUITE DIFFICILES**
- (**I**) : CONTRÔLER ET NETTOYER, RÉGLER, LUBRIFIER OU REMPLACER AU BESOIN
- (**C**) : NETTOYER
- (**U**) : METTRE À JOUR LE LOGICIEL

Produits recommandés

Piaggio Group recommande d'utiliser les produits du « Partenaire Officiel Castrol » pour effectuer l'entretien ordinaire des véhicules.

Utiliser des lubrifiants et des liquides conformes à des spécifications équivalentes ou supérieures à celles préconisées. Ces instructions sont également valables pour les appoints.

Tableau des Produits Recommandés

PRODUIT	DESCRIPTION	CARACTÉRISTIQUES
Liquide de frein DOT 4	Liquide de frein synthétique.	SAE J 1703, FMVSS 116, ISO 4925, CUNA NC 956 DOT4
Liquide antigel rouge prêt à l'emploi	Liquide antigel à base d'éthylène glycol avec additif d'inhibiteurs de corrosion organique. Couleur rouge, prêt à l'emploi.	ASTM D 3306 - ASTM D 4656 - ASTM D 4985 - CUNA NC 956-16
Huile du différentiel	Huile de transmission du différentiel.	BOT 352 B1 MOD

Procédures à remarquer

POINTS DE LEVAGE

S'il est nécessaire de soulever le véhicule pour des interventions au bas de caisse, il est conseillé de se rendre chez un **concessionnaire ou dans un centre d'assistance Piaggio agréé**.

Le véhicule doit être toujours soulevé latéralement et uniquement sur des appuis structurels comme indiqué, à titre d'exemple et non pas exhaustif, sur la figure.

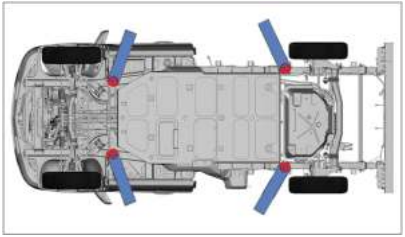

Pour plus informations voir la section « **Levage du véhicule** ».

AVERTISSEMENT

LES PIÈCES DE CARROSSERIE TELLES QUE LES GARDE-BOUE OU LES CADRES DE BAS DE CAISSE NE SONT PAS CONSIDÉRÉES COMME STRUCTURELLES. IL EST RECOMMANDÉ DE NE JAMAIS LES UTILISER POUR LE LEVAGE.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

LE NON-RESPECT TOTAL OU PARTIEL DE CES PRESCRIPTIONS COMPORTE LE RISQUE D'ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT LE VÉHICULE ET DANS CERTAINS CAS MÊME L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

Les descriptions et les illustrations contenues dans cette publication technique
sont données dans un but descriptif et n'engagent en rien le fabricant.
Piaggio & C. S.p.A. se réserve le droit, concernant les caractéristiques essentielles du type de produit ici décrit et illustré, d'apporter à tout moment des modifications considérées appropriées sur les organes, les pièces ou les fournitures, sans devoir pour autant mettre immédiatement à jour cette publication, pour améliorer le produit ou répondre à des besoins techniques et commerciaux.
Cette publication pourrait ne pas comprendre toutes les versions et les variations correspondant à chaque pays.

© Copyright 2025 - Piaggio & C. S.p.A. Tous droits réservés. Toute reproduction, même partielle, est interdite.
Piaggio & C. S.p.A. Viale Rinaldo Piaggio, 25 - 56025 PONTEDERA (PI), Italie